



**HAL**  
open science

## Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècles) : du Rhône à la Durance

Benjamin Oury, Laurent d'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs, David Billoin, Loïc Benoit, Annick Clavier, Jean-Pierre Moyne, Alain Kersuzan, Jean-Michel Poisson, Michèle Bois, et al.

### ► To cite this version:

Benjamin Oury, Laurent d'Agostino, Evelyne Chauvin-Desfleurs, David Billoin, Loïc Benoit, et al.. Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècles) : du Rhône à la Durance : Projet collectif de recherches : rapport d'activité 2023. Histoire, Archéologie, Littérature des mondes chrétiens et musulmans médiévaux CIHAM UMR 5648, Lyon; Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). 2024, 2 vol., 144 et 135 p. hal-04669791

**HAL Id: hal-04669791**

**<https://inrap.hal.science/hal-04669791>**

Submitted on 9 Aug 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

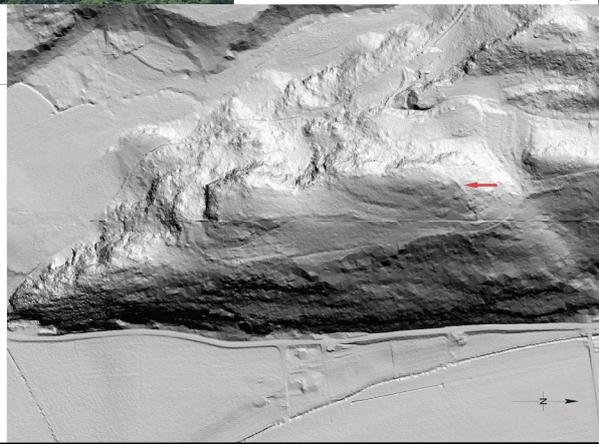
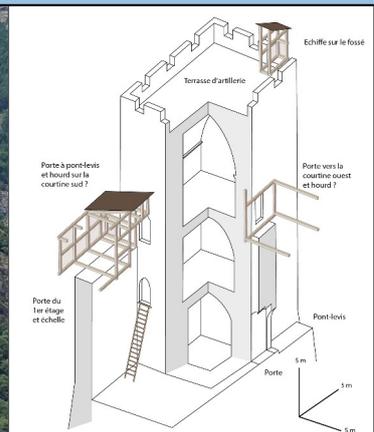
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Projet Collectif de Recherche

## Rapport d'activité 2023



### Région :

Auvergne-Rhône-Alpes  
(code Patriarche : 2214765)  
Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
(code Patriarche : 15617)

### Départements :

Ain (01),  
Drôme (26),  
Isère (38),  
Savoie (73),  
Haute-Savoie (74),  
Hautes-Alpes (05)

Janvier 2024

Volume 1 / 2

## Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècles) : du Rhône à la Durance

### SYNTHÈSE

Par : Benjamin OURY (Dir.), Laurent D'AGOSTINO, Loïc BENOIT, David BILLOIN, Michèle BOIS, Évelyne CHAUVIN-DESFLEURS, Annick CLAVIER, Alain KERSUZAN, Jean-Pierre MOYNE, Nathalie NICOLAS, Jean-Michel POISSON  
Avec la collaboration de : Auriane LORPHELIN, Adrien TOURASSE



LE DÉPARTEMENT

**Illustrations de couverture (de gauche à droite et de haut en bas) : *Vue aérienne du bourg fortifié d'Yvoire (Haute-Savoie, J. Laidebeur) ; Situation de la Tour Berold de Saxe à Hermillon (Savoie, D. Billoin) ; vue axonométrique de la tour maîtresse des Allymes (Ain, L. D'Agostino) ; Cartographie des fortifications recensées en Briançonnais (Hautes-Alpes, B. Oury, QGIS) ; Façade interprétée de la maison forte de Mionaz (Haute-Savoie, L. Benoit) ; Image LiDar des Roches de Verdun à L'Albenc (Isère, D. Billoin, M. Lagache, IGN).***

**PAO : Benjamin Oury**

# Projet Collectif de Recherche

## Rapport d'activité 2023

### Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècles) : du Rhône à la Durance

#### SYNTHÈSE

Par : Benjamin OURY (Dir.), Laurent D'AGOSTINO, Loïc BENOIT, David BILLOIN,  
Michèle BOIS, Évelyne CHAUVIN-DESFLEURS, Annick CLAVIER, Alain KERSUZAN,  
Jean-Pierre MOYNE, Nathalie NICOLAS, Jean-Michel POISSON

Avec la collaboration de : Auriane LORPHELIN, Adrien TOURASSE

#### Région :

Auvergne-Rhône-Alpes  
(code Patriarche : 2214765)  
Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
(code Patriarche : 15617)

#### Départements :

Ain (01),  
Drôme (26),  
Isère (38),  
Savoie (73),  
Haute-Savoie (74),  
Hautes-Alpes (05)

Janvier 2024

Volume 1 / 2



***Avertissement relatif à la communicabilité des rapports de fouilles archéologiques***

*Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.*

**SECTION 1**  
**Données Administratives,**  
**techniques et scientifiques**

## Sommaire

<b>SECTION 1 Données Administratives, techniques et scientifiques</b> .....	<b>1</b>
<b>Fiche signalétique du PCR</b> .....	<b>7</b>
<b>Notice scientifique (Bulletin Scientifique Régional – 2024)</b> .....	<b>9</b>
<b>Fiche générique</b> .....	<b>11</b>
<b>Documentation administrative</b> .....	<b>13</b>
<b>Remerciements :</b> .....	<b>23</b>
<b>SECTION 2 Rapport scientifique d'activité</b> .....	<b>25</b>
<b>1 Présentation de l'opération</b> .....	<b>27</b>
1.1 Description et objectifs du PCR.....	27
1.2 Spécificité du sujet et importance scientifique.....	28
1.3 Problématique de la recherche.....	29
1.4 Méthodologique générale.....	30
<b>2 Bilan général d'activité 2023</b> .....	<b>31</b>
2.1 Réunions trimestrielles.....	31
2.2 Mise en place de la base de données.....	31
2.2.1 Inventaires des sites fortifiés de Haute-Savoie.....	32
2.2.2 Inventaire des sites fortifiés des Hautes-Alpes.....	38
2.2.3 Inventaire des sites fortifiés de la Drôme.....	41
2.2.4 Constitution de la bibliographie pour la base de données.....	49
2.3 Valorisation et publication des résultats des recherches.....	49
2.3.1 Journée d'étude Bastida (Grenoble, 4 décembre 2020).....	49
2.3.1.1 Introduction.....	50
2.3.1.2 Conclusion générale.....	52
2.3.2 Journée d'étude de fin de programme triennal 2020-2022 (Lyon, 20-21 octobre 2022).....	55
2.3.3 Publication d'un carnet Hypothèses (hypothese.org).....	56
2.3.4 Valorisation auprès du grand public.....	56
<b>3 Bilan des Axes de recherche 2023</b> .....	<b>57</b>
3.1 Axe 1 : Premiers châteaux de l'espace entre Rhône, Alpes et Durance.....	57
3.1.1 Avancée des travaux de recherches et de documentation des sites.....	57
3.1.2 Utilisation des données LidarHD de l'IGN : test et méthodologies.....	61
3.1.2.1 Choix du site et problématique.....	61
3.1.2.2 Méthodologie.....	62
3.1.2.2.1 Outil Lastool (RapidLasso).....	62
3.1.2.2.2 Outils de traitement QGIS (à partir de la version 3.32).....	63
3.1.2.3 Résultats.....	64

<b>3.2 Axe 2 : Caractérisation juridique et architecturale des édifices fortifiés dans les principautés de Savoie et de Dauphiné.....</b>	<b>65</b>
<b>3.2.1 Les bâties : finalisation des listes de sites et des cartographies associées.....</b>	<b>65</b>
<b>3.2.2 Approche morphologique des maisons fortes dans l'espace delphino-savoyard.....</b>	<b>71</b>
3.2.2.1 Méthodologie théorique et tentative d'élaboration d'un corpus.....	71
3.2.2.2 Essai d'application de la méthodologie pour le Briançonnais.....	76
<b>3.3 Axe 3 : Morphologie et évolution architecturale des ensembles castraux en milieu montagnard.....</b>	<b>78</b>
<b>3.3.1 Projets 2023-2025.....</b>	<b>78</b>
<b>3.3.2 Travaux 2023.....</b>	<b>80</b>
3.3.2.1 Nouvelles notices.....	80
3.3.2.2 Travaux ébauchés.....	81
<b>4 Contributions de l'année 2023.....</b>	<b>82</b>
<b>4.1 Axe 1 : premiers châteaux, notices de sites.....</b>	<b>82</b>
<b>4.1.1 Les sites du département de l'Isère.....</b>	<b>82</b>
4.1.1.1 <i>VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET – Grand Rochefort.....</i>	<i>82</i>
4.1.1.1.1 Le site.....	82
4.1.1.1.2 Le mobilier.....	82
4.1.1.1.3 Synthèse.....	83
4.1.1.1.4 Iconographie et relevés.....	83
4.1.1.1.5 Bibliographie.....	83
4.1.1.2 <i>CREYS-MEPIEU –Saint Alban.....</i>	<i>83</i>
4.1.1.2.1 Résumé historique.....	84
4.1.1.2.2 Synthèse.....	84
4.1.1.2.3 Bibliographie.....	84
4.1.1.3 <i>L'ALBENC –Roches de Verdun.....</i>	<i>85</i>
4.1.1.3.1 Les vestiges et le matériel.....	85
4.1.1.3.2 Synthèse.....	85
4.1.1.3.3 Bibliographie.....	85
4.1.1.4 <i>MOTTIER–Château de Bocsozel.....</i>	<i>86</i>
4.1.1.4.1 Synthèse.....	86
4.1.1.4.2 Bibliographie.....	86
4.1.1.5 <i>Meyrié –Châtillon.....</i>	<i>86</i>
4.1.1.5.1 Synthèse.....	87
4.1.1.5.2 Bibliographie.....	87
4.1.1.6 <i>BEAUVOIR-EN-ROYAN –Château Vieux.....</i>	<i>87</i>
4.1.1.6.1 Synthèse.....	87
4.1.1.6.2 Bibliographie.....	87
<b>4.1.2 Les sites du département de la Haute-Savoie.....</b>	<b>88</b>
4.1.2.1 <i>PASSY – Le Châtelard.....</i>	<i>88</i>
4.1.2.1.1 Synthèse.....	88
4.1.2.1.2 Bibliographie.....	88
<b>4.1.3 Les sites du département de la Savoie.....</b>	<b>88</b>

4.1.3.1 SAINT-CASSIN – <i>Saint-Claude</i> .....	89
4.1.3.1.1 Synthèse.....	89
4.1.3.1.2 Bibliographie.....	89
4.1.3.2 MOÛTIER – <i>Mont Gargan</i> .....	89
4.1.3.2.1 Synthèse.....	90
4.1.3.2.2 Bibliographie.....	90
4.1.3.3 SAINT-MARCEL – <i>Chapelle Saint-Jacques</i> .....	90
4.1.3.3.1 Synthèse.....	91
4.1.3.3.2 Bibliographie.....	91
4.1.3.4 AIME – <i>Saint-Sigismond</i> .....	91
4.1.3.4.1 Synthèse.....	92
4.1.3.4.2 Bibliographie.....	92
4.1.3.5 AIGUEBELLE (VAL D'ARC) – <i>Château de Charbonnières</i> .....	92
4.1.3.5.1 Synthèse.....	92
4.1.3.5.2 Bibliographie.....	92
4.1.3.6 LA TOUR-EN-MAURIENNE (HERMILLON), <i>Le Châtel – Tour Bérold de Saxe</i> .....	92
4.1.3.6.1 Bibliographie.....	93
4.1.3.7 VALLOIRE – <i>La Roche Bernard</i> .....	93
4.1.3.7.1 Bibliographie.....	93
4.1.3.8 VAL-CENIS (SOLLIERE-SARDINIÈRE) – <i>Rocher de Châtel</i> .....	93
4.1.3.8.1 Synthèse.....	94
4.1.3.8.2 Bibliographie.....	94
4.1.3.9 VAL-CENIS (LANSLEVILLARD) – <i>Rocher des Sarrazins</i> .....	94
4.1.3.9.1 Bibliographie.....	94
4.1.3.10 VAL-CENIS (TERMIGNON) – <i>Châtelard</i> .....	94
4.1.3.10.1 Bibliographie.....	94
4.1.3.11 BESSANS – <i>Rocher du Château</i> .....	94
4.1.3.11.1 Synthèse.....	95
4.1.3.11.2 Bibliographie.....	95
<b>4.2 Axe 3 : Morphologie et évolution architecturale des espaces castraux, notices de sites.....</b>	<b>96</b>
<b>4.2.1 Château des Allymes (Ambérieu-en-Bugey, Ain).....</b>	<b>96</b>
4.2.1.1 Localisation.....	96
4.2.1.2 Bref état des connaissances.....	97
4.2.1.2.1 De la bâtie de bois à la fortification de pierre.....	97
4.2.1.2.2 La construction de la bâtie de pierre (1312-1330).....	98
4.2.1.2.3 La seigneurie des Allymes de 1354 à la Révolution et les travaux des Lucinge (vers 1560-1570 / vers 1580-1590 ?).....	101
4.2.1.2.4 De la restauration de la famille Dujat / de Tricaud (années 1830-1840) à nos jours.....	102
4.2.1.3 Bibliographie.....	103
4.2.1.4 Les éléments architecturaux caractéristiques.....	105
4.2.1.4.1 Les baies.....	105
4.2.1.4.1.1 Portail d'entrée.....	105
4.2.1.4.1.2 Poterne.....	106
4.2.1.4.1.3 Portes à échelle escamotable.....	107
4.2.1.4.1.4 Fenêtre à coussiège.....	109
4.2.1.4.2 Escalier en vis intramural.....	110

4.2.1.4.3 Les couronnements défensifs.....	110
4.2.1.4.3.1 Chemin de ronde des courtines du corps central.....	110
4.2.1.4.3.2 Plateforme défensive crénelée de la tour carrée.....	112
4.2.1.5 Construire pour la guerre : principes architecturaux et défensifs.....	114
<b>4.2.2 Maison forte de Mionnaz (Menthonnex-sous-Clermont, Haute-Savoie) – en cours.....</b>	<b>117</b>
4.2.2.1 Localisation.....	117
4.2.2.2 Bref état des connaissances.....	117
4.2.2.2.1 Situation géographique.....	117
4.2.2.2.2 Brève historiographie.....	117
4.2.2.2.3 Jalons historiques.....	118
4.2.2.2.4 Organisation générale des bâtiments.....	118
4.2.2.2.4.1 Le logis.....	118
4.2.2.2.4.2 La tour escalier.....	119
4.2.2.2.4.3 La tour de latrines ?.....	120
4.2.2.2.4.4 La cour et ses tours de défense.....	120
4.2.2.2.5 Premiers éléments de chronologie.....	120
4.2.2.3 Bibliographie.....	121
4.2.2.4 Les éléments architecturaux caractéristiques.....	122
4.2.2.4.1 Le logis sud.....	122
4.2.2.4.1.1 Porte en ogive.....	122
4.2.2.4.1.2 Soupiraux.....	122
4.2.2.4.1.3 Fenêtres simples.....	123
4.2.2.4.1.4 Fenêtre croisée à coussièges.....	123
4.2.2.4.2 Le bâtiment central et la tour d'escalier.....	124
4.2.2.4.2.1 Porte à linteau droit et coussinets.....	124
4.2.2.4.2.2 L'équipement de la cuisine.....	124
4.2.2.4.2.3 Fenêtre croisée à coussièges.....	125
4.2.2.4.2.4 Cheminée à tablettes.....	126
4.2.2.4.3 L'enceinte de la cour.....	126
4.2.2.4.3.1 Le portail.....	126
4.2.2.4.3.2 Les archères-canonnières.....	127
4.2.2.5 Conclusion.....	127
<b><u>5 Conclusion Générale.....</u></b>	<b><u>128</u></b>
<b><u>6 Perspectives 2024-2025.....</u></b>	<b><u>129</u></b>
<b><u>Sources.....</u></b>	<b><u>131</u></b>
<b><u>Bibliographie.....</u></b>	<b><u>132</u></b>
<b><u>Table des tableaux.....</u></b>	<b><u>139</u></b>
<b>SECTION 3 Inventaires.....</b>	<b>141</b>



## Fiche signalétique du PCR

Identité de l'opération

**Régions :**

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**Départements :**

- Auvergne-Rhône-Alpes : AIN (01), DRÔME (26), ISÈRE (38), SAVOIE (73) et HAUTE-SAVOIE (74).
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur : HAUTES-ALPES (05).

**Intitulé du PCR :** Fortifier les Alpes au Moyen Age (Ve-XVIe siècles) : du Rhône à la Durance.

**Programme de rattachement :** Axe 11, Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.

L'opération archéologique

**Autorisation n° :** 2023-596 (Auvergne-Rhône-Alpes)

2023-293 (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

*Valable du 26 mai 2023 au 31 décembre 2025 (Auvergne-Rhône-Alpes)*

*Valable du 31 mai 2023 au 15 décembre 2025 (Provence-Alpes-Côtes-d'Azur)*

Codes d'opération Patriarche : 2214765(Auvergne-Rhône-Alpes)

15617 (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

**Titulaire :** Benjamin Oury

**Organisme de rattachement :**

Inrap, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre de Clermont-Ferrand

Laboratoire Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM - UMR 5648)

Le document final de synthèse

Nombre de volumes : 2

Nombre de pages : 144, 136

Nombres de planches hors texte : 0

Nombre de photos : 123

Nombre de figures : 175

Nombre de cartes : 30

Nombre de plans : 11

Nombre de tableaux : 8

## Chronologie

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Paléolithique                    | <input type="checkbox"/> Age du Fer                           |
| <input type="checkbox"/> Paléolithique inférieur          | <input type="checkbox"/> Hallstatt ou premier âge du Fer      |
| <input type="checkbox"/> Paléolithique moyen              | <input type="checkbox"/> La Tène ou deuxième âge du Fer       |
| <input type="checkbox"/> Paléolithique supérieur          | <input type="checkbox"/> Antiquité romaine (Gallo-romain)     |
| <input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique | <input type="checkbox"/> République romaine                   |
| <input type="checkbox"/> Néolithique                      | <input type="checkbox"/> Empire romain                        |
| <input type="checkbox"/> Néolithique ancien               | <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284)           |
| <input type="checkbox"/> Néolithique moyen                | <input checked="" type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476) |
| <input type="checkbox"/> Néolithique récent               | <input checked="" type="checkbox"/> Époque médiévale          |
| <input type="checkbox"/> Néolithique/Chalcolithique       | <input checked="" type="checkbox"/> Haut Moyen Age            |
| <input type="checkbox"/> Protohistoire                    | <input checked="" type="checkbox"/> Moyen Age                 |
| <input type="checkbox"/> Age du Bronze                    | <input checked="" type="checkbox"/> Bas Moyen Age             |
| <input type="checkbox"/> Bronze ancien                    | <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes            |
| <input type="checkbox"/> Bronze moyen                     | <input type="checkbox"/> Ère industrielle                     |
| <input type="checkbox"/> Bronze récent                    | <input type="checkbox"/> Époque contemporaine                 |

## Sujets et thèmes

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Édifice public               | <input type="checkbox"/> Urbanisme         | <input type="checkbox"/> Foyer                     |
| <input type="checkbox"/> Édifice religieux            | <input type="checkbox"/> Maison            | <input type="checkbox"/> Fosse                     |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Structure urbaine | <input type="checkbox"/> Sépulture                 |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial          |  | <input type="checkbox"/> Grotte                    |
| <input type="checkbox"/> Structure funéraire          |  | <input type="checkbox"/> Abri                      |
| <input type="checkbox"/> Voirie                       |  | <input type="checkbox"/> Mégalithe                 |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique                  |  | <input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire     |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural                |  | <input type="checkbox"/> Argile : atelier          |
| <input type="checkbox"/> Villa                        |  | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgique     |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole            |  | <input type="checkbox"/> Artisanat                 |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire            |  | <input type="checkbox"/> Autre                     |
| <input type="checkbox"/> Mobilier                     | <input type="checkbox"/> Mosaïque          | Études annexes                                     |
| <input type="checkbox"/> Industrie lithique           | <input type="checkbox"/> Peinture          | <input type="checkbox"/> Géologie/pédologie        |
| <input type="checkbox"/> Industrie osseuse            | <input type="checkbox"/> Sculpture         | <input type="checkbox"/> Datation                  |
| <input type="checkbox"/> Céramique                    | <input type="checkbox"/> Inscription       | <input type="checkbox"/> Anthropologie             |
| <input type="checkbox"/> Restes végétaux              | <input type="checkbox"/> Autre             | <input type="checkbox"/> Paléontologie             |
| <input type="checkbox"/> Faune                        |  | <input type="checkbox"/> Zoologie                  |
| <input type="checkbox"/> Flore                        |  | <input type="checkbox"/> Botanique                 |
| <input type="checkbox"/> Objet métallique             |  | <input type="checkbox"/> Palynologie               |
| <input type="checkbox"/> Arme                         |  | <input type="checkbox"/> Macrorestes               |
| <input type="checkbox"/> Outil                        |  | <input type="checkbox"/> Analyse de céramiques     |
| <input type="checkbox"/> Parure                       |  | <input type="checkbox"/> Analyse de métaux         |
| <input type="checkbox"/> Habillement                  |  | <input type="checkbox"/> Acquisition des données   |
| <input type="checkbox"/> Trésor                       |  | <input type="checkbox"/> Numismatique              |
| <input type="checkbox"/> Monnaie                      |  | <input type="checkbox"/> Conservation/restauration |
| <input type="checkbox"/> Verre                        |  | <input type="checkbox"/> Autre                     |

## Notice scientifique (Bulletin Scientifique Régional – 2024)

**Auteur :** Benjamin Oury<sup>1</sup>

**Numéro d'OA :** 2023-596 (*Auvergne-Rhône-Alpes*), 2023-293 (*Provence-Alpes-Côte-d'Azur*)

**Responsable d'opération :** Benjamin Oury (Inrap, UMR 5648, CIHAM)

**Nature de l'opération :** Projet Collectif de Recherche (PCR).

**Couverture géographique :** départements de l'Ain (01), de la Drôme (26), de l'Isère (38), de la Savoie (73) et de la Haute-Savoie (74) en région Auvergne-Rhône-Alpes département des Hautes-Alpes (05) en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

**Mots-clés du thésaurus :** château, fortification, montagne, inventaire, cartographie, SIG, architecture castrale.

**Chronologie :** Antiquité tardive, haut Moyen Âge, Moyen Âge central, bas Moyen Âge, Époque Moderne (XVI<sup>e</sup> s.).

**Key words :** castle, fortification, mountain, inventory, cartography, GIS, castral architecture.

**Titre :** Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVI<sup>e</sup> siècles)

**Sous titre :** Du Rhône à la Durance

Résumé : Le PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge, auquel participent une dizaine de chercheurs (Jeunes docteurs, archéologues, universitaires) a été reconduit pour une seconde triennale de 2023 à 2025. Les résultats du programme triennal précédent ne sont pas détaillés ici.

Dans le cadre des axes de recherche définis lors de la première année (2019), les investigations ont progressé sous différents aspects poursuivant les thématiques abordées alors ou créant de nouvelles perspectives d'investigations

- **Axe 1 :** *Premiers châteaux de l'espace alpin*. Sous la direction de David Billoin, l'année 2023 a permis la poursuite des inventaires concernant les départements de Savoie et Haute-Savoie qui sont considérés comme achevés, bien que le cas de la Haute-Savoie, qui présente peu de sites identifiés (8 sites), intrigue et nous pousse à revoir notre méthode de détection. Pour la Savoie, le résultat de 18 sites mis en évidence est assez conforme à ce que l'on pouvait attendre. Ils se concentrent essentiellement dans les hautes vallées de l'Isère et de l'Arc. Cette année a également donné lieu à des vérifications concernant les départements de l'Ain et de l'Isère. Pour le premier une erreur a été corrigée (attribution par erreur du site du Château des Sarrazins à Culoz-Béon au département de la Haute-Savoie à cause d'un homonymie du lieu-dit avec une commune de ce département) ; et pour le second, quelques nouveaux sites, portant leur nombre à 26, ont été ajoutés nous appelant donc à la prudence concernant l'exhaustivité de nos recensements. Cet inventaire a donné lieu à des représentations cartographiques départementales avec la figuration des principaux pôles et voies antiques, ainsi qu'à l'élaboration

<sup>1</sup> Responsable de Recherches Archéologiques, Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, Centre de Clermont-Ferrand / Chercheur associé Ciham - UMR 5648, MSH Lyon-Saint-Etienne, 14 avenue Berthelot, F-69363 LYON Cedex 07.

d'une liste mentionnant permettant d'identifier l'avancée du travail et les tâches restant à réaliser (notices, prospection de terrain, recherche documentaire, etc.)

- **Axe 2 : Terminologie et forme des édifices fortifiés.** Dans cet axe de recherches, nos interrogations s'étaient portés sur le phénomène fortifié des bâties dans les principautés de Savoie et de Dauphiné dont il est ressorti une journée d'étude et une publication. Le manuscrit final vient d'être déposé auprès de Ciham-Éditions et la publication pourrait paraître dans le courant de l'année 2024. Le travail de mise en forme des articles a permis d'affiner le recensement de ces édifices fortifiés sur toute la zone d'étude, en mettant en commun les données de chaque chercheur. Il en ressort que la bâtie est aussi utilisée par le Comte de Savoie dans le Val d'Aoste contre la noblesse locale.

En parallèle à ces questionnements, les recherches sur les maisons fortes, initiées précédemment par des études de cas, se sont poursuivies à travers l'élaboration d'un protocole théorique qui devait nous garantir la pertinence des comparaisons réalisées entre les sites et entre la documentation textuelle et les vestiges archéologiques. Malheureusement, dans la pratique il a été démontré que cette méthodologie n'était pas satisfaisante du fait de la difficulté à localiser les sites mentionnés dans l'enquête de 1339. Une autre méthode d'approche devra être mise en place pour pouvoir mieux définir ce phénomène de la maison forte.

- **Axe 3 : Morphologie et évolution des ensembles castraux.** Sous la direction de Laurent D'Agostino, le projet de catalogue chrono-typologique des éléments architecturaux des châteaux de la fin du Moyen Âge, témoignant de leur évolution, mis en place dès le commencement du PCR s'est poursuivi cette année avec la réalisation de plusieurs notices : le château des Allymes (Ain) et la maison forte de Mionnaz (Haute-Savoie). D'autres projets de notices sont en cours comme sur l'enceinte villageoise d'Yvoire (Haute-Savoie), sur le château de La Bâtie (Savoie), sur la Maison Rouge, maison noble située dans le bourg de Conflans (Albertville, Savoie) ou sur la maison forte de Montferrand à Lagnieu (Ain). Certaines notices ébauchées lors du précédent programme triennal sont encore à finaliser : Tour de la Trésorerie de Chambéry (Savoie), château d'Annecy (Haute-Savoie) D'autres sites feront l'objet de notice qui commencent tout juste à être constituées pour étoffer notre corpus (Tour de Montamyneur (Savoie), château de Rochechinard (Drôme), maison forte des Allinges à Saint-Quentin-Fallavier (Isère), château de Vachères (Drôme) ou encore le château de Thol (Ain)).

En parallèle, la base de donnée a bien progressé avec la vérification et correction des données liées aux sites hauts-alpins et l'inventaire des sites de l'Isère et de la Drôme qui sont en cours de relecture et de validation. Une fois ces listes validées, les sites seront versés à la base de données et les premiers tests d'utilisation via une interface SIG seront entrepris.

Un test sur l'exploitation des données LidarHD de l'IGN a été mené sur le site d'Aspremont dans les Hautes-Alpes et a donné des résultats plutôt encourageants en mettant bien en évidence les vestiges d'une motte castrale et de son fossé, déjà pressentis par la topographie, en amont du site fortifié du bas Moyen Âge. Nous identifierons plusieurs sites tests pour l'exploitation des données Lidar au cours de ce programme triennal, ce qui ajoute une autre méthode de détection de sites anciens.

## Fiche générique

### Responsable Scientifique :

Les travaux sont coordonnés par **Benjamin Oury**, docteur en Archéologie Médiévale, Responsable de Recherches Archéologiques (Inrap, Auvergne-Rhône-Alpes) et chercheur au Ciham – UMR 5648.

Équipe de recherches et d'intervention sur le terrain :

**Laurent D'Agostino**, archéologue libéral, Atelier d'Archéologie Alpine (AAA), docteur en histoire et archéologie médiévales, Ciham – UMR 5648 (Lyon).

**Loïc Benoit**, archéologue, Service Archéologie et Patrimoine Bâti, Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Pôle Culture Patrimoine, docteur en histoire et archéologie médiévales, Ciham – UMR 5648 (Lyon).

**Michèle Bois**, docteure en archéologie médiévale, Présidente de l'association Archéo Drôme (Bollène), chercheuse associée Ciham - - UMR 5648 (Lyon).

**Évelyne Chauvin-Desfleurs**, archéologue libérale spécialiste de l'étude du bâti, Atelier d'Archéologie Alpine (AAA).

**Annick Clavier**, archéologue, Conservatrice du Patrimoine, Direction de la Culture et du Patrimoine, Service du Patrimoine Culturel, Département de l'Isère (Grenoble).

**Alain Kersuzan**, docteur en Histoire médiévale, spécialiste des sources écrites du comté de Savoie, Ciham – UMR 5648 (Lyon).

**Jean-Pierre Moyne**, docteur en Histoire médiévale, Service du Patrimoine Culturel du département de l'Isère.

**Jean-Michel Poisson**, Maître de Conférences honoraire (EHESS – Lyon), Ciham – UMR 5648 (Lyon).

**David Billoin**, Responsable de Recherches Archéologiques à l'Inrap (Bourgogne-Franche-Comté), coordination méthodologique et pratique pour les questions relevant de l'Axe 1

**Nathalie Nicolas**, Responsable de Recherches Archéologiques (Inrap, Méditerranée), docteure en histoire et archéologie médiévales.

### Collaborateurs et consultants :

**Chantal Mazard**, Service du Patrimoine Culturel, Département de l'Isère (Grenoble).

**Clément Mani**, Archéologue adjoint au chef de service, Conservation départementale du patrimoine, Département de la Savoie (Chambéry).

**Sylvie Bocquet**, archéologue du bâti médiéval (Inrap).

**Émilien Bouticourt**, archéologue médiéviste, directeur de projets bâtis, spécialiste des charpentes (Archeodunum).

**Marie Caillet**, archéologue du bâti médiéval (Hadès).

**Auriane Lorphelin**, Archéologue du Bâti médiéval (Archeodunum).

**Agata Poirot**, archéologue médiéviste (Archeodunum).

**Adrien Tourasse**, doctorant en archéologie médiévale (Université Lyon 2).

**Marie-Pierre Estienne**, docteure en histoire et archéologie Médiévale, archéologue et historienne libérale (Hestia Généalogie et Patrimoine Bâti)

### Partenaires Financiers :

Le financement de l'année 2023 a été assuré par le Ministère de la Culture dans le cadre des opérations programmées 2023-596, code opération Patriarche 2214765, les départements de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie et

de la Haute-Savoie et le CNRS dans le cadre des activités scientifiques du Laboratoire du Ciham – UMR 5648.

Financiers	Financement 2022
Ministère de la Culture	7 000 €
CD Ain	5 000 €
CD Isère	5 000 €
CD Savoie	5 000 €
CD Haute-Savoie	5 000 €
CNRS Ciham	1 000 €
TOTAL	28 000 €

La gestion financière est assurée par les organismes suivants :

- Le CNRS par l'intermédiaire du Laboratoire du Ciham – UMR 5648 : 14, avenue Berthelot, F-69363 Lyon Cedex 07, pour les financements CNRS.
- L'ALPARA (Association de Liaison pour le Patrimoine et l'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne) : 25 rue Roger Radisson 69005 Lyon, pour les financements du ministère de la Culture (État), du département de l'Ain et de la subvention 2020 du département de l'Isère.
- L'ADRAS (Association Départementale pour la Recherche Archéologique en Savoie) : maison des associations, Boîte n4, 67 rue Saint François de Sales, 73000 Chambéry, pour les financements du département de la Savoie.
- L'ESPAHS (Étude et Sauvegarde du Patrimoine Archéologique de la Haute-Savoie) : 19 avenue de la Plaine 74000 Annecy, pour les financements du département de la Savoie.

**Contact des membres du PCR et acteurs du projet en 2019-2022 :**

- [benjamin.oury@wanadoo.fr](mailto:benjamin.oury@wanadoo.fr)
- [laurent.dagostino74@gmail.com](mailto:laurent.dagostino74@gmail.com)

- [loic.benoit@hautesavoie.fr](mailto:loic.benoit@hautesavoie.fr)
- [michele.bois@gmail.com](mailto:michele.bois@gmail.com)
- [e.chauvindesfleurs@gmail.com](mailto:e.chauvindesfleurs@gmail.com)
- [ac.fortifications@laposte.net](mailto:ac.fortifications@laposte.net)
- [akersuzan@sfr.fr](mailto:akersuzan@sfr.fr)
- [jean-pierre.moyne@dbmail.com](mailto:jean-pierre.moyne@dbmail.com)
- [poisson.jean-michel@orange.fr](mailto:poisson.jean-michel@orange.fr)
- [david.billoin@inrap.fr](mailto:david.billoin@inrap.fr)
- [nathalier.nicolas@inrap.fr](mailto:nathalier.nicolas@inrap.fr)

Arrêté n° 2023-596 du **26 MAI 2023**

portant autorisation de projet collectif de recherches.

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfète du Rhône  
Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 2023-100 du 12 avril 2023 de la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2023-03 du 13 avril 2023 du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842022000122, de demande d'opération archéologique arrivé le 12 décembre 2022 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date des 18 et 19 avril 2023 ;

## ARRÊTE

**Article 1** - Monsieur Benjamin OURY est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de projet collectif de recherches à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2025, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHONE-ALPES

- DEPARTEMENT : AIN
- DEPARTEMENT : DROME
- DEPARTEMENT : HAUTE-SAVOIE
- DEPARTEMENT : ISERE
- DEPARTEMENT : RHONE
- DEPARTEMENT : SAVOIE

Intitulé de l'opération : Fortifier les Alpes au Moyen Age (Ve - XVIe) du Rhône à la Durance.

Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.

Code de l'opération : **2214765**

### **Article 2** - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de

l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

**Article 3 - destination du matériel archéologique découvert**

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4 - versement des archives de fouilles**

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

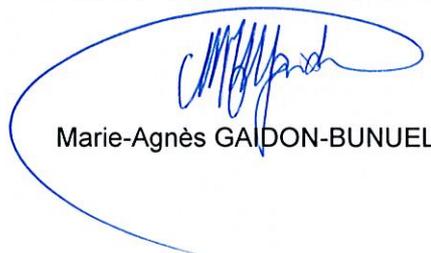
**Article 5 - prescriptions particulières**

L'enrichissement de la base de données et son hébergement doivent demeurer une priorité de cette seconde triennale.

**Article 6** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Benjamin OURY.

Fait à Lyon, le 26 MAI 2023

Pour la Préfète de Région,  
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation  
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie



Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

**COPIES A :**

[Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)] [ ] Mairie(s) [ ]

Gendarmerie

[ ] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

**N° 2564**

**Patriarche – Dossier n° 15617  
Arrêté n° 2023-293  
portant autorisation de projet collectif  
de recherche**

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud  
Préfet des Bouches-du-Rhône

**VU** le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;

**VU** le Code du Travail, et notamment sa quatrième partie (Santé et sécurité au travail) ;

**VU** le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

**VU** le décret n° 2017-156 du 8 février 2017 relatif au Conseil national et aux commissions territoriales de la recherche archéologique ;

**VU** l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 22/06/2021 portant délégation de signature à Madame Bénédicte LEFEUVRE, Directrice régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 09/01/2023 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur à Monsieur Xavier DELESTRE, Conservateur régional de l'archéologie ;

Après avis de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique sud-est,  
en date du 18-19 avril 2023

---

**ARRÊTE**

---

**Article 1<sup>er</sup> :**

Monsieur Benjamin OURY est autorisé à procéder, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de projet collectif de recherche pluriannuel à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 15 décembre 2025 sise en :

REGION : PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Intitulé de l'opération : Fortifier les Alpes au Moyen Age du Rhône à la Durance

Programme de recherche : Axe 11

Organisme de rattachement : INRAP

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

A la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication. L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

**Article 3** : destination du mobilier archéologique découvert.

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement (cf. protocole de versement établi par le service régional de l'archéologie). Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4** : versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

**Article 5** : prescriptions particulières à l'opération.

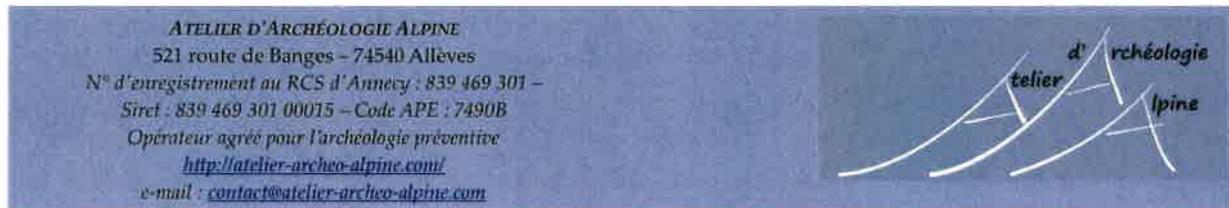
**Article 6** : la Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à monsieur Benjamin OURY

Fait à Aix-en-Provence, le 31 MAI 2023

Pour la Directrice régionale des affaires culturelles  
et par subdélégation  
Le Conservateur régional de l'archéologie

Xavier DELESTRE

Copie à : Organisme de rattachement



## Autorisation d'étude archéologique

### La ville d'Albertville

Propriétaire des parcelles cadastrales suivantes faisant partie des édifices médiévaux de Conflans

- parcelle AM 176 (maison rouge)
- parcelle AM 83 (château rouge)
- parcelle AL 132 (château de Manuel de Locatel)

et des voies de communication dans lesquelles sont aménagées les portes Tarine, de Savoie et la poterne du château rouge

### Autorise

**Mme Evelyne CHAUVIN-DEFLEURS**, en sa qualité d'archéologue,  
Directrice de la SAS Atelier d'Archéologie Alpine. Adresse : 521 route de Banges. 74540 Allèves  
Immatriculée au RCS d'Annecy : 839 469 301

à mettre en œuvre sur les édifices médiévaux de Conflans une étude archéologique du bâti dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVe siècle), du Rhône à la Durance », projet autorisé par le Service Régional d'Archéologie / DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. L'autorisation du propriétaire est accordée jusqu'au 31/12/2023 et fera éventuellement l'objet d'un renouvellement.

Les recherches archéologiques spécifiques aux édifices de Conflans porteront sur :

- l'analyse archéologique et architecturale des fortifications et des accès (portes et poternes) ;
- les dispositifs défensifs et particulièrement les ouvertures de tir ;
- les baies, jours, portes et arcs de boutique de la maison rouge.

Pour ce faire, les techniques mises en œuvre seront les suivantes :

- relevé de certaines élévations, par technique de photogrammétrie et/ou de relevé manuel. Ces relevés n'auront aucune incidence sur la conservation des maçonneries et ne porteront aucune atteinte aux sols.
- relevé topographique.
- photographie des organes défensifs et architecturaux.
- description des vestiges.

Le propriétaire autorise la diffusion des données produites dans le cadre de cette étude (relevés, plans, photographies) à des fins scientifiques, quel qu'en soit le support de diffusion (article dans une revue scientifique, livre, actes de colloque...).

Le propriétaire sera destinataire du rapport annuel dans lequel seront consignés les résultats de l'étude de certains éléments de Conflans en version numérique. En cas de publication des résultats, il recevra également un tiré à part papier ou numérique de la publication.

Fait en deux exemplaires à Albertville,

Le propriétaire (date et signature)

Fridéric BURNIER FRAMBORET  
Maire d'Albertville

Pour la SAS Atelier d'Archéologie Alpine

**Atelier d'Archéologie Alpine**  
521 route de Banges  
74540 ALLEVES  
RCS d'Annecy 839 469 301



Evelyne Chauvin-Desfleurs

ATELIER D'ARCHÉOLOGIE ALPINE  
521 route de Banges – 74540 Allèves  
N° d'enregistrement au RCS d'Annecy : 839 469 301 –  
Siret : 839 469 301 00015 – Code APE : 7490B  
Opérateur agréé pour l'archéologie préventive  
<http://atelier-archeo-alpine.com/>  
e-mail : [contact@atelier-archeo-alpine.com](mailto:contact@atelier-archeo-alpine.com)



## Autorisation d'étude archéologique

### Le Département de la Savoie

Propriétaire de la parcelle cadastrale G 1239 sur laquelle se situe le château de Chantemerle de La Bâthie (73540)

### Autorise

Mme Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS, en sa qualité d'archéologue,  
Directrice de la SAS Atelier d'Archéologie Alpine. Adresse : 521 route de Banges. 74540 Allèves  
Immatriculée au RCS d'Annecy : 839 469 301

à mettre en œuvre sur le château de Chantemerle une étude archéologique du bâti dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve – XVIe siècle), du Rhône à la Durance », projet autorisé par le Service Régional d'Archéologie / DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. L'autorisation du propriétaire est accordée jusqu'au 31/12/2023 et fera éventuellement l'objet d'un renouvellement.

Les recherches archéologiques spécifiques au château de Chantemerle porteront sur :

- l'étude archéologique et architecturale du site ;
- les dispositifs défensifs et particulièrement les ouvertures de tir.

Pour ce faire, les techniques mises en œuvre seront les suivantes :

- relevé de certaines élévations du château, par technique de photogrammétrie et/ou de relevé manuel. Du fait des hauteurs d'élévations conservées, l'usage d'un drone pourra être nécessaire pour la réalisation des prises de vues. Cette méthode fera l'objet de démarches administratives et d'une déclaration préfectorale par le pilote agréé, le moment venu. Ces relevés n'auront aucune incidence sur la conservation des maçonneries et ne porteront aucune atteinte aux sols.
- relevé topographique.
- photographie des organes défensifs et architecturaux.
- description des vestiges.

Le propriétaire autorise la diffusion des données produites dans le cadre de cette étude (relevés, plans, photographies) à des fins scientifiques, quel qu'en soit le support de diffusion (article dans une revue scientifique, livre, actes de colloque...).

Le propriétaire sera destinataire du rapport annuel dans lequel seront consignés les résultats de l'étude du château de Chantemerle de La Bâthie en version numérique. En cas de publication des résultats, il recevra également un tiré à part papier ou numérique de la publication.

Fait en deux exemplaires à Chambéry,

Le propriétaire (date et signature)

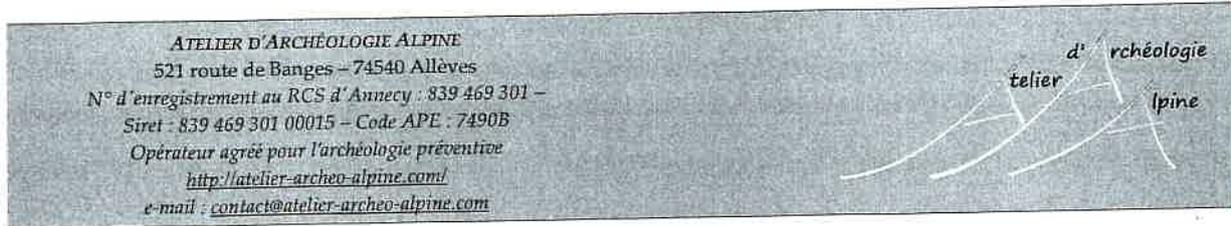
14.10.2022

Pour le Président et par délégation  
Clément MANI  
Adjoint au chef de service

Pour la SAS Atelier d'Archéologie Alpine

**Atelier d'Archéologie Alpine**  
521 route de Banges  
74540 ALLEVES  
RCS d'Annecy 839 469 301

Evelyne Chauvin-Desfleurs



## Autorisation d'étude archéologique

### La commune d'Yvoire

Propriétaire des parcelles cadastrales suivantes faisant partie de la fortification médiévale

- parcelle A 671 (porte de ville occidentale)
- parcelle A 832 (porte de ville occidentale)
- parcelle A 819 (porte de ville orientale)
- parcelle A 745 (porte de ville orientale)
- parcelle A 1145 (mur d'enceinte)

et des voies de communication dans lesquelles sont aménagées les portes de l'enceinte médiévale

### Autorise

**Mme Evelyne CHAUVIN-DEFLEURS**, en sa qualité d'archéologue,  
 Directrice de la SAS Atelier d'Archéologie Alpine. Adresse : 521 route de Banges. 74540 Allèves  
 Immatriculée au RCS d'Annecy : 839 469 301

à mettre en œuvre sur les édifices médiévaux de l'enceinte une étude archéologique du bâti dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve - XVe siècle), du Rhône à la Durance », projet autorisé par le Service Régional d'Archéologie / DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. L'autorisation du propriétaire est accordée jusqu'au 31/12/2023 et fera éventuellement l'objet d'un renouvellement.

Les recherches archéologiques spécifiques aux édifices d'Yvoire porteront sur :

- l'analyse archéologique et architecturale des fortifications et des accès ;
- les dispositifs défensifs et particulièrement les ouvertures de tir.

Pour ce faire, les techniques mises en œuvre seront les suivantes :

- relevé de certaines élévations, par technique de photogrammétrie et/ou de relevé manuel. Du fait des hauteurs d'élévations conservées, l'usage d'un drone pourra être nécessaire pour la réalisation des prises de vues. Cette méthode fera l'objet de démarches administratives et d'une déclaration préfectorale par le pilote agréé, le moment venu. Ces relevés n'auront aucune incidence sur la conservation des maçonneries et ne porteront aucune atteinte aux sols.
- relevé topographique.
- photographie des organes défensifs et architecturaux.
- description des vestiges.

Le propriétaire autorise la diffusion des données produites dans le cadre de cette étude (relevés, plans, photographies) à des fins scientifiques, quel qu'en soit le support de diffusion (article dans une revue scientifique, livre, actes de colloque...).

Le propriétaire sera destinataire du rapport annuel dans lequel seront consignés les résultats de l'étude de certains éléments des fortifications d'Yvoire en version numérique. En cas de publication des résultats, il recevra également un tiré à part papier ou numérique de la publication.

Fait en deux exemplaires à Yvoire,

Le propriétaire (date et signature)

A Yvoire, le 6/12/2022

Le Maire,  
**Jean-François KUNG**



Pour la SAS Atelier d'Archéologie Alpine

**Atelier d'Archéologie Alpine**  
 521 route de Banges  
 74540 ALLEVES  
 RCS d'Annecy 839 469 301

Evelyne Chauvin-Desfleurs

AUTORISATION DE PROPRIÉTAIRE  
POUR LA RÉALISATION DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Je soussigné, DERIAZ Eric, agissant en qualité de propriétaire, tél. : 06  
28 34 26 28,

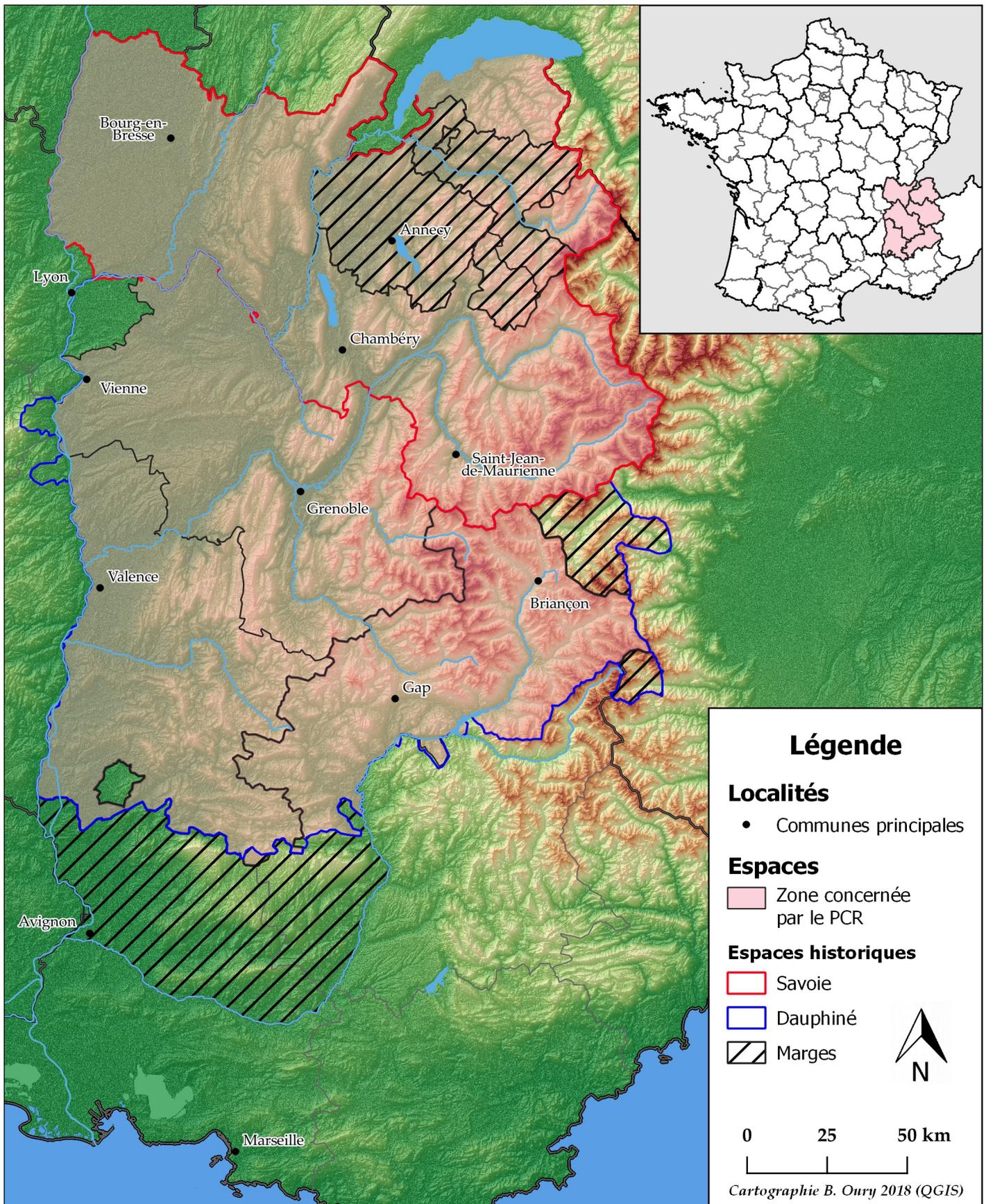
autorise Loïc Benoit, de l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti du  
Département de la Haute-Savoie, tél. : 04 50 33 23 70 / 06 75 87 25 16,

à procéder à une étude archéologique de la maison forte de MIONNAZ à  
MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT 74270.

Cette autorisation, valable pour l'année 2023, concerne la parcelle n° B 1862,  
du cadastre de la commune de MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT.

A Mionnaz, le 31 octobre 2023





Territoires couverts par les investigations du PCR « Fortifier les Alpes au Moyen Âge ».



## Remerciements :

Ce rapport d'activité s'inscrit dans la suite logique des recherches en castellologie initiées depuis les années 70 et reste tributaire des résultats produits des différents programmes antérieurs. Le Présent PCR entend rassembler toute la documentation produite sur les châteaux en milieu alpin afin de tenter d'en élaborer une synthèse et une base de données facilement accessible aux chercheurs et agents du patrimoine.

Durant ces quatre années de projet, les investigations commencées en 2019 sur les thèmes prédéfinis ont pu se poursuivre. Chacun a pu, durant les réunions trimestrielles, suivies tant bien que mal malgré un contexte très défavorable aux rassemblements, discuter de l'organisation et du sens donner au récolement des données afin de constituer la base de données dont la conception est en cours.

Toute l'équipe du PCR, adressons tous nos remerciements au Service Régional de l'Archéologie Auvergne-Rhône-Alpes incarné par M. le Conservateur Karim Gernigon ainsi qu'au Service Régional de l'Archéologie Provence-Alpes-Côte-d'Azur, incarné par M. le Conservateur Xavier Delestre pour le soutien scientifique comme financier et la confiance accordés pour la mise en place de ce projet pour l'année 2019. Nous remercions aussi tout spécialement Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, Laure Devillard, Jean-Pierre Legendre, Bernard Gely, Christophe Gilabert, Robert Royet, Emmanuelle Boissard, Marie-Pierre Feuillet, Laurence Olivier, Jules Ramona, Julian Castelbou ainsi que Federica Sacchetti pour leur aide et leur soutien dans l'élaboration et le suivi de notre PCR.

Nous adressons aussi notre reconnaissance aux Conseils départementaux de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, ainsi qu'à la Délégation Régionale du CNRS et au Laboratoire du Ciham pour le soutien financier important qu'ils ont accordé à notre projet.

Nous remercions également tous ceux qui ont acceptés de nous accompagner en portant financièrement notre projet : le CNRS qui par le biais du Laboratoire du Ciham – UMR 5648, en les personnes de Pierre Dimoyat, gère la subvention allouée par le Centre; les associations ADRAS, ALPARA et ESPAHS qui gèrent respectivement les subventions du département de la Savoie, de l'Ain, de l'Isère et de la Haute-Savoie. Notre gratitude est particulièrement dirigées vers Pierre-Jérôme Rey, Sébastien Nieloud-Muler, Colette Laroche, Vincente Voisin, Joël Serralongue, Marie-Christine Lebascle et Michèle Chevrier.

J'exprime particulièrement tous mes remerciements à tous les membres du PCR qui, impliqués dans ces recherches et investigations, font preuve d'un dynamisme et œuvrent à l'élaboration de nouveaux outils d'analyses et de collecte des données archéologiques et historiques liées au fait castral dans les Alpes.

A tous un immense merci !



## **SECTION 2**

# **Rapport scientifique d'activité**



# 1 Présentation de l'opération

Débuté en 2019 par une année probatoire, le Projet Collectif de Recherches « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIIe siècles) : du Rhône à la Durance » a obtenu une première autorisation pour un programme triennal jusqu'en 2022. Fort d'une activité importante et d'un dynamisme certain, avec des résultats très intéressants à la clef, l'autorisation de poursuite des recherches pour un nouveau programme triennal a été accordée jusqu'en 2025. Fédérant plusieurs chercheurs rhône-alpins d'horizons différents autour de la thématique de l'occupation castrale dans les anciennes principautés de Savoie et de Dauphiné, il permet d'organiser les initiatives de recherches ainsi que de poursuivre des chantiers ouverts avec les débuts de l'archéologie médiévale et de proposer des synthèses à niveau d'échelle varié.

## 1.1 Description et objectifs du PCR

Le Projet Collectif de Recherche s'intéresse à un sujet qui n'est pas neuf mais qui nécessite de se réactualiser à l'aune des nouvelles découvertes et grâce aux possibilités offertes par les nouvelles techniques d'investigation et les nouvelles technologies. Le constat par plusieurs chercheurs, en particulier de jeunes docteurs, d'une convergence d'intérêt autour des questions castrales, sur l'origine et l'évolution des sites fortifiés dans le quart sud-est de la France, et plus particulièrement en zone montagnaise, nous a encouragé à proposer un projet de Programme Collectif de Recherche concernant ces thématiques. Il permettrait de rassembler les chercheurs autour de thématiques et de dynamiser la recherche en castellologie alpine, laissée quelque peu à l'abandon ces dernières décennies. L'aire géographique concernée par le PCR, située entre le Rhône et la Durance, comporte les départements actuels de l'Ain (01), des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes (05), de la Drôme (26), de l'Isère (38), de la Savoie (73) et de la Haute-Savoie (74), qui correspondent globalement aux territoires médiévaux du Dauphiné et de la Savoie, y compris leurs marges (Faucigny, Genevois, Valentinois, Marquisat de Provence, Dauphiné transalpin).

Le projet regroupe des personnes d'horizons divers, entre jeunes chercheurs au Ciham UMR 5648 (L. Benoit, L. d'Agostino, B. Oury), chercheurs plus expérimentés autant archéologues qu'historiens (J.-M. Poisson, A. Kersuzan, M. Bois), acteurs de la conservation du patrimoine (A. Clavier, J.-P. Moyne) et archéologues en préventif (E. Chauvin-Desfleurs, L. d'Agostino, D. Billoin, N. Nicolas, B. Oury). Le groupe a été régulièrement augmenté d'autres personnes qui ont participé activement aux recherches ou ont proposé des contributions plus ponctuelles (notices, études de site, etc.).

Les perspectives de recherches s'insèrent en premier lieu dans un cadre global de rassemblement des données, tant archéologiques qu'historiques, sur les sites fortifiés de l'aire géographique étudiée au sein d'une base de données à laquelle sera associé un référentiel des datations scientifiques (C14, dendrochronologie, etc.) connues sur le milieu castral de notre aire d'étude. Il s'agit de rassembler et de mettre à disposition les résultats de recherches anciennes, ayant bénéficié de programmes de recherche entre 1980 et 2000 autant que ceux de travaux récents. La finalité de la constitution de cette base de données est une publication en ligne via un SIG. Cet outil sera utile à la fois aux chercheurs, puisqu'il rendra disponible des données souvent éparpillées voire inaccessibles, à la carte archéologique nationale, aux acteurs de la mise en valeur et de la

conservation du patrimoine, mais également au tout public qui pourra se rendre compte de la diversité, de la complexité et de l'intérêt du patrimoine médiéval fortifié des Alpes. C'est dans ce contexte, pour opérer le lien entre les études plus anciennes et les nouvelles données acquises et à acquérir que le projet est mis en place avec pour élément central le château montagnard. Son élaboration, en prenant en compte les spécificités et l'importance culturelle d'un tel sujet, répond à un questionnement spécifique et une Méthodologie propre est à mettre en place. D'un point de vue pratique, nous distinguerons la Méthodologie générale du PCR, déjà mise en œuvre en 2019, de celle suivie année après année, s'adaptant au contexte et aux opportunités qui nous sont données.

## 1.2 Spécificité du sujet et importance scientifique

Les sites castraux entrant dans le corpus d'étude sont nombreux et prennent des aspects divers tant au niveau de leur architecture (mottes, enceintes, tours, maisons fortes, bâties, etc.) que de leur nature juridique. Les caractéristiques les rapprochant sont la présence de structures fortifiées quelles qu'elles soient – de la simple levée de terre au rempart flanqué de tours et d'ouvrages défensifs – et la topographie de type montagnarde, avec un relief plus ou moins marqué selon les sites. Les sites de l'Ain, en particulier ceux du Bugey sont, par exemple intégrés dans le corpus, car malgré le fait qu'ils soient situés sur un massif jurassien, ils présentent des caractéristiques topographiques similaires aux sites alpins et sont situés à la frontière des deux principautés étudiées. Ils sont notamment le théâtre des guerres delphino-savoyardes du XIIIe au XIVe siècle<sup>2</sup>.

La chronologie sur laquelle s'étend les recherches du PCR est relativement large puisqu'elle débute au commencement du Moyen Âge (Ve siècle) et s'achève onze siècles plus tard au moment de l'apparition des techniques de fortification modernes à la fin du XVIe siècle. Ces dernières bouleversent définitivement l'aspect des châteaux dont certains sont abandonnés et d'autres modifiés pour devenir des Forts ou des Citadelles. Cette chronologie large nous permet d'aborder à la fois la genèse de l'architecture castrale privée des alentours de l'an mille, ainsi que ses fondements avec les forteresses publiques des époques tardo-antiques et du haut Moyen Âge, mais aussi la fin de leur mise en place à cause des nouvelles techniques de sièges qui entraînent des modifications architecturales d'adaptation et bouleversent complètement l'aspect et l'emploi des châteaux.

Envisager scientifiquement les sites castraux alpins de manière globale nous permet d'observer les différentes politiques d'occupation du territoire alpin sur un temps long et d'essayer de percevoir et de mettre en lumière des tendances comme l'adaptation au milieu montagnard ou au contraire les tentatives de réduire artificiellement les contraintes environnementales et topographiques. Le rassemblement en un même lieu de toute la documentation scientifique connue pour chaque site poursuit un double objectif.

D'abord la constitution d'une base de données contenant à la fois des données informatives (localisation, état, description, etc.) et des données documentaires (iconographie, plans, rapports, analyses, datations, topographie, etc.) donnera des possibilités d'interrogations sur l'ensemble du corpus. Le temps auparavant alloué à collecter ces données éparpillées pourra servir à l'analyse des données et donc aboutir à des résultats de qualités. D'autre part, cela donnera la possibilité de réaliser certaines études sur un corpus conséquent pour lesquels, en temps normal, les données n'étaient pas accessibles ou noyées dans la masse.

---

2 (Kersuzan 2005).

Ensuite, la publication de cette documentation par une solution numérique (SIG en ligne) favorisera la circulation des données entre chercheurs, mais aussi auprès des professionnels de l'archéologie ou de la conservation du Patrimoine. Le grand public est aussi visé par cette publication qui rendra compte de la diversité, de la complexité et de l'intérêt du patrimoine médiéval fortifié des Alpes, mais il reste encore à définir le cadre plus restreint à lui appliquer afin que la base de données ne serve pas, par exemple, de référence pour les détectoristes. Un accès plus restreint à la base de données du SIG est une solution envisagée (par exemple restreindre l'accès en mode public aux seules données informatives).

### 1.3 Problématique de la recherche

Au-delà du rassemblement des données et de la mise en place d'une base de données, le PCR sera orienté selon trois axes de recherches qui tentent d'observer le phénomène de fortification de l'espace montagnard alpin sous divers aspects.

1 / Directement inspiré des recherches menées dans le Midi par L. Schneider, en Auvergne par D. Martinez et par les résultats obtenus sur les sites jurassiens, le premier thème souhaite reprendre le dossier des fortifications sur lesquelles une occupation ancienne est attestée (tardo-antique, mérovingienne, carolingienne). Elles sont a priori peu nombreuses et l'échelle large du PCR permettra une confrontation des données indispensable à la compréhension de cette période. Il semble également judicieux d'associer à ce thème la question des forteresses publiques et de leur changement de statut. Cet axe de recherche s'intègre pleinement dans le sous axe 1.2 de l'axe 10 de la nouvelle Programmation nationale de la recherche archéologique<sup>3</sup>.

2 /À l'inverse, s'appuyant sur un nombre conséquent de sites, issu des inventaires menés jusqu'à présent, des différents travaux de recherches de terrain et des éditions de textes, le deuxième thème envisage un traitement neuf des données afin de progresser sur les questions de définition. Cette problématique pourrait prendre plusieurs angles d'attaque :

– Les premiers châteaux et leur morphologie avec notamment la reprise du dossier des mottes castrales : motte castrale *versus rocca*, motte double, motte ou maison forte.

– Les bâties (ou bastides) : en s'appuyant sur les travaux récents en archéologie préventive et en abordant une approche comparée des sources textuelles notamment entre Dauphiné et Savoie, on espère affiner la compréhension de ce type de site et dépasser le schéma d'interprétation qui en fait une fortification temporaire, née dans le contexte du conflit delphino-savoyard, évoluant vers une forme pérenne.

– Les maisons fortes et les résidences des élites rurales et urbaines : relecture de l'abondant corpus déjà constitué pour affiner l'interprétation de ces édifices. On s'intéressera plus spécifiquement à la question du statut (maison/maison forte/forteresse/château) et à son évolution dans le temps en associant cette approche à celle de la place sociale de ses détenteurs. La question des maisons fortes dans les villes et les bourgs ne sera pas oubliée

Ces questionnements sont au cœur du sous-axe 3.2 de l'axe 10 de la Programmation nationale de la recherche archéologique.

<sup>3</sup> D'après le Document de travail du CNRA 2023 publié sur le site du Ministère de la Culture le 26 mai 2023 (la version définitive n'étant pas encore disponible)

3 /Un dernier thème envisage de se pencher sur la question de la morphologie des ensembles castraux et notamment sur l'organisation des enclos (*recet*, *receptum* dans les textes) et sur leurs fonctions. En confrontant les nombreux plans déjà réalisés aux mentions dans les textes, en s'appuyant sur les sites étudiés de manière approfondie, on tentera de mieux comprendre l'usage de ces différents espaces, leurs relations et les circulations entre eux, la manière dont ils pouvaient être défendus en cas d'attaque. Des liens avec l'aspect typo-chronologique et en particulier l'adaptation aux techniques de l'artillerie sont à prévoir, associés à une interrogation sur l'impact de la politique du royaume de France dans ces évolutions (guerre de Cent Ans, routiers, guerres d'Italie).

## 1.4 Méthodologique générale

La Méthodologique générale du PCR consiste à rassembler toutes les données disponibles pour chacun des sites du corpus afin de les intégrer à une base de données. Plusieurs étapes sont à respecter pour mener efficacement cette tâche.

Dans un premier temps, le travail se concentrera sur la localisation des données qui sont de nature et de supports divers (rapports, mémoire, analyse, articles, etc.) ainsi que sur leur rassemblement de manière cohérente (numérisation, copie, lien bibliographique, etc.). Des visites de terrain sont à prévoir pour combler les lacunes de données manquantes (relevé photographique général ou de structures particulières, etc.) ou actualiser l'état des lieux. Des analyses C14 ou dendrochronologiques pourront également être réalisées pour étoffer les datations de certains sites. Une recherche systématique dans les sources historiques, pour pouvoir les croiser avec les sources archéologiques sera mise en place, en particulier la rubrique des *opera castr* dans les comptes de châtelainie ou bien encore les visites et contre-visite des maître d'œuvres ou les prix-faits de réparation des châteaux.

Ensuite vient la mise en forme des données qui est conditionnée par l'architecture de la base de données. Cet aspect est à prendre en compte dès le départ pour obtenir des entrées homogènes dans leur contenu, car très chronophage. L'architecture de la base de données étant créée, la mise en place des premiers enregistrements et versements pourra bientôt débiter.

En parallèle au rassemblement des données et à leur mise en forme et intégration dans la base de données, des recherches fondées sur cette documentation seront menées selon les axes définis. Elles apporteront des éclairages nouveaux et aideront à répondre aux problématiques posées dans ce cadre. Ces études reposent sur le comparatisme à grande échelle permis par l'élaboration de la base de données, mais aussi de la synthèse des connaissances acquises. Elles donneront lieu à des publications de nature diverses (colloques, Table ronde, Journée d'étude, expositions, publications dans une revue).

Enfin, la dernière étape est la publication des données de la base constituée sous la forme d'un SIG en ligne accessible. Les modalités de mise en œuvre du SIG assez complexes pour assurer sa pérennité sur le long terme seront définies lors de l'année probatoire. Le résultat cartographique facilitera également l'étude en fournissant de nouvelles données topographiques et géographiques et permettra de replacer tous les sites dans leur contexte environnemental tout en assurant une vision globale ou zonale des châteaux alpins. L'affichage SIG participera à la création de nouvelles données jusqu'alors difficile à mettre en œuvre (par exemple l'inter visibilité des sites) et permettra de proposer de nouvelles approches des problématiques castrales.

Dans ce rapport intermédiaire, il s'agira de faire le bilan de cette nouvelle année par rapport aux objectifs poursuivis.

## 2 Bilan général d'activité 2023

L'activité du PCR se décompose en deux temps distincts : les réunions trimestrielles et l'intervalle entre celles-ci. Le premier temps sert tout d'abord à planifier et coordonner les actions de chacun et organiser les actions du PCR, mais c'est aussi un espace de discussion et de confrontation des données acquises. Le second temps est alloué à la réalisation des actions de recherche, de rassemblement de la documentation et la création de solutions logistiques concernant la base de données.

### 2.1 Réunions trimestrielles

Trois réunions trimestrielles ont pu être mise en place durant cette année 2023. Temps d'échange important pour la coordination du PCR, elles permettent de fixer les objectifs annuels, d'informer sur les différents aspects administratif et scientifiques, de faire le point sur les avancées réalisées et de permettre l'échange de données ou les propositions de recherches. Une première rencontre a eu lieu en visioconférence le 30 janvier afin de fixer les objectifs de l'année et faire le point sur les subventions demandées. La seconde réunion s'est tenue en présentiel dans les locaux de la MSH à Lyon le 9 mai 2023 et en visioconférence pour ceux qui ne pouvaient être présents pour mettre concrètement en place les actions de l'année 2023 et faire un bilan de ce qui avait déjà été fait en attendant l'autorisation du SRA de poursuivre nos recherches jusqu'en 2025 et la validation de nos subventions. Enfin, une dernière réunion a eu lieu le 18 septembre à Lyon afin de préparer le contenu du rapport intermédiaire, de faire le point sur ce qui a été réalisé et ce qu'il reste à faire, ainsi que de l'état de nos subventions.

### 2.2 Mise en place de la base de données

*Benjamin Oury*

Le projet de mettre en place une base de données rassemblant toutes les informations connues et collectées sur chacun des sites fortifiés de la zone de recherche est présent dès le commencement du PCR. En effet, pour collecter et agencer efficacement nos données et de manière uniforme, il fallait nécessairement avoir une grille préalablement conçue. Celle-ci a été établie au fil des discussions et des partages d'expérience des uns et des autres. Il a fallu d'abord arrêter un modèle conceptuel (quel langage informatique utiliser, quels logiciels employer, etc.) puis construire l'architecture théorique de cette base afin qu'elle remplisse nos objectifs. Enfin, il a fallu concevoir des outils de saisie (formulaires) pour faciliter l'enregistrement des données par tous les membres du PCR, quel que soit son niveau en informatique. Simultanément à ce travail de conception, un travail d'inventaire des sites a été mis en place par département pour alimenter la base de données. Nous entrons, avec ce nouveau programme triennal, dans une phase de vérification des données et d'alimentation de la base de données générale. Pour cette année, la base de données a été vérifiée pour les départements de la Haute-Savoie et des Hautes-Alpes. Le travail de correction et d'amendement de l'inventaire concernant le département de la Drôme est en cours tout comme celui de l'Isère. En parallèle, les inventaires touchant l'Ain et la Savoie sont en cours d'élaboration.

## 2.2.1 Inventaires des sites fortifiés de Haute-Savoie

Issue du projet AVER, « des montagnes de châteaux »<sup>4</sup>, la liste des sites fortifiés de Haute-Savoie était déjà bien fournie, voire quasiment exhaustive pour certains secteurs, et les informations qu'elle contient sont vérifiées. En 2023, l'objectif était donc de formater cette liste pour qu'elle corresponde à notre base de données mais aussi de l'actualiser en prenant en compte les changements de communes et en convertissant les coordonnées géographiques des sites, en Lambert II étendu, désormais obsolète, en Lambert 93 (RGF 93) système préconisé. L'altitude manquante de certains sites a également été ajoutée. Conçue par ses auteurs sur le logiciel Filemaker, il a été facile d'exporter toutes les données voulues dans un tableur afin de pouvoir réorganiser les champs comme nous le souhaitions. Le tableau présenté ci-dessous (**tabl. 1**) a été simplifié pour ne pas prendre inutilement de la place, son but étant de montrer l'ampleur des données collectées et remises en forme. Il reste à intégrer à cette liste les sites mis en évidence grâce aux recherches menées dans le cadre des Axes 1 (sites antérieurs à 1032) et 2 (identification des bâties).

**Tableau 1 : Inventaire simplifié des sites fortifiés médiévaux de Haute-Savoie (74)**

N° Site	N° Patriarche	Nom du site	Commune	Code INSEE	Lieu-dit	Typologie	Morphologie	Topographie générale	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
740021	740020007	Château d'Alby	Alby-sur-Chéran	74002	A l'Agneau-Ouest	Château	motte	Pente	934642	6528763	425
740022	740020013	Le Donjon	Alby-sur-Chéran	74002	Saint-Maurice	Château			934391	6528645	416
740023	740020019	Montdésir	Alby-sur-Chéran	74002	Mondésir				933965	6529039	470
740024	740020012	Montconon	Alby-sur-Chéran	74002	Montconon				934144	6527708	535
740025	740020016	La Croix Rouge	Alby-sur-Chéran	74002	La Croix-Rouge				933516	6527974	495
740026	740020010	Montpont	Alby-sur-Chéran	74002	Montpont				934554	6529004	425
740027	740020017	Maison Baud	Alby-sur-Chéran	74002	Viry				933497	6528643	470
740031	740030002	Alex	Alex	74003		Maison forte			951273	6537502	850
740051	740050046	Château Neuf d'Allinges	Allinges	74005	Chapelle des châteaux d'Allinges	Château	crête	Relief	966390	6587075	699
740052	740050037	Château Vieux d'Allinges	Allinges	74005	Chapelle des châteaux d'Allinges	Château	crête	Relief	966594	6587251	672
740053	740050004	Mésinges	Allinges	74005	Le Clos				964547	6586746	501
740054	740050008	Le Noyer	Allinges	74005	Le Noyer-Sud				967393	6587661	544
740055	740050037	Chigniens	Allinges	74005	La Tour de Chigniens				966293	6588699	471
740056	absent	Crêt Tonniaz	Allinges	74005	Sous les Châteaux				966279	6587331	563
740057	absent	Lauzenette	Allinges	74005	Lauzenette				965364	6588293	479
740061		Avregny	Allonzier-la-Caille	74006							
740071		Vozérier	Amancy	74007		Maison forte					
740101	740100004	Château d'Annecy	Annecy	74010	Le Château	Château	plateforme	Pente	942320	6537904	475
740102	740100044	Novel	Annecy	74010					942910	6540216	459
740103	740100169	Palais de l'Isle	Annecy	74010	Palais de l'Isle				942385	6538009	448
740104	absent	Trésum	Annecy	74010	Les Trésums				942754	6537444	484
740161	740160003	Montfort	Archamps	74016	Mont fort	Château	éperon	Pente	942599	6561768	844
740211	740210001	Bâtie Dardel	Arthaz-Pont-Notre-Dame	74021	Les Grandes îles	Bâtie	éperon	Relief	951894	6568005	500
740212	740210002	Baudry	Arthaz-Pont-Notre-Dame	74021	La Lande				953389	6567339	472
740241	740240001	Château des Tours	Ayse	74024	Château des Tours	Maison forte			963911	6559304	515
740242	740240007	Maison forte d'Asnières	Ayse	74024	Asnières	Maison forte			964111	6559403	523
740251	740250013	Château de Ballaison	Ballaison	74025	Château de Ballaison	Château	éperon	Pente	955910	6583566	577

4 AVER, Anciens Vestiges en Ruine – des montagnes de châteaux. Projet n° 107 financé dans le cadre du Programme de coopération transfrontalière 2007-2013 Italie-France (Alcotra). Pour plus de précisions voir notamment : D'Agostino, Chevalier, Guffond 2012.

N° Site	N° Patriarche	Nom du site	Commune	Code INSEE	Lieu-dit	Typologie	Morphologie	Topographie générale	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
740252	740250018	Château des Fées	Ballaison	74025	Le Château des Fées		éperon	Terrain plat	956901	6584120	592
740253	740250005	Maison de Ballaison	Ballaison	74025	Château de Ballaison				955961	6583488	579
740254	740250012	Boisy	Ballaison	74025	Boisy				957393	6583221	679
740261	740260013	Maison forte de Cosengy	La Balme-de-Sillingy	74026	La Balme	Maison forte	plateforme	Pente	935669	6544701	495
740262	absent	La Bathie	La Balme-de-Sillingy	74026	La Bathie				934410	6545321	545
740263	740260009	La Balme	La Balme-de-Sillingy	74026	La Balme				935538	6544642	491
740371	740370005	Château de Rochefort	Boège	74037	Rocfort	Château			960575	6574544	940
740372	740370001	Marcossey	Boège	74037	Fellières sud?				962075	6572379	721
740373	absent	Montvuagnard	Boège	74037	Boege				962482	6573300	740
740401	740400007	Château de Bonne	Bonne	74040	Haute-Bonne	Château	éperon	Relief	956741	6568503	532
740402	740400005	Orlyé	Bonne	74040	Orlyé				956941	6569076	580
740403	740400010	La Charniaz	Bonne	74040	La Charnat				955307	6569806	582
740404	740400009	Loex	Bonne	74040	Pré-Baudry				955070	6568196	517
740421	740420004	Château de Bonneville	Bonneville	74042	Ville de Bonneville	Château	éperon	Terrain plat	963292	6558929	455
740422	740420001	Pressy	Bonneville	74042	Ville de Bonneville				963607	6558903	474
740423	740420007	Les Roches	Bonneville	74042	Ville de Bonneville				963407	6558946	455
740424	740420008	Cormand	Bonneville	74042	Cormand				962076	6559735	455
740431	740430015	Langin	Bons-en-Chablais	74043	La Tour Langin	Château	éperon	Relief	957498	6578084	762
740432	740430003	Brens	Bons-en-Chablais	74043	Vers le Château				957442	6579703	559
740461	740460006	Mieudry	Boussy	74046	Mieudry				931096	6533510	420
740481	740480004	Avully	Brenthonne	74048	Avully	Maison forte	plateforme	Terrain plat	961848	6580274	573
740531	absent	Château de Cervens	Cervens	74053	Cervens	Château	plateforme	Terrain plat	964763	6581984	620
740532	absent	Maison basse de Cervens	Cervens	74053	Cervens				964839	6581963	618
740641	740640002	Château de Châtillon	Châtillon-sur-Cluses	74064	Châtillon-Sud, Le Cuar	Château	éperon	Relief	976787	6560142	765
740651	740650006	Château de Chaumont	Chaumont	74065	Rocher Bataillard	Château	éperon	Relief	928792	6552553	635
740652	740650005	Thiollaz	Chaumont	74065	Thiollaz	Maison forte			928576	6551855	435
740653	740650007	Loblaz	Chaumont	74065	Loblaz	Maison forte			927540	6553323	640
740654	absent	Les Roches	Chaumont	74065	Les Roches				929164	6553120	538
740701	740700022	Château de Beauregard	Chens-sur-Léman	74070	Beauregard	Château	plateforme	Pente	950995	6586181	396
740702	740700004	Greysier	Chens-sur-Léman	74070	Lapralie-Sud	Maison forte	motte	Terrain plat	950692	6581978	411
740703	740700010	Servette	Chens-sur-Léman	74070	Servette				951734	6583989	425
740761	740760003	Choisy	Choisy	74076		Maison forte			935844	6547706	534
740771	740770010	Château d'Arcine	Clarafond-Arcine	74077	Le Château				924124	6558067	547
740781	740780002	Château de Clermont	Clermont	74078	Sous le Château	Château	éperon	Relief	925200	6545798	681
740782		Château Renaissance	Clermont	74078	Clermont	Maison noble	plateforme		925126	6545601	680
740783	absent	Vens	Clermont	74078	Chef-lieu	Maison forte			925103	6545447	655
740784	absent	Essert	Clermont	74078	Essert				925382	6544345	645
740791	740790004	Château des Clefs	Les Clefs	74079	Les Clefs	Château	plateforme	Relief	958171	6534445	705
740811	740810001	Château de Cluses	Cluses	74081	Cluses	Château	éperon		976725	6557001	490
740851	740850002	Château de Montjoie	Les Contamines-Montjoie	74085	Le Chef-Lieu	Château	plateforme	Pente	989343	6531438	672
740891	740890002	Château de la Motte	Cordon	74089	Le Château	Château			980604	6543419	672
740901	740900004	Châtelet du Credo	Cornier	74090	Le Chatelet	Château	rocca	Pente	954936	6561300	515
740902	740900001	Liodon	Cornier	74090	Liodon				955079	6559401	512
740903	absent	Moussy	Cornier	74090	Moussy				953774	6559852	563

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

N° Site	N° Patriarche	Nom du site	Commune	Code INSEE	Lieu-dit	Typologie	Morphologie	Topographie générale	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
740904	absent	La Bathie	Cornier	74090	La Bathie				955109	6559410	511
740961	740960006	Château de Cruseilles	Cruseilles	74096	Cruseilles	Château	éperon	Relief	940057	6553298	770
740962	740960001	Pontverre	Cruseilles	74096	Sur l'étang	Maison forte			940168	6553234	775
740963	740960003	Beccon	Cruseilles	74096	Beccon				941026	6552468	838
740964	absent	Maison de Fésigny	Cruseilles	74096	Cruseilles	Maison noble			940197	6553104	790
740971	740970008	Château de Cusy	Cusy	74097	Le Château	Château	motte	Relief	935670	6523648	525
740972	740970003	Fésigny	Cusy	74097	Fésigny				933778	6523520	650
740973	740970004	Maison Charvet	Cusy	74097	Cusy				935322	6523032	548
740974	740970001	Les Parisiens	Cusy	74097	Les Terres				934637	6524637	540
740975	740970010	Le Cres	Cusy	74097	Le Cres				935756	6523458	529
741001	741000004	Pelly	Desingy	74100	Petets	Maison forte	éperon	Pente	922644	6547389	467
741002	741000006	Etrables	Desingy	74100	Etrables	Maison forte	plateforme	Pente	923163	6549764	391
741003	741000005	La Tour	Desingy	74100	Desingy	Maison forte	plateforme	Pente	923723	6548095	503
741004	absent	Davanod	Desingy	74100	Grand Champ de Davanod				924715	6547725	516
741005	absent	Vars	Desingy	74100	Vars	Maison forte			924353	6548754	485
741006	absent	Planaz	Desingy	74100	Planaz	Maison forte	plateforme	Pente	923366	6550700	386
741007	741000012	La Corbassière	Desingy	74100	Châtel	Maison forte			920717	6547627	266
741051	74105020	Troche	Douvaine	74105	Troches Sud				953940	6583395	429
741061	absent	Cursinges	Draillant	74106	La Cheville	Maison forte	plateforme	Pente	965888	6583190	620
741062	absent	La Tour de Draillant	Draillant	74106	La Tour	Tour	plateforme	Terrain plat	965995	6584153	625
741063		Maugny	Draillant	74106	Maugny				967538	6584893	625
741081	741080009	Château de Duingt	Duingt	74108	Duingt	Château			948795	6530510	465
741082	741080010	Maison forte de Duingt	Duingt	74108	Duingt	Maison forte			948817	6530789	455
741083	741080011	Dhéré	Duingt	74108	Château de Dhéré				948191	6529935	470
741181	741180016	Châtillon	Étrembières	74118	Châtillon	Château	plateforme	Terrain plat	948651	6569127	400
741182	741180017	Le Roset	Étrembières	74118	L'Hôpital	Maison forte	plateforme	Pente	949013	6569263	438
741183	741180019	Le Pas de l'échelle	Étrembières	74118	Le Pas de l'Echelle				946090	6567871	423
741191	741190041	Château d'Evian	Évian-les-Bains	74119	Evian	Château	plateforme	Pente	975669	6595161	390
741192	741190008	Fontbonne	Évian-les-Bains	74119	Evian	Maison noble			975118	6594377	378
741211	absent	La Tour	Excenevex	74121	Revery	Maison forte			957671	6589386	394
741212	741210004	Rovorée	Excenevex	74121	Revery	Château	éperon	Terrain plat	957482	6590684	375
741221	741220002	Château de Faucigny	Faucigny	74122	Le Village	Château	éperon	Relief	959254	6562873	665
741222	absent	Taboret	Faucigny	74122	Taboret				958942	6563826	610
741231	741230033	Château de Faverges	Faverges-Seythenex	74123	Le Château	Château	plateforme	Pente	956317	6521579	550
741232	absent	Le Châtelard	Faverges-Seythenex	74123	Viuz Est				956100	6522578	500
741233	absent	Solliet	Faverges-Seythenex	74123	Le Solliet				954978	6519915	1020
741234	absent	Mercier	Faverges-Seythenex	74123	Les Marais de Mercier				955007	6523212	517
741241	741240004	Le Châtelard	Feigères	74124	Le Châtelard	Maison forte	plateforme	Terrain plat	938304	6561823	549
741271	741270003	Château de Féternes	Féternes	74127	Châteauvieux	Château	éperon	Pente	972059	6589687	661
741272	741270002	Compey-Lucinge	Féternes	74127	Féternes Vieux	Maison forte	plateforme	Terrain plat	972347	6589796	680
741331	741330002	Château de Gaillard	Gaillard	74133	Ville de Gaillard	Château	éperon	Terrain plat	947666	6569850	419
741332	absent	Les Terreaux	Gaillard	74133	Les Terreaux	Maison forte			946406	6569777	403
741333	absent	Crest de Vaulx	Gaillard	74133	Crest de Vaulx				946702	6569325	416
741334	absent	Tour de la Naz	Gaillard	74133	Au Château		plateforme	Terrain plat	947653	6569968	420
741351	741350006	Gye	Giez	74135		Maison forte			952299	6522037	524
741371	741370017	Soirier	Groisy	74137	Soiré				946390	6550493	605
741372	741370018	Boisy	Groisy	74137	Château de Boisy				945371	6550397	677
741373	absent	Saint-Hilaire	Groisy	74137	Saint-Hilaire				946294	6551550	722

N° Site	N° Patriarche	Nom du site	Commune	Code INSEE	Lieu-dit	Typologie	Morphologie	Topographie générale	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
741374	absent	La Croix	Groisy	74137	La Croix				946873	6552914	810
741375	absent	La Tour	Groisy	74137	La Tour				945770	6553086	832
741381	741380019	Château de Gruffy	Gruffy	74138	Le Château	Château	plateforme	Pente	937496	6525476	610
741391	741390004	Sonnaz	Habère-Lullin	74139		Maison forte			965976	6576387	850
741411	741410001	Château d'Hauteville	Hauteville-sur-Fier	74141	Le Château	Château	plateforme	Terrain plat	930614	6538028	380
741412	absent	Verney	Hauteville-sur-Fier	74141	Le Vernay				930830	6538008	354
741413	absent	Les Onges	Hauteville-sur-Fier	74141	Les Onges				931233	6538379	368
741414	absent	L'Hôpital	Hauteville-sur-Fier	74141	L'Hôpital				930792	6538042	419
741415	741410006	Thoire et/ou Chuyt	Hauteville-sur-Fier	74141	Le Vernay				930792	6538042	354
741431	741430001	Château de Saint-Michel-du-Lac	Les Houches	74143	Communal du Lac	Château	crête	Relief	991918	6542656	886
741461	741460009	Château de Larringes	Larringes	74146	Le Château	Château	plateforme	Terrain plat	974647	6592263	785
741511		La Cour	Lornay	74151							
741521	741520002	Montrottier	Lovagny	74152	Montrottier				935579	6537747	442
741531	absent	Château de Lucinges	Lucinges	74153	Lucinges	Château	plateforme	Pente	955859	6570954	712
741532	absent	Lucinges	Lucinges	74153					955910	6571095	720
741533	absent	Saint-Gras	Lucinges	74153	Saint-Gras				955880	6571216	730
741534	absent	Cortenaz	Lucinges	74153	Cortenaz				955222	6570863	625
741541	741540016	Tourronde	Lugrin	74154	Blonay-Est	Maison forte		Pente	980209	6595986	376
741542	741540011	Chatillon	Lugrin	74154	Chez Gaillet-Nord	Maison forte		Pente	981032	6595426	430
741543	741540009	Alleman	Lugrin	74154	Domaine d'Alleman-Sud	Maison forte			980148	6595760	401
741544	741540014	Vallièges	Lugrin	74154	Chez Mercier				981207	6595205	469
741545	741540017	Le Crêt	Lugrin	74154	Domaine du Crêt-Nord				980670	6595559	417
741551	741550002	Château de Lullin	Lullin	74155	Les Replats	Château	motte	Relief	970870	6582093	911
741552	741550003	Montforchet	Lullin	74155	La combe du château		éperon	Relief	968528	6580801	1516
741561	741560001	La Rochette	Lully	74156	La Rochette	Maison forte	rocca	Terrain plat	963740	6582522	570
741562	741560002	Buffavent	Lully	74156	Buffavens				962179	6582130	531
741591	741590003	Loche	Magland	74159					980044	6553150	503
741651	741650002	Saint-Marcel	Marigny-Saint-Marcel	74165	Château Saint-Marcel				930867	6530614	399
741661	absent	La Tour des Quatre Chapelles	Marin	74166	Domaine de la Chapelle	Tour			969867	6592686	430
741681	741680002	Sallenôves	Marlioz	74168	Les Megevands	Maison forte	éperon	Relief	931727	6550108	419
741682	741680002	Marlioz	Marlioz	74168	Marlioz				932390	6552632	573
741701	741700002	Charansonnex	Massingy	74170	Le Château				927468	6528745	505
741711	absent	La Tour	Massongy	74171	La Tour	Maison noble	plateforme	Terrain plat	956170	6585797	418
741712	741710010	Massongy-le-Bas	Massongy	74171	Massongy le Bas				956429	6584988	435
741713	741710013	Les Beules	Massongy	74171	Beules				956368	6585826	415
741721	741720002	Château de Blonay	Maxilly-sur-Léman	74172	Château	Château			979302	6595531	418
741761	741760015	Château de Menthon	Menthon-Saint-Bernard	74176	Le Château	Château	rocca	Relief	948490	6534384	590
741841	741840004	Novéry	Minzier	74184	Novery	Maison forte			930584	6555275	543
741851	741850012	Château de Mornex	Monnetier-Mornex	74185	Le Mont-Gosse	Château	éperon	Relief	949368	6567968	621
741852	absent	Vers l'Hermitage	Monnetier-Mornex	74185	Vers l'Hermitage				947047	6567663	706
741921	741920009	La Palud	Moye	74192	La Palu	Maison forte			926320	6536373	412
741941	741940002	Tour de Pierrecharve	Mûres	74194	Pierre-Charves-Sud	Maison forte			934864	6527782	445
741942	741940003	Velan	Mûres	74194	Les Priquettes				935628	6526652	500
741971	741970002	Château de Pierre	Nangy	74197	Château de Pierre	Château	rocca	Terrain plat	955697	6566404	473

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

N° Site	N° Patriarche	Nom du site	Commune	Code INSEE	Lieu-dit	Typologie	Morphologie	Topographie générale	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
741991	741990014	Château de Nernier	Nernier	74199	Nernier	Château			953992	6590462	373
742081	742080006	Château de Charousse	Passy	74208	Charousse	Château			984620	6543329	1006
742082	742080015	Dingy	Passy	74208	Saint-Antoine				987460	6543085	680
742083	absent	Boussaz	Passy	74208	Clos de Boussaz				983963	6543055	650
740105	742170016	Promery	Annecy (Pringy)	74010		Maison forte			941080	6544184	516
740106	742170015	Monthoux	Annecy (Pringy)	74010		Maison forte			941610	6544230	543
742201	742200003	Tour de Bellecombe	Reignier-Esery	74220	Bellecombe-Nord	Maison forte	rocca	Terrain plat	955622	6564615	432
742202	742200010	Château de Boringe	Reignier-Esery	74220	Dessous le Château	Château			955034	6565234	429
742203	742200013	Pollinge	Reignier-Esery	74220	Polinge	Maison forte	plateforme	Terrain plat	950641	6566402	485
742204	742200005	La Plagne	Reignier-Esery	74220	Plagne				954799	6563949	470
742205	742200007	Syrier	Reignier-Esery	74220	Cery				953994	6565715	455
742206	742200014	Sacconay	Reignier-Esery	74220	Aux Châteaux	Maison forte			949935	6565410	599
742207	742200015	Esery	Reignier-Esery	74220	Aux Châteaux	Maison forte			949996	6565519	592
742208	742200016	Magny	Reignier-Esery	74220	Vers le Château				952896	6563476	499
742209	absent	La Colombe	Reignier-Esery	74220	Colombe				952868	6563756	498
7422010	742200020	Cornillon	Reignier-Esery	74220	Vers le Château de Méran				951585	6564437	495
7422011	742200021	Maison Sautier de la Balme	Reignier-Esery	74220	Chez Sautier				952226	6564571	480
7422012	742200024	Baudry	Reignier-Esery	74220	Vers le Château de Méran				951644	6564326	490
7422013	742200028	Maison de Saint-Ange	Reignier-Esery	74220	Château de Saint-Ange				953560	6564050	475
7422014	absent	Saint-Ange	Reignier-Esery	74220	Château de Saint-Ange				953420	6563961	476
7422015	742200033	Villy	Reignier-Esery	74220	Villy				954154	6565693	454
7422016	absent	Maison de Mélaz	Reignier-Esery	74220	Mélaz				951187	6564550	541
7422017	absent	Cry	Reignier-Esery	74220	Cry				952782	6565493	476
7422018	absent	Cusy	Reignier-Esery	74220	Cusy				950697	6564534	587
7422019	absent	Marsinge	Reignier-Esery	74220	Marsinge				950781	6565560	505
7422020	absent	Arculinge	Reignier-Esery	74220	Vers Ban				951360	6563779	541
7422021	absent	Méran	Reignier-Esery	74220	Villa Montgellaz				952052	6564033	497
7422022	absent	Moussy	Reignier-Esery	74220	Moussy				950188	6563379	668
742241	742240004	Château des Comtes de Genève	La Roche-sur-Foron	74224	Plain Château	Château	rocca	Relief	956190	6557173	565
742242	742240002	L'Echelle	La Roche-sur-Foron	74224	Vers l'Echelle				956207	6557309	546
742243	742240003	Saix	La Roche-sur-Foron	74224	Plain Château				956131	6557321	547
742251	742250009	Château de Rumilly	Rumilly	74225	Ville de Rumilly	Château			928204	6534174	335
742252	742250002	Hôtel de Montfalcon	Rumilly	74225	Ville de Rumilly				928341	6533783	350
742253	742250008	Beaufort	Rumilly	74225	Ville de Rumilly				928223	6533964	330
742254	742250035	Bouchet	Rumilly	74225	Le Bouchet				927281	6534841	340
742255	742250013	La Salle	Rumilly	74225	La Salle				927502	6533930	388
742256	742250017	Balvey	Rumilly	74225	Balvay				929716	6529825	362
742257	742250018	Chavanne	Rumilly	74225	Survigne				927904	6532938	360
742258	742250019	Perrus	Rumilly	74225	Gevrier				928006	6531669	439
742259	absent	Savoiron	Rumilly	74225	Savoiron				928454	6532166	389
7422510	absent	Montfort	Rumilly	74225	Baufort				928189	6534042	325
742291	absent	Le Vieux Château	Saint-Cergues	74229	La Charrière	Château			955676	6575148	557
742331	742330001	La Sauffaz	Saint-Félix	74233		Maison forte			931744	6528084	389
742361	742360005	Château de la Comtesse	Saint-Gervais-les-Bains	74236	La Comtesse	Maison forte	plateforme	Pente	987776	6539175	800
742362	742360004	Le Châtelet	Saint-Gervais-les-Bains	74236	Le Châtelet Dessous	Maison forte			987463	6539333	800
742363	742360002	Le Fresney	Saint-Gervais-les-Bains	74236	Le Fréney				985118	6539118	596

N° Site	N° Patriarche	Nom du site	Commune	Code INSEE	Lieu-dit	Typologie	Morphologie	Topographie générale	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
742364	742360006	Hautetour	Saint-Gervais-les-Bains	74236	Haute-Tour				987782	6539305	820
742365	742360007	Tour de Bongain	Saint-Gervais-les-Bains	74236	Le Nerey d'en Bas				987564	6538932	810
742366	742360010	Château de Menthon (la Villette)	Saint-Gervais-les-Bains	74236	Le Château				989599	6535283	1088
742411	742410007	Beauregard	Saint-Jeoire	74241	Beauregard				966685	6565875	618
742431	742430017	Château de Ternier	Saint-Julien-en-Genevois	74243	Bois de Lyaz	Château	éperon	Relief	938391	6564653	473
742432	742430005	Ogny	Saint-Julien-en-Genevois	74243	Ogny-sud				936892	6563184	500
742433	742430006	Bursins	Saint-Julien-en-Genevois	74243	Domaine de Chabloux				937128	6565077	458
742434	742430007	Thairy	Saint-Julien-en-Genevois	74243	Thairy				936464	6565005	446
742435	742430009	Crache	Saint-Julien-en-Genevois	74243	Crache				935754	6564418	457
742441	742440001	Château de Cornillon	Saint-Laurent	74244	Cornillon et Bois du Ban	Château	éperon	Relief	960773	6554645	815
742491	742490008	Château des Blonay	Saint-Paul-en-Chablais	74249	Château Vieux	Château			978857	6593285	795
742492	742490005	Maravant	Saint-Paul-en-Chablais	74249	Maravant				977754	6591118	865
742493	742490007	Gribaldi	Saint-Paul-en-Chablais	74249	Guenneval				977353	6592151	838
742501	742500003	Château de Rumilly sous Cornillon	Saint-Pierre-en-Faucigny	74250	Chez Dubois	Château	plateforme	Pente	960525	6555962	545
742502	742500001	Cohendier	Saint-Pierre-en-Faucigny	74250	Cohendier				961018	6556382	480
742503	742500002	Chuet	Saint-Pierre-en-Faucigny	74250	Les Hutins Est				960010	6556521	479
742561	742560005	Les Rubins	Sallanches	74256	Les Rubins	Maison forte			980772	6543782	569
742581	742580001	Château de Samoëns	Samoëns	74258	Le Château	Château	éperon	Pente	987874	6560769	775
742631	742630003	Coudrée	Sciez	74263	Résidence des Buis	Maison forte	plateforme	Terrain plat	960149	6587834	373
742632	absent	Marignan	Sciez	74263	Tour de Marignan				959065	6585924	415
742641	742640002	La Croix	Scionzier	74264		Maison forte			975424	6557297	484
742691	742690071	Vens	Seysssel	74269	Vens	Maison forte			920438	6541510	358
742692	absent	Cologny	Seysssel	74269	Cologny Dessous	Maison forte			921015	6546552	416
742693	742690019	La Prairie	Seysssel	74269	La Prairie-Ouest	Maison forte			919941	6543997	270
742801	742800005	Paradis	Thônes	74280	Paradis	Tour			957319	6536431	635
742802	absent	Tour du Villaret	Thônes	74280		Tour					
742811	absent	Château de Thonon	Thonon-les-Bains	74281	Thonon	Château	plateforme	Terrain plat	967382	6591895	424
742812	742810178	Château de Ripaille	Thonon-les-Bains	74281	Domaine de Ripaille	Château	plateforme	Terrain plat	967852	6593457	391
742813	742810051	Rives	Thonon-les-Bains	74281	Thonon	Maison forte	plateforme	Sur le rivage méridional du lac Léman.	967280	6592042	378
742814	absent	Marclaz	Thonon-les-Bains	74281	Domaine de Marclaz-Dessous				964973	6589800	412
742815	742810084	Morcy	Thonon-les-Bains	74281	Vers Morcy				965664	6589919	431
742816	absent	Les Langues	Thonon-les-Bains	74281	Thonon				967250	6592008	379
742817	742810150	Thuyset	Thonon-les-Bains	74281	Domaine de Thyset				968816	6592880	398
742818	742810047	Bellegarde	Thonon-les-Bains	74281	Thonon				967278	6591689	425
742819	742810030	La Fléchère	Thonon-les-Bains	74281	La Fléchère				967615	6592600	402
7428110	absent	Livet	Thonon-les-Bains	74281	Chef-lieu	Maison forte			967334	6591897	417
742821	742820013	Château de Sales	Fillières (Thorens-Glières)	74282	Vers le Château de Sales				951921	6548937	662
742841	absent	Château de Thy	La Tour	74284	Le Lac du Môle, Les Mollées	Château	motte	Terrain plat	963960	6565614	600
742842	742840004	Bardonanche	La Tour	74284	Berdonanche				964504	6564405	651
742843	742840005	Mont des Châtel	La Tour	74284	Sous le Château				964741	6565262	670
742851	absent	Château-sur-les-Usses	Usinens	74285	Châtel	Château	éperon	Relief	920560	6547598	283
742891	742890008	Chitry	Vallières-sur-Fier	74289	Chitry				928922	6539723	450

N° Site	N° Patriarche	Nom du site	Commune	Code INSEE	Lieu-dit	Typologie	Morphologie	Topographie générale	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
742911	742910005	Mons	Vanzay	74291	Tour de Mons	Maison forte	éperon	Relief	923339	6551656	322
742912	742910004	La Fléchère	Vanzay	74291	La Fléchère				923342	6553109	420
742913	absent	Vanzay	Vanzay	74291	Vanzay				923104	6553307	426
742931	742930004	Château de Veigy	Veigy-Foncenex	74293	Le Château				950571	6579426	429
742971		Crete	Versonnex	74297							
742981	742980010	Château de Monthoux	Vétraz-Monthoux	74298	Haut-Monthoux	Château	éperon	Relief	951336	6570277	570
742982	742980006	Livron	Vétraz-Monthoux	74298	Livron				950749	6570549	470
742991		Fésigny	Veyrier-du-Lac	74299		Maison forte			946341	6536728	509
742992	742990015	Les Pensières ou les Places	Veyrier-du-Lac	74299		Maison forte			945586	6537301	477
743051	743050003	Château de Ville-la-Grand	Ville-la-Grand	74305	Les Ponts	Château		Terrain plat	950377	6572293	443
743091	743090005	Château de Viry	Viry	74309	Sous la Rippe	Château	éperon	Relief	934811	6562149	516
743092	743090014	Humilly	Viry	74309	Humilly				932100	6563705	446
743093	743090019	Germagny	Viry	74309	Germagny				932439	6560928	522
743094	743090024	Le Poutex	Viry	74309	Viry				934319	6562119	504
743141	743140001	Château du Vuache	Vulbens	74314	Vulbens	Château	plateforme	Pente	926148	6559931	488
743142	743140004	Faramaz	Vulbens	74314	Château du Vuache-Sud				926809	6560064	478
743151	743150023	Château d'Yvoire	Yvoire	74315	Yvoire	Château	plateforme	Terrain plat	955622	6591100	375

## 2.2.2 Inventaire des sites fortifiés des Hautes-Alpes

La liste des sites fortifiés concernant le département des Hautes-Alpes a été réalisée à partir du Dictionnaire topographique départemental, du tableau historique et du répertoire archéologique rédigés par J. Roman (Roman 1888; 1887; 1884) ainsi que des travaux de thèses de Marie Pierre Estienne (Estienne 1999), Nathalie Nicolas (Nicolas 2002) et Benjamin Oury (Oury 2018) et vérifié par leur soin. La liste présentée, déjà bien fournie, n'est sans doute pas exhaustive étant donné que la tentative de détection de nouveaux sites dans le cadre des recherches menées dans l'Axe 1 n'a pas encore été mise en place (prévue en 2024-2025) et que l'identification de plusieurs maisons fortes encore non référencées ni localisées pourrait venir étoffer cette liste. En l'état, et comme pour la Haute-Savoie, le tableau présenté ci-dessous (**tabl. 2**) est une version simplifiée des données contenues dans les champs de la base de données.

**Tableau 2:** Inventaire simplifié des sites fortifiés médiévaux des Hautes-Alpes (05)

N° Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Typologie	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
050011	Abries	05001	Abries Ristolas	Chef-lieu	1282	Bourg fortifié	1010483	6418251	1543
050041	Ancelle	05004	Ancelle	Le Château d'Ancelle	1425	Château	953335	6396035	1348
050042	Faudon	05004	Ancelle	Saint-Philippe	1190	Château	953908	6394223	1633
050061	Pertuis Rostan	05006	L'Argentière-la-Bessée	Pertuis Rostan	1365	autre	982004	6418163	1116
050062	L'Argentière	05006	L'Argentière-la-Bessée	Ville	1202	Bourg castral	980220	6415808	1130
050063	Le barri	05006	L'Argentière-la-Bessée	Le Barri	1365	autre	982226	6417557	1176
050081	Aspremont	05008	Aspremont	Chef-lieu	1268	Château	916619	6380823	797
050101	Saint-Géraud	05010	Aspres-sur-Buëch		1438	Château	918521	6384147	801
050111	Avançon	05011	Avançon	Chef-lieu	1088	Château	953076	6385925	950
050112	Saint-Romain	05011	Avançon	Saint-Romain	1334	Maison-forte	953279	6389716	904
050121	Verdun	05012	Baratier	Verdun	1300	Maison forte	977463	6387661	925
050141	Barret-le-Bas	05014	Barret-sur-Méouge		1178	Château	917601	6355484	814

N° Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Typologie	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
050142	Barret-le-Haut	05014	Barret-sur-Méouge		1178	Château	918561	6356816	955
050143	Bénévent	05014	Bénévent-et-Charbillac		1342	Château	944194	6404934	1272
050161	La-Bâtie-Montsaléon	05016	La-Bâtie-Montsaléon		1250	Château	918914	6377018	763
050171	La Bâtie-Neuve	05017	La Bâtie-Neuve		1238	Bâtie / Château	953679	6390330	855
050172	Montreviol	05017	La Bâtie-Neuve		1238	Château	951905	6393264	1258
050173	Tournefort	05017	La Bâtie-Neuve		1238	Château	956176	6392227	1130
050181	La Bâtie-Vieille	05018	La Bâtie-Vieille		1238	Bâtie / Château	951006	6388987	1037
050191	La Beaume des Arnauds	05019	La Beaume		1248	Château	909273	6387284	890
050211	Bersac	05021	Le Bersac		1301	Château	919325	6372116	725
050212	Mormories	05021	Le Bersac		1329	Bâtie	919428	6369904	766
050221	Bréziers	05022	Bréziers		1120	Château	954693	6374925	900
050231	Briançon	05023	Briançon		1073	Château	987648	6428893	1388
050241	Bruis	05024	Valdoule	Le Château	1242	Château	899213	6378112	838
050242	Montmorin	05024	Valdoule	Montmorin	1242 ?	Château	902259	6375774	806
050251	Buissard	05025	Buissard		1375	Château	949304	6400303	1185
050281	Chabestan	05028	Chabestan		1337	Château	921519	6379317	0
050282	Champcrose	05028	Chabestan		1293 ?	Maison forte	920035	6380758	747
050283	Laric	05028	Chabestan		1350	Maison forte	921573	6380102	790
050311	Rame	05031	Champcella	Rama	1312	Bourg castral	983051	6410640	940
050331	Chanousse	05033	Chanousse		1268	Château	911797	6365323	823
050351	Saint-Beynet	05035	Château-neuf-d'Oze	Rocher de Saint Beynet	1293	Château	928761	6384342	1085
050352	Le Chazal	05035	Château-neuf-d'Oze		1450	Château	928962	6383977	911
050353	Châtillon	05035	Château-neuf-d'Oze	Châtillon-le-Désert	1240 ?	Château	930943	6382836	1324
050361	Châteauroux	05036	Châteauroux-les-Alpes	Saint-Marcellin	avant 1153	Bourg castral	979344	6397381	1080
050371	Châteaueux	05037	Châteaueux		1238	Château	942474	6380808	782
050381	Château-Queyras	05038	Château-Ville-Vieille	Fort-Queyras	1265	Château	999822	6413455	1371
050391	Aubessagne	05039	Aubessagne	Aubessagne	1221	Château	938777	6412245	927
050392	Saint-Eusèbe	05039	Aubessagne	Saint-Eusèbe-en-Champsaur (les Ruines)	1342	Château	939681	6407548	1042
050401	Chorges	05040	Chorges	Le Château	1020	Château	960146	6389285	913
050402	Chorges	05040	Chorges	Chef-lieu	1210	Bourg fortifié	960148	6388266	862
050441	Crévoux	05044	Crévoux	Le Château	1273	Château	986620	6389638	1634
050451	Les Crottes	05045	Crots	Chef-lieu	1331	Bourg fortifié	975594	6387681	797
050452	Montmirail	05045	Crots	La Moutte	1050 ?	Motte	972854	6386227	1260
050453	Picomtal	05045	Crots	Picomtal	1200 ?	Château	975830	6387486	830
050454	Tour de Beauregard	05045	Crots	Beauregard	1268	Maison forte	975505	6387605	803
050461	Embrun	05046	Embrun	Chef-lieu	400	Enceinte urbaine	977227	6391052	861
050462	Palais delphinal	05046	Embrun	Le Planiol	1260	Château	977771	6391088	863
050463	Tour-Brune	05046	Embrun	Chef-lieu	1105	Château	977473	6391018	860
050481	L'Épine	05048	L'Épine		1150 ?	Château	908266	6372161	832
050482	L'Épine	05048	L'Épine		1251	Château	908278	6372182	867
050501	Espinasses	05050	Espinasses		1336	Château	956189	6379550	701
050531	Saint-Genis	05053	Garde-Colombe	Saint-Genis (la Combe)	1329	Château	920625	6368642	785
050532	Eyguians	05053	Garde-Colombe	Vieil Eyguians	1332	château	921711,67	6365218,11	731
050541	La Fare	05054	La Fare-en-Champsaur	Le châtelard ?	1271	Château	942576	6400472	0
050581	La Bastie	05058	Freissinières	La Bastie	1100	Motte	971785	6410327	1833
050601	Furmeyer	05060	Furmeyer		1252	Château	927703	6386672	1024
050611	Châtelar	05061	Gap	Saint-Mens	1100	Château	945339	6388580	978
050612	Chaudun	05061	Gap		1238	Château	939728	6398340	1400
050613	Gap	05061	Gap	Chef-lieu	400	Enceinte urbaine	944376	6389147	745
050614	Montalquier	05061	Gap		1257	Château	942457	6384310	754
050615	la Tourronde	05061	Gap	La Tourronde	1471	Tour	922411	6384309	758
050651	Gramison	05065	Guillestre	Le Pain-de-Sucre	1273	Tour	990134	6402991	1131
050652	Guillestre	05065	Guillestre	Chef-lieu	1273	Château	989226	6402311	1005
050681	Jarjayes	05068	Jarjayes		1118 et 1178	Château	947545	6383191	1002

## PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

N° Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Typologie	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
050701	Arzeliers	05070	Laragne-Montéglin		1256 (1248 ?)	Château	923903	6364930	770
050702	Montéglin	05070	Laragne-Montéglin		1256 (1248 ?)	Château	926879	6362242	708
050721	Laye	05072	Laye	La Tour	1375	Tour	944694	6398495	1199
050731	Lazer	05073	Lazer	La Plâtrière	1183	Château	926652	6364361	787
050751	Manteyer	05075	Manteyer		1245	Château	936171	6386589	1021
050801	Montbrand	05080	Montbrand		1257	Château	912856	6391512	1006
050811	Montclus	05081	Montclus		1200 ?	Château	913393	6372157	732
050841	Montgardin	05084	Montgardin	Chef-lieu	1235	Château	957285	6388772	914
050861	Montjay	05086	Montjay	Le Château de la Vière	1268	Château	908513	6366210	1001
050871	Brunsel	05087	Montmaur	La Tour	1263	Bâtie	926948	6393506	1183
050872	Meilleras	05087	Montmaur	Les Meillières	1247	Bâtie	930033	6387878	1041
050873	Montmaur	05087	Montmaur	Château Ruine	1206	Château	927576	6390480	1351
050874	Venne	05087	Montmaur	Vène	1248	Château	930542	6389327	903
050891	Montrond	05089	Montrond		1209	Château	918719	6368571	822
050911	Moydans	05091	Moydans	Ville-Vieille	1268	Château	899033	6370112	1001
050951	Le Noyer	05095	Le Noyer		1271	Château	940485	6404814	0
050961	Orcières	05096	Orcières		1376	Maison Forte ?	963526	6403930	0
050971	Orpierre	05097	Orpierre		1252	Château	914514	6361170	823
050981	Le Fort	05098	Les Orres	Le Fort	1400	Enceinte rurale	981704	6385784	1452
050982	Les Orres	05098	Les Orres	Le Château	1127	Château	983985	6386252	1610
050991	Oze	05099	Oze		1050	Château	923752	6384352	894
050992	Veras	05099	Oze	Serre des Baux	1337	Bâtie	922320	6383188	0
051011	Vallouise	05101	Vallouise-Pelvoux		1300	Château	974422	6423045	1700
051021	La Pierre (bas)	05102	La Pierre	La Vière	1337 1297 ? 1250 ?	Château	911502	6379035	922
051022	La Pierre (Haut)	05102	La Pierre		1100	Château	911612	6379719	1031
051031	Le Poët	05103	Le Poët		1252	Château	931173	6359133	613
051041	Poligny	05104	Poligny		1271 ? 1238	Château	941450	6403796	0
051042	Poligny	05104	Poligny		1368	Tour	941879	6403662	0
051061	Prunières	05106	Prunières	Vière	1333	Château	964523	6387897	955
051121	Rabou	05112	Rabou		1289 1184	Château	938479	6392455	1158
051131	Rambaud	05113	Rambaud		1184	Château	948916	6387976	974
051141	Le Fort	05114	Réallon	Le Fort	1371 ?	Enceinte rurale	966479	6394580	1575
051151	Remollon	05115	Remollon		1152	Château	951954	6379343	696
051161	Réotier	05116	Réotier	L'Église	1250 ?	Château	984840	6403339	1207
051171	Tourettes	05117	Ribeyret		1270	Bâtie	904988	6373379	1036
051181	Châteauneuf-de-Chabre	05118	Val Buëch-Méouge		1100	Château	922456	6357437	577
051182	Pomet	05118	Val Buëch-Méouge		1256	Château	922440	6357442	666
051183	Château Geraud (Côte Giraud ?)	05118	Val Buëch-Méouge		1087	Château	926311	6353478	602
051184	Creysaint	05118	Val Buëch-Méouge		1178	Château	923936	6350726	961
051185	Ribiers	05118	Val Buëch-Méouge		1230	Château	928164	6352168	520
051186	Saint-Etienne	05118	Val Buëch-Méouge		1200 ? 1237	Château	931759	6348324	770
051191	Barbein	05119	Risoul	Barbein	avant 1153	Château	985614	6401315	1175
051192	Risoul	05119	Risoul	La Place	1119	Château	988610	6401037	1087
051211	Beaufort	05121	Rochebrune	Beaufort	1155	Château	955565	6377859	796
051231	Chamousset	05123	La-Roche-des-Arnauds	Chamousset	1090 ?	Château	935612	6396459	1556
051232	La Roche	05123	La-Roche-des-Arnauds	La Tour	1188	Château	935062	6389526	1017
051261	Rosans	05126	Rosans		vers 1100	Château	896802	6368911	697
051271	Rousset	05127	Rousset	Le Château	1273	Château	958612	6380767	1058
051291	Châtillon	05129	Saint-André-de-Rosans		vers 1100	Château	899924	6365754	835
051292	La Bâtie-Rizon	05129	Saint-André-de-Rosans		1352	Bâtie	901446	6369104	833
051293	Rison	05129	Saint-André-de-Rosans		988	Château	900654	6369207	1177
051294	Chassagne	05129	Saint-André-de-Rosans	Chassagne ruines	1332	Maison forte	902644	6367234	0

N° Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Typologie	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
051321	Saint-Bonnet	05132	Saint-Bonnet-en-Champsaur		1312	Château	943510	6402912	1004
051341	Saint-Clément	05134	Saint-Clément-sur-Durance	Tour Sarrazine	1215	Tour	983590	6400873	905
051351	Sainte-Marie	05135	Sainte-Marie-de-Rosans		1251	Château / Maison forte	896862	6377152	657
051361	Saint-Crépin	05136	Saint-Crépin	Chef-lieu	1150	Bourg fortifié	985620	6407307	933
051391	La Cluse	05139	Le Dévoluy	Le Fort	1200	Château	925996	6397350	1220
051392	Mallemort	05139	Le Dévoluy	Malmort	1239	Château	930900	6405959	1229
051421	Saint-Firmin	05142	Saint-Firmin		1376	Château	938609	6413291	895
051451	Montorsier	05145	Saint-Jean-Saint-Nicolas		1302	Château	955671	6402622	1305
051452	Saint-Jean	05145	Saint-Jean-Saint-Nicolas		1274	Château	954780	6401795	1164
051453	Frustelle	05145	Saint-Jean-Saint-Nicolas	Frustelle	1319 ?	Château	955711	6402602	1264
051481	Saint-Laurent	05148	Saint-Laurent-du-Cros		1325	Château	946484	6398683	1101
051511	Queyrières	05151	Saint-Martin-de-Queyrières		1265	Château	982760	6420398	1279
051581	Le Saix	05158	Le Saix		1250 ?	Château	924709	6379196	862
051591	Saléon	05159	Saléon		1306	Château	921200	6363964	626
051601	Salérans	05160	Salérans		1100	Château	915973	6353109	720
051621	La Saulce	05162	La Saulce		1215	Château	939393	6374405	718
051631	Sauze	05163	Le-Sauze-du-Lac		1273	Château	963484	6380982	1047
051641	Savines	05164	Savines-le-Lac	La Paroisse	1261	Bourg castral	969413	6388745	847
051642	Saint-Julien	05164	Savines-le-Lac	Saint-Julien	1340	Bâtie / Maison forte	971214	6388031	813
051651	Savournon	05165	Savournon	Rocher de l'Aigle	1150 ?	Château	921797	6373693	1015
051652	Savournon	05165	Savournon	Serre	1150 ?	Château	921845	6373327	844
051653	Villelongue	05165	Savournon ?		1337	Château	922667	6374714	0
051661	Serres	05166	Serres		988	Château	916164	6373793	670
051671	Sigottier	05167	Sigottier		1121	Château	913833	6376858	932
051681	Sigoyer	05168	Sigoyer	Vière	1256	Château	936561	6378874	956
051691	Sorbiers	05169	Sorbiers		1251	Château	904898	6366468	889
051701	Tallard	05170	Tallard		1299	Château	943068	6378137	623
051711	Théus	05171	Théus		1314	Château	953459	6380430	920
051721	Trescléoux	05172	Trescléoux		1075	Château	915615	6365388	770
051731	Upaix	05173	Upaix		1193	Château	929210	6362006	758
051761	Valserrès	05176	Valserrès	Puy Cervier	1297	Château	949603	6382344	713
051771	Vars	05177	Vars	Le Château	1273	Château	992405	6397882	1814
051781	Beaujeu	05178	Ventavon		1023	Château	926283	6371990	919
051782	Ventavon	05178	Ventavon		1198	Château	931576	6367709	672
051791	Châteauvieux	05179	Veynes	Châteauvieux	1253	Château	925035	6387649	1142
051792	L'Eycharene	05179	Veynes		1253	Maison forte	923141	6391140	0
051793	Veynes	05179	Veynes	Chef-lieu	1231	Bourg fortifié	924362	6385770	833
051801	La Bâtie de Luserne	05180	Les Vigneaux	Coin Giraud ?	1244	Bâtie	981293	6418611	1101
051802	Mur des Vaudois	05180	Les Vigneaux		1376	Fortification	981496	6418309	1004
051841	Vitrolles	05184	Vitrolles		1247	Château	934558	6373991	852
000001	Devoluy				1248	Château	932645	6404078	1356

### 2.2.3 Inventaire des sites fortifiés de la Drôme

La liste des sites fortifiés médiévaux du département de la Drôme a été réalisée en compilant les travaux de M.-P. Estienne (Estienne 1999), M. Bois (Bois 1993; Bois, Burgard 2007; 2004), N. Payraud (Payraud 2009) et en dépouillant le Dictionnaire topographique de la Drôme compilé à la fin du XIXe siècle par J. Brun-Durand (Brun-Durand 1891). La confrontation des données de chacun des chercheurs travaillant sur le secteur est encore en cours et pourrait donner lieu à une

modification de cette liste. En effet, les travaux menés sur les bâties, dans le cadres des recherches de l’Axe 2 ont montré que certains sites étaient à ajouter et ont permis d’en localiser d’autres. De plus, la détection de sites antérieurs à 1032, dans le cadre de l’Axe 1, sera mis en place en 2024-2025 et devrait également permettre l’ajout de nombreux sites supplémentaires. Cette liste, présentée ici de manière simplifiée (**tabl. 3**), est donc sujette à de fortes modifications.

**Tableau 3: Inventaire simplifié des sites fortifiés médiévaux de la Drôme (26)**

N°Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Type	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
260011	Aix	26001	Solaure-en-Diois	Aix-en-Diois	1224	Château	891537	6403996	574
260021	Albon	26002	Albon	La Tour d'Albon	926	Château	846711	6462764	292
260041	Alixan	26004	Alixan		1067	Château	859706	6432682	190
260061	Allex	26006	Allex		1157	Château	851663	6409192	194
260081	Ancone	26008	Ancone		1336	Château	836963	6388500	71
260101	Anneyron	26010	Anneyron		1340	Château	848035	6465173	200
260102	Anneyron	26010	Anneyron		1312	Bourg fortifié	845652	6467269	170
260103	Anneyron	26010	Anneyron		1250	Maison forte	847966	6464519	200
260104	Anneyron	26010	Anneyron		1250	Maison forte	847371	6465016	188
260105	Anneyron	26010	Anneyron		1250	Maison forte	848975	6464935	208
260106	Mantaille	26010	Anneyron		879	Château	849960	6463075	241
260111	Bouchet	26011	Aouste-sur-Sye	Le Bouchet	1375	Maison forte	862749	6399285	426
260131	Arpavon	26013	Arpavon		1216	Château	880793	6366068	512
260151	Aubenasson	26015	Aubenasson		1340	Château	869494	6399238	536
260161	Aubres	26016	Aubres	Vieux Village	1235	Château	872298	6366803	406
260181	Aulan	26018	Aulan		1100	Château	893962	6350010	741
260191	Aurel	26019	Aurel	château-vieux	1050	Château	881878	6402870	549
260201	Auriples	26020	La-Répara-Auriples	Le Châtelard	1324	Château	857980	6397101	490
260211	Autichamp	26021	Autichamp		1345	Château	855712	6400026	348
260221	Ballons	26022	Ballons	Le Châtelard	1230	Château	914063	6355110	1051
260222	Ballons-le-Tronc	26022	Ballons		1230	Château	910842	6353855	853
260231	Pellafof	26023	Barbieres	Château de Pélafof	1260	Château	869303	6430729	606
260241	Barcelonne	26024	Barcelonne	Le château	1442	Château	862778	6420956	465
260251	Barnave	26025	Barnave		1227	Château	887656	6398480	611
260261	Barret	26026	Barret-de-Lioure		1060	Château	899198	6346113	972
260281	Bathernay	26028	Bathernay		1250	Château	856653	6455403	397
260301	Beauvoir	26030	La Bâtie-des-Fonds	Roc de la Tour	1246	Bâtie	910305	6383572	1388
260302	La Bâtie	26030	La Bâtie-des-Fonds	Le Châtelard	1220	Bâtie	909646	6382701	1073
260303	Peloux	26030	La Bâtie-des-Fonds	Roc de la Tour	1210	Bâtie	910283	6383630	1395
260311	Batie-Rolland	26031	La Bâtie-Rolland	Le Châtelas (Lerat)	1272	Bâtie	848360	6385651	210
260321	La-Baume-Cornillane	26032	La Baume-Cornillane		1202	Château	861510	6415876	402
260331	La Balme	26033	La Beauce-d'Hostun	Le château	1242	Château	875227	6441500	284
260351	Beaufort	26035	Beaufort-sur-Gervanne		1332	Château	869529	6410952	364
260361	Beaumont	26036	Beaumont-en-Diois	château Ruiné	1165	Château	896206	6389008	781
260371	Beaumont	26037	Beaumont-les-Valence		1397	Château	853334	6419754	138
260381	Beaumont	26038	Beaumont-Montoux		1299	Château	851212	6437236	137
260382	Beauregard	26038	Beauregard		1070	Château	869047	6438923	355
260391	Beauregard	26039	Beauregard-Barret		1277	Château	872692	6435529	670
260392	La Jonchère	26039	Beauregard-Barret	La Jonchère	1235	Bâtie	869192	6440674	213
260393	Meymans	26039	Beauregard-Barret		1240	Château	869458	6437383	301
260411	Beausemlant	26041	Beausemlant	château du Molard	1308	Château	843440	6458862	154
260421	La Vache	26042	Beauvallon		1242	Château	850197	6419289	159
260431	Beauvoisin	26043	Beauvoisin	Château Ruiné	1293	Château	875867	6358058	750
260451	Châteauneuf	26045	La Bégude-de-Mazenc	Châteauneuf-de-Mazenc	1187	Château	854152	6385524	349
260452	Le Mas	26045	La Bégude-de-Mazenc	Château-Loubet	1328	Maison forte	853554	6384961	230
260461	Bellecombe	26046	Bellecombe-Tarendol		1250	Château	887575	6364417	630
260462	Bellecombe	26046	Bellecombe-Tarendol	Saint-Etienne	1380	Château	886779	6364085	663

N°Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Type	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
260463	Pennafort	26046	Bellecombe-Tarendol		1270	Bâtie	888117	6364831	835
260464	Soubeyrand	26046	Bellecombe-Tarendol	Col de Soubeyrand	1231	Bâtie	887521	6366160	955
260465	Tarandol	26046	Bellecombe-Tarendol		1242	Château	886735	6365104	729
260471	Bellegarde	26047	Bellegarde-en-Diois	Tour ruinée	1347	Château	892809	6385291	901
260481	Bénivay	26048	Bénivay-Ollon	La Tour	1293	Château	875332	6356959	448
260501	Bésignan	26050	Bésignan	Vieux Village	1050	Château	885877	6360411	645
260511	Bézaudun	26051	Bézaudun-sur-Bîne	Tour de Bézaudun	1225	Château	871940	6392193	780
260512	Ollon	26051	Bézaudun-sur-Bîne	Ruines d'Ollon	1117	Château	874041	6358756	493
260513	Saint-Romain	26051	Bézaudun-sur-Bîne	La-Bâtie-Saint-Romain	1295	Bâtie	871925	6393858	674
260551	Boulc	26055	Boulc		1266	Château	903496	6397672	820
260552	Ravel	26055	Boulc	Ravel	1224	Château	900571	6399109	1126
260561	Bourdeaux	26056	Bourdeaux	Le Châtelas	1168	Motte	869265	6389368	477
260571	Bourg-les-Valence	26057	Bourg-les-Valence		1300	Bourg fortifié	849147	6428601	115
260572	Confolens	26057	Bourg-les-Valence	Confolens	1238	Bâtie	846588	6432941	120
260621	Brette	26062	Brette	La Bâtie	1347	Bâtie	882806	6390629	671
260631	Buis	26063	Buis-les-Baronnies		1150	Château	881445	6355620	375
260632	La Bâtie-devant-Buis	26063	Buis-les-Baronnies		1296	Bâtie	880497	6355038	436
260633	Proyas	26063	Buis-les-Baronnies	Ferme de Proyas	1293	Maison forte	878988	6356808	524
260634	Ubrieux	26063	Buis-les-Baronnies	Ubrieux	1300	Château	882628	6358128	423
260641	Chabeuil	26064	Chabeuil		1205	Château	859556	6424334	240
260651	Chabrillan	26065	Chabrillan	Château Ruiné	1345	Château	853598	6404729	232
260652	Chabrillan	26065	Chabrillan		1244	Château	853747	6404686	190
260671	Chalancon	26067	Chalancon	Tour ruinée	1083	Château	886350	6381846	991
260681	La Robinière	26068	Le Chalon	Bobinière	1350	Maison forte	864623	6452445	417
260691	Chamaloc	26069	Chamaloc	Le château	1203	Bâtie	888517	6414088	571
260701	Chamaret	26070	Chamaret		1157	Château	849928	6368042	216
260711	Chanos	26071	Chanos-Curson	La Motte	1060	Château	851397	6441961	220
260712	Conflans	26071	Chanos-Curson	Conflans	1450	Maison forte	850449	6442405	170
260713	Dorier	26071	Chanos-Curson		1450	Maison forte	852268	6441928	195
260721	Chantemerle	26072	Chantemerle-les-Blés	Notre-Dame	1340	Château	849424	6447173	243
260731	Chantemerle	26073	Chantemerle-les-Grignan		1272	Château	846221	6368876	211
260741	La Bâtie de Vercors	26074	La Chapelle-en-Vercors	Le château	1250	Bâtie	890828	6432398	928
260751	La Charce	26075	La Charce		1251	Château	894981	6377661	624
260771	Champos	26077	Charmes-sur-L'Herbasse		1400	Maison forte	857630	6450612	224
260772	Champs	26077	Charmes-sur-L'Herbasse	Champos	1050	Motte	857611	6450797	293
260773	Charmes	26077	Charmes-sur-L'Herbasse	Le château	998	Motte / Château	858341	6452089	301
260781	Charols	26078	Charols	La Motte	983	Château	854967	6389456	285
260791	Charpey	26079	Charpey		1081	Château	865081	6428795	340
260801	Chastel-Arnaud	26080	Chastel-Arnaud	Saint-Andéol	1391	Château	873955	6399230	698
260811	Châteaudouble	26081	Châteaudouble	château Rompu	1120	Château	865761	6424440	478
260821	Châteauneuf	26082	Châteauneuf-de-Bordette	Le Châtelas	1262	Château	872595	6362143	630
260822	Peythieu	26082	Châteauneuf-de-Bordette	Montagne de Peutieux	1023	Château	874005	6360596	815
260831	Châteauneuf	26083	Châteauneuf-de-Galaure		1087	Château	853549	6461272	284
260841	Burlet	26084	Châteauneuf-sur-Isère	Burlet	1396	Maison forte	857309	6438739	173
260842	Châteauneuf	26084	Châteauneuf-sur-Isère		1157	Château	852554	6436818	207
260851	Châteauneuf	26085	Châteauneuf-du-Rhône		1198	Château	836307	6377532	147
260861	Châtillon	26086	Châtillon-en-Diois	Le château	1221	Château	896768	6402721	600
260862	Creyers	26086	Châtillon-en-Diois	Hameau de l'Église	1294	Château	901791	6400668	1045
260863	Mensac	26086	Châtillon-en-Diois	château de Menée	1294	Château	900365	6404070	687
260864	Treschenu	26086	Châtillon-en-Diois	Treschenu-Creyers	1242	Château	901116	6406780	1007
260871	Bady	26087	Châtillon-Saint-Jean	Le château	1450	Château	868070	6445337	212
260872	Châtillon	26087	Châtillon-Saint-Jean	Le Châtelard	1070	Motte	867228	6447436	230
260873	Clérivaux	26087	Châtillon-Saint-Jean	Le Châtelard	1250	Maison forte	867283	6447425	0
260881	Bagnol	26088	Chatuzange-le-Goubet	La Cizeranne	1245	Maison forte	867236	6436246	280
260882	Pisançon	26088	Chatuzange-le-Goubet	Pisançon	1065	Château	863328	6439767	148
260911	Chauvac	26091	Chauvac-Laux-Montaux	Serre du Châtelas	1232	Château	901094	6361702	949
260912	Montaud	26091	Chauvac-Laux-Montaux	Montaux	1309	Château	905166	6361382	1065

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

N°Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Type	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
260921	Mouchet	26092	Chavannes	Mouchet	1344	Bâtie	850878	6447303	210
260941	Claveyson	26094	Claveyson		1080	Château	851600	6455789	280
260951	Cléon	26095	Cléon-d'Andran		1272	Château	853605	6392109	186
260961	Clérieux	26096	Clérieux	Châtillon	1091	Motte / Château	854132	6444034	181
260962	Pont	26096	Clérieux	Saint-Jean	1050	Motte	853403	6441477	212
260963	Pont Roman	26096	Clérieux	Pont-de-l'Herbasse	1330	Bâtie	853301	6441110	212
260964	Sablières	26096	Clérieux	Les Sablières	1396	Maison forte	852885	6444893	177
261011	Comps	26101	Comps	Château de Comps	1210	Château	867392	6385945	683
261021	Condillac	26102	Condillac		1360	Château	844167	6395378	255
261031	Condorcet	26103	Condorcet	Vieux Village	980	Château	874577	6370497	524
261041	Cornillac	26104	Cornillac		1268	Château	889874	6374500	621
261051	Cornillon	26105	Cornillon-sur-l'Oule	Le château	1251	Château	887884	6376143	723
261061	Leyne	26106	La-Coucourde		1306	Château	841161	6395774	87
261071	Crepol	26107	Crépol	Château-vieux	1057	Motte / Château	862447	6454691	337
261081	Crest	26108	Crest		1120	Château	860205	6405507	269
261101	La Motte	26110	Crozes-Hermitage	La Motte	1335	Maison forte	845246	6445130	148
261111	Crupies	26111	Crupies	Le Châtelas	1247	Château	874381	6385993	914
261121	Curnier	26112	Curnier	Hauteville	1050	Château	878182	6368262	391
261131	Die	26113	Die		300	Enceinte urbaine	887826	6408822	411
261132	Purgnon	26113	Die	Purgnon	1178	Château	888223	6408598	444
261141	Dieulefit	26114	Dieulefit		1329	Château	864336	6382758	436
261151	Divajeu	26115	Divajeu	Haut-Divajeu	1145	Château	859763	6402592	337
261171	Eourres	26117	Eourres		1150	Château	915388	6349610	955
261181	Landrins	26118	Epinouze	Landrin	1267	Maison forte	852016	6469767	225
261221	Espenel	26122	Espenel		1210	Château	877034	6400757	355
261231	Establet	26123	Establet		1347	Château	893510	6381636	836
261241	Etoile	26124	Etoile-sur-Rhône		1157	Château	849705	6417207	176
261251	Eurre	26125	Eurre		1238	Château	857363	6408701	218
261261	Gaudissard	26126	Eygalayes	Gandissard	1332	Château	907754	6350841	868
261271	Eygalières	26127	Eygalières		1216	Château	882010	6351523	404
261281	Eygluy	26128	Eygluy-Escoulin	Eylu	1210	Château	874236	6412620	868
261282	Le Cheylard	26128	Eygluy-Escoulin	Châtelard	1342	Château	875877	6413991	607
261301	Bois-du-Roux	26130	Eyroles		1242	Bâtie	877116	6370309	683
261302	Eyroles	26130	Eyroles		1216	Château	877297	6371494	658
261311	Eyzahut	26131	Eyzahut	Le Châtelard	1237	Château	858380	6386366	695
261331	Le Fay	26133	Fay-le-Clos	Fay d'Albon	1450	Maison forte	849612	6458919	260
261341	Félines	26134	Félines-sur-Romandoule	Ancien Village	1442	Château	862746	6389195	438
261351	Ferrassières	26135	Ferrassières		1150	Château	897940	6340624	946
261361	Cramezin	26136	Val-Maravel	La Bâtie-Crémezin	1540	Bâtie	905641	6390862	897
261381	La Garde	26138	La-Garde-Adhemar		1291	Château	839580	6367552	177
261401	La Bâtie	26140	Geyssans	Geyssans	1309	Bâtie	864566	6449077	341
261411	Gigors	26141	Gigors-et-Lozeron		1163	Château	866482	6412870	732
261421	Borne	26142	Glandage	Borne	1224	Château	904941	6405103	916
261422	Glandage	26142	Glandage	Le château	1224	Château	905562	6401878	861
261431	Serre	26143	Le Grand-Serre		1025	Bourg fortifié	864902	6465613	448
261432	Serre	26143	Le-Grand-Serre		1322	Château	865047	6465593	450
261441	Grane	26144	Grâne		1257	Château	852129	6405464	188
261442	Plaisance	26144	Grâne	Plaisance	1441	Maison forte	852212	6404428	176
261461	Grignan	26146	Grignan		1035	Château	851935	6370727	230
261481	Hauterive	26148	Hauterives	La Châtelard	1298	Maison forte	860528	6464192	322
261482	Hauterives	26148	Hauterives	château vieux	1150	Château	858810	6463888	333
261491	Hostun	26149	Hostun	Mottet	1100	Château	873415	6439835	312
261492	La Croix	26149	Hostun		1400	Château	873751	6439411	336
261501	Izon	26150	Izon-la-Bruisse	Rocher du Village	1280	Château	906928	6354517	1158
261531	Laborel	26153	Laborel	château vieux	1260	Château	907570	6357003	1049
261532	Laborel	26153	Laborel		1322	Château	906820	6358252	886
261541	Lachau	26154	Lachau	château vieux	1209	Château	910634	6351615	718

N°Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Type	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
261542	Tour du Diable	26154	Lachau		1177	Château	912669	6348521	940
261551	Larnage	26155	Larnage	La Bouzande	1186	Motte	845817	6446077	236
261571	La Laupie	26157	La-Laupie		1277	Château	846470	6390903	179
261611	Ban	26161	Lemps	Ban	1284	Château	890388	6364928	875
261612	Ban	26161	Lemps		1251	Bâtie	890975	6363914	1090
261613	Lemps	26161	Lemps		1231	Bourg fortifié	892803	6364328	794
261651	Livron	26165	Livron-sur-Drôme	Tour du Diable	1157	Château	846242	6409427	192
261661	Loriol	26166	Loriol-sur-Drôme	château	1157	Château	844230	6407337	138
261671	Luc	26167	Luc-en-Diois		1159	Château	894638	6393654	569
261681	Lus	26168	Lus-la-Croix-Haute	château Ruine	1023	Château	913613	6401842	1094
261691	Rac	26169	Malataverne	Rac	1291	Château	837418	6377562	163
261711	Manas	26171	Manas		1269	Château	857450	6390839	221
261731	Marches	26173	Marches		1442	Bourg fortifié	866149	6433033	315
261741	Marges	26174	Marges	Le château	1050	Motte / Château	858518	6450252	258
261751	Marignac	26175	Marignac-en-Diois		1435	Château	884522	6413735	623
261761	Le Mas	26176	Marsanne	Les Tours	1305	Maison forte	848987	6394090	192
261762	Marsanne	26176	Marsanne		1171	Château	848554	6395960	323
261771	Motte du Bois de l'Ane	26177	Marsaz		1050	Motte	850141	6449116	285
261781	Menglon	26178	Menglon		1165	Château	895064	6399335	655
261791	Blanchelaine	26179	Mercuriol-Veaunes	Blanchelaine	1480	Maison forte	847138	6443428	141
261792	Hauteville	26179	Mercuriol-Veaunes	Hauteville	1400	Maison forte	851402	6443476	215
261793	Mercuriol	26179	Mercuriol-Veaunes	La Tour	1064	Château	849014	6443785	236
261801	Mérindol	26180	Mérindol-les-Oliviers	Vieux Village	1263	Château	873312	6355554	634
261811	Mévouillon	26181	Mévouillon	Ancien Fort de Mevouillon	1095	Château	898274	6352158	1108
261821	Mirabel	26182	Mirabel-aux-Baronnies	Serre de la Motte	1023	Château	866866	6358184	367
261831	Mirabel	26183	Mirabel-et-Blacons	Mirabel	1165	Château	866865	6403850	364
261851	Mirmande	26185	Mirmande		1238	Château	845518	6401520	251
261861	Molières	26186	Molières-Glandaz		1224	Château	890432	6405574	512
261881	Mollans (inf.)	26188	Mollans-sur-Ouvèze		1442	Château	874968	6351024	279
261882	Mollans (sup.)	26188	Mollans-sur-Ouvèze		1014	Château	875277	6351481	316
261891	Montauban	26189	Montauban-sur-l'Ouvèze		1235	Château	899149	6356374	854
261901	Coste-Chaude	26190	Montaulieu	La Bâtie	1231	Bâtie	876172	6365071	688
261902	Esparron	26190	Montaulieu		1262	Maison forte	877096	6363616	584
261903	Montaulieu	26190	Montaulieu		1050	Château	877234	6364637	503
261904	Rocheblave	26190	Montaulieu		1277	Château	876099	6363193	749
261905	Roux	26190	Montaulieu		1207	Bâtie	876552	6363686	508
261911	Montboucher	26191	Montboucher-sur-Jabron		1336	Château	843630	6385706	160
261921	Montbrison	26192	Montbrison-sur-le-lez	La Vialle	1214	Château	861877	6374026	540
261922	Pontaujard	26192	Montbrison-sur-le-lez	Le châtelard	1298	Maison forte	860237	6373754	302
261931	château-Reybaud	26193	Montbrun-les-Bains	Château-Ribaud	1325	Château	894826	6342858	643
261932	Montbrun	26193	Montbrun-les-Bains	La Citadelle	1248	Château	895172	6345262	772
261941	Montchenu	26194	Montchenu	Château de Montchenu	1263	Motte / Château	859810	6457705	448
261951	Montclar	26195	Montclar-sur-Gervanne		1201	Château	869656	6407701	429
261961	Montéléger	26196	Montéléger		1157	Château	852750	6419071	158
261971	Mont Musard	26197	Montélier	Château de Monteynard / la Bâtie	1360	Bâtie	859689	6428907	200
261972	Montélier	26197	Montélier		1157	Château	860001	6428607	210
261981	Montelimar	26198	Montélimar	Château des Adhémar	1178	Château	839307	6385999	116
261982	Narbonne	26198	Montélimar	Plateau de Narbonne	1099	Château	839949	6386869	126
261983	Pracomtal	26198	Montélimar	Pracomtal	1376	Maison forte	836690	6385309	73
261991	La Fare	26199	Montferrand-la-Fare		1273	Château	894647	6362780	726
261992	Montferrand	26199	Montferrand-la-Fare	Château ruiné	1231	Château	895666	6364887	680
262001	Montfroc	26200	Montfroc		1250	Château	910630	6345100	872
262011	Montguers	26201	Montguers		1276	Château	896096	6357549	690
262021	Montjoux	26202	Montjoux	Château de Montjoux	1278	Château	867256	6380645	473
262051	Montmajeur	26205	Montmaur-en-Diois	Village Ruiné	1165	Château	888501	6401150	675
262061	Montmeyran	26206	Montmeyran	Ancien Village	1158	Château	856133	6417151	251

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

N°Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Type	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
262071	Montmiral	26207	Montmiral	Tour de Montmiral	1080	Motte / Château	867825	6451554	488
262081	Montoisson	26208	Montoisson		1201	Château	853423	6412815	204
262091	Marcenne	26209	Montréal-les-Sources	Col de Bascoulet	1231	Bâtie	884728	6370498	813
262092	Montreal	26209	Montréal-les-Sources		1231	Château	883096	6369628	590
262101	Miribel	26210	Valherbasse	La Tour	1251	Motte / Château	864911	6457473	494
262102	Montrigaud	26210	Valherbasse	Montrigaud	1297	Château	867312	6460665	512
262111	Montsegur	26211	Montségur-sur-Lauzon		1142	Château	848230	6363861	189
262121	Montvendre	26212	Montvendre		1157	Château	859762	6421409	236
262131	La Tivolière	26213	Moras-en-Valloire	La Tivolière	1300	Maison forte	855501	6467296	249
262132	Moras	26213	Moras-en-Valloire	La Madone	1009	Château	856245	6467364	372
262141	Mornans	26214	Mornans		1272	Château	868669	6392557	643
262151	La Motte	26215	La Motte-de-Galaure	Le château	1077	Motte	849510	6457130	230
262161	La Bretonniere	26216	Saint-Jean-de-Galaure	La Bretonnière (Mureils)	1490	Maison forte	851743	6459895	302
262162	Mureils	26216	Saint-Jean-de-Galaure	La Tour (Mureils)	1119	Château	851072	6459197	290
262171	La Motte-Fanjas	26217	La Motte-Fanjas		956	Motte	878673	6441816	224
262172	La Penne	26217	La Penne	Le château	1293	Château	877826	6352152	378
262181	Chalaise	26218	Mours-Saint-Eusèbe	Chalaise	1499	Maison forte	860597	6443163	177
262201	Guards	26220	Nyons		1023	Château	870436	6363267	446
262202	Nyons	26220	Nyons		1144	Château	870592	6364893	285
262241	Ourches	26224	Ourches		1324	Château	861440	6413844	338
262251	Parnans	26225	Parnans	La Tour	1068	Motte / Château	869568	6448642	279
262261	Le Pegue	26226	Pègue (Le)	Saint-Marcel	1023	Château	863720	6372777	516
262262	Piégu	26226	Le-Pègue	Piégu	1334	Château	862950	6373120	556
262271	Pelonne	26227	Pelonne		1251	Château	890594	6367784	586
262311	Peyrins	26231	Peyrins	Château Roux	1074	Motte / Château	860866	6445916	260
262331	Mialons	26233	Piégon	Mialon	1330	Bâtie	869122	6359159	327
262332	Piegon	26233	Piégon	Village Ruiné	1276	Château	870009	6358134	413
262333	Pontillard	26233	Piégon	Le Pontillard	1369	Maison forte	868044	6356228	302
262341	St-Medard	26234	Piégras-la-Clastre	Piégras	1145	Château	866219	6399891	410
262351	Pierrelatte	26235	Pierrelatte		1278	Château	835249	6365770	64
262361	Pierrelongue	26236	Pierrelongue		1293	Château	877041	6352094	301
262391	Guibert	26239	Plaisians	Col de Guibert	1203	Château	887523	6350453	1094
262392	Plaisians	26239	Plaisians	Les Tours	1216	Château	884561	6350040	585
262401	Baix	26240	Plan-de-Baix	Croix du Vellan	1260	Château	871436	6415388	902
262402	La Batie	26240	Plan-de-Baix	Château de Montrond	1332	Bâtie	871723	6414766	693
262411	Poët-Celard	26241	Le Poët-Celard		1324	Château	866911	6391489	540
262421	Le Poët	26242	Le Poët-en-Percip		1060	Château	891011	6353498	1017
262431	Le Poët-Laval	26243	Le Poët-Laval		1306	Château	860040	6384037	401
262441	La Batie Guillaume	26244	Le Poët-Sigillat	La-Batie-Guillaume	1317	Bâtie	885445	6363774	579
262442	Le Poët	26244	Le Poët-Sigillat	Vieux-Village	1050	Château	884532	6365911	780
262451	Pommerol	26245	Pommerol		1272	Château	895169	6375128	943
262461	Ponet	26246	Ponet-et-Saint-Auban		1450	Château	883186	6412514	474
262481	Pontaix	26248	Pontaix	Château ruiné	1221	Bourg castral	879107	6408303	386
262491	Pont de Barret	26249	Pont-de-Barret		1442	Château	859691	6391304	272
262511	Portes	26251	Portes-en-Valdaine		1277	Château	853108	6382073	452
262521	Fiancey	26252	Portes-lès-Valence		1228	Château	850865	6422277	164
262531	Poyols	26253	Poyols	La Tour	1300	Château	892923	6392024	799
262541	Auribel	26254	Pradelle	Le Ribal	1178	Château	880953	6393313	866
262561	Propiac	26256	Propriac	Le Vieux Propiac	1150	Château	875949	6355558	411
262571	Puygiron	26257	Puygiron		1332	Château	846815	6384374	186
262581	Puy-St-Martin	26258	Puy-Saint-Martin		1264	Château	856443	6394230	269
262591	Ratieres	26259	Ratières	Rac	1247	Château	854919	6455957	431
262621	Jansac	26262	Recoubeau-Jansac	Jansac	1227	Château	889615	6397184	683
262622	Recoubeau	26262	Recoubeau-Jansac		1220	Château	891426	6397872	531
262631	Chasterelas	26263	Reilhanette	Chasterelas	1050	Château	893944	6345050	700
262632	Reilhanette	26263	Reilhanette		1143	Château	893483	6343990	607
262641	Rémuzat	26264	Rémuzat		1251	Château	887412	6371185	468

N°Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Type	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
262661	Rimon	26266	Rimon-et-Savel	La Tour	1231	Château	882736	6399010	1123
262671	Rioms	26267	Rioms	Ville Vieille	1284	Château	895616	6355898	818
262681	Rochebaudin	26268	Rochebaudin		1442	Château	861486	6388836	360
262691	Esparon	26269	Rochebrune	Esparon	1286	Château	876775	6361554	745
262692	Linceuil	26269	Rochebrune		1270	Bâtie	877775	6359430	943
262693	Linceuil	26269	Rochebrune	Montagne de Linceuil	1245	Château	878630	6359710	1182
262694	Rochebrune	26269	Rochebrune		1250	Château	879062	6362440	599
262701	Rochechinard	26270	Rochechinard	Château Ruiné	1265	Château	876387	6439349	557
262711	La Roche-de-Glun	26271	La Roche-de-Glun		1191	Château	845235	6436620	111
262721	Rochefort	26272	Rochefort-en-Valdaine	Château de Rochefort	1050	Château	847348	6380876	327
262722	Rochefort	26272	Rochefort-en-Valdaine		1050	Motte	847822	6380712	0
262723	Rochefort	26272	Rochefort-en-Valdaine		1050	Motte	847067	6380975	0
262731	Rochefort	26273	Rochefort-Samson	Château Ruiné	1280	Bâtie	871002	6432232	622
262741	Rochefourchue	26274	Rochefourchat	Les châteaux	1178	Château	878598	6391322	936
262751	Rohegude	26275	Rohegude		1281	Château	845939	6351542	140
262761	Alençon	26276	Roche-Saint-Secret-Béconne	La Tour d'Alençon	1332	Château	861344	6379479	428
262762	Béconne	26276	Roche-Saint-Secret-Béconne	Béconne	1201	Bâtie	862739	6379575	481
262763	Blacon	26276	Roche-Saint-Secret-Béconne	La Tour de Blacon	1213	Château	861610	6375524	530
262764	La Bâtie	26276	Roche-Saint-Secret-Béconne	Château d'Alençon	1332	Bâtie	861103	6378423	362
262765	La Roche St Secret	26276	Roche-Saint-Secret-Béconne	Château de la Roche	1252	Château	862490	6377694	430
262771	La Roche	26277	La Roche-Sur-Grâne		1279	Château	853741	6400050	311
262781	Alauzon	26278	La Roche-sur-le-Buis	Alauzon	1293	Château	888048	6355018	738
262782	La Roche	26278	La Roche-sur-le-Buis		1222	Château	884517	6355923	583
262783	La Roche	26278	La Roche-sur-le-Buis		1222	Château	884464	6355862	580
262791	La Rochette	26279	La Rochette-du-Buis		1281	Château	893266	6355242	722
262811	Romans	26281	Romans-sur-Isère		1150	Bourg fortifié	861336	6440251	150
262831	Rottier	26283	Rottier		1251	Bourg fortifié	892341	6378051	631
262841	Roussas	26284	Roussas		1291	Château	843314	6371846	311
262851	Rousset	26285	Rousset-les-Vignes		1214	Château	864139	6371051	445
262861	Roussieux	26286	Roussieux	La Ville (Ruines)	1266	Château	897707	6363103	906
262871	Roynac	26287	Roynac		1225	Château	853921	6396401	354
262881	Sahune	26288	Sahune	Le Châtelard	1050	Château	880099	6369693	572
262891	Saillans	26289	Saillans		1250	Château	874204	6402148	265
262901	Riousec	26290	Saint-Agnan-en-Vercors	Chapelle Saint Alexis	1318	Château	891066	6421167	1002
262902	St-Agnan	26290	Saint-Agnan-en-Vercors	Le château	1374	Château	891924	6428591	788
262921	St-Auban	26292	Saint-Auban-sur-l'Ouvèze		1278	Château	892729	6357345	634
262941	Condillac	26294	Saint-Bardoux	Condillac	1450	Maison forte	856242	6442197	164
262961	Solage	26296	Saint-Bonnet-de-Valclérieux		1250	Maison forte	868035	6457709	388
262962	Valclérieux	26296	Saint-Bonnet-de-Valclérieux		1324	Château	868381	6458196	480
262981	Le Laris	26298	Saint-Christophe-et-le-Laris		1289	commanderie	861755	6458237	370
262991	Quint	26299	Sainte-Croix	Les Tours	1178	Château	881315	6410108	578
263011	Saint-Donat	26301	Saint-Donat-sur-l'Herbasse		1150	Motte / Château	855871	6449019	207
263031	Gignac	26303	Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze	Serre de Gignac	1284	Château	891184	6360348	1106
263032	Ste-Euphemie	26303	Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze		1277	Château	889767	6358566	546
263041	St-Ferreol	26304	Saint-Ferréol-Trente-Pas	Sainte-Anne	1210	Château	876614	6373414	617
263051	St-Gervais	26305	Saint-Gervais-sur-Roubion		1227	Château	850166	6389017	172
263061	Ey	26306	Sainte-Jalle	Col d'Ey	1231	Bâtie	881665	6359698	718
263062	Ste-Jalle	26306	Sainte-Jalle		1050	Château	882034	6363463	401
263071	Ravel	26307	Saint-Juilien-en-Vercors	Château-Ravel	1318	Château	893256	6443750	914
263111	La Batie	26311	Saint-Laurent-en-Royans	Le château	1250	Bâtie	882415	6440507	347
263112	Saint- Laurent	26311	Saint-Laurent-en-Royans		1313	commanderie	882639	6438964	259

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

N°Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Type	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
263171	St-Maurice	26317	Saint-Maurice-sur-Eygues		1283	Bâtie	860367	6357554	192
263172	St-Maurice	26317	Saint-Maurice-sur-Eygues		1300	Château	860347	6357791	212
263181	St-May	26318	Saint-May		1251	Château	884490	6372440	452
263201	St-Nazaire	26320	Saint-Nazaire-en-Royans	Tour Ruinée	1288	Château	876826	6442400	237
263211	St-Pantaleon	26321	Saint-Pantaléon		1251	Château	862781	6368701	323
263231	Saint-Paul	26323	Saint-Paul-lès-Romans		1150	commanderie	867916	6442831	0
263241	St-Paul-Trois-châteaux	26324	Saint-Paul-Trois-châteaux		1200	Château	840973	6362646	96
263291	Batie-Verdun	26329	Saint-Sauveur-Gournet	La Bâtie-Verdun	1276	Bâtie	890545	6361328	707
263292	Dulion	26329	Saint-Sauveur-Gournet	Château de Gournet	1277	Château	890408	6361767	686
263293	Durfort	26329	Saint-Sauveur-Gournet	Durfort	1284	Château	888335	6362754	653
263294	Gournet	26329	Saint-Sauveur-Gournet	Gournet	1284	Bâtie	889889	6361952	649
263321	Vals	26332	Saint-Uze	Chapelle Sainte Euphémie	1237	Château	845081	6455337	292
263331	St-Vallier	26333	Saint-Vallier		1240	Château	842731	6454968	139
263351	Salles	26335	Salles-sous-Bois		1297	Château	853929	6374489	260
263361	Lastic	26336	Saou	Château de Lastic	1493	Maison forte	864004	6396465	344
263362	Montchamp	26336	Saou	Le château-d'Eurre	1339	Bâtie	863797	6396296	332
263363	Saou	26336	Saou	Le château	1157	Château	863955	6396113	501
263371	Veyre	26337	Saulce-sur-Rhone	château-la-Tour-de-Veyre	1342	Bâtie	843639	6400407	137
263381	Sauzet	26338	Sauzet		1163	Château	844285	6390851	137
263391	Savasse	26339	Savasse	Vieux-Village	1150	Château	841023	6391520	346
263401	Sederon	26340	Sédéron	La Tour	1178	Château	902837	6348553	917
263411	Serves	26341	Serves-sur-Rhône	Château Ruiné	1243	Château	843103	6450758	161
263421	Solerieux	26342	Solérieux	Chapelle-Saint-Rapha l	1148	Château	845246	6362057	138
263431	Souspierre	26343	Souspierre		1219	Château	855578	6384414	267
263441	Soyans	26344	Soyans	Château Ruiné	1228	Château	860301	6394070	397
263451	Suze-la-Rousse	26345	Suze-la-Rousse		1202	Château	846652	6356235	121
263461	Suze	26346	Suze		1163	Château	866726	6409752	523
263471	Tain	26347	Tain-l'Hermitage		1334	Bourg fortifié	844634	6442875	120
263481	St-Martin	26348	Taulignan	Saint-Martin	1140	Château	856052	6371713	256
263482	Taulignan	26348	Taulignan		1284	Enceinte urbaine	857604	6373603	282
263501	Audefred	26350	Teyssières	Château d'Audefrey	1276	Château	871174	6376933	861
263502	Teyssieres	26350	Teyssières	Vieux Village	1242	Château	869765	6374613	681
263503	Teyssieres	26350	Teyssières		1294	Château	868461	6374996	990
263521	La Touche	26352	La Touche		1350	Château	850019	6381366	250
263551	château-vieux	26355	Triors	Château-Vieux	1050	Motte	866668	6446722	236
263552	Triors	26355	Triors	Planchâtel	1050	Motte	865916	6446646	281
263561	Truinas	26356	Truinas	Le château	1269	Château	866285	6387620	588
263581	Upie	26358	Upie		1231	Château	856489	6413640	214
263601	Valaurie	26360	Valaurie		1169	Château	844394	6370917	160
263621	Valence	26362	Valence		800	Bourg fortifié	849041	6427563	130
263641	Vaunaveys	26364	Vaunaveys		1244	Château	860956	6409806	293
263671	château-Ratier	26367	Venterol	Château Râtier	1262	Château	866237	6369073	481
263672	Noveysan	26367	Venterol	Noveysan	1270	Château	865778	6369218	456
263673	Venterol	26367	Venterol		1138	Château	867208	6367763	419
263681	Barry	26368	Vercheny	Château de Barry	1023	Château	877607	6405401	929
263682	Vercheny	26368	Vercheny		1345	Château	877590	6402373	321
263691	Clermont	26369	Verclause	Clermont	1240	Château	890449	6370098	787
263692	Verclause	26369	Verclause	Tour Ruinée	1220	Château	893435	6367746	582
263701	Autanne	26370	Vercoiran	Autanne	1262	Château	885751	6359246	720
263702	Bâtie-devant-Vercoirans	26370	Vercoiran		1362	Bâtie	885873	6358661	634
263703	Vercoiran	26370	Vercoiran	Vieux Village	1050	Château	886880	6358651	606
263711	Aigubelle	26371	Véronne	Bastet	1244	Bâtie	875678	6408728	512
263712	Veronne	26371	Véronne	Château-Vieux	1201	Château	875391	6407736	477
263721	Vers	26372	Vers-sur-Méouge	Vieux Village	1247	Château	904472	6351379	945
263731	Vesc	26373	Vesc		1413	Château	872889	6381807	769
263741	Villebois	26374	Villebois-les-Pins		1317	Château	908125	6360807	871
263751	Villefranche	26375	Villefranche-le-Château		1293	Château	901559	6349976	791

N°Site	Nom du site	Code INSEE	Commune	Lieu-dit	1ère mention	Type	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
263761	Bruchet	26376	Villeperdrix / Cornillon-sur-L'Oule	Rocher du Brachet	1269	Château	886141	6376086	1127
263771	Vinsobres	26377	Vinsobres		1206	Château	864235	6361637	319
263811	Jaillans	26381	Jaillans		1300	autre	871259	6438905	265
1	Abroils				1169	Château	0	0	0
2	Miraval				1251	Château	0	0	0

## 2.2.4 Constitution de la bibliographie pour la base de données

La base de données du PCR Fortifier les Alpes comporte une table spécifique qui liste toutes les références bibliographiques, tous sites confondus. Chaque ouvrage est relié au(x) site(s) qu'il mentionne via une table intermédiaire qui permet d'associer les données de la table « sites » avec celles de la table « Bibliographie ». Pour faciliter le rassemblement de cette masse de références bibliographiques, nous avons choisis d'utiliser le logiciel Zotero<sup>5</sup> pour collecter les données associées aux ouvrages concernés.

En effet, cet outil, d'ordinaire utilisé pour réaliser les bibliographies et organiser les citations dans des articles ou des travaux de thèse, permet en un clic d'associer une référence avec toutes les données nécessaires pour constituer la bibliographie (titre, auteur, éditeur, lieu d'édition, etc.), chose très chronophage s'il fallait le faire manuellement. Des dossiers thématiques peuvent aussi être réalisés dans cette bibliothèque virtuelle afin de retrouver plus facilement les références en fonction de leur sujet (**fig. 1**). De plus, il est possible de concevoir une bibliographie selon différentes normes, notamment celle préconisée pour les rapports de fouilles mais aussi celles de différentes publications. Il est donc aisé d'insérer des bibliographies au sein des notices que nous concevons.

Enfin, le logiciel Zotero permet d'exporter ces références, avec toutes les données associées, selon divers formats, notamment en fichier CSV. Cela nous permettra d'insérer facilement les données de chaque ouvrage dans notre formulaire CSV. La même méthode sera adoptée pour les sources éditées qui se trouvent dans une table spécifique.

## 2.3 Valorisation et publication des résultats des recherches

Dès le commencement du PCR, la valorisation et la publication des résultats est au centre des préoccupations. Pour ce nouveau programme triennal 2023-2025 l'objectif est d'organiser une journée d'étude fin 2025 sur le même format que celle qui a été réalisée les 20 et 21 octobre 2022. Le travail pour réaliser la publication des journées d'études passées est encore en cours.

### 2.3.1 Journée d'étude *Bastida* (Grenoble, 4 décembre 2020)

Le manuscrit final de la publication des actes de la journée d'étude *Bastida* a été rendu auprès de Ciham-Éditions début décembre 2023. La mise en forme du manuscrit a été l'objet de modifications, préconisées par les rapporteurs du manuscrit préliminaire. En effet, l'ouvrage sera publié sous le titre *BASTIDA : Contrôler et protéger les marges dans les principautés de Dauphiné et de Savoie. Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020*. L'introduction et la

<sup>5</sup> Pour ce qui concerne le fonctionnement et l'utilisation du logiciel voir : <https://www.zotero.org/support/>

conclusion, reproduites ci-dessous, ont aussi été amendées pour être plus représentative de la teneur des communications et de l'avancée récente des recherches sur cette thématique.

### 2.3.1.1 Introduction

*Benjamin Oury*

« Compte de Rolet de La Rochelle, damoiseau, châtelain de Saint-André-en-Revermont, des recettes et dépenses faites par lui pour la bastide neuve de Gironville [...] »<sup>6</sup>, ainsi s'ouvre, en août 1323, le compte qui détaille avec précision la construction de la bâtie de Gironville, premier site de ce genre fouillé au début des années 1980. C'est par cette corrélation entre texte historique décrivant précisément un site et sa fouille archéologique que l'intérêt pour les sites fortifiés appelés « bâties » dans les textes médiévaux s'est développé.

Depuis lors, la recherche en histoire et en archéologie autour de la thématique des fortifications a considérablement évolué et s'est récemment organisée en Rhône-Alpes/PACA au sein du projet Collectif de Recherches (PCR) interrégional, intitulé « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance », qui couvre l'espace géographique des anciennes principautés de Savoie et de Dauphiné. Parmi tous les édifices fortifiés, l'un retient particulièrement l'attention par sa singularité mais aussi par la difficulté en cerner les caractéristiques : la bâtie. Ce type de construction militaire est porté à notre connaissance par les textes médiévaux qui mentionnent dès le début du XIIIe siècle, voire la fin du XIIe, les termes *bastida*, *bastita* ou *bathia* pour désigner certaines fortifications en Dauphiné et Savoie. Face à ce constat, les recherches sont amorcées dans les années 70, d'abord par l'étude des textes grâce auxquels elles sont identifiées, particulièrement dans le Bugey par les archives qui en relatent la construction, transcrits et traduits par Paul Cattin, alors directeur des archives départementales de l'Ain. Ce sont d'ailleurs ces données, issues des sources historiques, associées à des toponymes, qui ont incité à poursuivre les recherches sur le terrain. Ainsi durant les années 80, Jean-Michel Poisson a-t-il entrepris la fouille intégrale de la bâtie de Gironville (Ain) dont la construction est attestée en 1324-1325.

Dans cette lignée, Alain Kersuzan, s'intéressant au conflit delphino-savoyard en Bresse et en Bugey pour ses travaux de doctorat publiés en 2005, décrit l'importance de ces structures dans la stratégie militaire pour protéger la frontière des deux principautés. En effet, les bâties construites en terre et en bois, matériaux économiques et rapides à mettre en œuvre, sont utilisées pour occuper le terrain et opposer une force défensive efficace à toute offensive. Leur durée d'occupation est de l'ordre de quelques mois à quelques années seulement, sauf exceptions de bâties plus pérennes qui deviennent par la suite des châteaux de pierre (Les Allymes, Luisandre, etc.). La définition même d'une bâtie semblait alors entendue, d'autant plus que des fouilles plus récentes comme celles de la bâtie de Rouelbeau dans le canton de Genève, menée de 2001 à 2014 par Michelle Joguin Regelin ou celles de la bâtie de Vieu-sous-Varey (Ain) par Franck Gabayet (Inrap) en 2018, confirment cet usage militaire.

Cependant, des recherches menées plus récemment sur les bâties dans tout l'espace delphino-savoyard – et non plus seulement dans leurs marges, fortement marquées par le conflit entre les deux principautés – ont mis en lumière que des édifices présentant d'autres formes architecturales et surtout d'autres fonctions sont mentionnés sous le terme de « bâtie » dans les textes médiévaux, en

6 « *Computus Roleti de Rupeculla, domicelli, castellani Sancti andree in Reversomonte, de receptis et libratis per ipsum pro bastita nova Domini de Gironvilla [...]* » (Cattin 1979, p. 5).

particulier en Dauphiné méridional (sud Isère, Drôme, Hautes-Alpes). Ces édifices, attestés depuis au moins la fin du XII<sup>e</sup> siècle, semblent se rapprocher des maisons fortes, voire des castra, et sont occupés de manière pérenne. Ils n'ont alors aucun rapport avec les opérations militaires entre Savoie et Dauphiné.

La réponse d'Aymar IV, comte de Valentinois, aux protestations de l'évêque de Valence face à la construction en 1306 d'une bâtie sur la route entre Valence et Montélimar est très instructive sur la perception par leur contemporain de ce type d'édifice<sup>7</sup>. En effet, la trêve conclue sous l'égide du dauphin Humbert Ier en avril 1305 pour régler les différends entre les deux seigneurs est prolongée à la fin de cette même année par le pape Clément V. L'édification d'une fortification sur l'ordre du comte de Valentinois est prise pour une violation manifeste de l'accord par l'évêque de Valence. Aymar IV s'empresse alors de se justifier arguant que « [...] Le fort en construction ne saurait causer de préjudice aux droits de l'Église de Valence. C'est la pensée du bien public qui l'a fait entreprendre. Personne n'ignore, en effet, qu'il est sur un point particulièrement dangereux pour les voyageurs ; là, très fréquemment, des brigands et des voleurs, postés en embuscade, fondent à l'improviste sur les voyageurs, les détoussent et les assassinent. Les crimes commis dans cet endroit l'ont rendu tristement célèbre et chacun redoute d'y passer. Bien loin de reprocher au comte d'élever cet [ouvrage], on devrait plutôt l'en remercier [...]»<sup>8</sup>.

Le comte de Valentinois fait appel au statut juridique de la bâtie accepté par ses contemporains. Elle est clairement présentée, comme un édifice militaire d'utilité publique servant à assurer la sécurité d'un axe de circulation et non comme une fortification utilisée pour la contestation ou la revendication d'un territoire. Mais cette justification est probablement teintée d'une once de mauvaise foi car Aymar IV comptait bien utiliser cette bâtie pour s'assurer le contrôle des flux de la route au dépend de l'évêque de Valence.

Cet exemple illustre bien la complexité du statut de cet édifice particulier dans l'histoire du Dauphiné et de la Savoie. Le questionnement est donc multiple et concerne plusieurs domaines à la fois. Qu'entendent donc précisément les textes médiévaux dans les termes « *bastida* », « *bathia* » ou « *bastita* » ? Désignent-ils des formes architecturales ou des statuts juridiques différents, ou ne sont-ils que des variations régionales d'une même acception ? Les bâties prennent-elles des formes architecturales spécifiques suivant les régions où elles sont construites ? Bénéficient-elles d'un statut juridique particulier ? Peut-on trouver un lien entre les bâties érigées lors du conflit delphino-savoyard et celles plus pérennes du sud du Dauphiné ? Autant de questions auxquelles les recherches récentes sont amenées à apporter des éclaircissements.

La journée d'étude *Bastida*, organisée en distanciel le 4 décembre 2020 dans le cadre des activités scientifiques du PCR « Fortifier les Alpes » (Ciham, UMR 5648) avec le soutien du département de l'Isère et l'Université Grenoble Alpes (LUHCIE) pour les moyens techniques, a rassemblé les chercheurs travaillant sur cette problématique de la bâtie médiévale en Dauphiné-Savoie tant au travers des sources historiques que des sites archéologiques fouillés. Cette rencontre a été l'occasion de confronter les différents aspects observés des bâties érigées dans les territoires

7 AD de l'Isère, B 3561, 2 novembre 1306 ; (Prudhomme 1899, p. 94).

8 « [...] *et prope locum fortalitii sui predicti iter publicum et strata publica ab omnibus publice frequentata transeat, ubi cedes hominum per plurime facte fuerunt et homicidia perpetrata, et ubi raptores et latrones publici stare consueverunt in insidiis transeuntibus, ita quod locus predictus ab omnibus timeri propter ejus periculosum transitum et formidari consuevit propter mala et delicta que ibidem perpetrari et comitti consueverunt [...] et de predicto opere nec culpandus sed potius commendandus est [...]* », AD Isère, B 3561, 2 novembre 1306 ; (Chevalier 1896, p. 146-150; 1897, p. 279-280).

dauphinois et savoyards, tout comme dans leurs marges, et de mettre en commun les données disponibles. Les recherches et questionnements récents ont pu être discutés et enrichis afin de se renouveler et de définir de nouvelles orientations.

Cet ouvrage propose les communications de chacun des intervenants et offre un jalon fort dans la connaissance de ces sites fortifiés éphémères ou difficile à cerner et à saisir dans leur réalité médiévale. Nous porterons une attention particulière aux bâties liées au conflit delphino-savoyard avec la description de l'organisation spatiale et du contexte historique d'édification de deux sites qui ont fait l'objet de fouille archéologique : la bâtie de Gironville (Ambronay, Ain) par Jean-Michel Poisson (EHESS, Ciham UMR 5648) et la bâtie de Rouelbeau (Meinier, canton de Genève, Suisse) par Michelle Joguin Régelin (Archéologue cantonale, Genève). Alain Kersuzan (Ciham UMR 5648) propose une synthèse historique et une proposition de caractérisation du statut juridique de ces bâties édifiées dans le Bugey sur la ligne du conflit entre savoyards et dauphinois au début du XIVe siècle. Cette thématique s'achève par la contribution de Laurent D'Agostino (Atelier d'Archéologie Alpine, Ciham UMR 5648) qui passe en revue les différents sites dont nous disposons de données archéologiques et de comparer leur organisation, leurs éléments constitutifs ainsi que leurs mensuration dans un souci de synthèse globale.

En parallèle, une thématique nouvelle, qui concerne les bâties mentionnées dans les textes médiévaux et qui ne participent pas au conflit entre le comte de Savoie et le Dauphin, est abordé par quelques communications. Michèle Bois (Archéo Drôme, Ciham UMR 5648) réalise un inventaire des sites mentionnés et identifiés dans le département de la Drôme, illustrant la diversité des cas de figures en décrivant de manière plus détaillée des édifices aux caractéristiques singulières. Annick Clavier et Jean-Pierre Moyné (Département de l'Isère) nous font part dans leur communication des prémisses de leurs recherches concernant la localisation et caractérisation des bâties dans le département de l'Isère et notamment dans le sud du département. Benjamin Oury (Ciham UMR 5648) propose quant à lui un aperçu de la situation de ces édifices dans le département des Hautes-Alpes et de la marge piémontaise du Dauphiné, mettant en lumière des caractéristiques communes aux bâties identifiées et une proposition de définition illustrée par le cas particulier de la bâtie delphinale de Pont (Pontechanale, Italie). Cette étude de cas est complétée par l'étude du compte de construction d'une tour adjointe à cette bâtie par Anne Lemonde (Université Grenoble Alpes, LUHCIE) qui met en lumière l'importance défensive d'un tel édifice pour la principauté delphinale.

Cette publication constitue donc une présentation de la recherche actuelle et des méthodes mises en œuvre tant en histoire qu'en archéologie, en espérant que les regards croisés, les angles d'approche variés, autorisent une synthèse cohérente et qui fasse consensus

### ***2.3.1.2 Conclusion générale***

Les différentes communications rassemblées dans ces actes sur le thème des bâties dans l'espace delphino-savoyard montrent à quel point le sujet est loin d'être clos. Bien que documentées par les sources textuelles, notamment les comptes de châtelainies savoyards qui dressent un aperçu très précis de leur construction, la réalité matérielle de ces installations militaires était, jusqu'à il y a peu, mal caractérisée ou du moins de manière incomplète. Les études archéologiques réalisées ces dernières années se sont avérées déterminantes pour une meilleure compréhension du fonctionnement et de l'organisation de ces structures. Elles permettent de poser des jalons et proposent de décrire les trajectoires de ces bâties dans le temps et dans l'espace delphino-savoyard par une confrontation étroite des sources textuelles et archéologiques.

En premier lieu, la diversité d'appellation que recouvre ces structures militaires désignées généralement sous le terme *bastida* dans les sources textuelles (ou qui se décline sous des formes proches : *bastida*, *bastia*, *bathia*, *bastie*, *bastita*, *etc.*), souligne des difficultés d'identification et contraint les comparaisons. Dans le but d'éviter toute possibilité de confusion ou d'amalgame, nous proposons de traduire systématiquement ce terme en français moderne par le mot « bâtie ». En effet, pour des raisons homophoniques évidentes avec le terme bastide, qui désigne les villes-neuves érigées à partir du XIII<sup>e</sup> siècle dans le Sud-Ouest, dont les bâties du Sud-Est se distinguent complètement, il a rapidement été judicieusement établi d'éviter de les désigner par le terme « bastide », pourtant très proche du terme latin *bastida* employé dans les sources. Les différentes investigations mettent en évidence l'utilité de croiser finement les occurrences textuelles d'un même site pour déceler des évolutions sémantiques et les confronter, par le biais d'études archéologiques, à la réalité matérielle des sites et de leurs modifications. En effet, un changement de statut juridique ou simplement d'appellation d'un site peut se traduire matériellement par un changement de forme ou de matériau (le bois et la terre laissant place à la pierre et au mortier).

Il est intéressant d'insister aussi sur le ressort territorial et chronologique des bâties. L'intérêt stratégique de ces édifices est indéniablement mis en lumière par chacune des communications. Leur implantation, leur déplacement ou leurs modifications permettent de saisir la mobilité des frontières au sein de l'espace delphino-savoyard, ce qui est exacerbé durant les quelques décennies du conflit entre les deux belligérants dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Certaines communications, présentées ici, se complètent et permettent d'observer cette mobilité et cette stratégie d'occupation de l'espace à l'échelle de micro-territoires comme le secteur du Bugey et de la plaine de l'Ain. Toutefois, même s'il est bien documenté, ce conflit ne doit pas être considéré comme seule toile de fond de l'implantation et du développement de ces bâties, particulièrement dans le sud de la principauté delphinale, comme le rappellent plusieurs autres contributions. Le croisement des textes et des observations archéologiques sur les vestiges conservés permet d'affiner les connaissances globales sur ces édifices et de proposer des comparaisons avec un référentiel commun.

Les enquêtes archéologiques permettent, pour les unes, d'approcher la réalité matérielle éphémère de certaines constructions et, pour les autres, de documenter avec minutie les techniques de mise en œuvre. Elles permettent surtout d'éclairer le destin multiple de ces ouvrages militaires, parfois abandonnés très tôt, mais bien souvent transformés en maison-forte à partir du moment où ils deviennent des habitats pérennes pour la noblesse locale ou en château lorsque leur fonction s'y rapporte (jusqu'à jouer le rôle de chef-lieu d'un mandement dans certains cas). L'inverse est aussi vrai, un site considéré comme un château peut être déclassé en bâtie à partir du moment où il devient secondaire dans la stratégie défensive d'un territoire. Là encore, l'importance du croisement incessant entre les sources historiques et archéologiques pour saisir toutes les spécificités et l'envergure de ce type d'édifice militaire est bien mis en évidence.

Pour tenter une courte synthèse des différentes discussions et des recherches partagées lors de ces rencontres, nous pouvons affirmer que le terme *bastida* apparaît dans la documentation médiévale à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle dans le sud du Dauphiné (Drôme et Hautes-Alpes). Il désigne alors une petite fortification secondaire appartenant généralement à un seigneur local et ayant pour but la surveillance et sécurisation des axes de communications. Il est probable que ces édifices à vocation purement militaire, dans un contexte de conflits privés, soient érigés bien avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mais l'absence d'investigations archéologiques sur ces sites empêche de

proposer des jalons chronologiques plus précis. En effet, souvent d'envergures limitées et situées sur des crêtes, à proximité de col ou de cours d'eau, les traces de ces bâties ont peu à peu été effacées par le temps après leur abandon.

À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'usage du mot *bastida* s'est répandu dans le nord du Dauphiné et dans ses marges savoyardes jusqu'à devenir dans les différents épisodes du conflit delphino-savoyard, le terme désignant les fortifications éphémères érigées par les deux belligérants. Dressées à la hâte avec des levées de terres et du bois fourni sur place, elles servent à porter rapidement le danger sur le lieu du conflit et à affirmer visuellement la contestation territoriale. Servant parfois de garnison sur un temps plus long, elles sont généralement démontées ou détruites selon les clauses des différents traités de paix ratifiés par les deux partis. Pourtant, certaines dont l'importance stratégique était trop cruciale pour être démantelées, ont été conservées, rénovées et modifiées avec des matériaux pérennes : la pierre et le mortier de chaux (Luisandre, Les Allymes, Rouelbeau, Saint-Denis, etc.). Bien qu'elles aient souvent un rôle de premier plan dans les différentes phases du conflit, ce sont principalement des fortifications secondaires, comme l'étaient les toutes premières bâties mentionnées dans les sources. Celles qui acquièrent plus d'importance sont élevées au rang de château et associées à un territoire qu'elles administrent.

Les recherches initiées dès les années 1980 se sont dans un premier temps portées sur les bâties du conflit delphino-savoyard grâce à une documentation abondante les concernant (comptes de construction, mentions dans les chroniques et dans les comptes de châtelainies), mais aussi parce que leur localisation était plutôt aisée puisque construites dans les zones contestées finement décrites dans les sources. Les différentes contributions ont permis de cerner ces édifices et de montrer leur grande diversité malgré un usage similaire. Une adaptation à la topographie du lieu d'implantation et à son environnement direct est à mettre en avant. Les plans ne sont pas figés et leur organisation interne n'est pas prédéfinie en dehors des éléments purement fonctionnels.

L'importance des connaissances rassemblées sur les bâties du conflit entre Dauphiné et Savoie a poussé un certain nombre de chercheurs à s'interroger sur les bâties situées plus au sud, en dehors des zones de guerre et, surtout, mentionnées plus précocement. Les données amassées montrent que le phénomène n'est pas marginal et que, bien au contraire, ces ouvrages ont tenu un rôle important dans l'organisation spatiale du sud du Dauphiné ainsi que dans la polarisation des territoires. En effet, certains indices laissent à penser que ces bâties sont les instruments du pouvoir régalien dans la gestion et l'occupation de l'espace. Ces recherches, encore balbutiantes comme en témoignent les diverses méthodologies d'études adoptées et décrites dans cet ouvrage, visent à être poursuivies et étoffées par l'acquisition de nouvelles données afin d'affiner la compréhension de ces édifices et de leur évolution ainsi que d'en proposer un aperçu synthétique plus juste.

Par la suite, il sera loisible de proposer un panorama global de leur implantation dans les territoires de Dauphiné et de Savoie. Les bases de ces recherches viennent d'être posées et augurent des échanges de qualité à ce sujet pour les prochaines années. Le colloque « Amédée V » qui s'est déroulé à Chambéry en octobre 2023 a notamment mis en évidence le nombre important de bâties construites sous le règne de ce prince dans le conflit le mettant aux prises avec le Dauphiné. Ceci nous pousse à nous interroger sur le rôle des savoyards et en particulier des officiers d'Amédée V dans la formalisation de ces bâties en comparaison avec ce qui se fait en Dauphiné à la même période et où le terme de bâtie semble plus flou et recouvrir plusieurs acceptions. L'usage de la bâtie dans ce type de conflit, nous pousse aussi à nous questionner sur leur emploi sous d'autres formes architecturales ou d'autres dénominations lors d'épisodes belliqueux ultérieurs (guerre de

Cents ans, conflit avec des bandes armées de mercenaires, etc.) et si des comparaisons peuvent se faire avec d'autres édifices dans notre zone d'étude et en dehors.

### 2.3.2 Journée d'étude de fin de programme triennal 2020-2022 (Lyon, 20-21 octobre 2022)

Les 20 et 21 octobre 2022, s'est tenue à Lyon la journée d'étude marquant la fin du premier programme triennal du PCR. Organisée avec l'aide du Ciham et de l'Alpara (que nous remercions ici) dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme de Lyon-Saint-Etienne, elle a réuni sur deux journées des chercheurs de tous horizons, tant de structures publiques que privées, intervenant tant en archéologie programmée qu'en préventif, sur le sujet des fortifications alpines.

Le long travail de rassemblement, de relecture et de correction des contributions de chacun a débuté. Nous aurions voulu pouvoir proposer un manuscrit dès la fin de l'année 2023 ou au commencement de l'année 2024, mais des retards dans la production des articles par les auteurs, chacun accaparé par ses activités professionnelles, allongent quelque peu le calendrier. La progression de la constitution de ce manuscrit est résumée dans le tableau ci-dessous (**tabl. 4**).

**Tableau 4:** Bilan d'avancement des travaux de rassemblement, de relecture et de correction des contributions de la journée d'étude d'octobre 2022

Auteur	Titre de la communication	Information d'avancement	Article Rendu	Relecture	Modifications	Mise en forme	Relecteur
Stéphane GUYOT	Les châteaux dans le Département du Jura (XIe – XVIIe siècle), résultats au travers de plusieurs fouilles archéologiques programmées	x	Oui	Oui	Faites		L. D'Agostino
Loïc BENOIT	Les maisons fortes de La Frasse et des Rubins à Sallanche (Haute-Savoie), architecture et évolution (XIVe – XVIe s.)	X	Oui	Oui	Faites		B. Oury
David BILLOIN	L'habitat perché et fortifié de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge du Jura aux Préalpes (IVe – IXe s.)	x	Oui	En cours			L. D'Agostino
Yann BONFAND	Le contrôle des vallées des Alpes occidentales au cours de l'Antiquité tardive : la militarisation des Préalpes françaises entre le IIIe et le VIIe siècle	Bientôt					D. Billoin
Jean-Antoine SEGURA	Aux marges des Alpes : le perchement de l'habitat en Provence au haut Moyen Âge. Avancées récentes et enjeux futurs	X	Oui	En cours			D. Billoin
Anna LAFONT-CHARDIN	Les sites de hauteur du haut Moyen Âge dans le défilé de Donzère : bilan et perspectives des recherches	Début 2024					D. Billoin
Vincent BUCCIO	Un château pour deux agglomérations fortifiées en haute Provence : l'exemple de Castellane	x	Oui	Oui	Faites		D. Billoin
Laurent D'AGOSTINO	Morphogenèse d'un castrum de hauteur : le château de Saint-Germain (Ambérieu-en-Bugey, Ain), de l'occupation de hauteur du haut Moyen Âge au castrum de frontière (Ve-XIVe s.)	Début 2024					D. Billoin
Florian BONVALOT	De l'oppidum au castrum de Lazer (Hautes-Alpes) : morphologie, évolution et création d'un domaine foncier aux confins des bailliages du Gapençais et des Baronnies	X	Oui	OUI	Faites		B. Oury
Mariacristina VARANO et Daniel MOUTON	La formation du castrum en Provence (Xe-XIIIe siècles)	x	Oui	Oui	Faites		B. Oury

Auteur	Titre de la communication	Information d'avancement	Article Rendu	Relecture	Modifications	Mise en forme	Relecteur
Eric GUILLOTEAU	Du château des comtes de Provence à Nice aux châteaux du comté de Beuil : approche archéologique et iconographique	Début 2024					L. D'Agostino
Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS	Alixan (Drôme), le château des évêques de Valence et le bourg castral	x	Oui	Oui	En cours		L. D'Agostino
Marion LIBOUTET	Actualité des recherches sur les châteaux et fortifications des cantons de Vaud et de Fribourg (Suisse)	x	Oui	Oui			L. D'Agostino
Jean-Michel POISSON	Du palais impérial au château épiscopal : Pipet à Vienne (Isère) »	Début 2024					D. Billoin
Agata POIROT	Le château d'Epagny (Haute-Savoie), XIIIe – XVe s.	x	Oui	Oui	Faites		B. Oury
Anouk CLAVIER	La maison forte du Luçon à Theys (Isère)	Début 2024					B. Oury

### 2.3.3 Publication d'un carnet Hypothèses (hypothese.org)

*Laurent D'Agostino*

En matière de communication, comme nous l'avions précédemment annoncé, un site internet dédié au PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge a été publié sur le portail [hypotheses.org](https://fama.hypotheses.org/). Le site <https://fama.hypotheses.org/> offre pour l'instant un cadre de présentation des travaux du PCR et de son équipe, ainsi que quelques articles (**fig. 2**). Il sera alimenté progressivement au gré de l'avancement de nos travaux.

### 2.3.4 Valorisation auprès du grand public

*Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs*

Les objectifs et les méthodes de l'Axe 3 du PCR ont en outre été présentés dans leurs grandes lignes au cours de la Journée d'étude organisée par le Musée savoisien de Chambéry à l'occasion des Journées européennes de l'archéologie en juin 2023 (fig 3).

Pour les « Journées Européennes de l'archéologie » 2023, à la demande du Service Patrimoine de la ville d'Albertville (Savoie), une visite guidée intitulée « Fenêtre sur le temps : venez mener l'enquête à Conflans » a abordé la thématique de l'évolution des formes des ouvertures, dans le prolongement des travaux menés sur la ville médiévale de Conflans.

## 3 Bilan des Axes de recherche 2023

Comme décrit plus haut, l'activité scientifique du PCR est organisée autour de trois axes de recherches. Ceux-ci ont permis de nous fixer des objectifs précis ainsi qu'un cadre défini pour mener nos recherches et faire avancer nos connaissances sur des points précis. Il convient donc de faire le bilan de l'avancée de ces axes durant cette année 2023.

### 3.1 Axe 1 : Premiers châteaux de l'espace entre Rhône, Alpes et Durance

#### 3.1.1 Avancée des travaux de recherches et de documentation des sites

*David Billoin*

Le Programme Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes » ambitionne de documenter les sites castraux sur le temps long (Ve-XVIe siècles) en prenant en compte la genèse de ces fortifications depuis l'Antiquité tardive jusqu'au seuil du phénomène castral, fixé arbitrairement à l'année 1032 (Axe 1). Cette date correspond à la mort du dernier roi de Bourgogne Rodolphe II et marque en effet l'effondrement de l'autorité publique dans cette partie de l'empire, favorisant l'émergence et la multiplication de nombreux châteaux. Très en vogue au XIXe siècle, cette thématique des sites de hauteur fortifiés tardo-antique et alto-médiévaux est tombée en désuétude pratiquement tout au long du siècle suivant jusqu'à un renouvellement récent durant ces deux dernières décennies, sous l'impulsion des travaux de Laurent Schneider en Méditerranée. Cet engouement se traduit par une multiplication des recherches sur le sujet (thèses soutenues ou en cours et opérations archéologiques en Bourgogne-Franche-Comté, Massif Central, Alsace Alpes-Maritimes). L'axe 1 de ce Programme Collectif de Recherche s'inscrit dans cet élan par un inventaire et un bilan critique des connaissances de ces sites, destiné à alimenter une base de données accessible à tous (Oury et al. 2023).

Une première analyse des sources écrites et de la documentation archéologique (opérations programmées anciennes, préventives, archives), conjuguée à des données de toponymie et d'analyse du relief ont permis progressivement de dresser un fond documentaire et un inventaire préliminaire de sites potentiels par départements, selon une méthodologie spécifique déployée dans le cadre du PCR Fortifier les Alpes (Billoin 2023). Le programme triennal 2020-2022 a fourni un bilan d'étape de la progression des recherches, les recensements effectués sur les départements de l'Ain et de l'Isère étant achevés avec la présentation de notices, tandis qu'une liste préliminaire de sites à vérifier était dressée pour les autres départements de la Savoie, de la Haute-Savoie, de la Drôme et des Hautes Alpes (Oury et al. 2023, p. 60-124).

Les travaux engagés cette année ont donc porté sur la vérification sur le terrain de ces sites à potentiel pour des occupations fortifiées tardo-antique ou alto-médiévale préalablement retenus, débouchant sur la rédaction de nouvelles notices. Celles-ci complètent peu à peu l'inventaire réalisé sur la couverture géographique retenue du Programme Collectif de Recherche. Quelques sites en marge immédiate des départements concernés par cette enquête ont été inclus à l'inventaire, afin de ne pas séparer arbitrairement des zones relevant d'une même géographie et de saisir de possibles

dynamiques d'occupation (interrelations entre sites de hauteur ou avec leur environnement proche), les notions de territoires anciens primant à nos yeux sur les limites administratives actuelles. Trois sites connus par la bibliographie ont ainsi été intégrés par leur situation juste sur l'autre rive du Rhône, dans le département de l'Ardèche, ainsi qu'un site sur le versant italien. Des compléments bibliographiques couplés à ces vérifications sur le terrain ont également permis d'ajouter deux nouveaux sites dans le département de l'Isère (cf. notices infra). Par ailleurs, ce secteur géographique fait l'objet de nouvelles recherches consacrées aux habitats de hauteur du premier Moyen Âge de la cité de Vienne, dans un cadre doctoral qui ouvrent des perspectives de renouvellement des connaissances (Rosa-Matton, à paraître). Dans cet esprit, une portion de la vallée du Rhône bénéficie également d'une thèse en cours par Anna Laffont-Chardin, intitulée *Pouvoirs, organisation des territoires et de l'habitat, frontières dans la vallée du Rhône (VIe-XIIIe siècles)*.

Cette année a également donné lieu à des vérifications concernant les départements de l'Ain et de l'Isère. Pour le premier une erreur a été corrigée (attribution par erreur du site du Château des Sarrazins à Culoz-Béon au département de la Haute-Savoie à cause d'un homonymie du lieu-dit avec une commune de ce département) ; et pour le second, quelques nouveaux sites, portant leur nombre à 26, ont été ajoutés nous appelant donc à la prudence concernant l'exhaustivité de nos recensements. Cet inventaire a débouché sur la création de représentations cartographiques départementales avec la figuration des principaux pôles et voies antiques (**fig. 4-7**), ainsi qu'à l'élaboration d'une liste mentionnant permettant d'identifier l'avancée du travail et les tâches restant à réaliser (notices, prospection de terrain, recherche documentaire, etc.)

En guise de bilan, l'inventaire des occupations fortifiées antérieures à 1032 est achevée sur les départements de l'Ain, de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Isère et d'une partie de la Drôme (**fig. 8**). L'année 2024 sera donc consacrée à terminer ce recensement pour la partie méridionale de ce département, ainsi que pour les Hautes-Alpes. Des compléments d'informations sont prévisibles sur certains sites par des visites de contrôle complémentaire. L'analyse des images Lidar progressivement disponibles par l'IGN contribueront sans aucun doute à documenter l'ensemble des sites retenus (tout du moins ceux dont l'acquisition a été faite à une période de l'année propice) et les notices s'y référant. Dans une vision prospective, on envisage également d'élargir l'examen de ces nouvelles images à des secteurs clés (confluences de rivières, topographies favorables, frontières etc.) afin de tenter de localiser de nouvelles occupations fortifiées sur les hauteurs. Le tableau ci-dessous (**tabl. 5**) dresse le bilan des recherches en signalant les sites qui ont fait l'objet d'une notice et ceux dont l'occupation ancienne est attestée par du mobilier archéologique (surligné en couleur). Cette liste est encore susceptible d'être modifiées avec l'ajout ou la suppression d'entrées. Il est frappant de constater que les sites caractérisés par les mentions historiques n'ont pas livré traces archéologiques d'occupation ancienne, mais ceci est probablement dû aux biais de la recherche et de la conservation aléatoire des vestiges. En effet, les sites mentionnés, généralement à la toute fin du haut Moyen Âge ou au début du Moyen Âge central, ont été occupés sur le temps long, ce qui a favorisé la disparition ou l'occultation des vestiges du haut Moyen Âge. De même, certains n'ont pas fait l'objet d'investigations très poussées, donc il n'est pas aisé de tirer des conclusions de cette observation.

A terme, on disposera ainsi d'un état des connaissances d'un corpus de sites fortifiés sur un vaste espace géographique des Alpes, offrant pour la première fois un lien avec les régions du Sud-Est et du Nord-Est de la Gaule où les travaux sont beaucoup plus avancés sur cette thématique

(Varano, Ségura, Mouton 2019; Billoin 2020). L'organisation des Journées d'études Fortifier les Alpes au Moyen Âge, actualités de la recherche des 20-21 octobre à Lyon, au sein de ce Programme Collectif de Recherche, a donné l'occasion de proposer un panorama des recherches passées ou en cours sur l'aire géographique du Dauphiné et de la Savoie, avec une ouverture à l'ensemble de l'arc Alpin occidental jusqu'à la vallée du Rhône. Le recueil et les relectures des diverses contributions sont en cours afin d'en préparer la publication.

**Tableau 5 : Liste provisoire des sites antérieurs à 1032 dans les espaces delphino-savoyards**

NUM	Commune	Lieu-dit	Mention	Notice	Département
1	Ambérieu-en-Bugey	Château de St-Germain			01
2	Anglefort	Rocher de Châtillon			01
3	Bâgé-le-châtel	Le Château	940		01
4	Bouigneux	Le Château	939		01
5	Contrevoz	Camps des Portes		X	01
6	Culoz-Béon	Château des Sarrazins			01
7	Jassans-Riottiers	Riottiers	969		01
8	Jasseron	Jasseron	990		01
9	Lavours	Le Molard			01
10	Matafelon-Granges	Château de Thoire		X	01
11	Miribel	Le Mas Rillier	943		01
12	Rossillon	Château de Rossillon		X	01
13	Salavre	Le Châtelard		X	01
14	Savigneux	Château de Juis	970		01
15	Val-Revermont	Mont Châtel			01
16	Varambon	Château de Boissieu	1000		01
17	Villars-les-Dombes	Villars	1030		01
18	Virigin	Pierre-Châtel			01
19	Beauvoir-en-Royans	Château Vieux		X	38
20	Bouvesse-Quirieu	Quirieu			38
21	Chamagnieu	Les Roches			38
22	Chanas	Montbreton	965		38
23	Creys-Mepieu	Saint Alban		X	38
24	Fontanil-Cornillon	Le Rocher de Cornillon		X	38
25	Herbeys	Quatre seigneurs			38
26	Hières-sur-Amby	Camp de Larina			38
27	L'Albenc	Roches de Verdun		X	38
28	Lavars	Brion	1027		38
29	Meyrié	Châtillon		X	38
30	Morestel	Montgarel			38
31	Mottier	Bocsozel	1003	X	38
32	Porcieu-Amblagnieu	Turnoud	863		38
33	Revel-Tourdan	Le Châtelard	1000		38
34	Roche	Ancien château			38
35	Saint-Chef	Tour du Poulet		X	38
36	Saint-Just-de-Claix	Les Quatres-Têtes			38
37	Saint-Martin-le-Vinoux	Rocher de Néron			38
38	Seyssinet-Pariset	La Tour sans Venin		X	38
39	Varces-Allières-et-Risset	Grand Rochefort		X	38
40	Vienne	Pipet	858	X	38
41	Vienne	Sainte-Blandine	965		38
42	Vienne	Saint-Just	858		38
43	Vif	Oppidum de Saint-Loup			38
44	Vizille	Vizille	996		38
45	Aime-la-Plagne	Saint-Sigismond		X	73
46	Aiton	Fort d'Aiton	739		73
47	Bessans	Rocher du Château		X	73

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

NUM	Commune	Lieu-dit	Mention	Notice	Département
48	Châteauneuf	La Tour	1013		73
49	Curienne	Mont-Saint-Michel			73
50	Curienne	Motte castrale			73
51	Jongieux	Chapelle Saint-Romain			73
52	La Tour-en-Maurienne	Tour Bérold de Saxe		X	73
53	Moûtier	Mont Gargan		X	73
54	St-Cassin	Saint-Claude	1016	X	73
55	St-Marcel	Chapelle Saint-Jacques		X	73
56	St-Maurice-de-Rotherens	Tour de Conspectus	985		73
57	St-Pierre-d'Albigny	Miolans	1014		73
58	Val-Cenis (Lanslevillard)	Rocher des Sarrazins		X	73
59	Val-Cenis (Sollière-Sardinière)	Rocher de Châtel		X	73
60	Val-Cenis (Termignon)	Châtelard		X	73
61	Val-d'Arc	Château de Charbonnières		X	73
62	Valloire	La Roche Bernard		X	73
63	Allonzier-la-Caille	Le Châtelard		X	74
64	Annecy-le-Vieux	Le Mont Rampon			74
65	Bassy	Châtelard		X	74
66	Châtillon-sur-Cluses	Le Château		en cours	74
67	Chevrier	Sainte-Victoire		X	74
68	Dingy-St-Clair	Le Molard			74
69	Monnetier-Mornex	Camp des Allobroges		X	74
70	Musièges	Le Mont			74
71	Passy	Le Châtelard		X	74
72	Albon	La Tour d'Albon	890		26
73	Anneyron	Château de Mantaille	879		26
74	Chabrillan	Chabrillan	956		26
75	Charmes-sur-l'Herbasse	Le Château	998		26
76	Charols	La Motte	983		26
77	Châteauneuf-de-Bordette	Montagne de Peutieux	1023		26
78	Châteauneuf-du-Rhône	Château-Porcher			26
79	Colonzelle	Colonzelle	947		26
80	Condorcet	Vieux Village	998		26
81	Donzère	Saint-Saturnin			26
82	Eyzahut	Le Châtelard			26
83	La Garde-Adhémar	Le Val de Magne			26
84	Le Grand-Serre	Serre	1025		26
85	Les Pilles	Trolepuy	1023		26
86	Luc-en-Diois	Pic de Luc			26
87	Lus-la-Croix-Haute	Lus-la-Croix-Haute	1023		26
88	Marsanne	Mont Châtelard			26
89	Mirabel-en-Baronnies	Serre de la Motte	1023		26
90	Mollans-sur-Ouvèze	Mollans (sup.)	1014		26
91	Montmiral	Tour de Montmiral	1000		26
92	Moras-en-Valloire	La Madone	1009		26
93	Nyons	Guards	1023		26
94	Pont-de-Barrets	Sainte-Euphémie			26
95	Roche-St-Secret-Béconne	Roc des Aures			26
96	Saou	Sissac	912	X	26
97	Vercoiran	Autanne	1023		26
98	Ancelle	Tour St-Philippe	575		05
99	Ancelle	Faudon			05
100	Chorges	Le Château	1020		05
101	Montgardin	Grand Châtelard			05
102	Montgardin	Petit Châtelard			05
103	Saint-André-de-Rosans	Rison	988		05
104	Serres	Serres	988		05

NUM	Commune	Lieu-dit	Mention	Notice	Département
105	Ventavon	Beaujeu	1023		05
106	St-Pierre-de-Chandieu	Chandieu	976		69
107	Mison	Mison	988		04
108	Le Pouzin	Couvent des Chèvres			07
109	Soyons	Le Mapas			07
110	St-Marcel-d'Ardèche	St-Etienne-de-Dions			07
111	St-Georges-les-Bains	Serre de Blods			07
112	St-Peray	Château de Crussol			07
113	Tournon-sur-Rhône	Tournon	814		07

### 3.1.2 Utilisation des données LidarHD de l'IGN : test et méthodologies

*Benjamin Oury*

Dans le cadre du programme national LiDAR HD, l'IGN produit et diffuse une cartographie 3D de l'intégralité du sol et du sursol de la France en données LIDAR. Celles-ci sont disponibles en libre accès, dans leur versions classifiées pour notre zone d'étude, depuis le milieu de l'année 2023<sup>9</sup>. L'utilisation de cette technologie, permettant une représentation relativement fine de la topographie avec la possibilité de faire abstraction du couvert végétal, ouvre la voie à de nouvelles approches de « prospection numériques » non invasives. Dans le cadre du PCR, nous avons pour ambition de les utiliser sur des sites prédéfinis afin de détecter des occupations fortifiées antérieures à 1032. Pour lancer les opérations de prospection par l'auscultation des données Lidar, un test a été réalisé afin de mettre en place une méthodologie répliquable et fiable pour la généraliser dans les années qui viennent.

#### 3.1.2.1 Choix du site et problématique

Le choix du site test devait répondre à plusieurs conditions afin de pouvoir vérifier la fiabilité des observations réalisées grâce au levé Lidar. Il devait en effet être concerné par un levé LidarHD classifié, être libre de tout bâtiment perturbant les résultats de levé, mais surtout devait avoir une occupation ancienne attestée ou fortement supposée par la topographie particulière.

Le site d'Aspremont dans les Hautes-Alpes était donc tout indiqué pour pratiquer cette expérimentation. Un château en ruine, daté du bas Moyen Âge se dresse au-dessus du village, en contre-bas d'une butte naturelle qui semble aménagée. Cette zone, vierge de tout bâtiment, présente les caractéristiques d'une motte castrale antérieure à l'édifice actuel. Cette occupation était déjà pressentie grâce à l'observation des photos aériennes sans que cela ne soit tranché (Estienne, Nicolas 1999).

L'utilisation du Lidar permettra de caractériser la topographie de cette butte et si possible de confirmer l'occupation ancienne des lieux par un bâtiment en matériaux périssables.

#### 3.1.2.2 Méthodologie

La première étape du processus consiste à télécharger les points du relevé Lidar. Ceux-ci sont organisés en dalles qui sont téléchargeables sur un site dédié de l'IGN

9 Documentation et données téléchargeables ici : <https://geoservices.ign.fr/lidarhd>

(<https://geoservices.ign.fr/lidarhd>). Les données sont assez lourdes, c'est pour cela qu'il est conseillé de ne traiter qu'une seule dalle à la fois. Nous verrons à l'usage si les sites sélectionnés sont susceptibles d'être concernés par plusieurs dalles de données. Pour le cas d'Aspremont, une seule dalle est nécessaire (**fig. 9**).

Une fois les données téléchargées, on peut les visualiser directement dans l'interface du logiciel QGIS. Pour cela, dans un projet QGIS, ajouter une nouvelle couche de données (1), sélectionner « Nuage de points » (2) et aller chercher le fichier .laz téléchargé sur le site de l'IGN (3) (**fig. 10**). La dalle s'affiche alors avec une symbologie différente pour chaque classe de points (**fig. 11**). Cet affichage permet simplement de vérifier la classification des points et de visualiser leur répartition et leur concentration. Pour arriver à exploiter ces données pour atteindre notre objectif, plusieurs traitements sont nécessaires pour créer un Modèle Numérique de Terrain (MNT) à partir duquel les observations vont pouvoir être faites. Nous verrons ci-dessous deux façons d'obtenir ce MNT.

#### 3.1.2.2.1 *Outil Lastools (RapidLasso)*

Pour l'actuelle version Long Term Release (LTR) de QGIS (version la plus stable : QGIS 3.28.13), une extension est nécessaire aux traitements des données Lidar : il s'agit de Lastools éditée par RapidLasso<sup>10</sup>. Pour la suite des opérations que nous détaillons ci-dessous, nous nous sommes largement appuyés sur un tutoriel en ligne sur le site anglophone GEODOSE<sup>11</sup> mais aussi disponible en version francophone et plus complète sur le Blog SIG et Territoires<sup>12</sup>. Nous ne détaillons pas l'installation et la configuration de l'outil Lastools, pour cela, se reporter aux deux blogs cités ci-dessus. Comme nous utilisons une couche de points classifiés, nous n'aborderons pas non comment classifier les points d'une couche brute.

Dans un premier temps, il est nécessaire de diviser notre dalle de points en plusieurs morceaux car l'extension Lastools ne permet pas de traiter plus de 1,5 millions de points à la fois dans sa version gratuite. Pour cela, il suffit d'utiliser l'outil Lassplit (**fig. 12**) situé dans le dossier Preprocessing de l'outil Lastools (1). Dans la fenêtre qui s'ouvre, sélectionner le fichier de points à diviser dans la case *Input LAS/LAZ file* (2) et dans la case optionnelle *additional command line parameter(s)* préciser « -split 1 000 000 » pour fixer à 1 million de points chaque fichier créé (3). Ne pas oublier d'assigner un nom aux fichiers en sortie (4) puis exécuter le module (5).

Cette commande permet de créer autant de fichiers que nécessaires pour avoir à traiter pour chacun moins de 1,5 millions de points. Une fois la commande exécutée, un MNT va pouvoir être créé pour chaque entité en utilisant uniquement les points correspondant au sol (classe 2). Pour cela, dans le dossier *DSM/DTM Generation & production* de Lastools, exécuter l'outil *las2dem (folder)* (1) qui permet de traiter par lot tous fichiers de nuages de points d'un même dossier avec les mêmes caractéristiques sans devoir relancer la commande à chaque fois (**fig. 13**). Dans la fenêtre qui s'ouvre, pointer le dossier dans lequel nous venons d'enregistrer les fichiers de points au format .laz et contenant 1 million de points dans la case *Input directory* (2). Préciser la ou les classes de points à utiliser par l'algorithme pour interpoler le MNT dans la case *filter (by return, classification, flags)*, ici nous ne conservons que la classe 2 (3). Les options possibles sont déjà nommées et il n'est pas possible d'en ajouter d'autres. Par exemple il est impossible de prendre en compte les points de la catégorie « non classés » (classe 1) et de les combiner avec ceux du sol (classe 2). Il est aussi

10 <https://lastools.github.io/>

11 <https://www.geodose.com/2020/01/tutorial-lidar-data-processing-lastools-qgis.html>

12 <https://www.sigterritoires.fr/index.php/qgis-pour-lidar-modele-numerique-de-terrain-mnt-avec-lastools/>

nécessaire de préciser la taille du pixel du fichier de sortie dans la case *Step size / pixel size*, réglée par défaut à 1. Dans notre cas, la taille de pixel la plus petite que nous puissions avoir est 0,1 m, soit une résolution de 10 cm (4). Il est également conseillé de cocher la case *Run new 64 bit executable* (5) pour de meilleures performances. Indiquer un dossier de destination pour les MNT créés (un par fichier de points) dans la case *Output directory* (6). Enfin, exécuter la commande (7) pour lancer le traitement.

Plusieurs MNT sont donc créés et chargés dans l'interface de QGIS. Mais leur exploitation telle quelle n'est pas possible car chaque tuile dispose de son propre écart maximal d'altitude qui ne permet donc pas de représentation homogène du relief. Pour palier à cela, la fusion de ces fichiers en un seul est nécessaire. Pour arriver au résultat voulu, il suffit d'utiliser l'outil fusion de la boîte à outil raster Gdal, outil natif de QGIS (**fig. 14**). Pour y accéder il suffit de le sélectionner dans la bibliothèque Gdal en tapant « fusion » dans l'outil de recherche rapide (1). Dans la fenêtre qui s'ouvre, sélectionner les fichiers à fusionner (2) et indiquer le nom et le chemin sous lequel le nouveau fichier doit être sauvegardé (3). Puis lancer la commande pour réaliser la fusion (4).

Un seul fichier est alors chargé dans QGIS et permet la visualisation du relief (**fig. 15**). Pour cela, dans les paramètres de la couche (1) et l'onglet Symbologie, sélectionner « Ombrage » dans la case *Type de rendu* (2) et laisser tous les paramètres par défaut (l'angle d'éclairage peut être modifié ici) et valider (3). Le MNT s'affiche alors avec le relief mis en valeur par l'éclairage rasant (**fig. 16**). Une autre méthode, native de QGIS et disponible avec les dernières versions (mais pas encore sur la version LTR) permet de traiter toutes les classes de points voulues. Dans notre cas il nous apparaît utile de pouvoir considérer la classe des points « non classés » car les élévations correspondant aux ruines du château du bas Moyen Âge n'ont pas été classées (**fig. 17**).

#### 3.1.2.2.2 Outils de traitement QGIS (à partir de la version 3.32)

Dans les dernières versions de QGIS, de nouveaux outils de traitement ont été ajoutés, notamment ceux permettant de traiter des nuages de points (Conversion des nuages de points). Celui qui nous intéresse dans notre cas est l'outil de créer un raster à partir de notre nuage de point Lidar par triangulation : *Export to raster (using triangulation)*. La méthode est plus simple que précédemment puisqu'elle ne nécessite qu'un seul traitement et n'est pas limitée en nombre de points à traiter (**fig. 18**).

Dans la Boîte à outils de traitement de QGIS, sélectionner l'outil *Export to raster (using triangulation)* qui se trouve dans le menu intitulé *Conversion des nuages de points*, en tapant l'expression « nuage de points » dans la barre de recherche rapide (1). Dans la fenêtre qui s'ouvre, indiquer le fichier de nuage de point à traiter dans la case *Couche source* (2). Définir la résolution du fichier voulu dans la case *Resolution of the density raster*, qui est par défaut à 1 (3). Pour sélectionner les classes de points à utiliser pour réaliser le raster (MNT), ouvrir une nouvelle fenêtre de sélection en cliquant sur le bouton en regard du champ *Expression de filtre* (4) et entrer l'expression voulue dans cette dernière, ici *classification IN (1, 2)* (5) avant de valider en cliquant sur le bouton Ok (6). Cette expression signifie que les points pris en compte comportent la donnée 1 ou 2 dans le champ « classification » qui leur est associé. La syntaxe est importante pour que l'expression fonctionne. Pour finir, sélectionner le dossier de sortie du raster et assignez un nom au fichier créé (7) puis validez le traitement (8).

Un fichier raster correspondant à l'emprise du nuage de point est alors chargé dans l'interface de QGIS et il suffit d'appliquer le type de traitement ombrage comme nous avons vu précédemment pour visualiser le relief du MNT (**fig. 19**).

### **3.1.2.3 Résultats**

Les résultats sont assez satisfaisant quelle que soit la méthode employée (Lastools ou outils natif de QGIS), bien que nous ayons notre préférence pour la seconde qui prend mieux en compte les vestiges archéologiques et qui a un résultat visuel qui semble plus fin. Outre la représentation visuelle du relief avec les paramètres d'ombrage, nous pouvons extraire de ce MNT les profils topographiques voulus ce qui permet une bonne appréhension du relief réel.

Dans le cas de notre test, l'utilisation du Lidar met bien en évidence la particularité de la topographie de la butte (**fig. 20**). Les inflexions du relief, outre celles liées aux aménagements récents (route carrossable parfaitement identifiable comme telle grâce aux photos aériennes), permettent de déceler un fossé contournant, dans un demi-cercle largement outrepassé, les côtés ouest, nord et est de la butte. La plateforme sommitale ainsi que celle se développant vers le sud en contrebas de celle-ci, associable à une basse cour, sont parfaitement identifiables et mises en évidence sur le MNT. De même, la perturbation liée à la construction du château du bas Moyen Âge qui coupe la plateforme inférieure au niveau de l'escarpement rocheux dominant le bourg d'Aspremont, ainsi que les vestiges ruinés sont clairement lisibles (**fig. 21**), d'où l'intérêt de pouvoir prendre en compte à la fois la classe des points au sol et celle des points non classés.

Le profil topographique que nous pouvons extraire de ce MNT confirme les observations visuelles avec la présence caractérisée du fossé au devant de la butte, de la butte elle-même et de la plate forme inférieure coupée par la construction du château du bas Moyen Âge. Les murs de ce dernier sont bien décelables tout comme le puits aménagé au centre de la cour (**fig. 22**)

En définitive, avec des outils simples à prendre en main et des levés lidar de qualité suffisante pour faire apparaître les inflexions du relief, il est tout à fait possible d'exploiter ces données dans le but de détecter des occupations anciennes. Il reste à répliquer cette méthode et à l'affiner sur un nombre conséquent de sites pour s'assurer de sa pertinence. L'enjeu des recherches 2024-2025 sera donc de sélectionner des sites types à prospector grâce au Lidar pour confirmer nos suspicions ou appuyer nos interprétations.

## 3.2 Axe 2 : Caractérisation juridique et architecturale des édifices fortifiés dans les principautés de Savoie et de Dauphiné

Cet axe de recherche est assez vaste puisqu'il englobe tous les types de fortification quelle que soit la période du Moyen Âge. Il s'attache à essayer de proposer un vocabulaire plus précis des fortifications médiévales et d'en détailler leur caractéristiques à la fois théoriques comme pratiques. L'objectif est également de comprendre les réalités médiévales de ces édifices et des termes qui les désignent. Un retour aux sources historiques est primordial pour dénicher tous les indices afin d'établir une définition et des caractéristiques au plus proche de celles qui avaient cours au Moyen Âge. Durant le programme triennal précédent, les recherches se sont concentrées sur un édifice particulier qui est mentionné dans les textes sous le terme de *bastida*. La finalisation du manuscrit de l'édition des actes de la journée d'étude qui lui était consacré a permis de parfaire notre liste de site. Cette année, nous avons concentré nos recherches sur la thématique des maison forte avec une tentative de construire une méthodologie solide pour décrire en détail et définir le plus précisément possible le phénomène de la maison forte avec toutes ces particularités.

### 3.2.1 Les bâties : finalisation des listes de sites et des cartographies associées

*Benjamin Oury*

En relisant les articles issus des communications de la journée d'étude *Bastida*, dont nous réalisons l'édition, plusieurs sites que nous n'avions pas intégrés à notre base de données ont été rencontrés. Cela a été l'occasion de réaliser des recherches plus approfondies à leur sujet afin de compléter au maximum les données les concernant dans un souci d'exhaustivité. La liste, présentée dans le tableau ci-dessous (**tabl. 6**) a permis une mise à jour de la cartographie générale (**fig. 23**) et celle, plus détaillée, des bâties liées au conflit delphino-savoyard (**fig. 24**).

Les enseignements que nous tirons de ces recherches sont de deux types. Au niveau des mentions, il semblerait que le terme *bastita* soit plus présent dans la partie nord de notre aire d'étude (Ain, Haute-Savoie, Savoie et nord Isère) et que le terme *bastida* soit plus méridional (sud Isère, Drôme et Hautes-Alpes). Ces considérations linguistiques sont encore à étoffer car nous ne disposons que de transcriptions modernes pour certaines mentions et le terme est généralement traduit par « bastide » sans que nous ayons la certitude que le terme *bastida* ou *bastita* soit bien mentionné.

D'autre part, en étendant nos recherches sur les terres du comte de Savoie qui constituent les marges de notre zone d'étude, nous avons pu constater que ce prince utilise la bâtie assez régulièrement et pas uniquement contre la coalition delphinale. C'est le cas notamment en Val d'Aoste où il fait ériger une bâtie aux portes de la cité de Saint-Martin du Pont dont le seigneur s'opposait au comte. Une bâtie est également érigée sur une hauteur surplombant la ville d'Aoste, sans doute pour prévenir une insurrection et pour surveiller de près la noblesse locale tout en contrôlant l'accès au col du Petit Saint-Bernard (Gabotto 1903).

**Tableau 6 : Inventaire des sites identifiés comme des bâties dans la documentation textuelle concernant notre zone d'étude et ses marges**

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
01 Ain	Amberieu-en-Bugey	Château des Allymes	Les Allymes	1305	Mandy 1977 ; Kersuzan 2009 : 48	0	886550	6544413	657
01 Ain	Ambronnay	Fort-Sarrasin	Gironville	1324	Poisson 1985 ; Poisson 1986	Cahiers René de Lucinge n°22, 1979, n°24, 1982-83	880772	6548555	240
01 Ain	Billiat	0	Billiat	1289	Kersuzan 2005	0	916409	6557591	0
01 Ain	Ceyzérieu	Grammonta	Grammont	1287	RG : 304-305, n°1253	Valbonnais : t. II, 41, XXXVII	909456	6529714	406
01 Ain	Château-Gaillard	Rémens-sous-St-Germain	Rémens	1343	Kersuzan 2005	0	877664	6542512	0
01 Ain	Corlier	0	Corlier	1330	RD : 24929	0	893843	6549932	764
01 Ain	La Boisse	Les Bâties (détruit)	Montluel	1317	RD : 19618, 22558, 22774	0	857540	6527735	181
01 Ain	Léaz	Le molart	Léaz	1320	Kersuzan 2005 : chap. III	0	923139	6559508	0
01 Ain	Lompnas	0	Bellecombe	1337	RD : 29910	Dumet 1899 : 372-375, n. 607	895234	6526627	755
01 Ain	Lompnas	0	Lompnas	1337	RD : 28830, 29910 ;	Dumet 1899 : 372-375, n. 607	895395	6525969	701
01 Ain	Montanges	Labatie	Montanges	1321	Kersuzan 2005	0	916037	6565275	0
01 Ain	Rigneux-le-Franc	Samans	Samanz	1343	RD : 32286, 34997	0	866662	6542451	295
01 Ain	Saint-Denis-en-Bugey	Tour de Saint-Denis	Saint-Denis	1323	RD : 27709	0	880732	6541543	335
01 Ain	Saint-Jean-le-Vieux	Pont-Rompu	Vieu-sous-Varey	1333	RD : 25975, 26058, 26840, 27697, 28004	0	880799	6551507	239
01 Ain	Saint-Maurice-de-Rémens	0	Saint-Maurice-de-Rémens	1323	Kersuzan 2005	0	876198	6542183	0
01 Ain	Saint-Rambert-en-Bugey	Mont Luisandre	Luisandre	1305	J.-F. Reynaud 1982-83	Cahiers René de Lucinge n°24, 1982-83, Gabotto 1903 : 338-340	887229	6544921	801
01 Ain	Torcieu	Dorvan	Dorvan	1317	Kersuzan 2005	0	886746	6537683	0
01 Ain	Lagnieu	0	La Rua	1313	Kersuzan 2005	Gabotto, Miscellanea valdostana (1903), 338-339	0	0	0
05 Hautes-Alpes	Avançon	Saint-Roman	St-Romain	1334	RD : 26516, 30715	ADI, B2610 (1334) ; B2616 (1334), fol. 280 ; B4408, fol. 14 ; B2997	953279	6389716	904
05 Hautes-Alpes	Freissinières	La Bastie	Dormillouse	1250	Oury 2018	0	971896	6410369	1802
05 Hautes-Alpes	Gap	Charance	Charance	1331	RD : 25238	0	942349	6391077	1045
05 Hautes-Alpes	La Bâtie-des-Vigneaux	Voir cadastre Napo	Luserne	1244	RD : 8039	ADI, B3985	981293	6418610	1101
05 Hautes-Alpes	La Bâtie-Montsaléon	-	La-Batie-Montsaléon	1250	Estienne, Nicolas 1999 : 112	0	918913	6377018	763
05 Hautes-Alpes	La Batie-Neuve	-	La Batie-Neuve	1225	RD : 7594	Collino 1901 : 258-261, CCI ; Huillard-Breholles 1857 : V, 192-196	953678	6390329	855
05 Hautes-Alpes	La Batie-Vieille	-	La Batie-Vieille	1238	RD : 7594	Huillard-Breholles 1857 : V, 192-196	951005	6388987	1037
05 Hautes-Alpes	La Roche-des-Arnauds	La Tour	Bâtie	1239	RD : 7693, 7772	Durbon : 283, n°401	937323	6391631	1096
05 Hautes-Alpes	Le Bersac	Mourmourière	Mourmoirieres	1329	RD : 24378, 26306, 26520, 28567	ADI, B2612 ; Inv. Dauphin 1346 : 1228 (1334)	919428	6369904	766
05 Hautes-Alpes	Le Poët	La Bâtie	Le Poët	0	Oury (à paraître)	0	930355	6358168	592
05 Hautes-Alpes	Montmaur	Brunsel	Brunsel	1263	RD : 10001, 16381	Durbon : 375-379, n 484 (1263), 513-514, n 592 (1304)	927409	6393462	1202
05 Hautes-Alpes	Montmaur	Les Meillieres	Meilleras	1247	RD : 8362 ; Estienne, Nicolas 1999 : 48-51.	Durbon : 326-327, n 440 (1247)	929933	6387878	1041
05 Hautes-Alpes	Montmaur	-	Montmaur	1271	RD : 11010	ADHA, G1112	927864	6389984	1002
05 Hautes-Alpes	Montmorin	Col des Tourettes	Tourettes	1270	RD : 10805 ; Estienne 2004 : 127	Ile-Barbe : I, 234	904570	6373665	1126
05 Hautes-Alpes	Oze	0	Pré-Atribaud	1297	RD : 15067	Inv. Marcellier, Gapençais, fol. 82-83	921572	6381308	775
05 Hautes-Alpes	Oze	Véras	Veras	1298	RD 15067, 28598	Inv. Marcellier, Gapençais, fol. 100.	922814	6383368	812
05 Hautes-Alpes	Puy-Saint-Eusèbe	La Bâtie	Puy	0	Oury (à paraître)	0	971157	6390635	1203
05 Hautes-Alpes	Saint-André-de-Rosans	La Baume	La Batie-Rizon	1297	RD 15065 ; Estienne 2004 : 230	Inv. Marcellier, Gapençais, fol. 100.	901397	6369151	883
05 Hautes-Alpes	Saint-Julien-en-Beauchêne	Beaudinar	Beaudinard	1233	RD : 7192	Durbon : 260, n°382	914317	6396888	1068

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
05 Hautes-Alpes	Savines-le-Lac	Saint-Julien	St-Julien	1340	Estienne, Nicolas 1999 : 28, Inv. Som. 1910 : 39,	ADI, B3728 (12 juillet 1387)	971214	6388031	813
05 Hautes-Alpes	Val Buëch-Méouge	Rocher de Saint-Etienne	Saint-Etienne	1241	RD : 24756, 26857	0	931755	6348305	756
05 Hautes-Alpes	Ventavon	Le Château	Ventavon	1329	RD : 24385, 26592	ADI, B2612	926282	6371977	920
26 Drôme	Aneyron	La Bâtie	Aneyron	0	Bois (à paraître)	0	0	0	0
26 Drôme	Arpavon	La Gardette	Bayte	1263	RD : 10113 ; Estienne 2004 : 128	0	881576	6365911	683
26 Drôme	Aurel	0	Aurel	0	Bois (à paraître)	0	882067	6402205	463
26 Drôme	Beauregard-Barret	La Jonchere	La Jonchere	1333	RD : 23652, 23653, 28921	Inv. Dauph. 1346 : 62, n°313 (1235), 35, n°161 (1237)	869192	6440674	213
26 Drôme	Beausemblant	La château	Bastila	1297	RD : 14959	ADI, B3009	844737	6457685	337
26 Drôme	Beauvoisin	La Bâtie	Beauvoisin	1324	RD : 22085	0	876999	6358009	633
26 Drôme	Bellecombe-Tarendol	Col de Soubeyrand	Col de Soubeyrand	1231	RD : 7067, 8513, 10900 ? , 25017 ; Estienne 2004 : 127	Inv. Dauph 1346 : 1236 (1231)	887521	6366160	955
26 Drôme	Bellecombe-Tarendol	0	Pennafort	1270	RD : 10900 ; Estienne 2004 : 128	0	888116	6364830	835
26 Drôme	Bezaudun-sur-Bine	La-Batie-Saint-Romain	Saint-Romain	1295	RD : 14490	ADD, E49	871925	6393858	674
26 Drôme	Bourg-les-Valence	Confolens	Confolens	1238	RD : 7654	Huillard-Breholles 1857 : V, 261-265	846588	6432941	120
26 Drôme	Brette	La Batie	Brette	1322	RD : 21564, 29168	Valbonnay : II 550 (1347) ;	882806	6390629	671
26 Drôme	Buis-les-Baronnies	0	Batie-devant-Buis	1296	RD : 14654, Estienne 2004 : 129	ADI, B2622	880496	6355038	436
26 Drôme	Chamaloc	Le Chateau	Chamaloc	1203	RD : 5849	Die : 41-43, n XVI (1203) ; Valbonnais : II, 91 (1299)	888517	6414088	571
26 Drôme	Chavannes	Mouchet	Mouchet	1344	BOIS, BURGHART p. 178	0	850878	6447303	210
26 Drôme	Clerieux	Pont-de-l'Herbasse	Pont Roman	1330	Bois, Burgard2004, p. 42	0	853300	6441110	212
26 Drôme	Etoile-sur-Rhône	0	Lésignan	1238	RD : 7654	Huillard-Breholles 1857 : V, 261-265	849208	6416171	151
26 Drôme	Eyroles	Col du Roux	Roux	1242	RD : 7920, ; Estienne 2004 : 127	A.D.I., B3638	877115	6370308	683
26 Drôme	Fay-le-Clos	la Bâtie	Fay-le-Clos	1535	Brun-Durand 1891	0	849697	6459738	312
26 Drôme	Geyssans	Geyssans	Geyssans	1302	RD : 16039, 16172, 20554, 20571, 22355, 22724, 24982, 25011, 25014, 26127, 26245, 28915, 29321, 32363-32365, 32404, 32608, 33556-33559, 34594, 36530	Inv. Dauph 1346 : 256	864566	6449077	341
26 Drôme	La Bâtie-Rolland	Le Châtelas (Lerat)	Batie-Rolland	1212	RD : 23189, 28090, 25458, 25514, 31636, 35344, 36104, t. 7, 531, 685, 767	ADD, Inventaire La Garde (1713), n°333	848360	6385651	210
26 Drôme	La Bâtie-des-Fonds	Roc de la Tour	Beauvoir	1246	Dic. Top. 26 26 Drôme	0	910305	6383572	1388
26 Drôme	La Bâtie-des-Fonds	Le Chatelard	La Batie	1220	RD : 14349, t. 7, 632	Chevalier (J.) 1897 : 84-85.	909646	6382701	1073
26 Drôme	La Bâtie-des-Fonds	Roc de la Tour	Peloux	1210	RD: 6114, 11997,	Die : 49-51, n XXI (1210) ; Valbonnais : II, 550 (1347)	910283	6383630	1395
26 Drôme	La Chapelle-en-Vercors	Le Chateau	Vercors	1245	RD : 8984, t. 7, 868	Die : 100 (1313)	890828	6432398	928
26 Drôme	La Roche-sur-le-Buis	les Bâties	La Roche	0	0	0	886049	6355190	545
26 Drôme	Le-Poet-Sigillat	La-Batie-Guillaume	La Batie Guillaume	1317	RD : 19837	0	885445	6363774	579
26 Drôme	Lemps	Saint-Castor	Ban	1251	Estienne 2004 : 128 et 130	0	890975	6363914	1090
26 Drôme	Marsanne	Les Tours	Mas sous Marsanne	1305	RD : 16752	0	848980	6394088	193
26 Drôme	Mirabel-aux-Baronnies	Tour de Mialon	Mialon	1330	RD : 27174	0	868864	6359404	317
26 Drôme	Miscon	0	Miscon	1279	RD : 12092	0	900234	6395620	905
26 Drôme	Montaulieu	La Batie	Coste-Chaude	1231	RD : 7067, 24767, 24770, 26570, 27204, 30832,	Valbonnais : II, 118 (1284), II, 165 (1317)Valbonnais : I, 35 (1293)Inv. Dauph. 1346 : 230 (1334)	876172	6365071	688
26 Drôme	Montaulieu	Col de Sierry	Siellat	1270	RD : 10900 ; Estienne 2004 : 127-128	ADI B1088	878708	6364537	712
26 Drôme	Montelier	Chateau de Monteynard / la Batie	Mont Musard	1290	RD : 13717	0	859689	6428907	200

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
26 Drôme	Montlaur-en-Diois	la Bâtie	Montlaur	0	0	0	891935	6396080	0
26 Drôme	Montmaur-en-Diois	les Bâties	Montmaur	0	0	0	887948	6400165	564
26 Drôme	Montmeyran	les Bâties	Montmeyran	0	0	0	854807	6415877	166
26 Drôme	Montréal-les-Sources	Col de Bascoulet	Marsoin	1231	RD : 7111 ; Estienne 2004 : 127	Inv. Dauph 1346 : 240 (1231), 241 (1293), 243 (1294)	884728	6370498	813
26 Drôme	Plan-de-Baix	Chateau de Montrond	Poncet	1292	RD : 13995, 17086	0	871723	6414766	693
26 Drôme	Pontaix	0	Pontaix	1221	RD : 6243,	Die : 60, XXVIII	879101	6408303	387
26 Drôme	Roche-Saint-Secret-Béconne	Chateau d'Alençon	Alance	1322	RD : 21564, 29168	0	861103	6378423	362
26 Drôme	Roche-Saint-Secret-Béconne	Béconne	Béconne	1283	RD : 29168 ; Die : 24-27, n VIII (1201) ; Valbonnais : II, 550 (1347) ; Estienne 2004 : 130 (1283)	0	862739	6379575	481
26 Drôme	Rochebrune	Col du Serre de Saint-Vincent	Linceuil	1270	RD 10900 ; Estienne 2004 : 127	0	877774	6359957	943
26 Drôme	Rochefort-Samson	Chateau Ruiné	Rochefort	1280	RD : 18857 ; BOIS, BURGHART p. 180	Leoncel : 245-247, n CCXLI (1280) ; Chevalier 1888 : 53-53, n 268 (1314)	871002	6432232	622
26 Drôme	Romans-sur-Isère	Chapelier	Beau-Secours	1340	RD : 30429, 31502, 31384, 31385-31387, 31437, 31715, 32286, 32325, 32747, 32880, 33019, 33075 Mention également d'une bastide construite par l'archevêque de Vienne (RD : t. 7, 1422)	0	860634	6439714	161
26 Drôme	Saint-Donat-sur-l'Herbasse	les Bâties	Saint-Donat	0	0	0	856995	6450824	330
26 Drôme	Saint-Jalle	Col d'Ey	Ey	1231	Estienne 2004 : 127	A.D.I., B2635 (1231)	881665	6359698	718
26 Drôme	Saint-Laurent-en-Royans	Le Chateau	La Batie	1250	RD : 8645, 13090,	Chevalier 1874 : 197	882415	6440507	347
26 Drôme	Saint-Maurice-sur-Eygues	0	St-Maurice	1283	RD : 12614, 12633, 17393	Inv. Dauph 1346 : 1435 (1283)	860367	6357554	192
26 Drôme	Saint-Paul-Trois-Château	Le Chamier	Cameyer	1329	RD : 24670	0	838475	6361916	56
26 Drôme	Saint-Sauveur-Gouvernet	La Batie-Verdun	Batie-Verdun	1262	RD : 9882, 10680, 11710, 11779, 13713, 14476 ; Estienne 2004 : 130 (1276)	Valbonnais : II, 118 (1284) ; Inv. Dauph. 1346 : 243 (1294) ; RD 9882 (1262)	890545	6361328	707
26 Drôme	Saint-Sauveur-Gouvernet	Le château	Gouvernet	1284	RD : 12772 , 14208 ; Estienne 2004 : 130-131	Valbonnais 1722 : t.I, 35 (1293)	890407	6361762	685
26 Drôme	Saou	Le Chateau-d'Eurre	Montchamp	1339	RD : 30296 ? ; Brun Durand 1891 : 75 (château d'Eurre)	0	863797	6396296	332
26 Drôme	Saulce-sur-Rhône	Chateau-la-Tour-de-Veyre	Veyre	1342	Brun Durand 1891	inv. Dauph 1346 : 490 (1342)	843639	6400407	137
26 Drôme	Savasse	0	Leyne	1306	RD : 16945, 17059	ADI, B3561)	842394	6394718	127
26 Drôme	Val-Maravel	La Batie Crémezin	Thoranne	1301	RD : 15939	ADD, E4100	905641	6390862	897
26 Drôme	Valdrôme	0	Valdrôme	0	0	0	904628	6381842	788
26 Drôme	Vercoiran	0	Batie-devant-Vercoirans	1362	Estienne 2004 : 129	ADI, B2622	885873	6358661	634
26 Drôme	Véronne	Bastet	Aigubelle	1240	RD : 7783, 8045, 11652	Chevalier (J.) 1888 : 342	875678	6408728	512
26 Drôme	Eurre	0	Eurre	1342	RD : 31615	0	857360	6408702	232
38 Isère	Allevard	0	Bastide d'Allevard	1313	0	A.D.I., 8B4, fol. 7	940409	6481975	900
38 Isère	Allevard	La Batie	Batie-d'Arvillard	1328	RD : 33174 ; Sirot 2007 : 32	0	939220	6482071	760
38 Isère	Bourgoin-Jailleu	Les Bâties	Bourgoin	1345	0	0	877914	6503454	334
38 Isère	Brezins	0	Bocsozel	1400	0	0	880005	6473108	395
38 Isère	Chapareillan	Les Eaux-Mortes	Bellemarche	1338	RD : 29632, 34418	8B34, fol. 22V -23 ; Devaux, Ronjat 1912.	935121	6490388	258
38 Isère	Chapareillan	Les Eaux-Mortes	Marches	1338	Oury 2018 : 555-556	ADS, SA9345, Peaux 12-13 ; SA9360, Peau 11	935100	6490400	258
38 Isère	Châtel-en-Trièves	La Bâtie	Troussepaille	1338	0	0	926714	6415818	960
38 Isère	Châtelus	Méselier	Meselier	1300	0	0	886180	6442242	586
38 Isère	Châtonnay	La Bâtie	Chatonnay	1300	0	0	876067	6488534	566
38 Isère	Cognin-les-Gorges	0	Cognin	1350	0	0	889342	6455021	274
38 Isère	Crêts-en-Belledonne	La Roche	La Roche	1339	RD : 29887	0	938504	6480410	594
38 Isère	Genas	Azieu	Azieu	1310	RD : 17706	ADI, B3614	856474	6517944	262

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
38 Isère	Gillonnay	Montgontier	Gillonnay	1323	0	Chevalier 1874 : 198	880271	6480421	443
38 Isère	Gresse-en-Vercors	La Bâtie	Gresse	1211	RD : 6153, 6167 ; Sirot 2007 : 32 ; Chevalier (J.) 1888 : 235, 437.	Chevalier (J.) 1888 : 466-468 ; ADI, B3120, fol 128 ; ADI, B4443, fol 79 v°	902273	6421869	1180
38 Isère	La Chapelle-de-la-Tour	Le Molard	Chapane	1304	RD : 16417	0	892767	6501509	435
38 Isère	La chapelle-de-Surieu	0	Surieu	1400	0	0	849318	6479127	312
38 Isère	La-Batie-Montgascon	Château de La Bâtie	Montgascon	1320	0	0	898353	6500387	357
38 Isère	Le Passage	La motte	Le Passage	1342	0	0	897115	6495724	463
38 Isère	Les Abrets-en-Dauphiné	Les Monins	La Bâtie-Divisin	1306	RD : 20957, 29184	0	902954	6493525	524
38 Isère	Les Abrets-en-Dauphiné	La Bâtie Neuve	Les Abrets	1343	RD : 32902, 33467	0	901793	6496501	390
38 Isère	Les Avenières Veyrins-Thuellins	Villeneuve de Ciers	Chaisenne	1314	RD : 32138	0	899750	6507429	264
38 Isère	Les Côtes-d'Arey	Le château	Les Côtes	1265	RD : 10309	Inv. Dauph 1346 : 357 (1265)	845367	6485855	288
38 Isère	Lieudieu	La Tour	Lieudieu	1358	0	0	870719	6486524	504
38 Isère	Meylan	Château Corbeau	Meylan	1284	RD : 17433, 17436	ADI, H-B3	918041	6462932	546
38 Isère	Moidieu-Détourbe	Moidieu	Moydieu	1343	RD : 32286, 32325	0	857517	6492430	280
38 Isère	Moirans	0	Bellecoste	1404	0	0	899631	6474240	300
38 Isère	Montagnieu	Château du Châtelard	Châtelard	1314	RD : 18933	ADI, B2963	889905	6495400	474
38 Isère	Ornacieux-Balbins	Croix Ste Béatrice	Ornacieux	1400	0	0	873632	6480382	520
38 Isère	Réaumont	Planaise	Planaise	1301	RD : 15790, 16165 ; Perrin 1891 : 7	Perrin 1891 : 7-8, n. 7.	897810	6477556	401
38 Isère	Renage	0	Renage	1340	RD : 30622, 34667	0	894926	6473736	316
38 Isère	Rochetoirin	Romanèche	Romanèche	1303	0	0	888145	6500015	419
38 Isère	Romagnieu	Le château	Romagnieu	1381	0	0	906207	6500516	247
38 Isère	Roybon	0	Roybon	1300	0	0	879903	6467250	610
38 Isère	Saint-André-en-Royans	0	Saint-André	1251	RD : 8788, 30995, 32111, t. 7, 1065	0	883967	6445669	370
38 Isère	Saint-Baudille-et-Pipet	La Tour	Avanne	1249	RD : 24554	ADI, B2958, fol. 66, B3006, B3009	920450	6412320	991
38 Isère	Saint-Bernard	La Batie	Saint-Bernard	1300	0	0	927507	6475823	1014
38 Isère	Saint-Chef	La Tour du Poulet	Saint-Chef	1300	0	0	884395	6506830	350
38 Isère	Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	0	Saint-Etienne	1342	RD : 31395	0	883843	6473988	390
38 Isère	Saint-Hilaire de la Côte	Neyroux	Neyroux	0	0	0	881101	6480128	443
38 Isère	Saint-Hilaire de la Côte	Charlière	Saint-Hilaire	1300	0	0	882705	6480758	516
38 Isère	Saint-Ismier	La Batie	La-Batie-Champrond	1240	RD : 7834, 10847	ADI, B3358	923784	6463906	231
38 Isère	Saint-Martin-d'Uriage	Pinet	Pinet	1339	0	0	923665	6455801	808
38 Isère	Saint-Maximin	0	Avalon	1313	Oury 2018 : 510.	ADI, 8B4, fol. 7	937503	6486174	401
38 Isère	Saint-Maximin	La Perrière (disp.)	La Perrière	1312	Oury 2018 : 553-554	ADS, SA9333, Peau 25	938800	6486721	440
38 Isère	Saint-Maximin	Les bretonnières	Montbreton	#NOM ?	Oury 2018 : 510, 553-554	ADS, SA9334, Peaux 3-7	938852	6486748	440
38 Isère	Saint-Michel-Hes-Portes	La bâtie d'Ambel	Thoranne	1250	0	ADI, B2610, fol. 14V° (1330)	905669	6421995	815
38 Isère	Saint-Nicolas-de-Mâcherin	Hautefort	Saint-Nicolas	1349	0	0	904070	6481553	546
38 Isère	Saint-Quentin-sur-Isère	0	Saint-Quentin	1346	RD : 34654	0	901027	6468423	187
38 Isère	Séchilienne	La Bâthie	Séchilienne	1343	0	0	921822	6444359	733
38 Isère	Tullins	L'isle Alpine	0	1278	0	0	894521	6470412	352
38 Isère	Varces-Allière-et-Risset	Bâtie du Chatelard	Varces	1339	0	0	913974	6446687	304
38 Isère	Vézéronce-Curtin	La Tour	Vézéronce	1313	RD : 22606	Valbonnais 1722 : t, I, 132.	890233	6509057	271
38 Isère	Vienne	La Batie	La Bâtie	1258	RD : 9422	0	846436	6494016	243
38 Isère	Vif	Le Gua	Le Gua	1339	0	0	909408	6439962	466

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

Département	Commune	Lieu-dit	Nom	Mention	Bibliographie	Sources	X_RGF93	Y_RGF93	Z_NGF
38 Isère	Vinay	0	Vinay	1346	RD : 34654, 34698	0	890256	6460620	340
38 Isère	Voiron	Montclair	Montclar	1338	0	0	901250	6481800	581
38 Isère	Vourey	Château de La Bâtie	Vourey	1446	RD : 17166	0	897302	6472582	269
69 Rhône	Jonage	0	Jonage	1330	DEMOTZ, p.477, Kersuzan 2005 : 72.	0	858963	6524415	213
69 Rhône	Meyzieu	0	Meyzieu	1242	RD : 7933	Morand 1890 : 504-505	855361	6519978	229
69 Rhône	Rillieux-la-Pape	0	Rillieux	0	0	0	0	0	0
73 Savoie	Montcel	La Bathie-d'Albanais	Soirier	1332	RD : 25537, 25550, 25721, 26851	Gabotto 1903 : 362-363	932081	6519335	508
74 Haute-Savoie	Allinges	La Bastie	Allinges	1250	0	0	968190	6587428	562
74 Haute-Savoie	Arthas-Pont-Notre-Dame	0	Dardelle	1279	RD : 12003 ; Blondel 1956 : p. 321.	inv. Dauph 1346 : 1495 (1279)	953410	6567338	473
74 Haute-Savoie	Bassy	La Bathie	Bassy	1307	0	0	917814,6	6548652,71	399,84
74 Haute-Savoie	Cornier	La Bathie	Cornier	0	0	0	955092,22	6559544,33	511,8
74 Haute-Savoie	Eloise	La Batie	Eloise	0	0	0	921369,1	6557328,95	488,8
74 Haute-Savoie	La Balme-de-Sillingy	Château de la Balme	Cosengier	1332	RD : 25678	Gabotto, Miscellanea valdostana (1903), 363	935649	6544666	493
74 Haute-Savoie	La Balme-de-Sillingy	La Bathie	Sillingy	1308	0	0	934494,23	6545648,41	537,77
74 Haute-Savoie	Les Gets	La Batiаз	Les Gets	0	0	0	984397,97	6570935,12	1215,66
74 Haute-Savoie	Leschaux	La Batie	Leschaux	0	0	0	943724,24	6523359,84	905,76
74 Haute-Savoie	Lornay	La Batie	Lornay	0	0	0	923850,46	6538417,57	535,05
74 Haute-Savoie	Lullin	Montforchet	Lullin	0	0	0	968524,28	6580803,9	1527,41
74 Haute-Savoie	Saint-Eustache	Lavray, La Tour	Saint-Eustache	0	0	0	944410,42	6527091,28	709,59
84 Vaucluse	Visan	0	Sérignan	1270	RD : 10805	0	856168	6359660	264
91 Piémont	Pontechianale	0	Pont	1360	Falque-Vert 1997 : 382-384	0	1021437	6398643	1553
91 Piémont	Suse	Lisimonte	Peladru	1325	RD : 22610, 22869, 22938, 24930, 26019, 26851, 27697, 28290	ADI, 8B611, fol. 23	1016289	6454924	500
92 Canton de Genève	Choulex	Choulex	Rouelbeau	1318	RD : 21007, voir aussi RD 25524, 26846, 29733, 30849	Valbonnais 1722 : t, II, 191.	947869	6576393	427
93 Val d'Aoste	Donnas	0	Donacii	1277	0	Gabotto 1903 : 322-323	1071877	6511695	0
93 Val d'Aoste	Aoste	0	Aoste	1318	0	Gabotto 1903 : 341-342	1037031	6525065	0
0	0	0	Vareille	1326	RD : 23299	0	0	0	0

### 3.2.2 Approche morphologique des maisons fortes dans l'espace delphino-savoyard

*Benjamin Oury et Annick Clavier*

Dans le cadre des recherches menés dans l'Axe 2, le nouveau programme triennal s'oriente vers une définition plus précise de ce que nous appelons la maison forte. Les recherches menées anciennement (Clavier 2006; Sirot 1998; 2007) comme récemment (Benoit 2022) nous ont démontré que la maison forte pouvait prendre de multiples formes et son usage évolue au fil du temps. L'objectif de notre démarche de cette année 2023 était de construire un corpus de sites à la fois mentionné comme maison forte dans les sources et à la fois localisée sur le terrain tout en possédant des vestiges architecturaux importants que nous pourrions comparer. Un fois ce corpus élaboré, nous souhaitons mettre en place une méthodologie d'étude comparée pour affiner notre vision et notre définition de la maison forte.

#### 3.2.2.1 Méthodologie théorique et tentative d'élaboration d'un corpus

Pour réaliser notre inventaire des fortifications mentionnées comme maison fortes dans notre espace de recherche, les sources les plus commodes à exploiter sont les enquêtes delphinales et pontificales menées au cours de l'année 1339 pour estimer la valeur de la partie du domaine delphinal mis en vente au profit du Saint-Siège (Faure 1907). En effet, les rapports des commissaires envoyés dans chacune des communautés concernées mentionnent les fortifications possédées par les nobles locaux, en particulier ceux des émissaires du dauphin. Même si ces édifices ne sont généralement pas explicitement décrits comme *domus fortis*, mais plus globalement comme *fortalicium*, nous pouvons être certain qu'il s'agit réellement de maisons fortes. Lorsque les commissaires rencontrent des fortifications qui sont d'un autre statut juridique (châteaux, bâties...) une description avec mensurations des infrastructures est systématiquement réalisée. De plus, la couverture géographique de ces investigations est homogène sur notre territoire d'étude puisqu'elle concerne autant le Faucigny (Haute-Savoie) que le Haut-Dauphiné (Briançonnais, Grésivaudan) ou le Viennois. L'idée générale était donc de dépouiller chaque enquête dans chaque communauté et d'en retirer une liste de sites fortifiés. L'étape suivante était alors de les localiser et de les caractériser (position, infrastructures défensives et résidentielles, etc.) et de définir des critères de comparaisons avec les autres sites pour en dégager des convergences ou au contraire des différences notables.

Annick Clavier a donc préalablement préparé un tableau récapitulatif des sources disponibles pour chaque enquête et chaque mandement, permettant à chacun des chercheur du PCR de savoir où chercher la source des données (**tabl. 7**)

Tableau 7 : Liste des enquêtes pontificales et delphinales menées dans les mandements du Dauphiné mis en vente au profit du Pape (1339)

Nom du site	Département	Arrondissement	Commune	A.D.I. B 3120 (2 Mi 38)	A.D.I. B 4443 (2 Mi 37)	Arch. vat. coll. 259 (ADI 1Mi 581)	Arch. vat. Coll. 109, 274, 380, 410 (ADI 1Mi 465)
<b>Viennois-La Tour</b>							
Pinet	Isère	Vienne-sud	Eyzin-Pinet	/	/	f° 1-9	coll. 274 f° 1-8
Montléans	Isère	Vienne-sud	Jardin	/	/	f° 4	coll. 274 f° 1
Beauvoir-de-Marc	Isère	Saint-Jean-de-Bourney	Beauvoir-de-Marc	/	/	f° 9-17	coll. 274 f°10-17
Beauregard et Bourgoin	Isère	Bourgoin-Jallieu	Bourgoin-Jallieu	/	/	f° 19-23	coll. 274 f°19-24
Crémieu	Isère	Crémieu	Crémieu	/	/	f° 23 à 28	coll. 274 f°31-42
Sablonnières	Isère	Crémieu	Soleymieu	/	/	f° 28 à 32	coll. 274 f°26-28
Saint Laurent	Rhône	Meyzieux	Saint-Laurent-de-Mure	/	/	f° 32-35	coll. 274 f°50-51
Colombier	Isère	La Verpillière	Colombier-Saugnieu	/	/	f° 35-39	coll. 274 f°45-47
La Tour-du-Pin	Isère	La Tour-du-Pin	La Tour-du-Pin	/	/	f° 39-45	coll. 274 f°55-64
Châteauvilain	Isère	Bourgoin-Jallieu sud	Châteauvilain	/	/	f° 45-47	coll. 274 f°67
Morestel	Isère	Morestel	Morestel	/	/	f° 47-52	coll. 274 f°70-75
Quirieu	Isère	Morestel	Bouvesse-Quirieu	/	/	f° 52-58	coll. 274 f°77-82
Montluel	Ain	Montluel	Thil	/	/	f° 58-64	coll. 274 f°86-90
Bâtie de Montluel	Rhône	Meyzieux	Jonage	/	/	f° 64-67	coll. 274 f° ???
Vaulx	Rhône	Villeurbanne	Vaulx-en-Velin	/	/	/	coll. 274 f° ???
Anthion	Isère	Pont-de-Chéry	Anthion	/	/	f° 67-69	coll. 274 f°96
Saint Romain	Isère	Crémieu	Saint-Romain-de-Jalionas	/	/	f° 69	coll. 274 f°95
Varey	Ain	Poncin	Saint-Jean-le-Vieux	/	/	f° 70-71	coll. 274 f°98
Malatrait	Isère	Pont-de-Chéry	Janneyrias	/	/	f° 72	coll. 274 f°99
Brangues	Isère	Morestel	Brangues	/	/	/	coll. 274 f° 100
Apremont	Ain	Oyonnax	Martignat	/	/	/	coll. 274 f°106
Neyrieu	Ain	Lhuis	Saint-Benoît-de-Cessieu	/	/	/	coll. 274 f°106 ?
Arbent	Ain	Oyonnax	Arbent	/	/	/	coll. 274 f° 106 ?
Matafelon	Ain	Izernore	Matafelon	/	/	/	coll. 274 f°103-104
Cerdon	Ain	Poncin	????	/	/	/	coll. 274 f°113
Chatelard de Lures	Ain	Poncin	Le Chatelard	/	/	f° 71v°	coll. 274 f°106 ?
Uffel	Ain	Oyonnax	Dortan ?	/	/	/	coll. 274 f°106 ?
Chatillon de Cornelle	Ain	Poncin	Boyeux-Saint-Jérôme	/	/	/	coll. 274 f°113v°
Poncin	Ain	Nantua	Poncin	/	/	/	coll. 274 f°106 ?
La Barre	Ain		????	/	/	/	coll. 274 f°106 ?
Loyes	Ain	Meximieux	Villieux-Loyes-Mollon	/	/	/	coll. 274 f°108
Villars	Ain	Villars-les-Dombes	Villars-les-Dombes	/	/	/	coll. 274 f° 109v°
Pusignan	Rhône	Meyzieux	Pusignan	/	/	/	coll. 274 f°112
Chatillon-la-Palud	Ain	Chalamont	Chatillon-la-Palud	/	/	/	coll. 274 f°113
Charvieu	Isère	Pont-de-Chéry	Charvieu-Chavagneux	/	/	/	coll. 274 f°114v°
Montrevel	Isère	Virieu	Montrevel	/	/	f° 73	coll. 274 f°117
Virieu	Isère	Virieu	Virieu	/	/	/	coll. 274 f°118
Grolée	Ain	Lhuis	Groslée	/	/	/	coll. 274 f°116
Le Bouchage	Isère	Morestel	Le Bouchage	/	/	f° 74-75	coll. 274 f°115
Bâtie Saint Romain	Rhône	Meyzieux	Jonage (idem Champsaur ???)	/	/	f° 76	/
Iseron	Isère	Pont-en-Royans	Iseron	F° 175-176	/	/	/

Nom du site	Département	Arrondissement	Commune	A.D.I. B 3120 (2 Mi 38)	A.D.I. B 4443 (2 Mi 37)	Arch. vat. coll. 259 (ADI 1Mi 581)	Arch. vat. Coll. 109, 274, 380, 410 (ADI 1Mi 465)
<b>Grésivaudan</b>							
Allevard	Isère	Allevard	Allevard	f° 69-74	f° 50 v°-54v°	f° 115-120	coll. 410 f° 28-31
Avalon	Isère	Goncelin	Saint-Maximin	f° 44 à 48 v°	/	f° 121 -127	coll 410 f° 23-25
Avignonet	Isère	Monestier-de-Clermont	Avignonet	f° 93 v°-95 v°	f° 67 r°-68 r°	f° 140- 142	coll 410 f° 45
Bastide d'Arvillard	Isère	Allevard	Allevard	/	f° 14 r°-15 r°	/	coll 410 f° 73 v°
Beaumont	Isère	Le Touvet	Le Touvet	f° 211	f° 19 v°-23 r°	f° 147	coll 410 f° 70 v°
Bellecombe	Isère	Le Touvet	Chapareillan	f°49-52 v°	f° 35 r°-39 v°	f° 107 à 110	coll 410 f° 21-22
Château Bernard	Isère	Monestier-de-Clermont	Château-Bernard	f° 116 v°	f° 72v°-73v°	/	coll 410 f° 79 v°
Château Jean du Guâ	Isère	Vif	Vif ?	f°110 v°-112	f° 80 v°-81	f° 151	coll 410 f° 75
Claix	Isère	Vif	Claix	f° 155 r°-158	f° 94 - 99	/	coll 410 f° 83
Clermont-en-Trièves	Isère	Monestier-de-Clermont	Monestier-de-Clermont	f° 75-77 v°	f° 55 v°-57v°	/	coll 410 f° 39
Cornillon	Isère	Saint-Egrève	Le Fontanil-Cornillon	f° 28-33	/	f° 77 à 82	coll 410 f° 16-18
Corrençon	Isère	Villard-de-Lans	Corrençon-en-Vercors	f°173 v°-174	f° 31 v°-33 r°	/	coll 410 f° 84
Domène	Isère	Domène	Domène	/	/	/	coll 410 f° 69
Entraigues	Isère	Valbonnais	Entraigues	f° 143 – 144	f° 87 r° -88v°	/	coll 410 f° 83
Eybens	Isère	Eybens	Eybens	f° 198 v°-199	f° 8 v°-9 v°	f° 145-146	coll 410 f° 65
Gières	Isère	Eybens	Gières	f° 200 v°-201	f°10 v°-11 v°	f° 149-150	coll 410 f° 65 et 67
Gresse	Isère	Monestier-de-Clermont	Gresse-en-Vercors	f° 128 r° v°	f° 79 v°-80v°	/	coll 410 f° 78 v°
La Buisnière	Isère	Le Touvet	La Buisnière	f° 37 à 43	/	f° 111-114	coll 410 f° 19-20
La Motte Saint-Martin	Isère	La Mure	La Motte-Saint-Martin	f°202 r°-204	f°12 v°-13 v°	/	coll. 380-84 ???
La Mure	Isère	La Mure	La Mure	f° 80 à 86 v°	f° 58 r°-62 v°	/	coll 410 f° 40-42
La Pierre	Isère	Goncelin	La Pierre	/	/	/	coll 410 f° 69 v°
Roche d'Allevard	Isère	Allevard	Allevard	f° 206 v°-207	f° 15 v°-17v°	/	coll 410 f° 73
Roche Paviotte	Isère	La Mure	Susville	f° 185	f°2	f° 158	coll 410 f°85
La Terrasse	Isère	Le Touvet	La Terrasse	f°208v°-209	f° 17 v°-19v°	/	coll 410 f° 72
Lans	Isère	Villard-de-Lans	Lans-en-Vercors	f° 172 r°-173	f° 29 v°-30v°	/	coll 410 f° 84 v°
Le Gua	Isère	Vif	Le Gua	f° 129 r°-132	f° 69 r°-71 v°	/	coll 410 f° 75 v°-76
Le Périer	Isère	Valbonnais	Le Périer	f° 147-149 v°	f° 89-90	/	coll 410 f° 83
Le Touvet	Isère	Le Touvet	Le Touvet	f°188 r°-195	f° 3 v°-5 v°	f° 152-153	coll 410 f° 70 v°-71
Marcieu	Isère	La Mure	Marcieu	f° 135 r°-136	f° 82 r°-83v°	/	coll 410 f° 85 v°
Miribel	Isère	Monestier-de-Clermont	Miribel-Lanchâtre	f°118 v°-120	f° 74 v°-76v°	/	coll 410 f° 77
Montbonnot	Isère	Saint-Ismier	Montbonnot-Saint-Martin	f°9-13 v°	/	/	coll 410 f° 4-8 v°
Montfleury	Isère	Meylan	Corenc-Montfleury	f°1- 5v°	/	f° 83 à 91	coll 410 f° 1-3 v°
Montfort	Isère	Le Touvet	Crolles	f° 34- 36	/	f° 92 à 94	coll 410 f° 14-15
Morétel	Isère	Goncelin	Moretel-de-Mailles	f°53 -56	f°40 r°-42 v°	/	coll 410 f° 26-27
Oisans	Isère	Bourg-d'Oisans	Bourg-d'Oisans	f° 57 -68 v°	f° 43 r°-49 v°	f° 130 à 136	coll 410 f° 32-35
Pariset	Isère	Fontaine-Seyssinet	Seyssinet-Pariset	f° 87v°- 88v° f°123v°-124 f° 214	f° 63 r°-64 r°	f° 97-98	coll 410 f° 50
Pinet	Isère	Domène	Saint-Martin-d'Uriage	/	/	f° 154	coll 410 f° 66
Ratier	Isère	La Mure	Nantes-en-Rattier	f° 137 r°-140	f° 84 r°-86 v°	/	coll 410 f° 82- 83
Revel	Isère	Domène	Revel	/	/	/	coll 410 f° 70
Saint Georges	Isère	Vizille	Saint-Georges-de-Commiers	f° 184 r°-185 f° 213	f° 1 -2 v°	f° 158	coll 410 f° 85
Saint Guillaume	Isère	Monestier-de-Clermont	Saint-Guillaume	/	/	/	coll 410 f° 78
Sassenage	Isère	Fontaine-Sassenage	Sassenage	f° 166 r°-168	f° 25 v°-26 r°	/	coll 410 f° 61
Savel	Isère	La Mure	Mayres-Savel	f° 134 r° v°	f° 82 r°-83 v°	/	coll 410 f° 85 v°
Séchilienne	Isère	Vizille	Séchilienne	/	/	/	coll 410 f° 62
Theys	Isère	Goncelin	Theys	/	/	/	coll 410 f° 72 v°
Touchane	Isère	Monestier-de-Clermont	Saint-Guillaume	f° 125 v°-126	f° 77 v°-78v°	/	coll 410 f° 79

PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe s.) : du Rhône à la Durance

Nom du site	Département	Arrondissement	Commune	A.D.I. B 3120 (2 Mi 38)	A.D.I. B 4443 (2 Mi 37)	Arch. vat. coll. 259 (ADI 1Mi 581)	Arch. vat. Coll. 109, 274, 380, 410 (ADI 1Mi 465)
Uriage	Isère	Domène	Saint-Martin-d'Uriage	/	/	f° 154 à 157	coll 410 f° 66
Uriol	Isère	Vif	Vif	f° 133	/	/	/
Valbonnais	Isère	Valbonnais	Valbonnais	f° 151 r°-154	f° 91-93	f° 158	coll 410 f° 83
Varces	Isère	Vif	Varces-Allières-et-Risset	f° 196 r°-198 f° 121 v°-122	f° 5 v° - 8 v°	f° 143-144	coll 410 f° 64
Vif	Isère	Vif	Vif	f° 89 v° -90	f° 65 r°-66 r°	f° 95-96	coll 410 f° 47-48
Vizille	Isère	Vizille	Vizille	f°14 à 26 v°	/	f° 99 à 106	coll 410 f° 9 à 13
Veurey	Isère	Fontaine-Sassenage	Veurey-Voroize	f° 170 r°-171	f° 27 v°-28 r°	/	coll 410 f° 60
<b>Champsaur</b>							
Roissard	Isère	Cielles	Roissard				coll. 380 f° 1-2v° (30-33v°) / (42-43v°)
Cornillon	Isère	Mens	Cornillon-en-Trièves				coll. 380 f° 3-4 (34-35) / (44- 45)
Beaumont	Isère	Corps	Saint-Pierre-de-Méarotz				coll. 380 f° 5-6 (36-37) / (46- 47)
Corps	Isère	Corps	Corps	f° 154	f° 94	/	coll. 380 f° 7-8 (38-39) / (48- 49)
Aubessagne (Saint-Eusèbe)	Hautes-Alpes	Saint-Firmin	Aubessagne				coll. 380 f° 9-10v° (40-41v°) / (50-51v°)
Saint-Bonnet	Hautes-Alpes	Saint-Bonnet-en-Ch.	Saint-Bonnet				coll. 380 f° 11-12 (42-43) / (52- 53)
Roche paviote (biffé)	Isère						Coll. 380 f° 12v° (43v°) / (53v°)
Faudon	Hautes-Alpes	Saint-Bonnet-en-Ch.	Ancelle				coll. 380 f° (44) / (54)
Laye	Hautes-Alpes	Saint-Bonnet-en-Ch.	Laye				coll. 380 f°13 (45) / (55)
La Rochette	Hautes-Alpes	La Bâtie-Neuve	La Rochette				coll. 380 f° (46) / (56)
Montorcier	Hautes-Alpes	Orcières	Saint-Jean-Saint-Nicolas				coll. 380 f° 14-15 (47-48) / (57- 58)
Le Buissard	Hautes-Alpes	Saint-Bonnet-en-Ch.	Le Buissard				coll. 380 f° 16 (49) / (59)
<b>Somme des châtelainies</b>							Coll. 380 f° 17-17v° (50-50v°) / 60-60v°)
Le Percy	Isère	Cielles	Le Percy				coll. 380 f° 24 (51) / (67)
Saint-Maurice	Isère	Cielles	Saint-Maurice-en-Trièves				coll. 380 f° 24v° (51v°) / (67v°)
Brion	Isère	Monestier-de-Clermont	Lavars				coll. 380 f° 25 (52) / (68)
Feuillans	Isère	Mens	Prébois				coll. 380 f° 25v°-26 (52v°- 53) / (68v°-69)
Puy-Boson	Isère	Mens	Cordéac				coll. 380 f° 27 (54) / (70)
Morges	Isère	Mens	Saint-Sébastien				coll. 380 f° 27v°-28 (54v°-55) / (70v°-71)
Le Chatelard	Isère	Mens	Mens				coll. 380 f°29 (56) / (72)
Esparron	Isère	Cielles	Le Percy				coll. 380 f° 30 (57) / (73)
Thorane	Isère						coll. 380 f° 30v° (57v°) / (73v°)
Ambel	Isère	Corps	Ambel				coll. 380 f° 31 (58) / (74)
Pellafol	Isère	Corps	Pellafol				coll. 380 f° 31v°-32 (58v°-59) / (74v°-75)
Valgaudemar	Hautes-Alpes	Saint-Firmin	Valgaudemar				coll. 380 f° 33-34 (60-61) / (76- 77)
Saint Laurent	Hautes-Alpes	Saint-Bonnet-en-Ch.	Saint-Laurent-du-Cros				coll. 380 f° 35-35v° (62-62v°) / (78-78v°)
Molines	Hautes-Alpes	Saint-Bonnet-en-Ch.	Molines-en-Champsaur				coll. 380 f° 36 (63) / (79)
Orcières	Hautes-Alpes	Orcières	Orcières				coll. 380 f° 36v° (63v°) / (79v°)
La Rochette	Hautes-Alpes	Gap	La Bâtie-Neuve				coll. 380 f°37 (64) / (80)
Laye	Hautes-Alpes	Saint-Bonnet-en-Ch.	Laye				coll. 380 f°37v° (64v°) / (80°)
Saint-Firmin	Hautes-Alpes	Saint-Firmin	Saint-Firmin				coll. 380 f°38 (65) / (81)
Romette	Hautes-Alpes	Gap	Romette				coll. 380 f° 39 (66) / (82)
Montorsier	Hautes-Alpes	Saint-Bonnet-en-Ch.	St-Jean-St-Nicolas				coll. 380 f° 39v° (66v°) / (82v°)

Nom du site	Département	Arrondissement	Commune	A.D.I. B 3120 (2 Mi 38)	A.D.I. B 4443 (2 Mi 37)	Arch. vat. coll. 259 (ADI 1Mi 581)	Arch. vat. Coll. 109, 274, 380, 410 (ADI 1Mi 465)
Bâtie de Saint-Roman	Hautes-Alpes	La Bâtie-Neuve	Avançon				coll. 380 f°40v° (67v°) / (83v°)
La Motte		La Mure	La Motte-Saint-Martin (? ne serait-ce pas plutôt la Motte en Champsaur ???)				
<b>Briançonnais</b> <span style="float: right;"><b>A.D.I 8B24</b></span>							
Vallouise	Hautes-Alpes	L'Argentière	Vallouise	f° 73-74v°		f° 180	coll. 380 f°48-49
Briançon	Hautes-Alpes	Briançon	Briançon	f° 64-70v°		f° 184	coll. 380 f°51-55
Queyrières	Hautes-Alpes	L'Argentière	Saint-Martin-de-Queyrières	f° 71-72v°		f° 192	coll. 380 f°50
Château-Dauphin	Italie	arr. Saluces	Casteldelfino	f° 75-77v°		f° 175	coll. 380 f°56v°-58
Queyras	Hautes-Alpes	Aiguilles	Vallée du Queyras	f° 78-84v°		f° 194	coll. 380 f°58v°-64
Névache / Plampinet	Hautes-Alpes	Briançon	Névache	f° 85-86v°		f° 201	
<b>Marquisat de Cézanne</b>							
Cézanne	Italie	arr. Suse	Cesana-Torinese			f° 160	coll. 380 f°70v°
Bardonnèche	Italie	arr. Suse	Bardonnecchia	f° 86v°-87v°		f° 163	coll. 380 f°65-67, 74
Oulx	Italie	arr. Suse	Oulx			f° 166	coll. 380 f°69v°
Exilles	Italie	arr. Suse	Exilles			f° 169	coll. 380 f°68
Mentoulles	Italie	arr. Pinerolo	Mentoulles			f° 176	coll. 380 f°72
Chaumont	?????						coll. 380 f°73v°
<b>Faucigny</b>							
Le Chatelet de Credo	Haute-Savoie	La Roche	Cornier			f° 271	coll. 109 f° 1-3
Bonneville	Haute-Savoie	Bonneville	Bonneville			f° 206	coll. 109 f° 3 v°-5
Faucigny	Haute-Savoie	Bonneville	Faucigny			f° 212	coll. 109 f° 6- 8
Bonne	Haute-Savoie	Annemasse	Bonne-sur-Ménoge			f° 216	coll. 109 f° 9-11
Monthoux	Haute-Savoie	Annemasse	Vétraz-Montoux			f° 222	coll. 109 f° 12
Allinges-le-Vieil	Haute-Savoie	Thonon-les-Bains	Allinges			f° 226	coll. 109 f° 13-14
Samoëns	Haute-Savoie	Samoëns	Samoëns			f° 230	coll. 109 f° 14 v°
Chatillon	Haute-Savoie	Cluses	Chatillon-sur-Cluses			f° 234	coll. 109 f° 15-18 f°26
Sallanches	Haute-Savoie	Sallanches	Sallanches			f°245	coll. 109 f° 19-20
Flumet	Haute-Savoie	Ugine	Flumet			f° 251	coll. 109 f°21-22
Montjoie	Haute-Savoie	Saint-Gervais	Les Contamines			f° 256	coll. 109 f° 22 v°-23
Beaufort	Savoie	Beaufort	Beaufort			/	coll. 109 f° 24
Saint-Michel	Savoie	Chamonix	Saint-Michel-du-Lac			f° 261	coll. 109 f° 25
Hermance	Suisse	canton de Genève	Hermance			f° 265	
Sonnier	Ain	Collonges	Pougny			f° 269	
Copet	Suisse	Nyon	Coppet	f° 112-114		f° 275	
Montis forchati	Haute-Savoie					f° 277	
Lullin	Haute-Savoie	Thonon-les-Bains	Lullin			f° 277 v°	
Pont de Boringe	Haute-Savoie	Reignier	Nangy			f°279	
Pressiaci	????????????					f° 281	
Dardelles	Haute-Savoie	Annemasse	Annemasse			f°282	
Gex	Ain	Gex	Gex			f°284	
Florimont	Ain	Gex	Gex			f°284 v°	
Divonne	Ain	Divonne-les-Bains	Divonne-les-Bains			f°284 v°	
Saint-Jean-de-Gonnelles	Ain	Saint-Jean-de-Gonville	Saint-Jean-de-Gonville			f° 285	

### 3.2.2.2 Essai d'application de la méthodologie pour le Briançonnais

Pour tester notre méthode théorique, nous avons choisi de porter nos investigations sur le bailliage du Briançonnais. Cette région du Haut Dauphiné est bien concernée par les enquêtes et les mises au propre des minutes relativement bien détaillées qui nous sont parvenues, associées au registre des comptes des châtelainies du bailliage<sup>13</sup>. Cette source a pour avantage de détailler la liste des nobles de chaque mandement en précisant s'ils possèdent une fortification, ce qui permet de juger de manière statistique l'importance de possession de fortification au sein de la noblesse locale.

Un petit tableau de synthèse de ce dépouillement permet de faire quelques constatations (**tabl. 8**).

Tableau 8 : Synthèse du dépouillement des mentions de nobles dans les mandements du Briançonnais d'après l'enquête delphinale de 1339 (ADI, 8B24, fol. 64-87v°)

Châtellenie	Nombre de paroisses	Nombre de feux	Nombre de nobles résidents	Nombre de fortification	Fortification localisée	État
<i>Briançon</i>	8	1621	87 (5,36 %)	7	2	Incertain
<i>Queyrières</i>	2	223	19 (8,52 %)	0	0	Disparue
<i>Vallouise</i>	2	703	28 (3,98 %)	1	1	
<i>Pont / Château Dauphin</i>	3	489	78 (15,95 %)	3	0	
<i>Queyras</i>	7	1113	42 (3,77 %)	0	0	
<i>Plampinet</i>	1	19	1 (5,26 %)	0	0	Disparue
<i>Nevache</i>	1	308	8 (2,60 %)	1	1	
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>4476</b>	<b>263</b> (5,88 %)	<b>12</b>	<b>4</b>	

La première étant que la noblesse ne représente pas une part importante de la population locale puisque, en fonction des mandements, elle représente entre 2 et 9 % de la population totale sous l'autorité delphinale. On note toutefois une anomalie dans la châtellenie de Pont où cette proportion dépasse les 15 % qui s'explique par une appartenance toute récente au Dauphiné. Quelques années plus tard, la proportion de la noblesse dans cette châtellenie diminua fortement (Lemonde-Santamaria 2010). En second lieu, comparé au nombre de nobles présents dans tout le bailliage, le nombre de maison forte signalées est assez faible, (moins de 5 % de la noblesse possède une maison forte). Enfin, le constat le plus décourageant est celui de la localisation difficile de ces édifices mentionnés. En effet, rien que pour la châtellenie de Briançon, sur sept sites cités dans l'enquête, seuls deux sont localisés, dont l'un, à Vals-des-Prés de manière incertaine et vague. J. Roman signale bien une maison forte au lieu-dit La Tour sur la commune de Villard-Saint-Pancrace, une des communautés formant la châtellenie de Briançon, dont il attribue la possession à la famille Baile (Roman 1888, p. 37). Elle pourrait correspondre à celle possédée par un certain Pierre Baile lors de l'enquête de 1339 mais elle a malheureusement été détruite depuis la sommaire description de J. Roman puisqu'au lieu-dit La Tour nous n'en retrouvons aucune trace. De même dans la châtellenie de Vallouise, la bâtie possédée par la famille de Lucerne signalée dans l'enquête de 1339, localisée sur une butte dominant le cours de la Gyronde, dans l'axe du Mur des Vaudois, a été détruite à l'époque moderne pour éviter qu'elle serve aux révoltes protestantes (Roman 1888, p. 20; 1887, p. 18).

13 ADI, 8B24, 1339.

Même en utilisant la toponymie, en cherchant des lieux-dits pouvant être relié au nom du possesseur de la fortification mentionnée ou encore en superposant les sites fortifiés déjà connus sur un carte (**fig. 25**), la localisation est difficile, toujours incertaine et dans la majorité des cas impossible.

Cette tentative d'application de la méthodologie théorique nous montre qu'elle ne fonctionne pas tant les sites sont difficiles à repérer sur le terrain. La seule information que pourrait nous donner ce type de dépouillement est d'ordre statistique comme les constats évoqués plus haut. Une autre approche doit alors être mise en place pour pouvoir étudier le phénomène de la maison forte par des critères architecturaux et sémantiques.

### **3.3 Axe 3 : Morphologie et évolution architecturale des ensembles castraux en milieu montagnard**

*Laurent D'Agostino*

Dans le cadre de l'axe 3, l'ensemble des réflexions menées et coordonnées par Laurent D'Agostino et Évelyne Chauvin-Desfleurs ont porté : d'une part sur l'étude et le rassemblement des données sur des sites castraux ciblés accompagnée d'une description précise de l'architecture et des propositions de restitutions du fonctionnement des places fortes abordées et, d'autre part, sur la poursuite de la mise en place d'une chrono-typologie des ouvertures de tir dans l'espace montagnard. Les recherches de cet axe se sont déroulées en s'appuyant sur une Méthodologie, commune, adaptée et claire, mise en place en 2019. Le suivi du protocole de recherche et la mise à disposition de notices et de normes à suivre garanti une facilité de dialogue entre les chercheurs. Cette recherche à la fois globale et détaillée sur les formes architecturales du château médiéval constitue de solides jalons en vue d'une synthèse sur l'organisation des espaces castraux et de leurs évolutions dans le temps et dans l'espace.

Les chrono-typologies des formes architecturales contribuent régulièrement à la datation des édifices étudiés par l'archéologie du bâti. Selon une approche commune aux historiens de l'art et aux archéologues, les datations reposent beaucoup sur des critères stylistiques. La multiplication des fouilles, des inventaires et des études de bâti contribue à alimenter un corpus de sites étudiés de plus en plus finement et sur lesquels sont associées des études documentaires, des analyses archéologiques et des datations en laboratoire susceptibles de préciser l'évolution des bâtiments et de leurs différentes composantes architecturales. Elles permettent d'affiner les chronologies, basées non plus uniquement sur des critères de style toujours discutables, mais sur des faisceaux de preuves concordantes mieux étayées. Le PCR « *Fortifier les Alpes au Moyen Âge* » consacré aux châteaux et fortifications est l'occasion de faire le point sur les données acquises depuis 30 à 40 ans sur plusieurs dizaines de sites et de mettre à profit les études et les analyses de laboratoire disponibles pour réviser et, en grande partie, élaborer des chrono-typologies régionales qui seront, à terme, autant d'outils à disposition des chercheurs.

Dans le rapport de synthèse du programme 2019-2022, nous avons présenté un gros bilan des recherches menées dans le cadre de l'axe 3 (volume 3). Il nous paraît donc inutile de rappeler plus en détail ici les problématiques et les méthodes qui président aux travaux du groupe de travail sur les typo-chronologies des formes architecturales des fortifications et résidences seigneuriales. Nous nous bornerons à rappeler les objectifs du programme 2023-2025 et l'état d'avancement à la fin de l'année 2023.

#### **3.3.1 Projets 2023-2025**

Le nouveau programme triennal 2023-2025 a plusieurs objectifs, dans la stricte continuité des travaux en cours. En premier lieu, il reste à achever autant que possible les travaux engagés depuis 2019, afin de permettre la publication prochaine des notices monographiques :

- Achèvement de l'étude de la tour Trésorerie de Chambéry (Savoie) : analyse et relevé des canonnières à la française sous les mâchicoulis ; ce travail nécessite d'accéder à la partie

sommitale de la tour au moyen d'une nacelle, ce qui est en discussion avec le Conseil départemental de la Savoie.

- Achèvement de la notice du château d'Annecy (reprise des relevés anciens, compléments de relevés) (Evelyne Chauvin-Desfleurs, Laurent D'Agostino). Ce travail s'effectue en collaboration avec Adrien Tourasse, doctorant CIFRE (Université Lyon 2, sous la dir. d'Anne Baud) attaché au Musée-Château d'Annecy (2021-2023). Il a notamment repris le dossier de la comptabilité médiévale du château et des opera castris, jusqu'ici jamais transcrits en intégralité. Plusieurs relevés ont été réalisés par A. Tourasse en 2023, qui complètent utilement le répertoire de formes du château d'Annecy (**fig. 26 à 28**).

D'autres auteurs ont été sollicités pour élaborer des notices à partir de leurs études récentes, certaines dans le cadre de l'archéologie préventive :

- Palais de l'Île (Annecy, Haute-Savoie), par Emilien Bouticourt (pas de réponse malgré plusieurs relances) ;
- Chambre des comptes du château de Chambéry (Savoie), par Virginie Jolly et Emilien Bouticourt, à intégrer à la notice élaborée en 2019 (pas de réponse malgré plusieurs relances) ;
- En Savoie, l'étude archéologique préventive de la Tour Montmayeur à Aime-la-Plagne, réalisée par Evelyne Chauvin-Desfleurs en 2022-2023, a complété la documentation du logis, précisé sa datation, mis en évidence l'équipement de la cuisine. Une reprise complète de la documentation réunie depuis les années 2000 (opérations de Christian Le Barrier) est en cours. Parallèlement, de nouvelles datations en laboratoire précisent la construction de la tour au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (analyses imputées sur le budget 2023).
- Dans le département de la Drôme, Jocelyn Derbier a réalisé à la fin des années 1990 une étude globale du château de Rochechinard et publié plusieurs articles sur la transformation du site à la fin du Moyen Âge et son adaptation à l'artillerie à poudre vers 1470-1480 (**fig. 29**). Une notice est en prévision avec sa collaboration, avec un complément de relevé à faire sur les canonnières des deux tours à canons du site ; le projet devrait se concrétiser en 2024 ;
- Dans le département de la Drôme, les recherches menées en 2022 sur le château de Vachères (Montclar-sur-Gervanne) ont permis de documenter un ensemble inédit et particulièrement bien conservé d'embrasures de tir de la fin du XV<sup>e</sup> s. et du XVI<sup>e</sup> s. marquant le développement de l'artillerie à poudre (Laurent D'Agostino). La réalisation du rapport d'opération offrira de multiples éléments bien cadrés chronologiquement grâce aux analyses dendrochronologiques réalisées pendant l'opération (**fig. 30**).
- Dans le département de l'Ain, la réalisation d'une documentation spécifique sur le site du château de Thol (Neuville-sur-Ain) est en cours dans le cadre d'une opération d'étude de bâti entamée en 2022 par Evelyne Chauvin-Desfleurs (suivi de travaux 2022-2027). Le château de Thol présente une série particulièrement bien conservée de portes et de baies géminées des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles appartenant à une grande aula et à deux tours résidentielles (**fig. 31**) ;

- En Isère, la maison forte des Allinges à St-Quentin-Fallavier fera l'objet d'une notice par Mathilde Duriez.

Parallèlement, plusieurs notices nécessitant de nouvelles recherches sur le terrain par notre groupe de travail sont envisagées pour les années à venir :

- La maison forte de Dingy (Passy, Haute-Savoie), déjà mise en lumière par les travaux d'Elisabeth Sirot et datée par la dendrochronologie, offre une remarquable série de baies du premier quart du XIVe siècle qui mériteront des relevés spécifiques (**fig. 32**) (Loïc Benoit et Laurent D'Agostino) ;
- En Savoie, le château comtal du Bourget-du-Lac, le château d'Epierre en Maurienne, le château de Chambarlet à Saint-Michel-de-Maurienne ont fait l'objet d'études universitaires ou préventives, que nous exploiterons dans les années à venir.
- Dans l'Ain, plusieurs maisons fortes présentant des éléments d'architecture utiles pour notre projet ont été documentées par des travaux universitaires. Là encore, nous exploiterons ces données et procéderons autant que possible à des relevés complémentaires sur le terrain. Un contact avec les propriétaires du château de Chenavel (Jujurieux), qui conserve deux cheminées millésimées de la fin du XVIe siècle en très bel état de conservation avec le décor en place, n'a pas abouti, les propriétaires n'étant pas intéressés par le projet.

Enfin, l'élaboration d'une liste de sites à intégrer est encore en cours pour la partie sud de la zone d'étude (Isère, Drôme, Hautes-Alpes), jusqu'ici mal représentée. Le potentiel d'au moins deux de ces départements est majeur, malgré les nombreuses lacunes de la documentation : l'Isère où de multiples sites ont été documentés par le Service patrimoine du Département (Tour d'Etapes au Versoud, tour de St-Quentin-sur-Isère, aula delphinale de Beauvoir-en-Royans, maison forte de Theys...), et la Drôme (Crest, Clansayes, Die, Chabeuil, Montélimar...).

### **3.3.2 Travaux 2023**

#### **3.3.2.1 Nouvelles notices**

Deux nouvelles notices sont présentées à l'occasion de ce nouveau programme triennal :

- Après avoir approfondi la question de la bâtisse primitive les années précédentes, la notice architecturale du château des Allymes (Ambérieu-en-Bugey, Ain) a été achevée et est présentée dans ce rapport (L. D'Agostino, E. Chauvin-Desfleurs et A. Kersuzan).
- La notice de la maison forte de Mionnaz, qui possède un noyau du deuxième quart du XIVe siècle et des extensions successives jusqu'au XVIe siècle, a fait l'objet d'une nouvelle opération en 2023, avec l'autorisation du propriétaire. Malgré une seule journée de terrain consacrée à cet édifice dans un état de conservation exceptionnel et très peu retouché au XXe siècle, une belle série de relevés inédits a pu être réalisée. Malgré l'existence de datations dendrochronologiques réalisées à la demande d'Elisabeth Sirot, il sera nécessaire d'affiner les datations des différentes parties de la maison forte pour asseoir la chronologie (L. Benoit, E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino).

### 3.3.2.2 Travaux ébauchés

Parallèlement, plusieurs travaux, qu'il s'agisse de nouveaux sites ou d'approfondissements, ont été engagés en 2023, mais ne sont pas suffisamment avancés pour être présentés, même à l'état d'ébauches :

- En Haute-Savoie, une nouvelle notice est en cours d'élaboration sur l'enceinte villageoise d'Yvoire et ses tours-porches (**fig. 33 et 34**), bien datées du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle et documentées par un riche mémoire de maîtrise de Lætitia Toullec (2002) et par la thèse de Loïc Benoit (2022). Après l'accord de la municipalité, une série de nouveaux relevés a été commencée en novembre 2023 sur les portes à herse, les archères à niche et coussièges, le crénelage des courtines à merlons percés d'archères (Evelyne Chauvin-Desfleurs et Loïc Benoit). Les relevés photogrammétriques de masse ne sont pas encore traités et seront présentés l'an prochain.
- En Savoie, le site très bien conservé du château de la Bâtie (ou de Chantemerle) dans la vallée de la Tarentaise au sud d'Albertville (propriété du Département de la Savoie) fait l'objet d'une première ébauche de notice. Cet ensemble de plusieurs bâtiments édifiés à l'initiative de l'évêque de Tarentaise entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle a été partiellement étudié par Vincent Borrel dans les années 2010 ; ses recherches servent de base aux nouvelles recherches et à une étude de bâti qui permettra de préciser la forme et la datation de ses aménagements architectoniques. devrait faire l'objet de nouveaux relevés en plan et en élévation (V. Borrel, L. Benoit, E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino).
- Toujours en Savoie, sur un financement de la ville d'Albertville, ont pu être réalisés des relevés inédits dans la maison noble appelée Maison Rouge du fait de sa construction en briques, qui abrite aujourd'hui le Musée de la ville. Cette originale maison haute empreinte d'influences turinoises et siennoises fut édifiée par Pierre Voisin, trésorier des guerres du comte de Savoie Amédée VII, et achevée avant 1397. Bien qu'exempte de traces de fortification, elle reflète avec force, au cœur du bourg fortifié de Conflans, le prestige des productions architecturales des élites de la cour comtale savoyarde. Ces données complèteront la notice déjà fournie consacrée à Conflans (Evelyne Chauvin-Desfleurs, Laurent D'Agostino).
- Dans l'Ain, enfin, la maison forte de Montferrand à Lagnieu, édifiée vers 1471 (**fig. 35 et 36**), offre plusieurs cheminées gothiques originales encore en place, ainsi que de multiples fenêtres et portes, moins originales mais utiles. L'édifice est connu par ailleurs pour ses peintures murales de très belle qualité, redécouvertes et restaurées ces dernières années. Des contacts sont en cours avec la municipalité, propriétaire du bâtiment (L. D'Agostino, A. Kersuzan).

## 4 Contributions de l'année 2023

L'année 2023 a été une année active et plusieurs notices de sites ont été réalisées dans les différents cadres de recherches du PCR.

### 4.1 Axe 1 : premiers châteaux, notices de sites

Au cours des recherches sur les premiers châteaux apparaissant dans notre espace de recherche et se développant avant 1032 et la mort du dernier roi de Bourgogne, plusieurs sites ont fait l'objet de notice détaillée pour en présenter le potentiel et démontrer la présence très probable d'un site fortifié de hauteur du haut Moyen Âge.

#### 4.1.1 Les sites du département de l'Isère

*David Billoin, Annick Clavier, Jean-Pierre Moyne*

Repris intégralement à l'occasion du Programme collectif de Recherches, le dossier des sites de hauteur antérieurs à 1032 a débouché sur un bilan présenté en 2023 (Clavier, Moyne 2023). La notice du Grand Rochefort à Varcès-Allières et Risset (contrôle sur le terrain par D. Billoin, A. Clavier, J.-P. Moyne en 2022) complète ce travail, auquel s'ajoutent deux nouveaux sites L'Albenc, Les Roches de Verdun (visite sur le terrain de D. Billoin 2023) et Creys-Mepieu Saint-Alban.

##### 4.1.1.1 VARCÈS-ALLIÈRES-ET-RISSET – Grand Rochefort

À 9,5 kilomètres au sud de Grenoble, le site de Grand Rochefort maîtrise l'accès à la plaine de Reymure et au Trièves (**fig. 37**).

###### 4.1.1.1.1 Le site

Le site se présente comme une arête rocheuse orientée quasiment nord-sud et dominant de 150 mètres la plaine en contrebas (**fig. 38 et 39**). Elle est longée à l'est par le Drac augmenté de la Gresse et à l'ouest par le ruisseau du Lavanchon. La crête étroite s'étend sur 900 mètres de longueur et culmine à 409 mètres. Elle s'organise en trois zones planes distinctes séparées par de courtes pentes : une terrasse assez large au sud (largeur près de 100 mètres) et une autre très étroite au nord (largeur moins de 30 mètres) encadrent un replat sommital de petite taille (surface inférieure à 0,5 hectare). C'est sur cette partie haute qu'Hippolyte Müller a réalisé des sondages entre 1904 et 1913. Il y avait décelé la présence d'une modeste levée de terre et de blocaille d'environ 0,60 m de hauteur, protégeant le plateau sur ses côtés accessibles, interprété comme un rempart gallo-romain, une fosse, une sépulture et identifié le site comme oppidum. Un mur en pierres sèches large de 0,35 m en forme de demi-cercle de 2,50 m de diamètre est signalé associé à 90 monnaies antiques (Müller 1932, p. 406)

###### 4.1.1.1.2 Le mobilier

Le mobilier mis à jour atteste une occupation de longue durée, avec du matériel de La Tène, antique, du Bas-Empire, du haut Moyen Âge et du Xe siècle. (non localisé pour le moment). De la tuile romaine (*imbrex* et *tegulae*) et des céramiques sont signalées, ainsi que des monnaies antiques

« jusqu'à Honorius », des fragments de verre et des objets en fer. Le plateau est alors interprété comme un refuge permanent à partir des années 270 de notre ère jusqu'au temps méro-carolingiens (Müller 1932). Le haut Moyen Âge semble se concentrer surtout dans la partie nord de l'oppidum où la céramique de cette période est la plus abondante, associée à des déchets métallurgiques et un fragment de fond de récipient en pierre ollaire (Müller 1932, p. 405).

#### 4.1.1.1.3 Synthèse

Les vérifications sur site permises par la disparition de la couverture végétale de buis denses suite aux destructions de la pyrale en 2019, ont permis de localiser précisément l'emplacement de la levée de terre fouillée par H. Müller (**fig. 40 et 41**) et d'identifier la présence de TCA sur la plateforme sommitale. En revanche, les aménagements semblent inexistantes sur les deux terrasses inférieures et le site peu explicite en raison du couvert forestier.

En l'état des connaissances, le site du Grand Rochefort présente une occupation sur la longue durée depuis le néolithique jusqu'aux alentours du Xe siècle, avec une interruption dans l'Antiquité, sur une position haute stratégique, naturellement défendue par des pentes raides et des falaises, renforcée par un éventuel ouvrage défensif.

#### 4.1.1.1.4 Iconographie et relevés

Des clichés photographiques en N&B (18 exemplaires) des fouilles de H. Müller sont conservés au Musée dauphinois (réf. MU67).

#### 4.1.1.1.5 Bibliographie

Comprend les rapports de fouilles et sondages, les articles, les rapports d'études et d'analyses.

**MÜLLER 1932** : MÜLLER (H.). - L'oppidum de Rochefort près Grenoble du néolithique au Xe siècle de notre ère, *Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère*, 1932, p.389-419.

**BERTRANDY et al. 2017** : BERTRANDY (F.), JOSPIN (J.-P.), GONIN (D.), MOYNE (J.-P.), VARENNES (G.), *Carte archéologique de la Gaule, L'Isère 38/4*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 2017, 397 p.

#### 4.1.1.2 **CREYS-MEPIEU –Saint Alban**

La butte calcaire de Saint-Alban, d'une emprise d'environ 2 ha, domine l'embouchure du défilé de Malarage sur la rive gauche du Rhône (242 m d'altitude), sur la bordure orientale du plateau de l'Isle-Crémieu (**fig. 42**).

Plusieurs occupations de cette colline s'échelonnent du Bronze final IIIa au bas-Moyen Âge. Des prospections et des sondages réalisés entre les années 1984 et 1987 ont également permis de reconnaître un niveau de l'Antiquité tardive comprenant de nombreux éléments de démolition (*tegulae* et céramiques) associé à des trous de poteaux (Voruz, Muller 1985 ; Voruz et al. 1989).

Le sommet de l'éperon porte encore les ruines d'une maison forte dont la première mention remonte à 1305 (Chevalier 1914, p. 811, n°16689). Il subsiste toutes les ruines d'un village que domine un piton couvert des derniers pans de mur du château ; sous le taillis on aperçoit encore la dénivellation et la chaussée d'un étang. Au bord du Rhône, une anse en eau calme recevait les

barques soumises au péage (A.D.I, Inventaire des Archives du Viennois, t. III, p. 290 et seq. – Art. Saint-Alban) : le seigneur du lieu en avait le bénéfice (...) » (Saint-Olive, 1913 : 67).

L'implantation de plusieurs châteaux de part et d'autre de ce relief (château de Mérieux et de Rochevieille), témoignent de l'importance stratégique de cette bordure de plateau dominant le Rhône.

#### 4.1.1.2.1 Résumé historique

Paroisse de Creys : « 6 nobles et ces mêmes nobles habitent chacun une maison forte », (f°79 bis : « 6 sunt nobilium et ipsorum nobilium quisque habent sicut asservit domos fortes »). (Gaime, 1990-1991 : 64-65).

Textes vus : B Inv 67/15, Inventaire dit Marcellier, Viennois t. IV (2 Mi 963) f°99.

En 1448, le château appartenait à Charles de Grolée, auquel Louis, dauphin, l'avait inféodé avec les terres et les justices haute, moyenne et basse de Creys et de Saint-Alban en récompense de ses loyaux services. Un siècle plus tard, il est entre les mains d'Antoinette de Grolée, veuve de Louis de Chandieu, qui le vend, cède et transporte à Maurice de Saint-Germain, seigneur de Mérieu, moyennant 150 écus d'or sol ; quatre ans après, la plus-value était remise à Humbert de la Poype pour 70 écus (A.D.I, Inventaire des Archives du Viennois, t. III, p. 290 et seq. – Art. Saint-Alban, 1540 : dénombrement devant le vibailly de Vienne, d'Antoinette de Grolée ; elle possède la maison forte de Saint-Alban, étang, péage, rentes et revenu d'icelle valant 40 écus au soleil de revenu. (Arch. de Mérieu)) : (Saint-Olive, 1913 : p. 68)

#### 4.1.1.2.2 Synthèse

La position particulièrement stratégique et la physionomie de cet éperon calcaire constituent un site à caractère défensif de choix, ce dont témoignent les diverses phases d'occupations. Les niveaux de démolition de l'Antiquité tardive reconnus lors de sondages assurent la présence de constructions d'un site qui reste encore mal caractérisé.

#### 4.1.1.2.3 Bibliographie

**BERTRANDY et al. 2017** : BERTRANDY (F.), JOSPIN (J.-P.), GONIN (D.), MOYNE (J.-P.), VARENNES (G.), *Carte archéologique de la Gaule, L'Isère 38/4*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 2017, 397 p.

**CHEVALIER 1871** : CHEVALIER (U.), *Inventaire des Archives des dauphins de Viennois à Saint André de Grenoble en 1346*. Nogent-le-Rotrou, 1871.

**GAIME 1990-1991** : GAIME (S.), *Les maisons fortes du mandement de Quirieu*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J.-F. Reynaud, Université Lumière-Lyon II, Section Archéologie et Histoire de l'Art, 1990-1991, 204 p.

**SAINT-OLIVE 1913** : SAINT-OLIVE (P.), La montagne aux châteaux morts. Le Bois du Mont, Saint-Alban et Malville, *Bulletin de la société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, t. XX, n°2/3, 1913, p. 66-74.

**VORUZ, MULLER 1985** : VORUZ (J.-L.), MULLER (F.) – *L'éperon fortifié protohistorique de Saint-Alban, commune de Creys-Mépieu (Isère)*. Rapport de prospection. Lyon, Archives du Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes, 1985.

### 4.1.1.3 L'ALBENC –Roches de Verdun

David Billoin

Cet éperon rocheux dominant la vallée de l'Isère (333 m d'altitude), se situe à 25 km à l'ouest de Grenoble, dans la basse vallée du Grésivaudan. Naturellement défendu par des pentes abruptes et des petites falaises (**fig. 43 à 45**), il est considéré comme un oppidum protohistorique d'après une tradition (Bocquet 2018), renforcée par le nom du lieu-dit *Uero-Dunum* / citadelle fortifiée (Bertrand et al., 2027), sans aucune confirmation à ce jour.

#### 4.1.1.3.1 Les vestiges et le matériel

Un profond ensoleillement au nord isole la pointe de l'éperon d'une emprise d'environ 2 à 3 ha. Un mur d'enceinte a été identifié en 2023 en position sommitale sur plusieurs dizaines de mètres, associé à de nombreux fragments de tuiles (Rosa-Matton, à paraître). Ce mur, d'environ 2 m d'épaisseur et de 0,80 m de hauteur, constitué de six à sept assises de moellons calcaires maçonnés à un mortier blanchâtre granuleux (**fig. 46 et 47**), barre d'un bout à l'autre l'accès à la pointe de l'éperon. Il forme un angle à l'extrémité occidentale et se prolonge sur une dizaine de mètres en bordure de la crête. L'aménagement récent d'un chemin de contour de l'autre flanc recoupe une maçonnerie, - vraisemblablement ce mur de barrage -, associée à de nombreux fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrex*) et deux fragments de céramique qui suggèrent une occupation de l'Antiquité tardive (sigillée et commune claire à dégraissant).

L'acquisition LiDar de l'IGN, réalisée lors d'un vol en été 2022, n'offre pas les conditions requise pour une bonne résolution de l'image (feuillage forestier). Outre la physionomie générale de l'éperon, le profond ensoleillement au nord se prolonge par des petites falaises sur le flanc occidental, contribuant à défendre naturellement l'accès la pointe de l'éperon (**fig. 48**). Le mur de barrage est partiellement visible sur le point haut, formant une courbe à la perpendiculaire de l'orientation de l'éperon, rejoignant la crête rocheuse du haut des falaises occidentales. Trois anomalies circulaires sensiblement de même dimension sont discernables à l'arrière du mur, dont une sur son tracé qui semble interrompu au centre de l'espace.

#### 4.1.1.3.2 Synthèse

Tout récemment identifié après deux contrôles sur le terrain, ce site fortifié présente un potentiel important et non remanié par des occupations ultérieures. Sa proximité avec le domaine mérovingien de plaine Le Bivan, à 1km au sud-est de l'éperon renforce son intérêt. Il intègre un projet de recherche doctorale qui conduira sans aucun doute à le documenter (C.D. Rosa-Matton).

#### 4.1.1.3.3 Bibliographie

**BERTRANDY et al. 2017** : BERTRANDY (F.), JOSPIN (J.-P.), GONIN (D.), MOYNE (J.-P.), VARENNES (G.), *Carte archéologique de la Gaule, L'Isère 38/4*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 2017, 397 p.

**BOCQUET 2018** : BOCQUET (A.) – *Hannibal chez les Allobroges – 218 avant Jésus-Christ - La grande traversée des Alpes*, 2e édition, Montmélian, Fontaine de Siloé, 2018, 221 p.

**ROSA-MATTON à paraître** : ROSA-MATTON (C.-D.), Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans la cité de Vienne (IVe-VIIIe s.). Premiers résultats, méthodes et perspectives de recherche, *La Pierre et l'écrit*, 33, à paraître.

#### 4.1.1.4 **MOTTIER–Château de Bocsozel**

David Billoin

Située dans la région des Terres froides, entre Lyon, Grenoble et Valence, la colline abrupte du château de Bocsozel culmine à 554 m d'altitude, offrant un large panorama sur la plaine du Liers (**fig. 49**).

Des tuiles antiques en grand nombre et des céramiques gallo-romaines sont signalées depuis la fin du XIXe siècle. Quatre silos ont été fouillés à proximité de la motte castrale, leurs comblements renfermaient des tuiles (*tegulae*), un fond de sigillée et beaucoup de céramiques noires, décrites comme mince et sans vernis (Bertrand et al., 2017). Une sépulture en coffre de pierre mal décrite est retrouvée parmi les ruines d'un bâtiment correspondant peut-être à la chapelle castrale (Colardelle 1983 : 197). Le château apparaît en l'an 1000 sous la forme de *castrum Bocizelo* dans les Cartulaires de l'église Cathédrale de Grenoble (Marion 1869, p. 16, VIII; Salch 1987). Cet important site médiéval est constitué du tertre massif d'une motte, dominant une modeste basse-cour ovale et une seconde terrasse plus vaste (**fig. 50**), tenue par un mur de soutènement conservé en partie. Deux tours rondes et des éléments du rempart constituent les derniers vestiges du château du XIIIe-XIVe siècle qui fait partie des forteresses publiques tenues par la famille des comtes de Savoie.

##### 4.1.1.4.1 Synthèse

Les découvertes de mobilier antique, notamment de tuiles, ainsi que la présence de silos attestent une occupation de type habitat (constructions), antérieurement à l'occupation castrale qui apparaît assez précocement dans les textes. A une motte succède ainsi un château en pierre sur un espace clos d'environ 5 000 m<sup>2</sup>, remaniant vraisemblablement une grande partie de ce promontoire.

##### 4.1.1.4.2 Bibliographie

**BERTRANDY et al. 2017** : BERTRANDY (F.), JOSPIN (J.-P.), GONIN (D.), MOYNE (J.-P.), VARENNES (G.), *Carte archéologique de la Gaule, L'Isère 38/4*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 2017, 397 p.

**COLARDELLE 1983** : COLARDELLE (M.) - *Sépulture et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, Société alpine de documentation et de recherche en archéologie historique, 1983, 466 p.

**SALCH (C.-L.) 1987** : SALCH (C.-L.)- *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, Strasbourg, éd. Publitotal, 1987, 1286 p.

#### 4.1.1.5 **Meyrié –Châtillon**

La butte abrupte de Châtillon (377 m d'altitude), de forme oblongue d'environ 0,4 ha, domine le débouché du val de Bion (**fig. 51**) sur l'agglomération de *Bergustum*/Bourgoin-Jallieu de l'itinéraire d'Antonin entre Vienne et l'Italie.

La terrasse sommitale a livré des vestiges de construction maçonnées antiques et du mobilier de l'antiquité tardive (*tegulae*, céramique, monnaies, verre). Le versant nord-est, bordé par un mur de terrasse en pierres sèches, accueille des sépultures mérovingiennes en coffres de pierre anthropomorphe appuyées contre un mur désigné comme de « type romain » (Bertrand et al. 2011). L'ensemble est interprété comme un édifice religieux, chapelle castrale ou église paroissiale (Colardelle 1983 : 192). De nombreux fragments de céramique grise appartenant aux types régionaux du XIe siècle sont signalés, peut-être en lien avec une motte.

#### 4.1.1.5.1 Synthèse

Le site présente un fort potentiel et une occupation sur le temps long (Antiquité tardive, période mérovingienne et XIe siècle). L'absence de châteaux et la couverture forestière ont contribué à la bonne conservation des vestiges. Son intérêt est renforcé par la proximité avec l'agglomération antique de *Bergustum*/Bourgoin-Jallieu. Une visite s'impose en 2024.

#### 4.1.1.5.2 Bibliographie

**BERTRANDY et al. 2017** : BERTRANDY (F.), JOSPIN (J.-P.), GONIN (D.), MOYNE (J.-P.), VARENNES (G.), *Carte archéologique de la Gaule, L'Isère 38/4*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 2017, 397 p.

**COLARDELLE 1983** : COLARDELLE (M.) - *Sépulture et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, Société alpine de documentation et de recherche en archéologie historique, 1983, 466 p.

#### 4.1.1.6 **BEAUVOIR-EN-ROYAN –Château Vieux**

Sur les rebords occidentaux du massif du Vercors, entre Grenoble et Valence, la colline de Château Vieux, escarpée et bordée d'une falaise à l'Est, domine la vallée de l'Isère à 650 m d'altitude (fig. 52).

Une citerne creusée dans le roc de 1,80 x 1,20 m sur 2 m de profondeur, revêtue de mortier de tuileau, a été découverte et semble associée à une construction et de la céramique gallo-romaine. Des sondages réalisés en 1913-1914 par H. Müller signalent également une occupation des IXe-XIIIe siècle (Bertrand et al., 2017). Le toponyme Château Vieux précéderait l'édification du château delphinal construit au XIIIe siècle par Humbert II plus à l'ouest, directement en surplombant l'Isère. La littérature fait mention d'une tradition de camps romain sur cette position haute (Favot 1910).

#### 4.1.1.6.1 Synthèse

Un château de Champeverse, du Xe ou XIe siècle, est mentionné au sommet de l'éperon rocheux de Château Vieux (Tasset 2005). Les vestiges décrits anciennement pourraient éventuellement se rattacher à cette occupation.

#### 4.1.1.6.2 Bibliographie

**FAVOT 1910** : FAVOT (A.), Notes historiques et archéologiques sur Beauvoir en Royans, *Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie*, t.17, 1910, p.86-88.

**TASSET 2005** : TASSET (E.), *Les châteaux forts de l'Isère : Grenoble et le nord de son arrondissement*, Ed. de Belledonne, 2005, 741 p.

#### 4.1.2 Les sites du département de la Haute-Savoie

*David Billoin*

L'inventaire des sites fortifiés antérieur à 1032 est achevée pour le département de la Haute Savoie. Un nouveau site inédit vient s'ajouter à la liste issue du dépouillement de la littérature archéologique : le site castral de Châtillon sur la commune de Châtillon-sur-Cluse, en cours de fouille sous la direction d'Auriane Lorphelin. Il a livré un imposant bâtiment perché sur un éperon, daté des VIIIe-Xe siècles, et précède l'installation du château au XIe-XIIe siècle que mentionne les sources textuelles. Du mobilier de l'Antiquité tardive est également recueilli sur cet éperon idéalement placé à un col entre la vallée de l'Arve et de la vallée du Giffre. Ce type de découverte est encourageante dans la mesure où elle permet de faire reculer de quelques siècle l'occupation castrale (notice prévue en 2024 à l'issue de la remise du rapport de fouille).

##### 4.1.2.1 PASSY – Le Châtelard

Sur la rive droite de l'Arve, dans la vallée éponyme sur le flanc sud du massif préalpin calcaire du Giffre, un oppidum celto-romain a été identifié en 1879 à l'extrémité du plateau des Gures, 862 m d'altitude (**fig. 53**). Une voie romaine secondaire emprunte cette vallée pour relier Genève au Valais par le col du Grand Saint-Bernard, en passant dans le vallon du Châtelard.

Un rempart en pierres sèches, large de 2,50 m à 3 m, barre l'accès au sommet (**fig. 54**), naturellement défendu au nord-ouest et au sud-est par des escarpements (**fig. 55**). Des céramiques des IIIe-IVe siècles ont été recueillies en 1990 dans un sondage (Bertandy et al. 1999) et des ramassages de surface (Durand 1998), ont permis la découverte d'un pot en pierre ollaire (**fig. 56**), un type de vaisselle importé lors IVe-VIIIe siècle de notre ère (Lhemon 2002).

###### 4.1.2.1.1 *Synthèse*

La découverte de matériel de l'Antiquité tardive et d'un rempart en pierre sèche sur le sommet d'une colline pourvue de défenses naturelles, surplombant le tracé d'une voie secondaire antique accreditent la présence d'un site fortifié. Le toponyme Le Châtelard, en l'absence de réoccupation médiévale, en conserverait le souvenir ou, tout du moins, la présence dans la mémoire collective.

###### 4.1.2.1.2 *Bibliographie*

**DURAND 1998** : DURAND (F.), *L'archéologie à Passy, Vatusium* (Culture, histoire et patrimoine de Passy), 1 bis, 1998, p.3-9.

**LHEMON 2002** : LHEMON (M.), *La pierre ollaire en France : étude du matériel rhônalpin et inventaire bibliographique du sud-sud-est*, Mémoire de DEA d'archéologie, Université Lumière Lyon II, septembre 2002, 144 p.

#### 4.1.3 Les sites du département de la Savoie

*David Billoin*

L'inventaire des sites fortifiés antérieur à 1032 est achevée pour les départements savoyards de la Savoie et de la Haute Savoie.

#### 4.1.3.1 SAINT-CASSIN – *Saint-Claude*

La colline abrupte (729 m d'altitude) de Saint-Claude à Saint-Cassin (Savoie) offre un large panorama sur le lac du Bourget, encadré par les montagnes de la Chambotte et du Mont-du-Chat (**fig. 57 et 58**). Les ruines d'un château occupent un espace sommital d'environ 0,30 ha permettant le contrôle de la vallée de Hyère jusqu'à Chambéry. Le plus ancien document le mentionnant est une charte de 1016 aux termes de laquelle Rodolphe III roi de Bourgogne donne à sa femme Hermengarde le *castrum* de *Beati Cassiani*.

Des fouilles réalisées en 1830 permettent de recueillir douze monnaies romaines, dont une de Faustina et les autres de la période des Antonins (96 à 192 après J.-C.). A cette occasion, un tombeau creusé dans la roche renfermant deux squelettes est découvert, avec un fer de lance « façonné d'ornement » près de l'un d'eux (Rémy et al., 1996). Dix-neuf autres monnaies antiques sont retrouvées en 1860, des fragments de céramiques et de tuiles gallo-romaines, des pans de murailles et une meule qui laissent penser à des constructions antiques (Falcoz 1914).

##### 4.1.3.1.1 *Synthèse*

Les découvertes anciennes témoignent d'une occupation de l'Antiquité tardive comprenant des bâtiments et un « pans de muraille » indéterminé. Bien que non datée, une sépulture pourvue de matériel funéraire pourrait évoquer le haut Moyen Âge et l'on relèvera l'hagiotoponyme Saint-Claude, d'origine inconnue, mais qui semble ancienne.

##### 4.1.3.1.2 *Bibliographie*

**FALCOZ 1914** : FALCOZ (P.), Les ruines du château de Saint-Claude à Saint-Cassin, près Chambéry (Savoie), *Mémoires de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 55, 1914, p. 41-63.

**REMY, BALLET, FERBER 1996** : REMY (B.), BALLET (F.), FERBER (E.), *La Savoie, carte archéologique de la Gaule*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, 247 p.

#### 4.1.3.2 MOÛTIER – *Mont Gargan*

En Tarentaise, l'éperon calcaire dominant la ville de Moûtiers, le Mont Gargan (925 m d'altitude) se situe au débouché de trois vallées importantes, sur la rive droite de l'Isère (**fig. 59 et 60**). D'une superficie d'environ 2 ha, le seul accès au sommet s'effectue par le côté nord. Partiellement entouré de falaises, il est défendu par une enceinte maçonnée de 0,90 m d'épaisseur enserrant plusieurs constructions, dont des bâtiments appuyés aux murs d'enceinte en moellons bruts noyés dans du mortier (**fig. 61 et 62**). Une légende locale attribue la construction d'un camp retranché aux Sarrasins (Pascalein 1903).

Un relevé général des vestiges (**fig. 63**) suivi d'un sondage réalisé en 1884 ne livre aucun mobilier (Borrel 1884), pas plus que lors des investigations conduites en 1964. Une prospection au détecteur à métaux réalisée de 1987 à 1989 a permis de mettre à jour de nombreux objets attestant une présence humaine depuis la fin du Bronze final au milieu du premier âge du Fer, lors de l'Antiquité tardive et des XIIe-XIIIe siècles (Canova 1989). De nombreuses monnaies de la fin de

l'Antiquité ont été recueillies (Gordien, Claude II, Constantin Ier, Constance, etc.), ainsi que deux deniers médiévaux des comtes de Savoie (1170-c.1240). Ces découvertes ont motivé l'ouverture de cinq sondages en 2005 afin de tenter de déterminer notamment la chronologie du mur d'enceinte (Ozanne 2007). D'une largeur à la base de 1,60 m, ce mur semble avoir été érigé au Néolithique moyen ou au Bronze final, tandis que le site offre une stratigraphie conséquente, avec plusieurs états de constructions à toutes les périodes représentées.

#### 4.1.3.2.1 *Synthèse*

La position particulière de ce site fortifié, à la confluence entre l'Isère et le Doron de Bozel et de Belleville, assure un contrôle de la vallée de l'Isère, directement à l'aplomb de l'ancienne cité antique de Moûtiers/*Darentasia*, capitale de la province double des Alpes Graies et Poenines au IVe siècle et siège d'un diocèse au Ve siècle. La voie romaine figurée sur la table de Peutinger permet de relier la péninsule italienne, par le col du Petit-Saint-Bernard, Aoste à Vienne, ou encore Genève en empruntant la haute vallée de l'Isère par Bourg-Saint-Maurice/*Bergiatrum*, Aime/*Axima* et Moûtiers/*Darantasia*. Les différentes phases d'occupation rencontrées depuis la pré/protohistoire soulignent le caractère stratégique de ce mont. Les vestiges relevés en 1884, particulièrement bien conservés et toujours visibles sur le terrain, semblent d'avantage remonter à la phase d'occupation la plus récente des XIIe-XIIIe siècle. Le site offre un fort potentiel, notamment stratigraphique, peu remanié.

#### 4.1.3.2.2 *Bibliographie*

**CANOVA 1989** : CANOVA (J.), *Montgargan. Moûtiers en Tarentaise. Rapport de prospections 1987-1988*, 1989, dact.

**OZANNE 2005** : OZANNE (J.-CC), Hautecourt, Le Pelet Le mont Galagan, *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes*, 2005, 2007, p. 208-209.

**PASCALEIN 1903** : PASCALEIN (E.), *Histoire de la Tarentaise jusqu'en 1792*, Moûtiers, éd. A. Gavin, 1903, 322 p.

#### 4.1.3.3 *SAINT-MARCEL – Chapelle Saint-Jacques*

La colline accueillant le Château-Saint-Jacques à Saint-Marcel, sur la rive droite de l'Isère, peu avant les gorges de l'Étroit du Siaix, contrôle la route entre Moûtiers et la partie haute de la vallée de la Tarentaise (**fig. 64 à 66**). Ce gros massif rocheux isolé et escarpé (696 m d'altitude), appelé Roc Pupim, d'environ 2 ha, n'est accessible que du côté ouest, protégé par un système de fortification. Les fouilles réalisées par E.L. Borrel en 1880 donnent une description et un plan général des vestiges du château (**fig. 67**), comprenant une enceinte supérieure renfermant plusieurs bâtiments à usage d'habitation, un donjon de forme carrée de 8,9 m 7,4 m, une chapelle et une citerne ; une basse-cour défendue par une courtine comportait les soubassements de deux autres bâtiments interprétés comme les demeures des gardes (Borrel 1881). Une petite chapelle de style néogothique a été construite sur les vestiges situés sur le point culminant à la fin du XIXe siècle.

Le château apparaît dans les textes en 1186 et l'église – *ecclesia de sancto Jacobo* - vers l'an 1170 (Besson 1759). Son nom, Saint-Jacques, fait référence à une origine ancienne, liée à une légende de son édification au Ve siècle par le saint et premier évêque de Tarentaise, Jacques d'Assyrie. Selon son hagiographe, l'évêque résidant à Moûtiers, aurait demandé d'un prince burgonde la concession du roc Pupim sur lequel il souhaitait édifier une église et un château

(Barbier de Montault 1877), un texte en réalité rédigé au XII<sup>e</sup> siècle dans l'optique de permettre aux archevêques de Tarentaise de trouver une justification à leur temporel sur la Tarentaise face à l'expansion du pouvoir des comtes de Savoie (Bergerie 2007 : 165). Le château semble appartenir très tôt aux archevêque-comtes de Tarentaise est devient le siège d'une châtellenie épiscopale (Roubert 1961).

Des prospections au détecteur de métaux ont livré une boucle de ceinture et un monnayage de l'Antiquité tardive, ainsi qu'une demi-silique au nom de Justinien frappée en Lombardie entre les années 568 et 690 (**fig. 68**).

#### 4.1.3.3.1 *Synthèse*

Idéalement placé pour contrôler l'accès à cette vallée, la colline offre des défenses naturelles renforcées à l'époque médiévale. Si la partie sommitale est fortement arasée et remaniée par la construction d'une chapelle au XIX<sup>e</sup> siècle, le site conserve cependant un potentiel non négligeable, notamment par son étendue. Le matériel métallique tardo-antique recueillis atteste une occupation qui semble se prolonger au-delà par la présence d'un demi-silique de Justinien.

#### 4.1.3.3.2 *Bibliographie*

**BARBIER DE MONTAULT 1877** : BARBIER DE MONTAULT (Mgr. X.), *Notes archéologiques sur Moutiers et la Tarentaise*, Moutiers, imp. Marc Cane, 1877, 218 p.

**BERGERIE 2007** : BERGERIE (J.-P.), *Histoire de Moûtiers, capitale de la Tarentaise*, Montmélian, Ed. La Fontaine de Siloé, 2007, 303 p.

**BORREL 1881** : BORREL (E.-L.), *Château-Saint-Jacques à Saint-Marcel (Savoie), lecture faite à la quatrième session du Congrès des Sociétés savantes savoisiennes tenu à Moûtiers, le 8 et le 9 août 1881*, Moûtiers, 1881, p. 1-30.

**ROUBERT 1961** : ROUBERT (J.), *La seigneurie des archevêques-comtes de Tarentaise du Xe au XVI<sup>e</sup> siècle, Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, 1961, p. 33-235.

#### 4.1.3.4 *AIME – Saint-Sigismond*

La colline de Saint-Sigismond surplombe de plusieurs dizaines de mètres la ville d'Aime, en rive gauche de la vallée de l'Isère (**fig. 69 et 70**), sur une voie *per Alpis Graie*, axe majeur de communication transalpine par le col du Petit-Saint-Bernard reliant Lyon et Vienne à Milan et Rome.

Ce petit plateau d'à peine un hectare (730 m d'altitude), considéré comme un oppidum ceinturé de murs de soutènement occupé du Néolithique au haut Moyen Âge, succéderait d'après les fouilles anciennes, à un épais mur gaulois non maçonné avec des poutres entrecroisées (Rémy et al. 1996). Un édifice monumental se dressait sur la colline (temple dédié à Mars ?) sur lequel est bâti une église paléochrétienne au VI<sup>e</sup> siècle qui attire à elle une aire funéraire du haut Moyen Âge (**fig. 71**). Bien que ce relief soit relativement modeste, la colline est suffisamment haute pour accueillir un château érigé par les sires de Briançon, dont il subsistait les vestiges d'une tour carrée (dite romaine) détruite au XX<sup>e</sup> siècle (**fig. 72**).

#### 4.1.3.4.1 Synthèse

Bien que modeste, cette colline présente un relief et une position qui permettent cependant de l'intégrer dans les sites de hauteur. Si des doutes subsistent sur la chronologie de son enceinte, la partie sommitale accueille essentiellement une église paléochrétienne et son aire funéraire sur l'emplacement supposé d'un sanctuaire antique. Le site est presque entièrement remanié par les fouilles anciennes et occupé par une chapelle.

#### 4.1.3.4.2 Bibliographie

**REMY, BALLET, FERBER 1996** : REMY (B.), BALLET (F.), FERBER (E.), *La Savoie, carte archéologique de la Gaule*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, 247 p.

#### 4.1.3.5 **AIGUEBELLE (VAL D'ARC) – Château de Charbonnières**

A l'entrée de la vallée de la Maurienne, le promontoire rocheux naturellement défendu par des falaises et de fortes pentes (443 m d'altitude) surplombe l'agglomération antique d'*Aquabella/Aiguebelle* (aujourd'hui commune de Val-d'Arc) (**fig. 73 et 74**).

Considéré comme un oppidum gallo-romain fortifié par les Wisigoths et les Sarrasins (Chapier 1961), la colline contrôle l'itinéraire entre la Savoie et l'Italie par le col du Mont-Cenis. Un château cité dès 1023 constitue la résidence des premiers comtes de Savoie jusqu'au milieu du XIIIe siècle. De la tuile antique (*tegulae*) figure sur le replat juste en-dessous du point culminant, ainsi qu'une monnaie du IVe siècle, et un bord de jatte du Bronze final.

#### 4.1.3.5.1 Synthèse

Bien que profondément remaniée par l'occupation castrale, la partie haute de la colline conserve un potentiel important, comme en témoignent les éléments matériels recueillis lors de notre visite des lieux. Une occupation du Bronze final et vraisemblablement de l'Antiquité tardive précède le château cité dès 1023.

#### 4.1.3.5.2 Bibliographie

**CHAPIER 1961** : CHAPIER (G.), *Châteaux savoyards : Faucigny et Chablais*, vol. 5, Grenoble, éd. Revue Les Alpes, 1961, 219 p.

#### 4.1.3.6 **LA TOUR-EN-MAURIENNE (HERMILLON), Le Châtel – Tour Bérold de Saxe**

Près de l'agglomération d'Hermillon, au hameau de Châtel (commune de La Tour-en-Maurienne), la tour de Bérold de Saxe, ou tour des Sarrasins, est édifiée sur un modeste promontoire escarpé sur la rive droite de l'Arc dominant la vallée de la Maurienne, en aval de Saint-Jean-de-Maurienne, à 823 m d'altitude (**fig. 75**).

La tour correspond à une construction carrée de 14,50 m de côté, conservée sur une vingtaine de mètres de hauteur (**fig. 76**). Elle apparaît dans les textes une première fois en 887 sous le nom de *Castrum Armelionis/Armariolum*. Au milieu du XIe siècle, le fondateur de la future maison de Savoie, Humbert Ier aux blanches mains semble être en possession du site. Le château faisait partie des résidences comtales des premiers Humbertiens et était le siège d'une châteltenie.

Un sondage ouvert en 1985 au pied de la tour a permis de recueillir du matériel de l'âge du Bronze, de la céramique du Ier siècle et deux monnaies tardives de Maximien et Magnus Maximus. La lecture stratigraphique offre des niveaux en relation avec la construction de la tour datée, au plus tard de la fin du XIe siècle (Parron 2000). Ces indices matériels semblent corroborer une occupation de l'Antiquité tardive sur une très modeste superficie.

#### 4.1.3.6.1 *Bibliographie*

PARRON 2000 : PARRON (I.), *Le Châtel (Savoie). La tour dite Bérold de Saxe. Étude historique et archéologique*. Rapport de fouille, SRA de Rhône-Alpes, Lyon, 2000, 126 p.

#### 4.1.3.7 **VALLOIRE – La Roche Bernard**

Cet éperon rocheux au sud de Valloire, délimité par le cours de la Valloirette (1718 m d'altitude), surplombe l'itinéraire du col du Galibier qui relie deux grandes vallées alpines débouchant sur Saint-Jean-de-Maurienne (**fig. 77**).

Une enceinte en demi-cercle borde la plateforme sommitale en bordure de falaise, composée d'un mur à double parement en pierres sèches avec un remplissage de blocaille en grès de 1,20 m de largeur. D'autres vestiges de murs ponctuellement conservés correspondent à de petites constructions appuyées aux rochers, tandis que l'espace interne, très réduit, semble avoir été nivelé par endroit avec de la blocaille (Bretaudeau 1984). Des monnaies du IVe siècle (petits bronzes de Constantin) ont été découvertes sur le lieu (Chemin 2013 : 132), ainsi qu'un triens frappé à Chalon-sur-Saône vers 640-675 (**fig. 78**).

Très érodé et isolé, ce modeste site d'environ 0,5 ha, offre un aspect très irrégulier par les affleurements de roches qui en ponctuent le sommet et une capacité stratigraphique très réduite.

#### 4.1.3.7.1 *Bibliographie*

**BRETAUDEAU 1984** : BRETAUDEAU (G.), *Le site de la Roche Bernard à Valloire*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne, T.XXI, 1984, p. 7-12.

**CHEMIN 2013** : CHEMIN (R.), *Archéologie de la Maurienne*, Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne, T.XLVII, 2013, 184 p.

#### 4.1.3.8 **VAL-CENIS (SOLLIERE-SARDINIÈRE) – Rocher de Châtel**

En Haute-Maurienne, le promontoire rocheux protégé par de hautes falaises appelé Rocher de Châtel (1 428 m d'altitude), peu avant Sollières-Sardières (Commune de Val-Cenis), domine la rive gauche de l'Arc et constitue un point remarquable dans le paysage (**fig. 79 et 80**).

Un rempart maçonné à la chaux d'une dizaine de mètres de longueur barre l'accès au sommet en s'appuyant de part et d'autre de la roche. Des portions de murs affleurent et témoignent de constructions adossées au socle rocheux. Quelques monnaies romaines du Ier au IVe siècle ont été recueillies (Chemin 2013 : 171), ainsi que deux triens dérivés des imitations ostrogothiques de Justinien 1er frappées dans le royaume franc de Bourgogne vers 550-575 et un quart de silique du roi Ostrogoths Théodoric (493-526) frappé à Milan (**fig. 81**). Des fragments de récipients en pierre ollaire, de la céramique non tournée et de nombreux fragments de bronze fondu sont visibles dans les parties érodées du site. Ces derniers éléments témoignent vraisemblablement d'un artisanat du bronze sur ce modeste site perché de 0,6 ha.

#### 4.1.3.8.1 *Synthèse*

Le site conserve un potentiel indéniable malgré de faibles capacités stratigraphiques et une érosion assez forte. La chronologie d'occupation reste incertaine, apparemment protohistorique et de l'époque mérovingienne.

#### 4.1.3.8.2 *Bibliographie*

**CHEMIN 2013** : CHEMIN (R.), *Archéologie de la Maurienne*, Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne, T.XLVII, 2013, 184 p.

#### 4.1.3.9 *VAL-CENIS (LANSLEVILLARD) – Rocher des Sarrazins*

Le site est localisé aux pieds du col du Mont-Cenis, contre la barre rocheuse dénommée le Rocher des Sarrasins (1 600 m d'altitude), qui tombe à pic sur la rive gauche de l'Arc (**fig. 82 et 83**). On note les toponymes proches de Châtel et Chapelle Saint-Etienne.

Une enceinte maçonnée quadrangulaire d'époque indéterminée englobe un espace plan d'environ 1 ha aux pieds d'une petite falaise oblique qui porte encore un reliquat de construction sur son point haut (**fig. 84**). La partie nord de cette enceinte maçonnée remarquablement conservée sur une vingtaine de mètres, sur près de 7 m de hauteur et 2,50 m de large, s'appuie à la falaise (**fig. 85 à 87**). Étonnamment aucun texte ne mentionne cette fortification de facture médiévale parfaitement visible à proximité de la chapelle Saint-Etienne et du ruisseau de Châtel au nord-est. Trois monnaies de la fin de l'Antiquité proviennent du replat à l'intérieur de l'enceinte (**fig. 88**). Un fragment de céramique de l'âge du Fer a été trouvé à proximité du site, ainsi qu'une nécropole du premier Âge du Fer (Chemin 2013 : 161-163).

#### 4.1.3.9.1 *Bibliographie*

**CHEMIN 2013** : CHEMIN (R.), *Archéologie de la Maurienne*, Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne, T.XLVII, 2013, 184 p.

#### 4.1.3.10 *VAL-CENIS (TERMIGNON) – Châtelard*

Dans la Haute vallée de la Maurienne, la colline du Châtelard (Le Plattroux sur la carte IGN, glissement du toponyme), délimitée par le cours du Toron de Termignon (1457 m d'altitude), commande l'accès au col de la Vanoise qui donne accès à la Tarentaise (**fig. 89**).

Un replat est aménagé juste en dessous du point culminant (**fig. 90**). De nombreuses monnaies du IV<sup>e</sup> siècle sont signalées sur cette modeste terrasse artificielle (Chemin 2013).

#### 4.1.3.10.1 *Bibliographie*

**CHEMIN 2013** : CHEMIN (R.), *Archéologie de la Maurienne*, Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne, T.XLVII, 2013, 184 p.

#### 4.1.3.11 *BESSANS – Rocher du Château*

Ce promontoire rocheux d'environ 1 ha, dont les falaises plongent sur la rive droite de l'Arc (1836 m d'altitude), s'impose dans la vallée et donne accès au col de L'Iseran (2764 m) pour rejoindre la Tarentaise (**fig. 91 et 92**).

Une enceinte en pierres sèche d'environ 1 m d'épaisseur (moins de 1 m de hauteur) affiche un tracé en demi-cercle et barre l'accès à une première terrasse aménagée donnant accès à la partie sommitale du promontoire rocheux (**fig. 93 et 94**). Elle a été recoupé par un chemin agricole au sud.

Des fragments de récipients en pierre ollaire et deux fragments de cône de tournage (déchets) ont été recueillis sur le point haut, ainsi qu'une petite statue de Mercure en bronze (Chemin 2013 : 154). Un abri sous-roche du Néolithique moyen et final a été aménagé à la base de la falaise dont les parois conservent les traces de peintures de cette époque.

#### 4.1.3.11.1 *Synthèse*

La majeure partie du sommet affiche une faible épaisseur stratigraphique, ce qui n'est pas le cas sur certains replats, notamment au sud à l'emplacement de l'enceinte qui ferme le site, ainsi qu'un secteur un peu chaotique (accumulation à priori naturelle de roches brutes). En l'état, la chronologie reste délicate à appréhender, plutôt du haut Moyen Âge (en l'absence de monnayage caractéristique de l'Antiquité tardive de signalé), mais une occupation plus ancienne n'est pas à exclure.

#### 4.1.3.11.2 *Bibliographie*

**CHEMIN 2013** : CHEMIN (R.), *Archéologie de la Maurienne*, Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne, T.XLVII, 2013, 184 p.

## 4.2 Axe 3 : Morphologie et évolution architecturale des espaces castraux, notices de sites

### 4.2.1 Château des Allymes (Ambérieu-en-Bugey, Ain)

*Laurent D'Agostino et Evelyne Chauvin-Desfleurs (Atelier d'Archéologie Alpine), avec la collaboration d'Alain Kersuzan*

Situé sur les premiers contreforts du Bugey, sur les hauteurs d'Ambérieu-en-Bugey (Ain) (**fig. 95**), le « château » des Allymes est à l'origine une bâtie construite dans le cadre de la guerre delphino-savoyarde dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle : il s'agit d'une fortification secondaire à vocation essentiellement militaire dépendant d'un château princier plus important. Sur ce territoire contrôlé par le château dauphinois de Saint-Germain, une première fortification de terre et de bois est édifée en 1305 en réponse à la construction de la bâtie savoyarde de Luisandre, dépendant du château de Cornillon à Saint-Rambert-en-Bugey, sur la frontière entre les deux principautés<sup>14</sup>. La bâtie est reconstruite en pierre à partir de 1312. La bâtie des Allymes prend le statut de véritable château et devient le centre d'une petite châtellenie à la suite de la prise du château de Saint-Germain en 1321. Le château est cédé à la Savoie en 1334, puis est inféodé à un vassal du comte de Savoie en 1354, vers la fin de la guerre ; il passe entre les mains de différents propriétaires jusqu'à la Révolution. Des restaurations sont entamées dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Classé Monument historique depuis 1960, propriété de la ville d'Ambérieu-en-Bugey depuis 1984, le château des Allymes a fait l'objet d'un programme de restauration de quatre ans (2017-2020). Dans ce cadre, une étude archéologique du bâti préventive a été menée pendant toute la durée du chantier, accompagnant les travaux réalisés sur l'ensemble des élévations extérieures de la fortification. Cette étude offrait, pour la première fois, une vision détaillée et entièrement renouvelée de l'architecture de cet édifice atypique, remarquablement préservé, et de son évolution au cours des siècles<sup>15</sup>.

#### 4.2.1.1 Localisation

Département : Ain

Commune : Ambérieu-en-Bugey

Code INSEE : 01004

Lieu-dit ou adresse : Château des Allymes

Coordonnées Lambert 93 : X : 886 590 m / Y : 6 544 390 m / Z : 660 m

14 Sur le contexte général, la construction de Luisandre et la notion de bâtie, voir Kersuzan 2005 et Kersuzan 2010. Voir aussi les actes de la journée d'études *Bastida* tenue à Grenoble en décembre 2020, dont les actes sont en préparation.

15 D'Agostino, Chauvin-Desfleurs et alii 2021. Les élévations du château des Allymes, malgré les recherches menées par Antoine Bon puis Bernard Mandy des années 1950 à la fin des années 1970, n'avaient bénéficié d'aucune analyse archéologique détaillée jusqu'à présent. Seule une approche très générale, appuyée par des plans et des coupes de masse, avait été réalisée par Bernard Mandy en 1978. Jean-Michel Poisson avait effectué quelques relevés dans les années 1980, mais ils n'avaient jamais été publiés. Malgré son bon état de conservation, le château restait mal connu. Nous remercions Alain Kersuzan qui a travaillé à l'édition de la comptabilité médiévale relative aux Allymes et nous a partagé le fruit de ses recherches.

#### 4.2.1.2 *Bref état des connaissances*

##### 4.2.1.2.1 *De la bâtie de bois à la fortification de pierre*

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la frontière entre les terres des dauphins de Viennois et celles des comtes de Savoie suit les premiers contreforts des monts du Bugey, à l'est de l'actuel département de l'Ain et passe depuis 1196 entre la châtelainie savoyarde de Saint-Rambert (Saint-Rambert-en-Bugey) et la châtelainie dauphinoise de Saint-Germain (Ambérieu-en-Bugey) (Kersuzan 2005 : 25-27 ; **fig. 96**). Le comte de Savoie Amédée V possédait à cette période une partie de la Bresse à partir de Pont-d'Ain, qui était détachée de ses possessions du Bugey par une terre tenue par les sires de Thoire-Villars. Il entreprend donc de consolider la défense des itinéraires permettant de franchir cette distance entre Saint-Rambert et Pont d'Ain. Dès 1296, des travaux sont entrepris sur le pont qui permettait de franchir la rivière, mais aussi la construction d'un grand château qui devient un centre de châtelainie en 1304 (Kersuzan 2010 : 37-38). À cette date, la route entre Pont-d'Ain et Saint-Rambert passait entre le château dauphinois de Saint-Germain et celui de Varey, propriété du comte de Genève, allié du Dauphin ; entre les deux, l'abbaye d'Ambronay était placée sous la protection du comte de Savoie depuis 1282. Les comptes de Saint-Rambert au début du XIV<sup>e</sup> siècle évoquent régulièrement les sommes payées pour escorter les convois entre Ambronay et Saint-Rambert, qui passaient « par la montagne » (Cattin 1995 : 30, 35, 38). La route la plus directe semble passer en effet par Douvres, le vallon de la Couzance, puis le vallon de Breydevent et Angrières à 600 m d'altitude avant de redescendre sur Saint-Rambert ; deux autres itinéraires possibles passent près de l'abbaye de Saint-Rambert puis rejoignent le vallon de Breydevent sous le Mont Clézieu ou sous le Mont Luisandre (**pl. 4**). Bien qu'il paraisse aujourd'hui très anecdotique, cet itinéraire permettait de relier Chambéry à Mâcon et, plus loin, le Piémont italien à toute la Bourgogne, principal axe de communication pour les marchands qui traversaient les Alpes au Moyen Âge. En 1305, le comte de Savoie Amédée V ordonne l'édification d'une bâtie, petite fortification de terre et de bois, sur le Mont Luisandre à 805 m d'altitude pour contrôler cet itinéraire (Kersuzan 2010 ; Cattin 1995 ; D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017).

À peine à 800 m du Mont Luisandre (Saint-Rambert-en-Bugey), légèrement en contrebas et à l'ouest de l'éminence nouvellement fortifiée par les savoyards (**fig. 97**), est entreprise par les dauphinois dès la même année 1305 une construction tout à fait similaire dans son type et dans son objectif : la bâtie des Allymes (Kersuzan 2015 : 163). La bâtie primitive est mal connue par la comptabilité dauphinoise, moins diserte que celle du comté de Savoie. La localisation de cette première bâtie est toute aussi méconnue. Elle est réputée située tout au nord du site actuel des Allymes, au pied de la petite tour ronde qui forme l'extrémité de ce qui semble correspondre au bourg.

En avril 1311, la bâtie de Luisandre reçoit plusieurs milliers de traits (carreaux et fléchons) destinés aux arbalètes et aux arbalètes à tour, utilisées dans plusieurs assauts contre les Allymes. Nous ignorons si ces assauts ont causé la destruction de la bâtie, mais après seulement quelques mois d'une trêve ordonnée par le pape, dès le 22 août 1312 des engins d'artillerie sont amenés à Luisandre et deux expéditions menées « pour détruire la bâtie que faisait construire le Dauphin » (Kersuzan 2010 : 41, citant Archives de Turin inv. 16, rouleau 3, peau 26 ; et Regeste dauphinois, t. 4, n° 18448. Voir aussi AD Isère 8B254, fol. XLII). Des hommes des châtelainies de Saint-Martin-le-Châtel, de Bâgé, de Pont-de-Vaux, de Jasseron et de Treffort sont envoyés contre cette nouvelle bâtie en pierre dont le chantier débutait (Kersuzan 2010 : 41, n. 77 et 78). En représailles et sans

doute parce que la fortification en bois ne suffisait plus dans ce contexte, le châtelain de Saint-Rambert entame en octobre de la même année la reconstruction de la bâtie de Luisandre en pierre. Le Dauphin et son armée se tiennent au château de Saint-Germain du 8 octobre au 1er décembre 1312, peut-être dans le but de défendre le chantier des Allymes et de mettre un terme à celui de Luisandre (Kersuzan 2005 : 55). Ces deux chantiers parallèles et très proches sont sans doute marqués par une grande insécurité. Durant cette période, les garnisons varient beaucoup et elles ne sont pas connues pour les Allymes. À titre de comparaison, à Luisandre, sept clients et deux chevaliers constituent la garde habituelle, mais fin 1312 elle compte cinquante-deux puis quatre-vingt-seize clients du comte de Savoie et six mille carreaux sont acheminés vers la bâtie (Kersuzan 2010 : 43). L'insécurité des chantiers devait être permanente et les cabanes des ouvriers des Allymes sont ainsi incendiées par les hommes de Saint-Rambert (Cattin 1995 : 55).

Les travaux de la bâtie des Allymes se poursuivent plusieurs années, sans que l'on connaisse exactement le détail de leur avancement, ni les ouvrages réalisés : la comptabilité des châtelles dauphinoises est à cette période encore embryonnaire et très peu détaillée. Une grande partie du chantier se déroule entre 1312 et 1321, mais des constructions sont encore réalisées jusqu'en 1330 (**fig. 98**). La comptabilité dauphinoise rend bien compte du statut ambigu de cette fortification en cours d'édification. Nous l'avons vu, elle est encore qualifiée de bâtie par les savoyards, mais aussi de château dans les comptes dauphinois ; pourtant, les Allymes n'est pas une châtelles indépendante, dotée d'un mandement, de revenus propres avant 1318-1319<sup>16</sup>. De 1312 à 1318, nous ne possédons que quelques comptes de travaux ou des comptes qui associent les Allymes à une autre châtelles : Saint-Germain principalement, mais aussi parfois Les Sablonnières en 1319<sup>17</sup>. Pendant toute cette période, le financement des travaux des Allymes est assuré par plusieurs châtelles voisines, en plus de la châtelles et du péage de Saint-Germain dont elle dépend : Le Colombier, La Tour-du-Pin, Crémieu, Quirieu, le prieuré de Leyment, Saint-Sorlin, Châtillon-de-Cornelle, Bourgoin, Saint-André-de-Briord, Morestel. Même après 1318-1319, alors que les Allymes est bien géré par un châtelain, la comptabilité montre que la fortification n'est pas autonome financièrement : les recettes en grains sont rares et proviennent non pas de redevances, mais de versements des autres châtelles, qui contribuent également au paiement des garnisons, des clients et des chevauchées pour en assurer la défense. Désormais qualifié de château, les Allymes restent malgré tout une fortification exclusivement militaire sous perfusion des châtelles voisines. Le compte de Guy de Lutrin pour la châtelles des Allymes sur la période 1332-1335 est sans équivoque<sup>18</sup> : les recettes sont faibles, à peine 17 livres 17 sous et 3 deniers en 3 ans, tandis que les dépenses sont cinq fois plus importantes. À la fin du compte, le dauphin doit rembourser 46 livres avancées par son châtelain sur ses deniers personnels et lui reste redevable de 30 livres de plus... Pendant la même période, ce sont encore les châtelles du Colombier, de La Tour-du Pin, de Bourgoin, de Chasey, de Saint-Sorlin, de Quirieu et de Crémieu qui assurent l'approvisionnement des Allymes à leurs dépens.

#### 4.2.1.2.2 La construction de la bâtie de pierre (1312-1330)

Le plus ancien état de construction est représenté par l'édification du corps principal de la fortification dans son ensemble : une enceinte de plan globalement carré d'environ 36 m de côté hors œuvre enfermant une cour et cantonnée de deux tours, une tour carrée dans l'angle sud-ouest et

16 Compte de Perret de La Fontaine, châtelain des Allymes ; AD Isère, 8 B 259, fol. 30 recto.

17 AD Isère, 8 B 259, fol. 20 recto, compte de Pierre de Deyns, châtelain des Sablonnières et des Allymes. Sablonnières, commune Soleymieu, Isère.

18 AD Isère, 8 B 271, fol. 126 recto.

une tour ronde dans l'angle nord-est (**fig. 99 à 101**). La cour intérieure mesure 31,60 m du nord au sud et 29,80 m d'est en ouest, mais sa surface, diminuée par la présence des bâtiments, est légèrement inférieure à 850 m<sup>2</sup>. Au sud-ouest, la tour carrée (ES 1), appuyée de glacis à la base sur deux côtés au sud et à l'ouest, atteint 11 m de côté au niveau premier étage et 25 m de hauteur sous toiture ; elle est chaînée avec les courtines sud (M 11) et ouest (M 8) de la cour centrale. Au nord-est, la tour ronde (ES 4), elle aussi appuyée sur un glacis, mesure 11,80 m de diamètre au-dessus du glacis et 22,40 m de hauteur sous toiture. Elle est chaînée avec les courtines nord (M 9) et est (M 10). Les courtines possèdent elles aussi un empattement plus important à la base sur l'extérieur, ce qui donne à la construction une assise puissante. Les liaisons physiques entre les maçonneries, le mortier très similaire dans tout le corps central, mais aussi la cohérence du plan, confirment l'existence dès l'origine d'un projet architectural élaboré. Seule irrégularité dans ces continuités, la courtine nord n'est chaînée avec la tour ronde qu'à partir de 5 m de hauteur environ ; en partie basse, la courtine s'appuie sur la tour. Ce fait démontre que le chantier a sans doute débuté par la tour ronde, puis s'est déroulé dans le sens horaire en suivant par la courtine est, puis sud. Du côté sud, un désaxement entre la tour et la courtine trahit un défaut du plan initial ou, peut-être, la présence de structures préexistantes qui ont nécessité une adaptation en cours de chantier. Sur le plan défensif, nous ne pouvons toutefois que constater la faiblesse du flanquement sur le côté sud du château, la tour carrée ne débordant pas de l'alignement de la courtine.

L'ensemble est attribuable, comme l'évoque la comptabilité des châtelainies dauphinoises et du bailliage de la Tour-du-Pin, à la période 1312-1319 (**fig. 102 et 103**). Si les mentions ne permettent pas de définir avec précision la chronologie du chantier, quelques jalons utiles se dessinent. Le terrain destiné à la future construction est d'abord essarté, avec abattage des arbres et sans doute brûlis des taillis, entre mai 1312 et l'été 1313<sup>19</sup>. Les premiers murs sont érigés entre fin 1313 et juillet 1314, avant l'interruption de chantier dû au traité de Villars-Benoît<sup>20</sup>, sans que l'on sache avec précision quelles parties sont construites. Le chantier redémarre en décembre 1315 et se déroule sans interruption jusqu'à la fin du mois d'août 1319<sup>21</sup>. La voûte qui couvre la tour carrée et accueille la terrasse sommitale, ainsi que l'escalier qui la dessert, sont achevés entre avril 1318 et août 1319, mais c'est la seule mention précise de l'un des édifices qui composent le corps central de la bâtie.

À l'origine, la tour carrée est dotée de 11 créneaux au sommet et d'un toit-terrasse à vocation défensive, utilisable pour installer un engin d'artillerie de type bricole ou pierrière. Dans l'angle nord-ouest, une probable échiffe en bois défendait le fossé au droit de la barbacane et permettait le seul point de flanquement vertical de la tour. La présence de cette échiffe à cet emplacement, permettant un tir fichant au niveau du fossé de la barbacane et du pont-levis, tend par ailleurs à confirmer l'existence précoce du système de défense de la porte (Mandy 1975-1976). Ce dernier est à ce jour mal daté, mais un fossé situé en avant de la porte existe toutefois au moins dès 1318-1319<sup>22</sup>. Le pont-levis est rendu nécessaire dès l'origine pour barrer l'accès, car la porte ne possède pas d'autre défense (herse, assommoir). Le charmur édifié en 1321<sup>23</sup>, sorte de muret en pierre sèche le plus souvent placé dans les fossés (sur cette définition, voir notamment Kersuzan 2010), peut-il correspondre au premier état de la barbacane identifié dans les années 1960-1970 ? L'hypothèse est

19 AD Isère, 8 B 255 bis, fol. 8 recto, compte de Girard de Laya, cellérier de Saint-Germain ; 8 B 255 bis, fol. 6 recto, compte de Girard, cellérier de Saint-Sorlin.

20 AD Isère, 8 B 255, fol. 17 recto.

21 AD Isère, 8 B 256, fol. 20-21 ; AD Isère, 8 B 259, fol. 30 recto ; AD Isère, 8 B 259, fol. 48 verso – 49 recto.

22 AD Isère, 8 B 259, fol. 48 verso – 49 recto.

23 AD Isère, 8 B 261, fol. 22 verso.

plausible mais incertaine tant la terminologie reste vague. Dans son état le plus élaboré, protégée par un fossé et la barbacane, puis un second fossé franchi par un pont-levis, la porte est dissimulée aux regards par la tour carrée qui débordé sur l'angle de la courtine ouest. L'échiffe à la verticale du fossé et de la barbacane contribue ainsi à ce système défensif probablement renforcé encore par le chemin de ronde couronnant la courtine ouest. Ce système est au château des Allymes l'un des mieux conservés du Bugey, mais il n'est pas isolé et des similitudes peuvent être trouvées dans d'autres édifices proches, à Luisandre notamment pour la même période (Kersuzan 2010), mais aussi à Châteauneuf-en-Valromey où un système similaire juxtaposant porte, tour carrée et échiffe est probablement en place au moins dès la fin du XIIe siècle ou le tout début du XIIIe siècle<sup>24</sup>.

À l'intérieur de la cour, deux bâtiments d'habitation et de garnison existent dès l'origine contre les courtines ouest et nord. Ils ne sont jamais mentionnés clairement dans la comptabilité, mais leurs traces ont été bien identifiées, tant par la présence de corbeaux et de trous de poutres destinés à accueillir les planchers que par les vestiges de murs repérés en sous-sol par les sondages de Bernard Mandy et par les prospections géophysiques.

Relativement bien datée par la comptabilité médiévale, la construction s'échelonne donc sur une période d'environ cinq ans et demi à six ans de travaux répartis sur sept années à cause d'une interruption négociée au traité de Villars-Benoît, ce qui est assez court. Le chantier est mené dans une insécurité certaine, que l'on a du mal à appréhender dans toute sa violence. Plusieurs expéditions sont menées à plusieurs reprises par Édouard de Savoie depuis Luisandre pour arrêter le chantier dès août 1312, avec des troupes allant de 50 à 100 hommes environ. Les loges de maçons sont incendiées, des machines de siège et des milliers de carreaux sont acheminés à Luisandre depuis Saint-Rambert pour empêcher la construction.

L'ensemble formé par la grande courtine nord et sa tour ronde (ES 5) apparaît comme une construction de peu postérieure à l'édification du corps principal de la bâtie en pierre, contre lequel elle vient s'appuyer (**fig. 104**). Son édification s'échelonne entre 1318-1319 et 1329-1330, correspondant à de rares mentions d'un « manteau », un mur bouclier<sup>25</sup>. Destiné à empêcher une troupe venant de la bâtie de Luisandre de contourner la fortification par le nord, il participe à la défense du site en barrant la colline des Allymes sur toute sa longueur. Dans cet objectif, il faut signaler que ce dispositif est complété au nord et à l'ouest de la petite tour ronde par deux fossés successifs. Le fossé nord se prolonge vers l'est en décrivant un large arc de cercle dans un secteur aujourd'hui boisé où se succèdent une levée de terre, un fossé et une deuxième levée de terre près du sommet de la pente. Cet ensemble, associé à la pente raide au sommet de laquelle se trouve le château, permet efficacement de casser une charge de cavalerie ou de piétons.

Sans mention textuelle précise ni trace archéologique nette, nous sommes réduits à quelques conjectures concernant la restitution des parties sommitales de cette enceinte, qui ont disparu. Longue de 100 m, épaisse de 2 m et haute de 10 m environ au niveau du chemin de ronde, la courtine nord était vraisemblablement couronnée par un parapet maçonné ajouré de créneaux, sans hourd continu<sup>26</sup>, même si cette dernière hypothèse ne peut être complètement exclue faute de trace tangible. Un chaffal en bois adossé contre le parement ouest, dont les seuls témoins sont deux corbeaux qui ont pu participer à la structure du premier étage, a peut-être renforcé la défense à mi-

24 Voir le programme de recherche en cours, dirigé par Evelyne Chauvin-Desfleurs.

25 AD Isère, 8 B 259, fol. 48 verso – 49 recto ; AD Isère, 8 B 261, fol. 22 verso ; Cattin 1977 : 19.

26 Les quelques parapets documentés peuvent mesurer 1,80 m de hauteur et entre 0,50 m et 1 m d'épaisseur. Voir notamment les courtines des châteaux des Allinges (Haute-Savoie) dans D'Agostino, Guffond et alii 2015 : 66.

longueur de la courtine. Ce type de tour en bois, fréquemment signalée par la comptabilité dans les châteaux et bâties du secteur, a pu contribuer au flanquement en complément des deux tours rondes en pierre, offrant un abri aux guetteurs et un moyen d'accès au chemin de ronde par des échelles protégées à l'intérieur des parois de la tour. À l'extrémité nord, la petite tour ronde, avec 8 m de diamètre et environ 15 m de hauteur (13,40 m conservés), offrait une plateforme de guet favorable à la surveillance de la route d'Ambronay par le vallon de la Couzance. Un niveau maçonné communiquant avec le chemin de ronde de la courtine a pu exister, sans certitude. La plateforme sommitale, accessible depuis ce niveau inférieur ou directement par une échelle depuis le chemin de ronde, a pu être protégée par un simple parapet crénelé, tandis qu'une bricole ou pierrière, suggérée par la découverte ancienne d'un petit boulet de calcaire dans les gravats, pouvait prendre place sur la tour. Enfin, une échelle escamotable d'environ 3 m de hauteur permettait sans doute d'accéder au chemin de ronde du corps principal de la fortification depuis l'extrémité sud de la grande courtine.

Ultérieurement, ce mur bouclier a été mis à profit pour aménager une grande enceinte close d'un mur plus étroit (0,90 m) et dotée de deux portes, au nord-est et au sud-ouest, que les fouilles d'Antoine Bon ont mis au jour entre 1964 et 1967 (Bon 1967). De plan légèrement trapézoïdal, l'emprise de l'enceinte nord-ouest se développe sur environ 100 m de longueur du sud au nord, et sur 25 m à 48 m de largeur est-ouest, soit une surface d'environ 3650 m<sup>2</sup>.

#### 4.2.1.2.3 La seigneurie des Allymes de 1354 à la Révolution et les travaux des Lucinge (vers 1560-1570 / vers 1580-1590 ?)

Le comte de Savoie conserve les Allymes jusque vers la fin de la guerre. En 1349, extrêmement endetté, le Dauphin Humbert II est contraint de vendre sa principauté au fils aîné du roi de France : c'est le « transport » du Dauphiné à la France. La guerre delphino-savoyarde prend définitivement fin en 1355, par le traité de Paris entre le roi de France et le comte Amédée VI de Savoie. En même temps qu'il renonce au Viennois, Amédée VI gagne le Faucigny et constitue un territoire homogène. Après la déroute du roi de France Philippe VI à Crécy et la perte de Calais en 1346, son successeur Jean II le Bon achète quant à lui un allié contre les Anglais<sup>27</sup>.

Devenu moins utile pour tenir ce territoire, le château des Allymes est finalement donné en fief par Amédée VI à un de ses vassaux, Nicod François, en 1354 (Ducretet 1975). Les François restent propriétaires des Allymes jusqu'au mariage de Claudine François, dernière descendante de Nicod François, avec Humbert de Lucinge. Cette grande famille du Faucigny reste propriétaire des Allymes jusqu'en 1659 (Galard 2008). Son plus illustre représentant est René de Lucinge, qui mène une importante carrière comme ambassadeur du duc de Savoie et négocie le traité de Lyon, signé en 1601 et qui scelle la paix entre le Royaume de France et le Duché de Savoie. La France obtient la Bresse et le Bugey avec le Valromey, tandis que le Marquisat de Saluces, situé dans le Piémont italien, revient au Duché de Savoie (Collectif 1999-2000). René de Lucinge résida longtemps aux Allymes, jusqu'à son décès en 1624. Il est considéré comme l'un de ceux qui participèrent à son entretien et à la rénovation de ses bâtiments à la Renaissance. Pourtant, les textes connus détaillent peu l'ampleur des travaux que sa famille et lui-même engagèrent.

Le deuxième état de construction conservé (Phase 2) est représenté par l'aménagement du logis sud et de la tourelle d'escalier, dont le mortier rouge au tuileau est caractéristique (**fig. 105**). Ces deux grandes campagnes de restauration et de construction sont attribuables à la famille de Lucinge au regard de multiples indices : la typologie des décors des croisées du logis, qui indiquent

<sup>27</sup> Sur la fin de la guerre, voir notamment Kersuzan 2005 : 89-92.

la Renaissance au plus tôt, mais aussi la datation dendrochronologique du noyau de l'escalier à vis en 1565, désormais assurée<sup>28</sup>. Cette date invite à revoir en partie l'interprétation admise jusqu'ici, et à attribuer à Charles de Lucinge plutôt qu'à son fils René, ambassadeur du duc de Savoie, la construction d'un grand corps de logis rectangulaire occupant toute la longueur de la courtine sud.

Ces modifications interviennent au moment de travaux plus ponctuels qui ont lieu sur le crénelage de la tour carrée. Des résidus de mortier rouge brique sont visibles sur les créneaux aujourd'hui ouverts, mais aussi dans le bouchage des créneaux au centre de chaque élévation : tous semblent donc avoir été bouchés simultanément. La tour carrée perd ainsi une grande partie de ses attributs militaires, en particulier les accès par des échelles qui disparaissent au profit d'un escalier plus monumental et surtout plus confortable. Les transformations intérieures restent méconnues, mais la cheminée du deuxième étage de la tour carrée appartient probablement aux transformations du XVIe siècle.

De 1659 à 1731, la seigneurie des Allymes revint à la famille Suduyraud, puis aux Estienne jusqu'en 1746, enfin aux Dujat<sup>29</sup>. Au milieu du XVIIe siècle, le domaine et le château sont baillés à ferme et aucun propriétaire n'y réside plus. Le château se dégrade progressivement jusqu'à la Révolution.

#### 4.2.1.2.4 De la restauration de la famille Dujat / de Tricaud (années 1830-1840) à nos jours

En octobre 1796, par le mariage de Jean-Marie de Tricaud avec Amélie Dujat, le château des Allymes devient propriété de la famille de Tricaud. Leur fils Adolphe naît le 9 novembre 1797. Autour de 1818-1819, il commence à prendre part à la gestion des biens de la famille. Adolphe de Tricaud entame une importante restauration, sans que l'on ne connaisse réellement ni sa date ni son ampleur exacte par des archives (pl. 7) et transforme les Allymes en petit musée personnel. Il n'entre toutefois réellement en pleine possession du château et de tous les biens de sa famille qu'en 1861, ce qui a laissé penser à Pierre Galard que la restauration du château des Allymes n'était intervenue qu'après cette date (Galard 2008 : 121 et 128-132). Les données archéologiques démentent dernière cette hypothèse ; il s'avère que la restauration est plus ancienne : les deux tours sont en effet couvertes de toitures neuves à une date très proche de l'hiver 1840-1841, date à laquelle la plupart des arbres qui les composent sont abattus<sup>30</sup>. Les travaux réalisés sont multiples et touchent l'ensemble du corps principal. Seule la grande courtine nord et sa tour (ES 5) ne sont pas affectées.

Dans la tour carrée, les créneaux sont désobstrués à l'exception des créneaux centraux (phase 3.1). Tout l'angle nord-ouest est reconstruit à partir du deuxième étage (UC 1003, phase 3.1), la porte du premier étage au nord (OUV 22, phase 3.1) est entièrement refaite et la façade nord de la tour enduite sur la moitié de sa hauteur, tout comme le logis (phase 3.2). Dans la tour ronde, toute la partie sommitale est rebâtie pour former les combles actuels et supporter la charpente, ainsi qu'une partie du parement autour de la grande croisée qui s'ouvre au sud, complètement neuve (UC 1101). La porte du rez-de-chaussée (POR 74, UC 1102) est percée et ne semble pas avoir existé auparavant. En revanche, la porte du premier étage (POR 75, UC 1104) est refaite, s'accompagnant de la construction d'une volée d'escalier (ESC 67), en remplacement d'une des portes de la bâtie primitive.

28 Archéolabs, ARC19/R4215D2.

29 Sur les détails de ces successions, voir Galard 2008.

30 Datations Archéolabs, ARC19/R4334D pour la tour carrée ; datations du Cèdre pour la tour ronde.

Sur les courtines, les remaniements sont multiples, avec d'importants bouchages de brèches sur la courtine occidentale (M 8, UC 1039, UC 1112) en particulier et la construction de la totalité du chemin de ronde actuel. La poterne nord (POR 50, UC 1117) est bouchée et remplacée par une autre poterne ouvrant au sud (POR 73, UC 1085), sans doute en lien avec la construction de la grange. La reconstruction s'opère au moins en deux ou trois temps successifs, avec un premier projet au nord et à l'ouest de chemin de ronde à ciel ouvert, abandonné au profit d'un nouveau projet avec un chemin de ronde couvert de toitures en appentis déversant vers la cour. Deux traitements bien distincts des ouvertures sont visibles, même si les matériaux et les traces d'outils sont très similaires ; les baies du chemin de ronde sud et est apparaissent plus frustes mais plus régulières dans leur aménagement, tandis que le traitement et l'ordonnement des baies des courtines ouest et nord sont plus élégants, dans un style néogothique. Cette différence de traitement résulte-t-elle de difficultés financières, de choix techniques ou de tranches réalisées à plusieurs années d'intervalle ? Nous ne saurons le dire.

En 1959, le château semble malgré tout relativement dégradé lorsqu'il est acheté par un clerc de notaire parisien, Alain Peyre de Montredon. Celui-ci demande le classement comme Monument historique et l'obtient. Parallèlement, l'association des Amis du château des Allymes et de René de Lucinge est créée en 1960 à l'initiative de Suzanne Tenand-Ulmann. Il faut attendre 1984 pour régler la question de la propriété du site avec le rachat par la ville d'Ambérieu-en-Bugey (Galard 2008 : 146-147). Depuis, la ville est restée propriétaire du site et les Amis du château des Allymes et de René de Lucinge assurent son ouverture au public et son animation.

#### 4.2.1.3 Bibliographie

**Blondel, Pansu 1964** : BLONDEL Louis, PANSU Henri, « Le château des Allymes à la fin du xiii<sup>e</sup> et au début du xiv<sup>e</sup> siècles », *Cahiers René de Lucinge*, n° 7, 1964.

**Bon 1965** : BON Antoine, « Fouilles exécutées en 1965 au château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 8 et 9, 1965, p. 12-22.

**Bon 1966** : BON Antoine, « Fouilles archéologiques au château des Allymes. Campagne de 1966 », *Cahiers René de Lucinge*, n° 10 et 11, 1966, p. 24-31.

**Bon 1967** : BON Antoine, « Jetons trouvés au château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 12, 1967, p. 13-14.

**Bon 1968** : BON Antoine, « Travaux d'entretien au château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 13, 1968, p. 35-36.

**Bonnet, Mandy et alii 1975** : BONNET Charles, MANDY Bernard, REYNAUD Jean-François, « La cinquième campagne de fouilles (1974) au château des Allymes », Collectif, *Mélanges Antoine Bon*, Lyon, 1975.

**Cattin 1977** : CATTIN Paul, « Les sources écrites de l'histoire du château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 20, 1977, p. 5-22.

**Cattin 1980-1981** : CATTIN Paul, « Le château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1312-1317) », *Cahiers René de Lucinge*, n° 23, 1980-1981, p. 5-24.

**Cattin 1982-1983** : CATTIN Paul, « Les mentions du château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1317-1330) », *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, 1982-1983, p. 5-18.

**Cattin 1995** : CATTIN Paul, « Le château de Saint-Rambert (Ain) au début du xiv<sup>e</sup> siècle d'après les comptes de la châtellenie », *Cahiers René de Lucinge*, n° 30, 1995.

**Collectif 1975** : Collectif, *Mélanges Antoine Bon*, *Cahiers René de Lucinge*, n° 17-18, 1973-1974, Lyon, 1975.

- Collectif 1999** : Collectif, Le rattachement des Pays de l'Ain à la France, t. I, Les années décisives (1598-1600), *Cahiers René de Lucinge*, n°33, 1999.
- Collectif 2000 : Collectif, Le rattachement des Pays de l'Ain à la France, t. II, Le traité de Lyon en son temps (1601), *Cahiers René de Lucinge*, n°34, 2000.
- D'Agostino 2016a** : D'AGOSTINO Laurent, « Les châteaux et la recherche archéologique en Savoie et Dauphiné (1970-2015) : héritages et problématiques contemporaines (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie) », *Les vies de châteaux. De la forteresse au monument. Catalogue de l'exposition du Musée-château d'Annecy (juin-septembre 2016)*, Annecy-Milan, 2016, p. 269-275.
- D'Agostino 2016b** : D'AGOSTINO Laurent, « L'archéologie des châteaux des Alpes du nord : nouvelles approches, nouvelles méthodes », MAURIN Hélène, COPPIER Julien, *Aux sources de l'histoire des châteaux. Actes de la journées d'étude d'Annecy (11 décembre 2015)*, Annecy-Milan, 2016, p. 28-41.
- D'Agostino, Chauvin-Desfleurs et alii 2021** : D'AGOSTINO Laurent, CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, avec la collaboration de KERSUZAN Alain, DORMOY Christian et PERRAULT Christophe, *Château des Allymes, Ambérieu-en-Bugey (01)*, rapport de fouille préventive, Eveha, dactyl., 2021.
- D'Agostino, Guffond et alii 2015** : D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, Les châteaux des Allinges. Entre Savoie et Faucigny au Moyen Âge, *Culture 74*, n° 16, Conseil général de la Haute-Savoie, 2015.
- Ducretet 1975** : DUCRETET Bernard, « Nicod François, premier seigneur des Allymes », Collectif, *Mélanges Antoine Bon*, Lyon, 1975, p. 47-58.
- Ducretet 1980-1981** : DUCRETET Bernard, « Les nouvelles recherches sur Nicod François, premier seigneur des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 23, 1980-1981, p. 35-42.
- Galard 2008** : GALARD Jean, « Les propriétaires du château et terres des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 41, 2008.
- Guichenon 1979** : GUICHENON Samuel, *Histoire de Bresse et du Bugey*, 1650 ; rééd. Roanne, 1979.
- Kersuzan 2005** : KERSUZAN Alain, *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, 2005.
- Kersuzan 2010** : KERSUZAN Alain, *La bâtie de Luisandre (Ain), Histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIVe siècle*, Chambéry, 2010.
- Kersuzan 2015** : KERSUZAN Alain, *Châteaux et fortifications au Moyen Âge dans l'Ain des montagnes*, Bourg-en-Bresse, 2015.
- Litoux 2016** : LITOUX Emmanuel, *Château d'Angers. Front sud. Etude d'un chantier d'exception*, RFO de fouille préventive, Département du Maine-et-Loire, dactyl., 2016.
- Loppe 2000** : LOPPE Frédéric, « Chemins de ronde et hourds : quelques exemples de défenses sommitales en Hautes-Corbières (XIIe – XVe siècles) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 18, 2000, p. 99-119.
- Macabeo 1995** : MACABEO Ghislaine, *Château des Allymes, relevé du mur d'enceinte – côté basse cour – et de la tourelle d'extrémité*, Lyon, SRA, dactyl., 1995.
- Mandy 1975-1976** : MANDY Bernard, « La « barbacane » des Allymes, étude archéologique », *Cahiers René de Lucinge*, n° 19, 1975-1976, p. 3-11.
- Mandy 1977** : MANDY Bernard, « Château des Allymes. Rapport de sondage 1977 », *Cahiers René de Lucinge*, n° 20, 1977, p. 23-24.
- Mandy 1978** : MANDY Bernard, *Château des Allymes. Rapport de fouilles, été 1978*, dactyl., **sans auteur, sans lieu, sans date** :[DRAC : RAP 01.0033]).

**Oury, D'Agostino et alii 2022** : OURY Benjamin, D'AGOSTINO Laurent, BENOIT Loïc, BILLOIN David, BOIS Michèle, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CLAVIER Annick, KERSUZAN Alain, MOYNE Jean-Pierre, POISSON Jean-Michel, *Fortifier les Alpes au Moyen Âge : du Rhône à la Durance*, Rapport de Projet Collectif de Recherche, dactyl., 2022.

**Pansu 1975** : PANSU Evelyne et Henri, « M. Bon et le chantier de fouilles des Allymes », Collectif, *Mélanges Antoine Bon*, Lyon, 1975, p. 59-61.

**Ulmann 1965** : ULMANN Suzanne, « La restauration et l'inauguration du château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 8 et 9, 1965, p. 3-8.

#### 4.2.1.4 *Les éléments architecturaux caractéristiques*

Les organes architecturaux présentés ici appartiennent tous au corps central du château de Allymes, édifié entre 1312 et 1321.

##### 4.2.1.4.1 *Les baies*

###### 4.2.1.4.1.1 *Portail d'entrée*

L'accès principal à la cour du réduit (POR 46) était situé sur la façade ouest, au pied de la tour carrée qui la dissimulait aux regards des arrivants montant par le chemin. Cette protection par la tour carrée n'était pas que visuelle : la tour commandait tout le système d'accès par la barbacane et le pont-levis, fouillé par Antoine Bon et Bernard Mandy (Mandy 1975-1976). Fossé, barbacane et pont-levis précédaient donc cette porte, surplombée par l'échiffe de la tour et par le système de couronnement de la courtine sur lequel nous reviendrons. Du fait de cet échelonnement des défenses tout au long du parcours d'accès, les bâtisseurs n'ont pas jugé utile de doter la porte en elle-même d'autres éléments de protection tels qu'une herse. La porte est on ne peut plus simple : son ouverture large de 1,80 m et haute de 3,30 m, couverte d'un arc brisé, est formée par un encadrement de calcaire soigné de moellons très massifs, taillés au pic et à la broche (**fig. 106 et 107**). Le piédroit nord épouse le glacis de la courtine et porte quelques bossages rustiques similaires à ceux de la tour carrée et des angles de la cour. Sur la face interne, deux arcs segmentaires successifs forment l'arrière-voissure de la baie (**fig. 108**). Deux vantaux de bois fermaient cette porte, comme aujourd'hui. Les emplacements des gonds de fer et de deux barres de fermeture en bois qui s'engageaient dans la courtine dans des gaines maçonnées sont aussi bien conservés. Profonde de 8 cm, la feuillure sud du portail amorce un renforcement du parement qui ménage, à l'intérieur de la cour, un dégagement de 4 cm de profondeur permettant de rabattre le vantail en bois contre le parement. Hormis l'emplacement des trois gonds, il est en outre possible d'observer les trous d'engagement de deux barres de fermeture du portail, qui pénètrent dans la tour sur une profondeur de 0,23 m. Au niveau du tableau nord de la porte, les trous barrières atteignent une profondeur de 2,60 m.

La contemporanéité de cette porte et des maçonneries adjacentes est indiscutable. Comme autour des autres portes de la construction primitive, de grands moellons de calcaire poursuivent les blocs du piédroit nord sur environ 2 m de longueur, amorçant les planées plus irrégulières qui filent sur la courtine. L'assemblage de l'arc et du parement environnant est plus approximatif, la priorité étant donnée par les constructeurs à la mise en place de l'arc, mais aucune rupture dans la maçonnerie n'existe. L'assemblage entre l'arc, l'arrière-voissure et le parement de la tour montre là aussi une construction parfaitement raisonnée et simultanée de la tour et de la porte : outre

l'appareil très soigné du mur de la tour à cet endroit, la feuillure destinée à recevoir le vantail sud lors de l'ouverture de la porte a été prévue dès l'origine.

#### 4.2.1.4.1.2 *Poterne*

Au pied de la tour ronde (ES 4), se trouvait un deuxième accès médiéval au corps central, une poterne aménagée dans la courtine nord (M 9, POR 50) qui est aujourd'hui bouchée (**fig. 109**). Plus petite que le portail principal, cette porte secondaire permettait une circulation directe avec la plateforme située au nord du réduit et une échappatoire en cas d'attaque de l'entrée. Sur la face externe du mur, la poterne est large de 0,97 m et haute de 2,37 m. Elle est aménagée dans le glacis de la courtine et son encadrement est formé de gros moellons de calcaire équarris au pic et à la broche, aussi bien au niveau du seuil que de l'arc brisé qui la couvre. Malgré les ragréages au ciment gris qui altèrent le glacis (UC 1115), le mortier de construction de la porte, gris, granuleux et très dur, est parfaitement identique à celui de la courtine et les joints ne présentent pas de rupture de continuité, malgré quelques irrégularités de taille des moellons du piédroit occidental. Il faut noter également que de gros moellons ont été employés autour de la poterne, dans la continuité des piédroits<sup>31</sup>, à l'instar de ce qui est observable autour du portail ouest ou des portes des tours, ce qui suggère que cette porte était prévue dès l'origine.

Un trou pratiqué dans le bouchage lors des travaux de restauration a permis d'observer l'épaisseur des piédroits, qui atteint 36 cm, avec une feuillure pour le vantail de la porte que l'on peut estimer autour de 7 à 9 cm. À l'intérieur, le passage large de 1,15 m et haut de 2,85 m traverse le mur épais de 2,20 m au-dessus du glacis ; les tableaux sont soigneusement appareillés en gros moellons de calcaire et l'arrière-voissure est couverte d'un arc segmentaire appareillé. Là aussi, aucune trace de reprise n'est visible entre l'encadrement de la porte et le parement environnant. Certes, une partie du parement a été rejointoyée à proximité au mortier jaune au XIXe siècle, mais globalement il n'y a aucune rupture de continuité entre les joints de la porte et ceux du parement. Plus encore, le mortier est là aussi identique à celui du mur. Nous pouvons tout de même émettre un doute sur l'authenticité de l'arc segmentaire qui termine l'arrière-voissure au nu du parement intérieur ; taillée au pic et à la broche, elle paraît assez « neuve » par rapport à la partie visible dans le bouchage et pourrait avoir été refaite au moment des restaurations. Cette potentielle reprise est toutefois loin d'être aussi démontrable que les autres percements réalisés au XIXe siècle.

Une interprétation a toujours été donnée par les historiens d'un compte de 1321-1322 qui signale une dépense de 70 sous pour « une poterne pour entrer vers le manteau » (Cattin 1977 : 14), selon laquelle il s'agirait de la poterne nord de la cour qui aurait été percée dans la courtine quelques années après sa construction. La mention du mur bouclier, le « manteau », va il est vrai dans ce sens. Malgré cela, les indices archéologiques ne permettent pas de confirmer ce schéma avec certitude : il n'est pas possible de démontrer clairement un percement de la poterne dans la courtine. La continuité des assises et des mortiers suggèrent au contraire que le mur M 9 et la porte POR 50 sont parfaitement contemporains l'un de l'autre ; aucune trace d'un percement périphérique flagrant n'existe. La poterne nord semble donc bien faire partie du programme architectural initial et il faut peut-être chercher ailleurs l'interprétation de cette mention qui reste peu explicite. Nous l'avons vu, la tour carrée est à peine achevée en 1319 et l'on ne peut affirmer avec certitude que l'achèvement de la tour marque bien la fin des travaux. La courtine nord fait-elle partie de la dernière tranche de travaux engagée neuf ans après le début du chantier ? Rien ne permet de

31 Ce fait n'est plus visible à l'est depuis le remontage de la courtine nord en 1995, mais le relevé réalisé par G. Macabéo montre clairement ce phénomène, comme à l'ouest (Macabéo 1995).

contredire cette hypothèse, ni de la vérifier ; tout au plus peut-on rappeler que la chronologie des travaux montre bien que la courtine nord vient s'appuyer contre la tour ronde, qui est donc l'un des points de départ du chantier. La courtine est quant à elle postérieure à la tour sur ses premiers mètres d'élévation. La poterne comme la courtine peuvent donc appartenir aux derniers mois de travaux ; ce fait impliquerait que toute la partie supérieure de la tour ronde, qui est chaînée avec la courtine au-dessus du glacis, est elle aussi élevée dans les derniers mois du chantier. Il est également possible que le texte n'évoque pas le corps central mais un autre élément de la fortification situé près du manteau : la petite enceinte de la plateforme nord par exemple. Les faits archéologiques sont assez clairs et, malheureusement, les lacunes de la documentation écrite ne permettent pas de résoudre cette question.

Dans tous les cas, la présence de la poterne de la courtine M 9 dès l'origine fait logiquement partie des éléments de défense du réduit. En effet, en cas de siège ou d'attaque de la porte principale, à l'ouest, la poterne permettait une sortie des défenseurs pour prendre les attaquants à revers, ou tout simplement pour s'échapper en cas d'incendie. En l'absence de cette poterne, le réduit devient une véritable souricière pour les défenseurs du château. Elle est aujourd'hui placée à environ 1,40 m au-dessus du sol, mais il faut au moins ajouter à cette hauteur 1 m ou 1,50 m de gravats qui couvrent le sol ancien à cet endroit, soit entre 2,50 m et 3 m ; il fallait donc une échelle pour accéder à cette poterne, qui pouvait être escamotée pour en protéger l'accès. Par ailleurs, la poterne était placée au pied de la tour ronde qui la dissimulait. Aucun dispositif en encorbellement de type bretèche n'existait immédiatement au-dessus de la porte, mais le couronnement de la tour et de la courtine nord devait la protéger suffisamment.

Après l'aménagement de la grande courtine nord (ES 5), puis de la plateforme qui lui est adossée, cette poterne conservait tout à la fois son rôle utilitaire, en favorisant la circulation entre le réduit et la deuxième enceinte, et son rôle stratégique. La poterne est aujourd'hui bouchée par un muret de 1,16 m d'épaisseur (UC 1117), dont le liant jaune et friable appartient aux travaux du XIXe siècle.

#### 4.2.1.4.1.3 Portes à échelle escamotable

Les bâtiments des Allymes ont conservé plusieurs traces tangibles de portes à échelle escamotable. Bien que toutes incomplètes, l'analyse archéologique permet de restituer leur fonctionnement.

Le premier étage de la tour carrée est aujourd'hui accessible depuis le premier étage du logis à l'est, par une porte située contre la courtine sud (**fig. 110**). Cette porte a été visiblement modifiée, agrandie par le bas, et une volée d'escalier aménagée dans l'épaisseur du mur ; néanmoins, il s'agit bien de l'accès d'origine relevé par Bernard Mandy en 1978. L'arc très légèrement brisé de la porte est encore observable, ainsi que la position possible du seuil arraché. Aménagée dans un mur de 2,20 m d'épaisseur, ses dimensions peuvent être restituées à 1 m de largeur pour une hauteur de 2,35 m. Cette porte, située à environ 5 m du niveau du sol extérieur actuel, témoigne de l'accès primitif à cet étage de la tour, vraisemblablement par une échelle mobile extérieure, permettant d'isoler les étages défensifs de la cour.

Des systèmes destinés à couper la circulation entre les courtines et la tour carrée ont existé, mais l'étude n'a pas permis de les caractériser entièrement. La porte du deuxième étage de la tour à l'est donnait ainsi dans le vide et non dans l'axe de la courtine sud ; il a donc vraisemblablement

existé un petit pont-levis qui permettait de relier la courtine à cette porte à linteau droit et coussinets. Au nord, la porte à coussinets actuelle donne dans l'axe de la courtine (**fig. 111**), mais peut-être a-t-il existé une fosse dans la courtine franchie elle aussi par un petit pont-levis.

Dans la tour ronde, l'accès initial se faisait au premier étage par une porte à échelle escamotable. Bien qu'une reprise (UC 1104) soit clairement identifiée dans le parement primitif (UC 1100), plusieurs indices indiquent que l'encadrement actuel de la porte POR 75 reprend l'emplacement d'une porte plus ancienne (**fig. 112**). D'une part, la présence de gros modules de calcaire est bien identifiable en bordure de la reprise. Des pierres soigneusement équarries à faces dressées atteignant 0,88 m de long pour 0,30 m de hauteur ou de longs modules de 1 m de longueur et de 0,15 m de haut sont inégalement réparties sur onze assises depuis le niveau de seuil jusqu'au larmier de la porte actuelle. D'autre part, un corbeau situé à 0,65 m du piédroit ouest appartenant au parement d'origine atteste de la présence d'une porte à cet emplacement. En effet, le corbeau en saillie de 0,38 m qui mesure 0,30 m de longueur et 0,28 m de hauteur est taillé sur sa face supérieure. Une crapaudine de 13 cm de diamètre et de 16 cm de longueur témoigne de la présence d'un système d'accès à pivot (**fig. 113**).

En lien avec ce système d'accès, un autre élément particulier, formé de deux blocs lapidaires, est conservé en place dans le parement à proximité du piédroit oriental de la fenêtre FEN 79 au second étage. Ces modules superposés sont placés dans l'axe vertical du corbeau avec seulement un très léger décalage vers l'ouest. Le module inférieur présente une cavité circulaire de 6 cm de diamètre chanfreinée de manière oblique sur 5 cm. Des traces d'usure du côté oriental témoignent de frottements réguliers. Le bloc, de 0,71 m de longueur et de 0,26 m de hauteur, présente également une encoche qui pourrait correspondre à l'encastrement d'un coin au moment de l'extraction en carrière ou d'une encoche liée à l'acheminement dans la construction via une grue de levage. Ce module est surmonté d'un autre sans particularité qui devait vraisemblablement mesurer la même longueur avant d'être détérioré lors du percement de la fenêtre. Cet aménagement particulier semble destiné au passage d'une corde et être en lien avec la crapaudine située 7 m plus bas. Bien que l'aménagement se situe sur une partie du mur rejointoyée (UC 1103), il n'y a aucun doute quant à son authenticité dans l'architecture primitive.

Avant le percement UC 1104 de la porte qui a également touché le parement de la courtine est, un deuxième corbeau à crapaudine devait être aménagé sur la même assise à la jonction avec la courtine. Il est ainsi possible d'envisager que l'accès au premier étage de la tour ronde se faisait par le biais d'une échelle mobile fixée à une crapaudine soutenue par les deux corbeaux. En cas d'intrusion dans la cour et pour interdire l'accès à la tour, l'échelle pouvait être soulevée par le biais d'une corde qui passait par le trou situé à l'étage supérieur. Pour faciliter la tâche de levage et répartir les forces exercées, la corde devait être désaxée par une poutre ancrée dans la courtine orientale (M 10). Ainsi, le trou oblique UC 1062 aménagé dans le parement UC 1056 devait accueillir une poutre disposée de biais sur laquelle la corde coulissait. Cette poutre devait également servir de butée lors du levage de l'échelle et de son immobilisation à l'horizontale. Au second étage de la tour l'enduit masque les maçonneries intérieures et n'autorise pas la localisation du passage de la corde. Au vu de l'épaisseur conséquente du mur (2,80 m), il est possible que la cavité soit construite de manière oblique et débouche dans le tableau oriental de la fenêtre ce qui permettait de réaliser les manipulations tout en observant leur bon déroulement. La préexistence d'une fenêtre dans la construction primitive à cet emplacement paraît doublement justifiée, d'une part pour éclairer la pièce et d'autre part pour surveiller la cour et gérer le système d'accès. La restitution

théorique du système de l'échelle relevable, appuyée sur les mesures prises sur les relevés permet d'établir que l'échelle en bois utilisée mesurait environ 6,85 m et que la corde était de 18 m minimum avec un diamètre de 4 à 5 cm. Il semble que la force de deux hommes au moins devait être nécessaire pour remonter l'échelle et la bloquer en position haute contre la butée (**fig. 114**).

Le même système d'échelle escamotable reposant sur des corbeaux à crapaudine, encore bien observable au deuxième étage de la tour ronde, permettait d'isoler les tours des chemins de ronde. Depuis le chemin de ronde de la courtine orientale (M 10), une volée droite de dix marches d'escalier permet d'absorber le dénivelé et d'atteindre le seuil de la porte formé par une longue dalle de calcaire (**fig. 115 et 116**). Le seuil et l'encadrement de la porte en pierres calcaires à l'est sont restaurés, des traces de boucharde et de ciseau sur les arêtes saillantes du piédroit sont observables. Les piédroits se terminent par des coussinets en quart de rond qui soutiennent un linteau droit. La partie supérieure de ce linteau affecte une forme d'arc en plein cintre, lui conférant le même rôle qu'un arc de décharge. Les tableaux à assises réglées sont formés de pierres de taille de formes rectangulaires et le passage est couvert d'une arrière-vousure en plein cintre surbaissée. La position de la feuillure de 6 cm atteste que la porte se fermait depuis l'intérieur de la tour en bloquant la circulation avec le chemin de ronde. Avant la construction de l'escalier, un système d'accès avec une échelle devait permettre d'atteindre la porte située à environ 2,60 m plus haut, comme en témoigne le corbeau à crapaudine conservé à la jonction avec le piédroit oriental. Le corbeau en saillie de 0,27 m et de 0,33 m de hauteur est pris dans la reconstruction du mur, sa longueur dépassait 0,24 m. Une crapaudine de 13 cm de diamètre et de 20 cm de longueur (en partie prise dans la maçonnerie) témoigne de la présence d'un système d'accès à pivot, comme la porte du niveau inférieur. Celui du côté opposé non visible doit être pris dans l'épaisseur du mur. Au-dessus de la porte, visible à la jonction avec la toiture du chemin de ronde actuel, un vestige de larmier formé par une petite dalle de grès en saillie de 13 cm est situé au sommet de la courtine (M 10). Non conservé en intégralité avec seulement 35 cm de longueur et 4 cm d'épaisseur, le larmier est arraché et masqué par une reprise (UC 1105). Il présente une pente d'ouest en est vers l'extérieur de l'enceinte.

La porte de circulation avec le chemin de ronde de la courtine nord (M 9) est légèrement désaxée par rapport à l'orientation du mur (**fig. 117**). Un volée de douze marches dessert un petit palier coudé vers le sud nécessaire pour assurer la jonction avec la courbure du parement. La construction de la porte est identique à celle précédemment décrite (piédroits, coussinets, linteau droit formant un arc en partie supérieure et arrière-vousure en plein cintre), à l'exception des décors des coussinets. Le coussinet du piédroit nord possède un tore et celui à l'opposé est taillé en biseau. Malgré cette variante de traitement du décor, les modules semblent bien appartenir à la construction originelle. Un corbeau bûché, certainement à crapaudine, a été identifié sur le parement externe à la jonction avec la portion de parement reconstruite du mur sud de la courtine. Ainsi, par comparaison avec les autres accès et au vu de la dénivellation entre la courtine et le seuil, nous pouvons envisager qu'un système d'échelle mobile existait également à cet emplacement.

#### 4.2.1.4.1.4 Fenêtre à coussiège

La salle du premier étage de la tour carrée est dotée de deux fenêtres rectangulaires étroites à un coussiège latéral sur les murs ouest (OUV 16) et sud (OUV 30) (**fig. 118**). Les deux baies, parfaitement intégrées à la construction du début du XVI<sup>e</sup> siècle, sont larges de 0,33 m et hautes respectivement de 1,50 m et de 1,31 m. Décorées de chanfreins de 8 à 9 cm de large, elles étaient en outre dotées de grilles de fer dont les ancrages sont encore visibles. Leur position sur les murs sud

et ouest de la tour carrée suppose que les défenseurs pouvaient les utiliser pour tirer à l'arc ou à l'arbalète sur d'éventuels assaillants, bien que leur largeur rende le défenseur assez vulnérable.

Toutes les autres fenêtres des Allymes ont été changées au cours des restaurations du XIXe siècle.

#### 4.2.1.4.2 *Escalier en vis intramural*

Depuis le premier étage des tours, les étages supérieurs sont accessibles par des escaliers en vis aménagés dans l'épaisseur des murs. Dans la tour ronde, dont le mur est épais de 2,80 m, cet escalier est desservi au premier et au deuxième étage par d'étroites portes très simples à linteau droit. Elles donnent sur un escalier intramural en vis étroit de 0,90 m de rayon qui dessert le troisième niveau et les combles. Ses marches mesurent 0,72 m de longueur et il est éclairé par trois petits jours à ébrasement interne (OUV 76, OUV 77 et OUV 78) (**fig. 119 et 120**). Au sommet de la tour, l'escalier débouche librement dans les combles, qui ont été entièrement refaits au XIXe siècle, sans que l'on sache s'ils ont remplacé un hourd ou une plateforme maçonnée.

Le système est similaire dans la tour carrée, mais il n'est aménagé qu'entre le deuxième étage et la plateforme sommitale. On ne connaît pas la manière dont on circulait entre le premier et le deuxième étage, sans doute une échelle intérieure, à moins qu'il ait fallu passer par la tour ronde et le chemin de ronde ?

#### 4.2.1.4.3 *Les couronnements défensifs*

##### 4.2.1.4.3.1 *Chemin de ronde des courtines du corps central*

Longues de 25 m à l'ouest et 26,25 m à l'est, épaisses de 2,20 m en moyenne<sup>32</sup>, les courtines atteignent 18,50 m de hauteur au plus haut à partir du sol extérieur dans l'angle nord-ouest. Depuis le sol intérieur de la cour, leur hauteur est toutefois moindre, allant 11,80 m à l'est à 12,65 m à l'ouest du fait d'un léger pendage du sol actuel de la cour, qui varie de 658,40 m d'altitude près du portail ouest à 659,40 m au pied de la tour ronde. Le chemin de ronde qui couronne actuellement l'ensemble des courtines du réduit n'est pas chaîné avec les deux grosses tours et n'appartient pas à la construction primitive ; il est entièrement dû aux restaurations d'Adolphe de Tricaud. Les chaînages disparaissent à partir de la cote 669 m environ, ce qui correspond à la hauteur maximum des courtines de la construction primitive. Un aperçu de la morphologie de ce niveau d'arase nous est donné par une photographie non datée d'un sondage sans doute réalisé dans les années 1970 par Bernard Mandy, sans qu'il ne soit jamais évoqué dans ses rapports ou dans ses publications<sup>33</sup>. Praticqué dans le sol du chemin de ronde de la courtine orientale (M 10), constitué d'une soixantaine de centimètres de remblais de pierre, de sable et de mortier, ce sondage a montré l'apparition d'un niveau maçonné relativement plat constitué de blocs de calcaire bruts ; ces derniers peuvent correspondre au sommet de la courtine primitive. Toutefois, ces courtines ne pouvaient se terminer sans couronnement défensif. Au niveau de la tour carrée, à la jonction avec la courtine sud, aucun arrachement correspondant à la position d'un parapet maçonné n'est visible. Il en est de même au niveau de sa jonction avec la courtine ouest. Entre la tour ronde et les courtines nord et est, le constat est similaire : les parements de la tour sont nets, sans trace de reprise ou de bouchage, à partir de l'arase des courtines médiévale. Même si le chemin de ronde actuel a pu masquer un

32 Les courtines ont été numérotées dans le sens horaire à partir de la tour carrée : M 8 à l'ouest, M 9 au nord, M 10 à l'est, M 11 à l'ouest.

33 Archives des *Amis du château des Allymes et de René de Lucinge*.

certain nombre de traces, il faut remarquer que de gros moellons équarris sont visibles partout à proximité des portes de communication entre les tours et les courtines, sans aucune trace d'arrachement de parapets maçonnés. Il faut donc exclure totalement l'hypothèse selon laquelle les courtines étaient initialement couronnées d'un chemin de ronde à ciel ouvert défendu par un parapet crénelé en pierre, tel qu'il a été caractérisé en couronnement de la tour carrée.

Les traces archéologiques du couronnement des courtines sont peu nombreuses et strictement absentes des parements externes ; nous devons donc raisonner par défaut. Sur la courtine nord (M 9), dix trous de poutres maçonnés appartenant à la construction primitive s'alignent 0,35 m sous l'arase du parement interne initial (UC 1046), leur sommet avoisinant la cote 668,20 m (**fig. 121**). Ils mesurent de 15 à 28 cm de largeur pour une hauteur de 14 à 25 cm ; l'un d'entre eux a été débouché et montrait une profondeur de 0,34 m. L'entraxe entre les trous varie de 1,50 m à 2,50 m, et une lacune est visible à l'extrémité ouest de la rangée, où aucun trou n'a été observé. Sur la courtine orientale (M 10), dix autres trous de poutres maçonnés, appartenant parfaitement à la construction primitive, sont là aussi observables sur une ligne horizontale située environ 0,70 m sous l'arase du parement interne initial (UC 1056). Ils mesurent en moyenne entre 15 et 21 cm de largeur pour une hauteur de 18 à 25 cm ; leur sommet s'aligne à la cote 667,70 m environ. Un onzième trou se trouvait probablement à l'extrémité nord de la ligne, à l'endroit où elle croise le larmier de l'escalier actuel desservant la tour ronde. Les trous sont écartés de manière irrégulière entre 1,50 m et 2,50 m à l'entraxe. Sur la face externe de ces deux courtines, aucun trou similaire n'a été observé. Sur la courtine orientale, ces trous ne sont liés à aucune autre trace plausible de bâtiment accolé au mur et ils appartiennent clairement à un système de couronnement de la courtine par un chemin de ronde en bois, un hourd. Il en est de même pour la courtine nord, même si des traces d'un édifice accolé à la courtine existent, nous le verrons. En revanche, à l'ouest et au sud, aucun de ces trous de poutres n'est observable, alors que les arases des courtines médiévales sont parfaitement cohérentes avec les seuils des portes de la tour carrée. Il n'y avait donc sur ces deux faces ni parapet crénelé maçonné, ni ancrage de hourd dans les maçonneries.

Dès lors, comment envisager la restitution de ces hourds presque dénués d'ancrages dans les murs ? Traditionnellement, dans la construction de prestige, les hourds laissent des traces d'ancrages régulières : des trous de poutres horizontales traversant le mur et supportant les poteaux avec lesquels elles étaient assemblées ou des corbeaux de pierre recevant l'extrémité de jambes de force limitant le fléchissement de la poutraison<sup>34</sup>. Parallèlement, la présence de hourds ne contredisait pas celle d'un parapet crénelé que le hourd enjambait et qui stabilisait la structure en bois. Les hourds des Allymes semblent avoir été plus sommaires. Posés en bascule sur l'arase des courtines, épaisses d'environ 2,20 m, ils étaient vraisemblablement formés par un système de poutres horizontales, légèrement ancrées dans l'arase qui a disparu, dépassant de part et d'autre du mur sur une longueur de 0,70 à 1 m environ, ce qui laisse envisager des poutres porteuses d'environ 4,20 m au maximum supportant le plancher (**fig. 122**). De part et d'autre du mur, un système de potelets et de jambes de force pouvait assurer la triangulation de la structure et le report des charges sur les parements ; cette triangulation pouvait assurer également la stabilité de la structure, évitant un risque de déversement latéral. Par dessus, un système de poteaux et de gardes-corps, renforcés par des aisseliers assurant un contreventement latéral, supportait la toiture, probablement en appentis déversant à l'extérieur de l'enceinte. À l'est et au nord, la structure principale se greffait

34 Viollet-le-Duc a proposé plusieurs interprétations des systèmes de hourds de Carcassonne notamment ; voir le Dictionnaire raisonné de l'architecture française, t. 6, article « hourd ». Plus récemment, voir l'étude de Frédéric Loppe sur les Corbières (Loppe 2000) ou celle d'Emmanuel Litoux sur le château d'Angers (Litoux 2016) qui proposent des systèmes différents en fonction de la morphologie des traces archéologiques.

sur une série de poutres ancrées dans le parement sous le plancher du hourd, renforçant la stabilité de l'ensemble. En revanche, à l'ouest et au sud, ce système n'existait pas. L'hypothèse la plus vraisemblable est que l'on a voulu construire plus vite ou à l'économie en limitant les structures complexes à construire sur les deux courtines ouest et sud. Le chantier a-t-il été achevé dans ce secteur et dans l'urgence ? Il est difficile de l'affirmer et, malheureusement, les comptes de châellenie sont muets sur cette question et ne permettent pas de préciser nos conclusions. Il est possible également que les constructeurs aient souhaité renforcer la stabilité du hourd à l'est et au nord à cause des risques d'attaque plus importants du côté de Luisandre.

#### 4.2.1.4.3.2 *Plateforme défensive crénelée de la tour carrée*

Dans son premier état, le sommet de la tour carrée était marqué par plusieurs créneaux ouverts au sommet des murs. Huit créneaux étaient visibles au moment de l'intervention et étaient couverts de linteaux en bois<sup>35</sup>. Nous verrons que l'un de ces créneaux n'appartient pas à l'édifice primitif. À l'origine, nous pouvons attester la présence de onze créneaux, dont quatre situés au centre de chaque façade ont été bouchés (**fig. 123**). Sur le mur ouest, le créneau OUV 20 situé au centre de l'élévation n'est conservé que par son piédroit sud et une partie de son appui. Il est dans un premier temps bouché par une maçonnerie liée d'un mortier de chaux rouge chargé de terre cuite pilée (UC 1005), puis par un mortier de chaux jaune friable qui se poursuit vers le nord et englobe tout l'angle nord-ouest de la tour (UC 1003), démontrant deux phases successives de bouchage. Les moellons qui forment la suite de l'appui et le piédroit nord sont liés de ce même mortier jaune, qui a pu constituer un important ragréage de surface mais maintenir en place les blocs plus imposants de l'encadrement du créneau. Au nord (M 2), le créneau ouest OUV 25 est très partiellement conservé, mais bien en place, malgré la restauration de son appui au mortier de chaux jaune (UC 1012) ; le créneau central OUV 24 est bien conservé mais bouché de mortier de chaux rouge (UC 1011) ; le créneau oriental est lui aussi restauré au niveau de l'appui (UC 1010) et du piédroit ouest (UC 1011) mais appartient bien à la construction initiale. À l'est (M 3), les trois créneaux sont bien visibles y compris au centre (OUV 28), malgré le bouchage (UC 1017) et la reprise des appuis des deux créneaux latéraux (OUV 27, UC 1016 ; OUV 29, UC 1018). Au sud (M 4), les créneaux latéraux sont là aussi bien conservés, mais leurs appuis restaurés (OUV 31, UC 1020 ; OUV 32, UC 1021). Le créneau central est sans doute le moins bien conservé, son encadrement a complètement disparu à l'extérieur, remplacé par un important bouchage de gros moellons liés de mortier de chaux au tuileau très rouge (UC 1022), puis dans un deuxième temps une restauration de la partie sommitale du bouchage au mortier de chaux jaune friable (UC 1023).

Un douzième créneau (OUV 19), à l'extrémité nord du mur ouest (M 1), n'appartient pas à la construction initiale mais résulte d'une restauration au niveau de l'angle nord-ouest de la tour (UC 1003). Au cours des travaux de restauration, les créneaux centraux ont été rouverts et douze créneaux ont donc été restitués. En moyenne, ces créneaux étaient de dimensions similaires avec 1,10 m de longueur et 0,75 m de hauteur. Aucune trace de verelles métalliques destinées à supporter des volets en bois (mantelets) n'était visible sur les élévations conservées, ce qui laisse supposer que ces créneaux étaient ouverts sur l'extérieur. Leur morphologie, plus large que haute, suggère par ailleurs un usage destiné au tir à l'arbalète et non à l'arc. Les merlons séparant les créneaux mesuraient quant à eux en moyenne 1,90 m à 2 m de largeur.

35 OUV 19, OUV 21, OUV 23, OUV 25, OUV 27, OUV 29, OUV 31, OUV 32.

À l'est, la présence d'un exutoire maçonné (EXU 26) au niveau du sol actuel des combles et ressortant sur le parement témoigne de l'existence dans les premières années après la construction de la tour d'une terrasse sommitale non couverte d'une toiture (**fig. 124**). Cette terrasse pouvait ainsi accueillir un engin de type pierrière ou bricole destinée à la défense de la bâtie et l'exutoire permettait d'évacuer les eaux pluviales du toit-terrasse. En revanche, il est surprenant de constater que les eaux pluviales se déversaient vers la cour centrale, depuis une hauteur d'environ 19,70 m, entre les portes qui desservaient le rez-de-chaussée au nord et les portes des deux étages supérieurs au sud. Aucune trace d'assemblage ou de fixation pour des bourneaux en bois ou en terre cuite permettant de canaliser les eaux pluviales vers le sol n'a été décelée, ce qui suppose que l'eau retombait directement sur le sol et devait donc, les jours de forte pluie, éclabousser tout le pied de la façade orientale et, probablement, dégrader fortement le sol à cet endroit.

La reconstruction complète de l'angle nord-ouest de la tour (UC 1003), en particulier au sommet autour du créneau nord de la façade ouest (OUV 19), ne permet pas de recueillir des éléments très nets de preuve quant à la présence d'un douzième créneau à cet emplacement dès l'origine. Au contraire, il y a tout lieu de penser qu'il n'a pas existé. Au niveau de l'angle nord-ouest, à l'intérieur, une pièce de bois visible au sol, prise sous le parement intérieur du parapet, n'est pas visible sur le parement extérieur reconstruit. Elle est donc antérieure à cette reconstruction. De section rectangulaire, elle mesure 19 cm de largeur, 15 cm de hauteur et une longueur de 73 cm à partir du parement interne du parapet. À cet emplacement, le parapet est épais de 0,64 m. Une mortaise de 6 cm par 13 cm, orientée dans le sens du bois, est visible sur la face supérieure du bois. Cette pièce de bois pourrait avoir été changée de place, mais elle est bien engagée sous le parapet et ne bouge pas, elle semble donc relativement stable. Située au niveau du sol actuel, elle correspond aussi à la position du toit-terrasse primitif de la tour et ne semble pas coïncider avec une ancienne charpente, puisqu'elle est trop basse pour être fonctionnelle. En revanche, elle peut se rapporter à une solive de plancher d'une échiffe, sorte de guérite en bois en encorbellement au sommet de la tour. Identique aux solives du hourd du château d'Anse par exemple, ce bois a été daté par dendrochronologie en 1987<sup>36</sup> : sa croissance est attestée entre 1193 et 1235, mais il est équarri et sans trace d'aubier. Il n'est donc pas possible de déterminer sa date d'abattage, sans doute postérieure à 1255, mais sans plus de précision. De fait, cette pièce de bois a vraisemblablement été mise en place durant les travaux du début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Il faut exclure l'hypothèse d'un hourd couronnant toute la tour à l'origine. Aucun trou d'ancrage de poutre n'est visible à la base des murs du parapet au niveau des combles. Plus vraisemblablement, il n'a existé qu'une structure relativement petite dans l'angle nord-ouest, à l'aplomb de la barbacane et du fossé qui la séparait de la porte de la bâtie. Tout désigne donc une échiffe dont le bois conservé délimite l'extrémité sud, soit une structure d'environ 4,20 m de largeur au maximum. Le reste du couronnement de la tour était formé d'un simple parapet crénelé. Une terrasse maçonnée aménagée sur le rein de la voûte du troisième étage couvrait initialement la tour carrée, comme en témoigne l'exutoire prévu pour les eaux pluviales (**fig. 125**). En revanche, aucun dallage n'est connu.

La reconstruction de l'angle nord-ouest de la tour est ainsi justifiée par la probable dégradation importante du mur à l'aplomb de cette échiffe. Elle explique à la fois la présence de la

36 Analyse Archéolabs ARC7/R236D : « poutre de la plateforme supérieure de la tour carrée », en chêne (prélèvement 2ALL), durée 43 ans, sans aubier, sans écorce ; « la séquence 2ALL se situe entre les années 1193 et 1235 (avec réserve) [...]. Le bois 2, en l'absence d'aubier, n'a probablement pas été abattu avant 1255 (avec réserve) ». Nous remercions Jean-Michel Poisson de nous avoir transmis ces informations.

solive prise sous le parapet, mais aussi l'absence de trou de poutre sur le reste de l'élévation. Le créneau nord du mur ouest n'existait probablement pas, mais pouvait correspondre à l'emplacement d'une porte desservant l'échiffe. Un tel système est par exemple connu au château d'Ambérieu-en-Dombes, dont la tour était dotée de quatre échiffes dans les angles, chacune desservie par une porte, tandis que des baies-créniaux étaient aménagées sur le reste du parapet.

#### ***4.2.1.5 Construire pour la guerre : principes architecturaux et défensifs***

D'un point de vue militaire, l'architecture de la bâtie des Allymes est d'une conception relativement rudimentaire : dans les premières années de son existence, au moins jusqu'en 1318, elle oppose à l'assaillant la masse de pierre compacte, verticale et opaque du réduit défensif de plan carré à deux tours opposées. Une palissade en bois barrait peut-être déjà la colline vers le nord, mais rien ne permet de l'affirmer.

Les ouvertures sont rares, la défense « active » quasiment absente des surfaces murales : aucune ouverture de tir n'existait sur les courtines et sur la tour ronde. Seules les deux fenêtres du premier étage de la tour carrée, de forme rectangulaire allongée et dotées de grilles de protection, pouvaient servir pour tirer à l'arc ou à l'arbalète ; il faut sans doute leur ajouter une fenêtre (gémisée?) au deuxième étage. Le maître d'œuvre a privilégié la muralité comme premier élément de défense. La stabilité de cette masse de pierre est favorisée par les glacis de la cour et des tours, qui ont contribué à asseoir les murs sur le socle rocheux et à former au centre une plateforme surélevée d'environ 4 m par rapport au terrain environnant. Les glacis, renforçant l'épaisseur des murs de plus d'1 m, contribuent ainsi à limiter les risques d'effondrement d'une courtine dû à une sape. Plus hauts, les murs atteignent 2,20 m d'épaisseur pour les courtines et la tour carrée, mais 2,80 m pour la tour ronde, ce qui n'est pas exceptionnel mais suffisant pour offrir une excellente résistance à d'éventuels engins de siège qui parviendraient à portée de tir.

D'une hauteur d'environ 10 m depuis leur base au pied des glacis jusqu'au chemin de ronde de la cour, les courtines du corps central des Allymes confortent notre perception de cette approche défensive par la muralité. Cette hauteur mettait les courtines des Allymes hors d'atteinte d'un assaut par échelade. Bien que les couronnements défensifs des édifices nous échappent, l'hypothèse de hourds en bois reste privilégiée pour les courtines et la tour ronde, permettant à la fois une construction rapide et une défense verticale en pied de courtines grâce à l'encorbellement des hourds. Outre leur rôle dans le renforcement des bases de murs, les glacis permettaient de renvoyer sur les assaillants les projectiles jetés depuis les hourds. En revanche, la tour ronde possédait un rôle fondamental dans la défense de la fortification : exposée directement aux assauts des troupes de Luisandre, elle flanquait efficacement les deux courtines adjacentes, d'autant plus si l'on admet son couronnement par des hourds. Plus étonnante est l'absence d'encorbellement sur la tour carrée. Seule l'échiffe de l'angle nord-ouest flanquait le fossé ouest et la barbacane, tandis que le hourd de la courtine occidentale flanquait le pied de la tour et la porte. Mais aucun autre dispositif de flanquement ne permettait la défense du pied de la tour du côté sud et la tour n'avait aucun rôle de flanquement ; située à l'opposé du front d'attaque exposé aux assauts depuis Luisandre, peut-être ses concepteurs n'ont-ils pas jugé nécessaire d'utiliser la tour pour flanquer la courtine sud. Bien que surprenant, ce dispositif peut-être observé dans une autre bâtie dauphinoise sensiblement contemporaine, le Mont Saint-Denis à Saint-Denis-en-Bugey : la position de la tour carrée est parfaitement similaire, elle flanque la courtine ouest mais se trouve dans l'exact prolongement de la courtine sud. Là aussi, la présence d'un niveau défensif crénelé sans encorbellement sur la tour et

l'absence de traces d'arrachement d'un parapet maçonné sur la courtine sud laissent supposer la présence d'un hourd en couronnement de la courtine, auquel est vraisemblablement dévolu la défense du pied de la tour et de la courtine<sup>37</sup>.

La défense des portes est simple mais efficace ; là encore, pas de herse, d'assommoir, de passage en chicane. Elle repose principalement sur la position des portes en hauteur et l'accès par des échelles : c'est le cas aussi bien pour l'accès au premier étage des deux tours que pour la poterne nord. Aucune n'est malheureusement complète, mais les systèmes peuvent être restitués à partir de leurs traces archéologiques. Le système d'échelle escamotable sur corbeaux à crapaudine et corde de rappel tirée depuis le deuxième étage, qui peut être restitué pour l'accès au premier étage de la tour ronde, est rarement observé régionalement. On ne peut qu'imaginer un système similaire dans la tour carrée où la porte est mutilée et tout l'intérieur enduit. L'accès au chemin de ronde était particulièrement bien défendu : les deux tours du réduit pouvaient être isolées de l'autre et du chemin de ronde. Le système de la tour ronde est le mieux conservé : des échelles sur corbeaux à crapaudines permettaient d'accéder aux portes du deuxième étage de la tour ronde, situées environ 3 m au-dessus du chemin de ronde. Dans le cas de la tour carrée, une fosse à petit pont-levis peut être supposée pour couper l'accès à la courtine ouest, sans certitude, tandis que la porte d'accès à la courtine sud donnait dans le vide en arrière du chemin de ronde, laissant supposer un pont-levis pouvant couper la circulation. Chacune des deux tours apparaît ainsi comme un ultime réduit possible, même si la tour carrée reste en position plus haute sur le relief, en retrait de la fortification tournée vers Luisandre et globalement plus haute que la tour ronde.

Aucune des deux grosses tours n'avait de réelle fonction résidentielle à l'origine, même si cela n'exclut pas la présence de cheminées dans les deux édifices, qui ont pu être là dès l'origine. En effet, pour gagner le chemin de ronde, il fallait traverser l'une ou l'autre de ces tours jusqu'au deuxième étage. Aucune des salles du premier ou du deuxième étage n'a donc servi d'appartement privé, elles n'étaient que des lieux de passage ou des lieux de repos pour les gardes. Mais cette bâtie de pierre n'avait pas réellement de fonction résidentielle à destination de son seigneur, même si un logis existait pour la résidence de la garde ou des troupes potentiellement stationnées sur place.

À peine le corps principal de la fortification achevé, ou avant même son achèvement, dès 1318 au moins, le dispositif défensif initial est complété par l'édification d'un ensemble original : la grande courtine nord et sa tour ronde. Dissocié d'une enceinte fermée, cet ensemble est dans un premier temps construit dans le but de barrer le passage à une troupe qui chercherait à prendre la bâtie à revers par le nord en venant de Luisandre. Cette courtine est en effet uniquement vouée à empêcher le passage et à offrir, depuis le sommet de la tour ronde, un point de surveillance efficace sur le vallon de la Couzance. Là encore, tout le principe de protection est basé sur la réalisation d'un écran infranchissable, sauf à en faire le tour par le bas de la pente. Aucune archère ne permet de défendre le pied du mur, tout repose sur la défense verticale depuis le sommet du mur. Rien ne permet toutefois de préciser avec certitude comment était constitué le couronnement ; tout au plus peut-on envisager l'hypothèse d'un chemin de ronde à parapet maçonné pour la courtine et peut-être d'un hourd pour la tour ronde, dont la fonction de guet est évidente au regard de la topographie du lieu. Au sommet de la tour, une plateforme maçonnée et crénelée portant un petit engin d'artillerie est également plausible. Outre ce rôle d'écran, il faut sans doute envisager que la plateforme située à l'arrière de la courtine, du côté de l'ouest, a pu accueillir des machines de siège, à l'instar de la bâtie de Luisandre ou du château de Saint-Germain, comme presque toutes les fortifications

---

37 Voir la notice de Chauvin-Desfleurs, Kersuzan, D'Agostino dans Oury, D'Agostino et alii 2022.

touchées par la guerre delphino-savoyarde. Malheureusement, la comptabilité dauphinoise ne livre pas d'indice probant sur ce point ; pour autant, la présence d'une plateforme sommitale sur la tour carrée et la découverte ancienne d'un boulet de bricole dans le comblement de la petite tour ronde au nord du site témoignent bien de l'usage d'engins aux Allymes. Le bouclier formé par la grande courtine nord permettait peut-être de protéger de grands engins de type trébuchet ou mangonneau dont le tir pouvait couvrir tout le flanc oriental de la colline des Allymes.

Tant du point de vue de la construction que de l'architecture et des moyens de défense, les Allymes apparaît comme un édifice particulièrement rustique, dont la conception ne reflète en rien les raffinements des fortifications et des résidences royales et princières du bas Moyen Âge. Au contraire, c'est bien la recherche d'une économie de moyens humains et financiers, mais aussi d'une exécution rapide et d'une efficacité brute, qui transparaît dans l'édifice : emploi d'un personnel peu qualifié pour le chantier, limitation des ouvrages d'art, hauteur et épaisseur des murs, suffisante sans être exceptionnelle, systèmes de flanquements basiques, défense depuis le sommet des tours et des courtines, isolement des accès en hauteur et accès par des échelles escamotables sont les principes constructifs essentiels utilisés ici.

## 4.2.2 Maison forte de Mionnaz (Menthonnex-sous-Clermont, Haute-Savoie) – en cours

*Loïc Benoit (SAPB74), Laurent D'Agostino (Atelier d'Archéologie Alpine), Évelyne Chauvin-Desfleurs (Atelier d'Archéologie Alpine)*

### 4.2.2.1 Localisation

Département : Haute-Savoie

Commune : Mentonnex-sous-Clermont

Code INSEE : 74178

Lieu-dit ou adresse : Maison forte de Mionnaz

Coordonnées Lambert 93 : X : 926 890 m / Y : 6 542 425 m / Z : 491.50 m

### 4.2.2.2 Bref état des connaissances

#### 4.2.2.2.1 Situation géographique

La maison forte de Mionnaz se situe au sud du hameau éponyme, localisé au sein de la commune de Mentonnex-sous-Clermont. Cette demeure se trouve à 16,5 km à l'ouest d'Annecy, à 7,5 km à l'est de Seyssel et sur l'ancienne route reliant Genève à Chambéry en passant par Clermont (**fig. 126**). Outre Mionnaz, nous trouvons également les résidences seigneuriales de Foras et de Mortery sur le territoire communal actuel. Le site de Mionnaz est donc au cœur de l'Albanais historique, au sein du comté de Genève médiéval. La bâtisse est construite en plaine et en bordure de route à 491 m d'altitude NGF environ. À l'ouest, la maison forte est dominée par la Montagne des Princes (935 m NGF) tandis que la rivière de la Morge, sur laquelle se trouvent les moulins de Mionnaz, coule selon un axe nord/sud à l'est.

Localisée au sud du château comtal de Clermont, la maison forte de Mionnaz (**fig. 127**) fait partie d'un réseau de résidences élitaires secondaires entourant le site comtal. Au sein de réseau, nous retrouvons entre autres les châteaux/maisons fortes de Pelly et Droisy (Corbière 2011).

#### 4.2.2.2.2 Brève historiographie

La maison forte de Mionnaz, bien que visible du bord de route et en très bon état de conservation, doit attendre la fin du XXe siècle pour faire l'objet d'observations architecturales. Ainsi, entre 1996 et 1998, la bâtisse fait partie du corpus d'étude des recherches sur les maisons nobles rurales menées par Elisabeth Sirot (Sirot 1998 : 101-105). Toutefois, la maison forte faisant partie d'un ensemble, il ne s'agit pas d'une étude exhaustive et détaillée, mais plutôt d'une approche globale avec quelques focus sur les éléments remarquables. À cette occasion, des datations dendrochronologiques avaient été réalisées par Christian Dormoy (Archeolabs) sur des éléments de poutraison de la cave et du logis central. Depuis ces travaux, aucune étude archéologique n'a été entreprise à nouveau. L'association « Les amis du vieux Rumilly et de l'Albanais » a néanmoins réalisé un bilan historique plus poussé en 2010 dans le cadre d'une notice sur Mentonnex-sous-Clermont (A.V.R.A 2009-2010 : 7-8).

#### 4.2.2.2.3 *Jalons historiques*

Le nom de Mionnaz, que l'on trouve également sous la forme Meugnaz ou Meunas, apparaît dans la documentation à la fin du XIIIe siècle avec un certain Jacques de Mionnaz, damoiseau en 1278 (Brocard, Sirot 1981 : 325 ; Foras 1863-1910 ; vol. 4 : 56-57 ; Sirot 1998 : 108). Toutefois, le lignage qui nous intéresse est assuré à partir de 1311, date à partir de laquelle nous pouvons établir une filiation. Dès lors, la maison de Mionnaz est mentionnée à plusieurs reprises, différents actes y étant passés. En 1323, Jacquemet de Mionnaz y passe un acte, et Claude y teste en 1458<sup>38</sup>.

Entre la fin du XIVe siècle et le début du XVIe siècle, la famille de Mionnaz acquiert de nombreux biens autour de la maison forte, à Seyssel, Crempigny ou encore Morgenex. André de Mionnaz est d'ailleurs désigné comme seigneur et résidant de Morgenex en 1514, tandis qu'il teste en 1555 dans sa maison de Crempigny « auprès du poêle de ladite maison »<sup>39</sup>. Au cours du XVIe siècle, les biens des « de Mionnaz » se scindent entre les différents héritiers, si bien que la maison forte, berceau de la famille échoie à Mye, ou Amédée, dame de Mionnaz, le reste de la lignée préférant Morgenex et Crempigny (Foras 1863-1910 : vol. 4, 56-57 et 116-117 ; Sirot 1998 : 108-109 ; A.V.R.A 2009). La lignée disparaît au début du siècle suivant.

Veuve d'un premier mariage avec son cousin Janus de Mionnaz, Mye épouse en secondes noces André de Montfort. Par un acte daté de 1537, et confirmé en 1556, elle donne à son mari et son fils Georges la possession de la maison forte de Mionnaz. Le fils de ce dernier, Marin, y teste en 1574. Il demande alors à ses frères et héritiers de « construire une chapelle au-dessus de la grande porte en cette sienne maison de Mionnaz » (A.V.R.A 2009-2010).

Au début du XVIIIe siècle, probablement en 1703, Charles Montfort vend la maison forte de Mionnaz (Foras 1863 à 1910 : vol. 4, 116-117). La demeure semble être rachetée par la famille Chabod-Saint-Maurice puisque Jean-Joseph en est le propriétaire et seigneur en 1716. Il meurt en 1754 et nous perdons la trace de la maison forte à partir de cet instant. Les derniers propriétaires des XXe-XXIe siècles, sont les familles Mugnier-Grillet, puis récemment M. Deriaz que nous remercions pour l'accueil et l'accès à la demeure.

#### 4.2.2.2.4 *Organisation générale des bâtiments*

La maison forte de Mionnaz se dresse en bordure de la route. Le site est de forme quadrangulaire et comprend actuellement un logis principal associé à une cour ainsi que deux tours donnant sur la route (**fig. 128**).

##### 4.2.2.2.4.1 *Le logis*

Le corps de logis adopte un plan trapézoïdal de 22,93 x 11,45 – 13,25 m de côté, disposé selon un axe nord/sud. Il se développe sur trois niveaux d'habitation (10,34 m de hauteur en moyenne), une cave et un espace de comble. Ce dernier comprend les vestiges du 2e étage ainsi que les traces d'un niveau supplémentaire disparu. À ces éléments s'ajoutent une tour d'escalier circulaire présente sur la façade orientale ainsi qu'une tour quadrangulaire dont on devine encore le tracé sur la façade ouest et qui était encore présente sur les cadastres sarde et napoléonien (cf. infra). Le logis tel qu'il est observable aujourd'hui correspond à plusieurs extensions successives formant trois sous-ensembles (**fig. 129**).

38 *Ibidem* ; A.V.R.A 2009-2010.

39 *Ibidem*.

Le premier, au nord, matérialise un rectangle orienté est/ouest d'environ 11,60 x 6,74 m hors œuvre et avec des murs d'une épaisseur pouvant atteindre 1,36 m. Il comprend une cave dotée d'un plafond planchéié, un rez-de-chaussée voûté en plein cintre et séparé en deux pièces par une cloison, un étage planchéié divisé en plusieurs pièces ainsi qu'un niveau supérieur partiellement découronné sur lequel a été installée l'actuelle charpente.

Accolé au sud du premier ensemble, se développe un espace trapézoïdal orienté est/ouest mesurant 11,60 – 12,60 x 6,52 m. Il est divisé à tous ses niveaux par un refend d'axe nord/sud formant deux pièces, dotées de planchers, de plan barlong de même orientation (**fig. 130**). Au rez-de-chaussée se trouvent une cuisine et une arrière-cuisine (cf. infra). Le premier étage pourrait correspondre à l'*aula* et à une chambre.

L'ensemble le plus méridional est aujourd'hui vide de planchers. Il présente un plan rectangulaire orienté est/ouest de 13,25 x 9,60 m de côté avec des murs d'une épaisseur moyenne d'environ 1 m. Trois étages sont observables, mais un quatrième devait exister au vu des ouvertures bouchées présentes au sommet du mur pignon sud. Aucune trace de cloison interne n'a été observée en l'état, les murs étant entièrement enduits.

De nombreuses structures architecturales composent les façades du logis. La façade septentrionale comprend six ouvertures réparties comme suit : un soupirail bouché dans la cave, une ouverture bouchée au rez-de-chaussée, une fenêtre en plein cintre au 2<sup>e</sup> étage et trois baies formant une sorte de triplet de lancette dans les combles<sup>40</sup>. Une potentielle ouverture supplémentaire bouchée pourrait être présente au premier étage (**fig. 131**).

La façade orientale est la plus prestigieuse et paraît correspondre à la façade d'apparat. En dehors de la tour d'escalier, elle possède quinze baies et portes. Au sein de cet ensemble, nous comptons trois portes, dont deux bouchées, une archère canonnière et onze fenêtres issues d'états de constructions distincts. Parmi ces dernières, trois sont à meneaux et croisés, une à meneau et sept sont simples (**fig. 132**).

La façade sud est assez homogène et présente neuf fenêtres simples, dont deux au rez-de-chaussée, deux au 1<sup>er</sup> étage, trois au 2<sup>e</sup> étage et deux bouchées en partie sommitale et uniquement visibles depuis l'intérieur du bâtiment. Notons également la présence de quatre consoles en pierre au niveau de l'actuel rez-de-chaussée (**fig. 133**).

Enfin, la façade occidentale, en excluant l'espace correspond à l'ancienne tour quadrangulaire, comporte neuf ouvertures. Au sein de ce lot, cinq, dont deux portes et trois fenêtres, sont attribuables à une période récente. Les quatre restantes se répartissent entre le rez-de-chaussée et le second étage (**fig. 134**).

Notons que nos observations préliminaires suggèrent la présence d'ouvertures bouchées, ou remaniées, sous les enduits.

#### 4.2.2.4.2 La tour escalier

La tour d'escalier est située sur la façade orientale de la maison forte et donne donc dans la cour (**fig. 135**). De plan circulaire, elle a un diamètre de 3,86 m hors œuvre pour un espace interne de 2,68 m de diamètre, espace accueillant un escalier hélicoïdal. Elle conserve aujourd'hui une

40 Ces baies sont situées dans une partie ajoutée au mur pignon. Faut-il y voir la « chapelle au-dessus du portail » mentionnée en 1574 ?

hauteur d'environ 9,43 m, mais devait initialement comprendre un niveau de plus. Trois baies simples apportent la lumière de l'extérieur. Une quatrième semble avoir existé, mais seul son appui est conservé au sommet de la tour. Une porte, placée au nord, permet l'accès depuis la cour à la tour. À l'intérieur, une série de plusieurs portes doubles permet la circulation entre le centre du logis et le membre sud (**fig. 136**). Parmi ces ouvertures, celle donnant au centre du premier étage paraît avoir été dotée d'une console sculptée représentant un personnage. Néanmoins, seuls les bras sont encore observables (**fig. 137**). Notons également que l'ensemble des portes donnant accès au logis sud sont bouchées.

#### 4.2.2.2.4.3 *La tour de latrines ?*

La tour quadrangulaire occupait le tiers sud de la façade occidentale, à l'opposé de la cour. Aujourd'hui disparue, elle est représentée sur les cadastres anciens et était visiblement encore en élévation en 1957<sup>41</sup> (**fig. 138 et 139**). Les arrachements des murs nord et sud sont toutefois encore visibles et indiquent une contemporanéité avec le logis sud. Ils permettent de supposer un édifice quadrangulaire de 3,96 m de côté pour un espace interne large de 2,78 m (**fig. 130 et 140**). Trois portes obliques, aujourd'hui bouchées, sont observables et donnent sur le logis sud au moins sur trois niveaux. Au vu de l'emplacement de la tour et de ses dimensions, il pourrait s'agir d'une tour de latrines.

#### 4.2.2.2.4.4 *La cour et ses tours de défense*

La cour de Mionnaz se développe à l'est du logis principal. Elle occupe une surface quadrangulaire d'environ 21,80 x 22,13 m soit plus de 482 m<sup>2</sup>. Elle est délimitée par une courtine maçonnée augmentée de tours circulaires aux angles nord-est et sud-est (**fig. 129**).

L'accès à cet espace se fait par le nord où se trouve un double portail comprenant une porte cochère ainsi qu'une porte piétonne. L'ensemble était surmonté d'une structure défensive (cf. infra ; **fig. 141**).

Les tours sont accessibles de plain-pied et possèdent au moins deux niveaux. Chacune est dotée d'ouvertures de tirs, de type archères-canonniers, venant couvrir les différents pans de courtine (**fig. 142**). De nombreuses modifications viennent perturber ces éléments tels que la transformation en pigeonnier de la tour nord-est, ou l'adjonction d'un four à pain au pied de la tour sud-est (**fig. 143**). Néanmoins, nos observations s'étant concentrées sur le logis en 2023, cette partie du site fortifié n'a pas été approchée en détail.

#### 4.2.2.2.5 *Premiers éléments de chronologie*

Loin d'avoir une étude exhaustive et aboutie, plusieurs éléments tels que les relations architecturales relatives, les données textuelles, ou encore les datations dendrochronologiques permettent d'envisager une première esquisse de chronologie générale de la maison forte de Mionnaz (**fig. 144**).

Vraisemblablement dans le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle est construite la première maison forte de Mionnaz<sup>42</sup>. Cette dernière correspond au bâtiment quadrangulaire au nord du logis sur

41 D'après un témoignage oral, ce sont les anciens propriétaires, agriculteurs, qui auraient démonté la tour afin de pouvoir faire passer leur tracteur à l'arrière de la demeure. La tour est présente sur le cadastre rénové de 1957 (ADHS 2403 X 2545), mais ne l'est plus sur celui de 1986 (ADHS 2195 W 2080).

42 Orceel, Dormoy, 1996 – Réf : ARC96/R935D.

lequel vient s'appuyer le reste des structures. C'est une pièce de bois issue du plancher de la cave qui a été datée par dendrochronologie qui nous indique une période d'abattage du bois sise entre 1325 et 1335. Il s'agit alors d'une maison-tour, forme de fortifications bien attestée pour cette période (Corbière 2002 ; Sirot 2007).

Dans un second temps, peut-être au XVe siècle, période de faste pour la famille de Mionnaz puisqu'elle acquiert à ce moment plusieurs propriétés, est adjoint à la maison-tour un nouveau logis plus au sud, relié au précédent par un axe de circulation nord-sud. De même, une tour d'aisance est construite sur le flanc occidental, à l'abri des regards. La maison forte prend alors la forme d'un « U ». Ainsi, le nouveau logis, plus grand, permet l'apport d'éléments de confort plus nombreux (cheminées, latrines, fenêtres plus grandes, etc.) et de sortir de l'exiguïté du bâtiment familial initial.

Enfin, le troisième état de construction correspond à la transformation du bâtiment en un édifice plus imposant. Pour cela, la demeure est complétée par une nouvelle maçonnerie venant fermer le logis à l'est et associée à une tour d'escalier facilitant les circulations verticales et horizontales. C'est également à ce moment que semblent être installées la courtine et les tours orientales. Ces dernières ont pour effet d'agrandir l'espace privé, mais aussi de donner plus de grandeur à l'ensemble. Cet état pourrait être daté de la fin du XVe ou du XVIe siècle et du transfert de propriété à la famille de Montfort qui arrive forte de ses victoires militaires à Nice. La maison forte se dote alors d'une nouvelle cuisine plus grande ainsi que de nouveaux espaces d'apparats.

Outre ces grandes phases de transformations, plusieurs éléments plus récents viennent bouleverser le bâtiment : percements et bouchages d'ouvertures, ajout de contreforts, dérasement du logis à partir du XIXe siècle. Toutefois, une lecture plus fine serait nécessaire pour mieux les caractériser.

#### 4.2.2.3 Bibliographie

**A.V.R.A 2009** : LES AMIS DU VIEUX RUMILLY ET DE L'ALBANAIS, *Bulletin annuel* n°27, Rumilly, 2009, p-7-8.

**A.V.R.A 2010** : LES AMIS DU VIEUX RUMILLY ET DE L'ALBANAIS, *Bulletin annuel* n°28, Rumilly, 2010, p-7-8.

**Baud, Mariotte 1981** : BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.

**Brocard, Sirot, 1981** : BROCARD Michèle, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, Le Coteau, Horvath, 1981.

**Corbière 2002** : CORBIÈRE (de la) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.

**Corbière 2011** : CORBIÈRE (de la) Matthieu, « Une prestigieuse résidence des comtes de Genève : le château de Clermont », *Revue Savoisienne*, 2011.

**Deuber 2006** : DEUBER Gérard, « La maison Tavel au Moyen Âge. Une résidence aristocratique à Genève, XIIIe – XVIe siècle », *Genava*, 2006, n.s., LIV, extrait.

**Foras 1863-1910** : FORAS (De) Amédée, MARESCAL (De) François, VIRY (De) Pierre, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, 1910.

**Orcel, Dormoy 1996** : ORCEL Christian, DORMOY Christian, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du château de Mionnaz à Menthonnex-sous-Clermont (74270)*, Archeolabs, 1996.

**Séraphin 2002** : SÉRAPHIN Gilles, « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Mémoires de la Société d'Archéologie du Midi de la France, Toulouse, 2002, p. 145-201.

**Sirot 1998** : SIROT Élisabeth, *Rapport triennal 96-97-1998 – Les maisons nobles rurales*, DFS, SRA Rhône-Alpes, 1998.

**Sirot 2007** : SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XIIIe au début du XVIe siècle*, Paris, 2007.

#### 4.2.2.4 *Les éléments architecturaux caractéristiques*

La journée d'étude réalisée sur la maison forte de Mionnaz en 2023, réalisée dans le cadre des actions du programme collectif de recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge », et avec l'accord et l'envie du propriétaire actuel, a permis une approche générale de l'édifice et la compréhension de plusieurs éléments structurants du bâtiment. Appuyé de datations dendrochronologiques réalisées en 1996<sup>43</sup> et d'une datation radiocarbone à venir, de nombreux éléments peuvent intégrer cette notice typonchronologique. S'agissant néanmoins, de la première année sur ce site, cette notice est à compléter par de nouvelles interventions à l'avenir.

##### 4.2.2.4.1 *Le logis sud*

La partie sud du logis présente plusieurs types de fenêtres en très bon état de conservation. Toutes sont en molasse jaune ou verte. La façade sud du logis est dotée de sept baies encore ouvertes. Parmi ces dernières seules les deux fenêtres supérieures à l'est se distinguent réellement, les cinq autres adoptant une mise en œuvre assez uniforme. Sur la façade orientale, ouvrant sur la cour, la hiérarchie verticale est plus marquée : outre un grand soupirail carré chanfreiné au rez-de-chaussée, les étages sont éclairés par deux grandes fenêtres croisées à coussièges.

##### 4.2.2.4.1.1 *Porte en ogive*

##### Description à faire

##### 4.2.2.4.1.2 *Soupiraux*

Trois soupiraux rectangulaires ou carrés éclairent et aèrent le rez-de-chaussée du bâtiment sud. Bâties en pierre de taille de molasse jaune ou gris vert, les ouvertures présente à l'extérieur un chanfrein simple, sans congés et des dimensions réduites (0,49 x 0,47 m ; 0,64 x 0,33 m ; **fig. 145 à 148**). Côté intérieur, les baies sont installées au sein d'une alcôve ouverte jusqu'au sol et surmontée d'un arc surbaissé. Aussi l'ouverture sur l'extérieur n'occupe-t-elle que la partie haute de la niche maçonnerie.

##### 4.2.2.4.1.3 *Fenêtres simples*

Les fenêtres simples des façades sud et est se répartissent en trois groupes. Le premier groupe comprend les deux fenêtres supérieures dans la partie ouest de la façade sud. Construites elles aussi en molasse jaune ou verte, elles adoptent une ouverture rectangulaire allongée verticalement, entourée d'un chanfrein simple sans congés (l. 0,40 x h. 1,16 m pour les deux ; **fig. 149**). L'ébrasement interne est ici réduit à l'encadrement de la fenêtre. Celles-ci présentent

---

43 Orcel, Dormoy, 1996 – Réf : ARC96/R935D.

alternativement un linteau droit ou une arrière-voussure en arc surbaissé. Le même type de fenêtres hautes se retrouve dans la tourelle d'escalier en vis.

Les deux fenêtres supérieures à l'est de la façade sud se distinguent sur plusieurs aspects. Les matériaux utilisés sont les mêmes, mais l'esthétique est plus travaillée. À l'extérieur, l'ouverture de forme rectangulaire est plus grande (l. 0,73 x h. 1,32 m au 1er et l. 0,64 x h. 1,24 m au 2e étage). La structure du 1er étage présente un cavet aboutissant à deux congés pyramidaux tandis que celle au 2e possède des congés biseautés. Les deux ouvertures possèdent un appui mouluré. À l'intérieur, ces deux fenêtres présentent un linteau en arc surbaissé. Elles sont également équipées d'un coussiège construit à l'aide de deux pierres de taille. Leur disposition varie selon le niveau (à l'est au 1er étage, et à l'ouest au 2e étage). Les baies sont de grandes dimensions (1,26 x 2,40 m et 1 x 2,26 m) afin de permettre une bonne assise. Le soin apporté à ces deux éléments suggère un usage plus noble de ce côté du logis et donc un éventuel cloisonnement intérieur invisible en l'état. Les deux fenêtres du premier étage possèdent encore leur grille de fer.

La fenêtre centrale, que l'on ne peut rattacher à aucun des deux groupes précédents, ne possède pas de chanfrein extérieur ni d'arc surbaissé intérieur. Il pourrait s'agir d'un ajout tardif, sans qu'il soit possible en l'état de le prouver.

#### **4.2.2.4.1.4 Fenêtre croisée à coussièges**

Sur la façade orientale du logis, du côté du sud, deux fenêtres croisées à coussièges s'ouvrent au premier et au deuxième étage (fig. 150 à 153). Celle du premier étage, la mieux conservée, est en pierre de taille de molasse comme toutes les autres baies de cette partie de l'édifice (fig. 154 et 155). Elle permet de restituer en partie les mesures employées pour la construction. La croisée et de facture classique et affecte, sur le parement externe, des dimensions de 2 m de hauteur par 1,45 m de largeur, avec deux quartiers rectangulaires en bas (0,60 m x 1,20 m, soit 2 pieds x 4 pieds de 30 cm) et deux quartiers carrés en haut (0,60 m x 0,56 m, soit 2 pieds de large et 1 pied 4 pouces de hauteur). La traverse et le meneau présentent une largeur de 0,24 m, soit 4 pouces de 6 cm. Les dimensions de la fenêtre sont donc de 6 pieds et 4 pouces de hauteur et 4 pieds et 4 pouces de largeur. Les quartiers supérieurs portent encore leur grille de fer.

Le décor est homogène avec les baies de la façade sud : un cavet entoure les quartiers de la croisée et se termine, dans les deux quartiers inférieurs, par des bases pyramidales. Un cordon d'appui à bandeau et cavet règne sous la baie. À l'intérieur, l'arrière-voussure appareillée en molasse est surbaissée et dégage une embrasure de 3,25 m de hauteur (10 pieds et 4 pouces) pour 2 m de largeur (6 pieds et 4 pouces).

Au deuxième étage, il ne subsiste de la croisée en molasse verte que les deux piédroits ornés de tores naissant sur des bases prismatiques. Le cordon d'appui a été reconstitué en béton moulé et le meneau a disparu, tandis que toute la partie supérieure de la fenêtre a été amputée. Le décor est à rapprocher de la fenêtre croisée de la salle du premier étage, au centre du logis.

#### **4.2.2.4.2 Le bâtiment central et la tour d'escalier**

##### **4.2.2.4.2.1 Porte à linteau droit et coussinets**

La porte d'entrée du logis s'ouvre au pied de la tour d'escalier hors-œuvre, à la jonction entre la tour et la façade orientale du logis (fig. 156 et 157). Large de 1,10 m et haute de 2,18 m, assurant un passage confortable sans être trop ostentatoire, la porte est construite en molasse jaune, de

qualité variable au vu de son état de conservation. Elle est couverte d'un linteau droit reposant sur des coussinets moulurés abaissés d'un cavet et d'un filet en sous-face, qui déchargent le poids du linteau sur les piédroits (fig. 158). L'encadrement est abaissé d'un chanfrein de 7 cm de large qui épouse le contour des coussinets et du linteau. Il vient mourir au nu du mur du logis, à l'aplomb du coussinet ouest.

Cette morphologie générale est reproduite, de manière encore simplifiée, dans les autres portes de la tour d'escalier qui desservent les pièces du logis, où les coussinets assurent l'élargissement du passage sans fragiliser les linteaux qui supportent le poids de la maçonnerie.

#### 4.2.2.4.2.2 *L'équipement de la cuisine*

Au rez-de-chaussée du logis, les deux salles centrales montrent sans équivoque les dispositifs architecturaux d'une cuisine de la fin du Moyen Âge encore complète et très peu remaniée, associée à son arrière-cuisine ou « dépense », qui servait à stocker les vivres (**fig. 130**). La cuisine affecte un plan légèrement trapézoïdal de 6,60 m de longueur par 5,40 m de largeur moyenne, soit un peu plus de 35 m<sup>2</sup>. Elle est accessible depuis la tourelle d'escalier par une porte à linteau droit et coussinets abaissés d'un cavet en sous-face, taillé à la bretture ou à la gradine. En façade orientale, la cuisine est éclairée par une baie géminée en molasse divisée par un meneau massif de 21 cm de largeur et dont les quartiers rectangulaires de 1,22 m de hauteur par 0,61 m de largeur sont simplement chanfreinés (**fig. 154 et 159**). Sa morphologie est très similaire à la baie de la cuisine du château d'Annecy, aménagée par le comte de Savoie Amédée VIII vers 1440 (D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017)<sup>44</sup>. À l'intérieur, un large arrachement prenant toute l'allège de la fenêtre a laissé penser à Elisabeth Sirot qu'il avait existé un potager à cet endroit (Sirot 1998). Aujourd'hui, aucun indice probant ne permet plus de l'affirmer ; l'arrachement pourrait tout aussi bien être celui de coussièges (**fig. 160 et 161**). Au nord de la fenêtre, parfaitement lié à sa construction, prend place une niche large de 1,95 m, haute de 2,08 m et profonde de 0,47 m. Cette niche n'était pas dotée d'une porte, car les piédroits sont lisses et dépourvus de feuillure, tandis que l'arc segmentaire qui la couvre est décoré d'un large chanfrein (**fig. 162**). Un couple de rainures latérales montrent qu'il existait une seule tablette à l'origine ; une deuxième tablette, dont les rainures ont été retaillées dans les tableaux, a été ajoutée plus tard. La première tablette a pu être un évier, si l'on en croit la présence d'un exutoire pour les eaux usées aménagé à la base du mur au fond de la niche.

Sur le mur de refend, face à la fenêtre, est bien visible l'arrachement d'un large conduit trapézoïdal correspondant à l'emprise d'une cheminée aujourd'hui disparue, large de 3,15 à 3,30 m environ (**fig. 163 et 164**). Elle était joutée, au nord, par deux placards très bien conservés ; hauts chacun de 1,50 m, larges de 0,55 m et profonds de 0,60 m, ils sont dotés d'une feuillure périphérique qui accueillait leur porte (**fig. 165**). Les rainures des tablettes, inégalement réparties, ont peut-être été modifiées au cours des siècles. Le placard le plus proche de la cheminée, qui bénéficiait de la chaleur transmise par la molasse, pouvait servir à différents usages : conservation du sel, maintien des plats au chaud, faire pousser la pâte à pain avant la cuisson. Toutefois, dans le dispositif observable, aucun four à pain n'est ici conservé. La cheminée a été remplacée, probablement au XVIIe siècle, par une autre de dimensions plus réduites dont le linteau portait un écu palé au centre, très effacé, qui pourrait avoir été le blason des Montfort ; cette cheminée, associée à un petit placard, a bouché l'emprise de la cheminée médiévale (**fig. 166**).

44 Un prélèvement de bois a été réalisé dans l'arrière-voussure de la fenêtre pour datation.

Au sud, le mur de refend qui sépare la cuisine de la partie du logis semble avoir fait l'objet de remaniements profonds, dont témoignent les changements de mortier et les traces de reprises qu'il faudrait mieux examiner. Une grande alcôve en molasse verte, dont le fond est appareillé en grandes dalles, évoque l'emplacement d'un poêle, qui a récupéré le conduit d'évacuation des fumées d'une cheminée située dans la salle adjacente (**fig. 160 et 161**). La porte de communication avec cette salle, aujourd'hui bouchée, est d'un style très différent des autres baies et semble bien plus tardive.

L'arrière-cuisine est légèrement plus petite, 6,60 m par 3,56 m soit 23,5 m<sup>2</sup>. Peu d'aménagement y sont visibles. Elle est accessible depuis la cuisine par une porte encadrée d'un chanfrein et couverte d'un linteau droit reposant sur des coussinets délardés d'un cavet en sous-face. Cette porte est parfaitement chaînée avec les deux placards du mur de refend, qui lui sont strictement contemporains. L'arrière-cuisine est ventilée et éclairée par deux grands soupiraux chanfreinés et protégés par des grilles en fer très similaires à ceux de la partie sud du logis (**fig. 167**). Dans le mur de refend, à l'arrière de la cheminée, une alcôve peu profonde formée de dalles de molasse verticales peut avoir servi à transmettre un peu de la chaleur de la cheminée de la cuisine pour limiter l'humidité de l'atmosphère, selon le dispositif de la chaudanne. Le plafond de cette arrière-cuisine a fait l'objet de prélèvements dendrochronologiques en 1996 ; 4 solives ont été taillées dans des arbres abattus entre 1325 et 1335, sans que l'année d'abattage précise puisse être établie en l'absence d'écorce<sup>45</sup>. À défaut d'étude plus approfondie de ce plafond, qui montre des traces visibles de pièces en remploi, il reste délicat d'affirmer que l'arrière-cuisine est bien édifiée à cette période ; les solives, malgré leur homogénéité, peuvent provenir d'un édifice antérieur.

#### 4.2.2.4.2.3 Fenêtre croisée à coussièges

Au premier étage de la partie centrale du logis, on retrouve une partition de l'espace sensiblement identique à celle du rez-de-chaussée. Au-dessus de la cuisine, une pièce de dimensions équivalentes, environ 35 m<sup>2</sup>, affecte les caractères d'une petite *aula*, salle de réception et de vie de la maison forte. Accessible par l'escalier en vis, elle possède une large cheminée à la verticale de celle du rez-de-chaussée et est éclairée en façade orientale par une grande croisée à coussièges, dont l'encadrement extérieur finement ouvragé surmonté d'un larmier la distingue sensiblement des autres baies (**fig. 168 et 169**).

Aménagée dans un mur relativement fin de 80 cm d'épaisseur, la fenêtre croisée mesure 1,74 m de hauteur par 1,27 m de largeur hors moulures d'encadrement. Les quartiers de la baie, séparés par un meneau et une traverse de 20 cm d'épaisseur, mesurent respectivement 1,02 m de hauteur par 0,51 m de largeur en partie basse, et 0,49 m de hauteur par 0,51 m de largeur en partie haute. À l'intérieur, l'embrasure couverte d'une arrière-voissure segmentaire atteint 3,33 m de hauteur. Deux coussièges mutilés sont encore visibles sur les côtés de la baie mais ne sont plus fonctionnels et ont été retaillés en glacis (**fig. 170**). La position des gonds et de la barre de fermeture du châssis en bois de la fenêtre est encore visible dans les tableaux, près de la feuillure de 3 cm de largeur.

L'encadrement extérieur est orné d'une moulure complexe formée d'un tore à listel encadré de réglots et cavets. Sur les piédroits, les tores naissent sur des plinthes lisses surmontées de bases prismatiques hexagonales puis de bulbes piriformes terminés par une bague (**fig. 171**). La sculpture est réalisée à la gradine et au ciseau. Le tiers supérieur de la fenêtre est encadré d'un larmier à deux tores séparés par une scotie renversée qui se termine en bandeau horizontal au-dessus de la traverse.

45 Orcel, Dormoy, 1996 – Réf : ARC96/R935D.

La morphologie de cette fenêtre n'est pas sans rappeler des modèles proches de la maison Tavel à Genève, dont les croisées encadrées de larmiers de l'étage noble sont datées immédiatement après un incendie intervenu en 1334. Toutefois, le décor y est bien plus développé, avec les têtes sculptées qui ornent les angles du larmier, et l'on rappellera que la morphologie des croisées de la maison Tavel sont restituées d'après les traces archéologiques, sans qu'il soit possible de préciser si les quartiers étaient simplement chanfreinés ou s'il s'agissait de fenêtres à réseau, formes attestées en Aquitaine et en Languedoc à la même période (Deuber 2006 : 51-61 ; Séraphin 2002 : 154 et 177-183).

Plusieurs éléments permettent de restituer les mesures employées par les constructeurs : l'empan de 20 cm détermine l'épaisseur du meneau et de la traverse, ainsi que la largeur de la plinthe qui supporte les moulures d'encadrement ; le pied de 31 ou 32 cm définit l'épaisseur de l'appui de la fenêtre, ainsi que l'épaisseur du mur de 2,5 pieds. Il est sans doute probable d'en déduire une toise de 1,60 m, valant 5 pieds. Les moulures sont quant à elles basées sur un pouce de 6 cm et ses multiples.

#### 4.2.2.4.2.4 *Cheminée à tablettes*

Dans l'angle sud-ouest de l'*aula*, une porte aujourd'hui bouchée, simplement encadrée d'un chanfrein, donnait accès à une pièce située au-dessus de l'arrière-cuisine ; la présence d'un jambage de cheminée à console et tablette évoque une possible chambre (*camera*) destinée au seigneur (**fig. 172**). La morphologie de cette cheminée évoque des modèles du XIVe et du début du XVe siècle, tels ceux de Châteauneuf-en-Valromey ou de la maison forte des Rubins à Sallanches.

#### Relevés et description à faire

#### 4.2.2.4.3 L'enceinte de la cour

##### 4.2.2.4.3.1 *Le portail*

Le portail d'entrée de la cour de la maison forte est aménagé dans la courtine nord, mur relativement maigre d'environ 0,80 m d'épaisseur. Si le mur est bâti en galets de calcaire d'origine morainique et en blocs bruts de molasse, le portail est beaucoup plus soigné et se distingue par son grand appareil irrégulier en molasse qui lui confère un caractère ostentatoire manifeste. Le portail est composé de deux baies juxtaposées : une porte cochère à l'est et une porte piétonnière à l'ouest (**fig. 141 et 173**).

La porte cochère, large de 2,70 m et haute de 2,90 m, prend appui sur deux gros chasse-roue saillants et assez usés qui réduisent la largeur du passage à 2,50 m. Elle est couverte par un arc en anse de panier haut de 0,80 m. L'encadrement est abaissé d'un chanfrein de 10 cm terminé par de simples congés triangulaires. L'arc est soigneusement appareillé et les moellons qui l'entourent sont eux aussi précisément taillés pour en épouser la forme. À l'ouest, la porte piétonnière est séparée de la porte cochère par un trumeau large de 0,60 m (2 pieds) (**fig. 174**). Large de 0,80 m et haute de 2,02 m, elle est couverte par un linteau droit et décorée, comme le portail par un simple chanfrein terminé sur les piédroits par des congés triangulaires. Il reste à relever les traces des vantaux des deux portes, dont les gonds sont encore conservés, et les traces de la barre de fermeture du portail.

Au-dessus du portail, sept consoles de 15 cm de largeur à trois quarts de rond et filets intermédiaires supportaient une bretèche à mâchicoulis en encorbellement (**fig. 50**). L'emprise des consoles permet de restituer une bretèche de 4,60 m de largeur, soit environ 3 toises de 1,50 m.

L'examen sommaire de l'environnement de la porte montre que le chemin de ronde qui couronnait cette courtine se trouvait au niveau d'utilisation de la bretèche, soit environ 4,40 m au-dessus du sol. À proximité de la tour nord-est de la cour, un pente donnait accès au couronnement de la tour et, à l'ouest, le niveau du chemin de ronde s'élevait là aussi pour gagner une porte donnant accès au deuxième étage de la maison-tour primitive, où une porte bouchée est visible. Il faut probablement restituer un parapet crénelé en pierre de part et d'autre de la bretèche, sans doute constituée quant à elle d'un grand appareil de molasse, comme le portail. Des arrachements visibles sur le parement interne de la courtine de part et d'autre du portail évoquent des retours de mur qui pourraient correspondre à une petite tour-porche, couronnée par la bretèche au premier étage. Sur les côtés du portail, deux arrachements bouchés par une maçonnerie sommaire évoquent la présence de deux canonnières latérales, dont la forme ne peut être établie. En revanche, aucune trace de fossé ou de pont-levis renforçant la défense de l'entrée n'est plus visible, même si de tels dispositifs restent vraisemblables.

Cet ensemble reste à ce stade sans datation assurée. La morphologie générale de l'ensemble peut appartenir à la fin du XVe siècle, tout autant qu'au XVIe siècle. Nous espérons recueillir des éléments datables au cours de la prochaine campagne d'étude.

#### *4.2.2.4.3.2 Les archères-canonnières*

#### *Relevés et description à faire*

#### **4.2.2.5 Conclusion**

La maison forte de Mionnaz présente de nombreuses structures médiévales en place et un potentiel d'étude non négligeable. Si les premières observations ont permis la mise en place de certaines relations chronologiques, cela reste largement à affiner. De même, nombre de structures architecturées n'ont pas encore été relevées ou sont à compléter (plans et coupes). Cette première approche incite à poursuivre son étude, le temps alloué en 2023 ne permettant pas une approche globale.

## 5 Conclusion Générale

Le PCR Fortifier les Alpes au Moyen Âge, auquel participent une dizaine de chercheurs de tous horizons (jeunes docteurs, archéologues, universitaires) a bien poursuivi son cours, après une année probatoire débutée en 2019, pour une programmation triennale (2020-2022). Suite à ces trois années supplémentaires, un nouveau programme triennal (2023-2025) vient de débiter sur les mêmes bases. Les résultats du programme triennal précédent ne sont pas détaillés ici.

Dans le cadre des axes de recherche définis lors de la première année (2019), les investigations ont progressé sous différents aspects poursuivant les thématiques abordées alors ou créant de nouvelles perspectives d'investigations

- **Axe 1 : Premiers châteaux de l'espace alpin.** Sous la direction de David Billoin, l'année 2023 a permis la poursuite des inventaires concernant les départements de Savoie et Haute-Savoie qui sont considérés comme achevés, bien que le cas de la Haute-Savoie, qui présente peu de sites identifiés (8 sites), intrigue et nous pousse à revoir notre méthode de détection. Pour la Savoie, le résultat de 18 sites mis en évidence est assez conforme à ce que l'on pouvait attendre. Ils se concentrent essentiellement dans les hautes vallées de l'Isère et de l'Arc. Cette année a également donné lieu à des vérifications concernant les départements de l'Ain et de l'Isère. Pour le premier une erreur a été corrigée (attribution par erreur du site du Château des Sarrazins à Culoz-Béon au département de la Haute-Savoie à cause d'un homonymie du lieu-dit avec une commune de ce département) ; et pour le second, quelques nouveaux sites, portant leur nombre à 26, ont été ajoutés nous appelant donc à la prudence concernant l'exhaustivité de nos recensements. Cet inventaire a donné lieu à des représentations cartographiques départementales avec la figuration des principaux pôles et voies antiques, ainsi qu'à l'élaboration d'une liste mentionnant permettant d'identifier l'avancée du travail et les tâches restant à réaliser (notices, prospection de terrain, recherche documentaire, etc.)
- **Axe 2 : Terminologie et forme des édifices fortifiés.** Dans cet axe de recherches, nos interrogations s'étaient portés sur le phénomène fortifié des bâties dans les principautés de Savoie et de Dauphiné dont il est ressorti une journée d'étude et une publication. Le manuscrit final vient d'être déposé auprès de Ciham-Éditions et la publication pourrait paraître dans le courant de l'année 2024. Le travail de mise en forme des articles a permis d'affiner le recensement de ces édifices fortifiés sur toute la zone d'étude, en mettant en commun les données de chaque chercheur. Il en ressort que le bâti est aussi utilisée par le Comte de Savoie dans le Val d'Aoste contre la noblesse locale.

En parallèle à ces questionnements, les recherches sur les maisons fortes, initiées précédemment par des études de cas, se sont poursuivies à travers l'élaboration d'un protocole théorique qui devait nous garantir la pertinence des comparaisons réalisées entre les sites et entre la documentation textuelle et les vestiges archéologiques. Malheureusement, dans la pratique il a été démontré que cette méthodologie n'était pas satisfaisante du fait de la difficulté à localiser les sites

mentionnés dans l'enquête de 1339. Une autre méthode d'approche devra être mise en place pour pouvoir mieux définir ce phénomène de la maison forte.

- **Axe 3 : Morphologie et évolution des ensembles castraux.** Sous la direction de Laurent D'Agostino, le projet de catalogue chrono-typologique des éléments architecturaux des châteaux de la fin du Moyen Âge, témoignant de leur évolution, mis en place dès le commencement du PCR s'est poursuivi cette année avec la réalisation de plusieurs notices : le château des Allymes (Ain) et la maison forte de Mionnaz (Haute-Savoie). D'autres projets de notices sont en cours comme sur l'enceinte villageoise d'Yvoire (Haute-Savoie), sur le château de La Bâtie (Savoie), sur la Maison Rouge, maison noble située dans le bourg de Conflans (Albertville, Savoie) ou sur la maison forte de Montferrand à Lagnieu (Ain). Certaines notices ébauchées lors du précédent programme triennal sont encore à finaliser : Tour de la Trésorerie de Chambéry (Savoie), château d'Annecy (Haute-Savoie) D'autres sites feront l'objet de notice qui commencent tout juste à être constituées pour étoffer notre corpus (Tour de Montamyneur (Savoie), château de Rochechinard (Drôme), maison forte des Allinges à Saint-Quentin-Fallavier (Isère), château de Vachères (Drôme) ou encore le château de Thol (Ain)).

En parallèle, la base de donnée a bien progressé avec la vérification et correction des données liées aux sites hauts-alpins et l'inventaire des sites de l'Isère et de la Drôme qui sont en cours de relecture et de validation. Une fois ces listes validées, les sites seront versés à la base de données et les premiers tests d'utilisation via une interface SIG seront entrepris.

Un test sur l'exploitation des données LidarHD de l'IGN a été mené sur le site d'Aspremont dans les Hautes-Alpes et a donné des résultats plutôt encourageants en mettant bien en évidence les vestiges d'une motte castrale et de son fossé, déjà pressentis par la topographie, en amont du site fortifié du bas Moyen Âge. Nous identifierons plusieurs sites tests pour l'exploitation des données Lidar au cours de ce programme triennal, ce qui ajoute une autre méthode de détection de sites anciens.

## 6 Perspectives 2024-2025

Les recherches entamées durant le premier programme triennal ont donné des résultats très intéressants qui ne demandent qu'à être consolidés. Les investigations qu'il reste à mener sont toujours nombreuses et doivent être menées avec la même assiduité et la même énergie pour aboutir à une synthèse. Les différents axes doivent être poursuivis afin de bonifier d'autant plus les résultats déjà acquis.

- **Axe 1 :** Si l'inventaire des sites fortifiés antérieurs à 1032 est déjà quasiment achevé, tout reste à faire pour les départements de la Drôme, des Hautes-Alpes. Les deux prochaines années seront donc consacrées à ces deux territoires afin de pouvoir proposer une comparaison des implantations fortifiées à l'échelle de notre zone d'étude. Le même protocole d'identification des sites sera appliqué afin d'avoir la même cohérence entre chaque département. Il est à saluer la parution de la nouvelle Carte Archéologique de la Gaule pour le département des Hautes-Alpes qui faisait grandement défaut pour nos investigations.

- **Axe 2** : Si la publication des actes de la journée d'étude *Bastida* suit son cours avec le dépôt début décembre du manuscrit final, les recherches sur cette thématique ne sont pas encore achevées. Un projet de notice détaillée du château de Jonage (Rhône) qui a joué un grand rôle dans les guerres delphino-savoysardes, est envisagé (opération programmée pour l'hiver 2024). Ce serait l'occasion d'étudier l'impact de la construction d'une bâtie, non pas pour la défense du territoire, mais pour la prise du château de Jonage. La mairie est très ouverte au projet et une visite de terrain a été réalisée fin décembre 2022 pour estimer la faisabilité du projet. Les investigations en Savoie et Haute-Savoie, territoires les moins bien renseignés sur ce sujet, vont se poursuivre afin de pouvoir établir une synthèse générale sur ces édifices.

De la même manière, les travaux tout juste débutés sur la caractérisation des maisons fortes de l'espace delphino-savoysard seront poursuivis de manière plus intense. Une méthodologie pour une approche globale de ces édifices doit encore être établie pour permettre les comparaisons d'un territoire à l'autre et d'un édifice à l'autre. La tentative réalisée cette année n'a pas été concluante et doit être revue. En parallèle, certaines notices réalisées dans ce cadre pourront aussi venir alimenter le catalogue mis en place dans l'axe 3 comme ça a été le cas des maisons fortes des Rubens et de La Frasse à Sallanches, et de celle de Mionnaz, présentée dans ce volume.

- **Axe 3** : La création de notices et les investigations sur les autres sites de notre corpus se poursuivra en étendant les recherches aux départements qui ont moins été étudiés pour le moment. Les recherches seront également étendues aux fortifications villageoises qui valident le cahier des charges établi (élément architectural bien situé dans la chronologie) L'investissement ponctuel de Nathalie Nicolas (Inrap) permettra de mettre en place des recherches et de créer des notices sur des édifices du département des Hautes-Alpes dont la liste est encore à établir, mais quelques sites sont déjà envisagés.

Une journée d'étude est déjà prévue pour clore le triennal. Elle se déroulera à Grenoble en 2025 (dates encore à établir) et se tiendra dans le cadre de la grande exposition sur les fortifications de montagne organisée par le département de l'Isère.

## Sources

- Bernard, Bruel 1876-1903** : BERNARD (A.), BRUEL (A.). – *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I-VI. Paris : Impr. Nationale, 1876-1903. 6 vol. (Collection de documents inédits de l'histoire de France. Première série, Histoire politique). Édition en latin.
- Brun-Durand 1890** : Brun-Durand (J.). – *Censier de l'évêché de Die à Die, Montmaur et Aurel, document du XIIIe siècle en langue vulgaire*, Paris-Lyon, 1890.
- Cattin 1977** : CATTIN Paul, « Les sources écrites de l'histoire du château des Allymes », *Cahiers René de Lucinge*, n° 20, 1977, p. 5-22.
- Cattin 1979** : CATTIN Paul. – Compte de construction de la bastide de Gironville. *Cahiers René de Lucinge*, n° 22, 1979, p. 3-18.
- Cattin 1980-1981** : CATTIN Paul. – Le château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1312-1317). *Cahiers René de Lucinge*, n° 23, 1980-1981, p. 5-24.
- Cattin 1983** : CATTIN (P.). – Extraits de comptes relatifs à la construction de la bastide de Gironville. *Cahiers René de Lucinge*, n°24, 1982-1983. Paris : Association des Amis du Château des Allymes, 1983. p. 21-24. Source en latin, notes en français.
- Cattin, 1982-1983** : CATTIN Paul. – Les mentions du château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert (1317-1330). *Cahiers René de Lucinge*, n° 24, 1982-1983, p. 5-18.
- Cattin 1995** : CATTIN Paul, « Le château de Saint-Rambert (Ain) au début du XIVe siècle d'après les comptes de la châtellenie », *Cahiers René de Lucinge*, n° 30, 1995.
- Chevalier 1869** : CHEVALIER (C.-U.-J.) – *Inventaire des archives des Dauphins à Saint-André de Grenoble en 1277 : publié d'après l'original avec table alphabétique et pièces inédites*. Lyon : A. Brun, 1869. 48 p. (Documents historiques inédits sur le Dauphiné ; 1). Édition en latin, introduction en français.
- Chevalier 1871** : CHEVALIER (U.) éd. – *Ordonnances des rois de France et autres princes souverains relatives au Dauphiné*. Colmar : impr. Hoffmann, 1871. 185 p.
- Chevalier 1913-1926** : CHEVALIER (U.). – *Regeste dauphinois : ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*, t. I-VII. Valence : impr. Valentinoise, 1913-1926.
- Guérard 1857** : GUÉRARD (B.) Éd. – *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*. t. II. Paris : Ch. Lahure, 1857. 944 p. (Collection des cartulaires de France ; 9). Édition des sources en latin.
- Guillaume 1880-1881** : GUILLAUME (P.) - Rôle des donations faites à l'hôpital Saint-Jean-de-Jérusalem et à la commanderie de Saint-Martin à Gap aux XIe et XIIe siècles, in : *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 1880-1881, fasc. 6, p. 157-159 ; 177-189.
- Guillaume 1888** : GUILLAUME (P.) Éd. – *Chartes de Notre-Dame de Bertaud : monastère de femme de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap*. Gap : S.E.H.A., 1888. 368 p. Édition des sources en latin, introduction en français.
- Guillaume 1901** : GUILLAUME (P.) Éd. – *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790 : Hautes-Alpes, Série G., secrétariat de l'évêché de Gap, mutonis, notaires, chapitre de Gap*, t. 4, vol. 6. Gap : L. Jean et Peyrot, 1901. 476 p.
- Guillaume 1893** : GUILLAUME (P.) Éd. – *Chartes de Durbon : quatrième monastère de l'Ordre des Chartreux, diocèse de Gap*. Montreuil-sur-Mer : Imprimerie Notre-Dame-des-Prés, 1893. 904 p. Éd. en latin, introduction en français.
- Guillaume 1910a** : GUILLAUME (P.). – *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Hautes-Alpes, Série E, mandement et marquisat de Savine*. Gap : impr. et librairie alpines, 1910. 348 p.
- Guillaume 1910b** : GUILLAUME (P.) - Bulle inédite du pape Eugène III, en faveur de l'église d'Embrun, In : *Annales des Alpes*, 1910, tome XIV, p. 189-193.

**Hausmann 1969** : HAUSMANN (F.) éd. – *Diplomatum regum et imperatorum Germaniae : Conradi III et filii ejus Henrici diplomata*, t. 10. Cologne : H. Bohaus, 1969. 824 p. Édition des sources en latin, notice et introduction en allemand.

**Krush 1896** : KRUSH (B.), éd. – *Scriptores rerum Merovingicarum : Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici et antiquiorum aliquot*, t. 3. Hannovre : *Monumenta Germaniae Historica*, 1896. 686 p. Édition en latin.

**Lullin, Le Fort 1866** : LULLIN (P.-E.), LE FORT (C.-G.). – *Regeste genevois ou Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*. Genève : chez les principaux libraires, 1866. 542 p. Introduction et analyse des sources en français.

**Poupardin 1901** : POUPARDIN (R.). – *Le Royaume de Provence sous les carolingiens (855-933?)*. Paris : Émile Bouillon, 1901. 468 p.

## Bibliographie

**Bailly 1985** : BAILLY (R.). – *Dictionnaire des communes : Vaucluse*. Avignon : A. Barthélemy 1985. 475 p.

**Bailly-Maître 2006** : BAILLY-MAÎTRE (M.-C.). – Fortifications ou structures de contrôle ? Les reliefs aménagés du massif de l'Oisans. In : ETTTEL (P.) éd., FLAMBARD-HÉRICHER (A.-M.) éd., MAC NEILL (T.) éd. – *Château et peuplement*, actes du colloque international de Voiron, Isère, France, 28 août-4 septembre 2004. Caen : Publications du C.R.A.H.M., 2006. p. 13-26. (Château Gaillard ; 22).

**Benoit, Tournier R-2019** : BENOIT (L.), TOURNIER (C.). – *Château médiéval de Clermont : Les environs de la tour maîtresse et les communs*, RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2019.

**Benoit, Duriez R-2019** : BENOIT (L.), DURIEZ (M.). – *Château des sires de Faucigny : La cour des prisons*, RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2019.

**Billoin 2015** : BILLOIN (D.). – *Pressiat (Ain) Le mont châtel. Programme Collectif de Recherche Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, Rapport de prospection thématique, 2015, 99 p.

**Billoin 2020a** : BILLOIN (D.). – Historiographie des établissements perchés et fortifiés dans l'Ain, In : BILLOIN (D.), LEGENDRE (J.-P.), CANO (D.), SOUBIGOU (G.), *L'établissement de hauteur du Mont Châtel. Nouveaux regards sur l'Ain mérovingien*, Patrimoines et archéologie en Auvergne-Rhône-Alpes, 6, p.36-38.

**Billoin 2020b** : BILLOIN (D.). – *L'habitat perché et le peuplement entre Antiquité tardive et haut Moyen âge dans le massif jurassien (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, université Paul-Valéry, Montpellier 3, 3 vol., 2020.

**Billoin, Gandel 2014-2016** : BILLOIN (D.), GANDEL (P.). – *Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, Programme collectif de recherche, 2014-2016.

**Boucharlat 2009** : BOUCHARLAT (É.). – Panorama de l'archéologie castrale en France, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 48, 2009, p. 232-234.

**Boucheron, Chiffolleau 2004** : BOUCHERON (P.), CHIFFOLLEAU (J.). – *Les palais dans la ville, espaces urbains et lieux de la puissance publique dans la Méditerranée médiévale*. Lyon : PUL, 2004, 341 p.

**Bourgeois 2006** : BOURGEOIS (L.). – Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1995-2005), *Cahiers de civilisation médiévale*, 2006, vol. 49, n° 194, p.113-141.

**Bouticourt R-2018** : BOUTICOURT (E.). – *Annecy – Palais de l'isle : Élévations extérieurs et charpentes*, RFO de fouilles archéologiques, Archeodunum, 2018

**Blondel 1956** : BLONDEL (L.). – *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

**Bois 1992** : Bois (M.). – *Le sud du département de la Drôme entre le Xe et le XIIIe siècle, l'organisation du terroir, fortifications et structures d'habitat*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence (Aix-Marseille I)

centre d'Aix, histoire et civilisation de l'Antiquité et du Moyen Âge, sous la direction de G. Démians d'Archimbaud, décembre 1992 à Aix-en-Provence, 4 vol (texte 195 p., catalogues 187 p. & 152 p., Annexes).

**Bois 1994** : Bois (M.). – Aurel et son territoire : éléments de topographie médiévale, *Études Drômoises*, n°1/2 - 1994, p.17-25.

**Bois, Burgard 2004** : BOIS (M.), BURGARD (C.). – *Fortifications et châteaux dans la Drôme, des premières positions défensives aux châteaux de Plaisance*. Valence : Conservation départementale du Patrimoine, Créaphis, 2004.

**Bois et alii 1992** : BOIS M., FEUILLET M-P., LAFONT P-Y., MAZARD C., POISSON J-M., SIROT E.. – Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne-Provence (Xe-XIIe s.). In : *Château Gaillard*, Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, Caen, 1992.

**Carrier, La Corbière 2005** : CARRIER (N.), LA CORBIÈRE (M. de). – *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV<sup>e</sup> siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 2005. 401 p.

**Chalmin-Sirot R-1988** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Rapport d'activité, Inventaire des résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien comté de Genève*, Université Lumière - Lyon 2, 1988.

**Chalmin-Sirot R-1992** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Rapport d'activité, Les Résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie)*, Université Lumière - Lyon 2, 1992.

**Chalmin-Sirot R-1996** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XIIe-XVe siècle*, Université Lumière - Lyon 2, 1996.

**Chalmin-Sirot R-1997** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XIIIe-XVe siècle*, Université Lumière - Lyon 2, 1997.

**Chalmin-Sirot R-1998** : CHALMIN-SIROT (E.). – *Résidence Seigneuriale au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.

**Clavier, Moyné à paraître** : CLAVIER (A.), MOYNE (J.-P.), « Les bâties du territoire isérois, méthodes d'approche et premiers résultats », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.

**Clavier 2007** : CLAVIER (A.). – Un exemple des problèmes de terminologie à la lumière de l'enquête delphinale de 1339 en Grésivaudan. In : SIROT (E.). – *Noble et forte maison : L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du milieu du XIIe au début du XVIe*. Paris : Éditions Picard, 2007. p. 31-33. (Espaces Médiévaux).

**Clément 2011** : CLEMENT (N.). – *L'occupation du sol dans le pagus d'Alba-Viviers (Ardèche entre le V<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2011.

**Colardelle, Verdel 1993** : COLARDELLE (M.) dir., VERDEL (E.) dir. – *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : la formation d'un terroir au XIe siècle*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1993. 416 p. (D.A.F. ; 40).

**Constant 1972** : CONSTANT (M.), *L'établissement de la Maison de Savoie au sud du Léman ; La châtellenie d'Allinges-Thonon (XIIe -1536)*, Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne, T. LX, 1972.

**Corbière 2002** : CORBIÈRE (M. de la). – *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.

**Cottaz 1937** : COTTAZ (J.). – Notes relatives au "Castrum de Pipet" à Vienne (Isère). *Rhodania*, Congrès de Mâcon, 1935. Aix-en-Provence : A. Dragon, 1937. p. 72-88.

**Coulet 1980a** : COULET (N.), La naissance de la bastide provençale, Géographie historique du village et de la maison rurale. *Actes du colloque de Bazas, 19-21 octobre 1979*, Paris, Cnrs, 1980, p. 145-159.

**Coulet 1980b** : COULET (N.), – La bastide provençale au bas Moyen Âge : contribution à une histoire de l'habitat rural dispersé en Provence, *Archeologia medievale*, 7, 1980, p. 55-71.

- Dadure 2016** : DADURE (M.). – Les fortifications privées secondaires dans la Provence du XIIIe siècle : regard archéologique sur la bastide, *Provence historique, fascicule 260*, 2016, p.303-326.
- D'Agostino 2016** : D'AGOSTINO (L.). – Les châteaux et la recherche archéologique en Savoie et Dauphiné (1970-2015) : héritages et problématiques contemporaines (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie) ». In : *Les vies de château*, catalogue d'exposition, Musée-château d'Annecy, Annecy, 2016. p. 269-275.
- D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017a** : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DEFLEURS (É.), – *Les fortifications médiévales de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain). Le château de Cornillon et la bâtie de Luisandre*, RFO de Prospection thématique, Atelier d'Archéologie Alpine, 2017.
- D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017b** : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DEFLEURS (É.), – *Ambérieu-en-Bugey (01), château des Allymes. Rapport intermédiaire (tranche 1) : la tour carrée et le logis*, rapport de fouille préventive, Eveha, 2017.
- D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2021** : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DEFLEURS (É.). – *Château des Allymes, Ambérieu-en-Bugey (01)*, rapport de fouille préventive, Eveha, dactyl., 2021.
- D'Agostino, Chauvin-Desfleurs (à paraître)** : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DEFLEURS (É.), – *Ambérieu-en-Bugey (01), château des Allymes. Rapport intermédiaire (tranches 2 et 3) : la tour ronde et les courtines*, rapport de fouille préventive, Eveha (à paraître).
- D'Agostino, Chauvin-Desfleurs (à paraître)** : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DEFLEURS (É.), – *Les bâties de la guerre delphino-savoyarde (1282-1355) : des fortins de bois aux châteaux de pierre. Réflexions à partir des vestiges archéologiques* », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.
- D'Agostino, Chevalier, Guffond 2012** : D'AGOSTINO (L.), CHEVALIER (M.), GUFFOND (C.). – Les châteaux du Moyen Age en Haute-Savoie, entre recherches et mises en valeur. Etat de la question et perspectives. *Actes du colloque de clôture du projet AVER*, Aoste 29,30 novembre et 1er décembre 2012, Aoste, 2012, p. 67-98.
- D'Agostino et alii R-2010** : D'AGOSTINO (L.) dir., GUFFOND (C.), CECI (L.), CHAUVIN-DEFLEURS (E.), CHEVALIER (M.). – *Les sites castraux de la Haute-Savoie*. RFO de prospection, 3 vol. , SDAHs – Hadès, 2010.
- D'Agostino et alii R-2012** : D'AGOSTINO (L.) dir., GUFFOND (C.), CECI (L.), CHAUVIN-DEFLEURS (E.), CHEVALIER (M.). – *Les châteaux d'Allinges*. RFO de fouilles programmées, 2 vol. , SDAHs – Hadès, 2012.
- D'Agostino et alii R-2019** : D'AGOSTINO (L.) (DIR.), CECI (L.), CHAUVIN-DEFLEURS (É.), CHEVALIER (M.), GUFFOND (C.), *Sites castraux de la Haute-Savoie (Arrondissements d'Annecy et de Bonneville)*, RFO de prospection, HADES, UAPB, 3 vol., 2019.
- D'Agostino, Chevalier, Guffond 2012** : D'AGOSTINO (L.), CHEVALIER (M.), GUFFOND (C.). – Les châteaux du Moyen Age en Haute-Savoie, entre recherches et mises en valeur. État de la question et perspectives. *Actes du colloque de clôture du projet AVER*, Aoste 29,30 novembre et 1er décembre 2012, Aoste, 2012, p. 67-98.
- D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017** : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DEFLEURS (E.). – *Les fortifications médiévales de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain), Le château de Cornillon et la bâtie de Luisandre*. Atelier d'Archéologie Alpine, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2017.
- Debord 2000** : DEBORD (A.). – *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*. Paris, Picard, 2000 (espace médiévaux)
- Delestre et al. 2005** : DELESTRE (X.), PÉRIN (P.), KASANSKY (M.), GUILCHER (A.) (dir.). – *La méditerranée et le monde mérovingien*, actes des XXIII<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles 11-13 octobre 2002, Aix-en-Provence : Association Provence Archéologie, 2005.
- Destefanis 2005** : DESTEFANIS (E.). – *Il Devoluy in età medievale : un territorio tra storia e archeologia*. In : *Regards croisés sur le Devoluy. Cultures et sociétés dans les pays alpins*. Grenoble : Publications de la MSH-Alpes, 2005, p. 81-106.
- Duby 1988** : DUBY (G.). – *Hommes et structures du Moyen Âge*, vol. 1 *La société chevaleresque*. Paris : Flammarion, 1988. 222 p.

- Ducourthial 2002** : DUCOURTHIAL (C.). – *Inventaire des châteaux de Savoie mentionnés dans la documentation du XIe s.*, rapport de prospection thématique. Lyon : CIHAM, 2002.
- Duparc 1955** : DUPARC (P.). – *Le comté de Genève – IXe-XVe siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955.
- Dupratz, Fraisse 2001** : DUPRATZ (J.), FRAISSE (C.). – *Carte archéologique de la Gaule : L'Ardèche*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris 2001, 496 p.
- Estienne 1999** : ESTIENNE (M.-P.). - *Les réseaux castraux et l'évolution de l'architecture castrale dans les Baronnie de Mévouillon et de Montauban de la fin du Xe siècle à 1317*, thèse de doctorat, dir. G. Démians d'Archimbaud, Aix-en-Provence : Université Aix-Marseille I, 1999, 914 p.
- Estienne 2004** : ESTIENNE (M.-P.). - *Châteaux, villages, terroirs en Baronnie. Xe-XVe siècle*. Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2004, 287 p.
- Estienne 2008** : ESTIENNE (M.-P.). - *Châteaux médiévaux dans les baronnies, Xe-XIVe siècles*. Lyon : ALPARA, 2008. 162 p. (DARA ; 31).
- Estienne et alii 1997** : ESTIENNE (M.-P.), BOIS (M.), BARRUOL (G.), OLLIVIER-ELLIOTT (P.), JORDA (M.), ROYER (J.-Y.). - *Les Baronnie au Moyen Âge : femmes, hommes, territoires, villages, châteaux et églises*. Mane : Alpes de Lumière, 1997, 167 p.
- Estienne, Nicolas 1999** : ESTIENNE (M.-P.), NICOLAS (N.). – *Châteaux Médiévaux des Hautes-Alpes*. Gap : impr. Louis Jean, 1999. 224 p. (Les Cahiers du Patrimoine Haut-Alpin ; 1).
- Falque-Vert 1997** : FALQUE-VERT (H.). - *Les hommes et la montagne en Dauphiné au XIIIe siècle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1997, 517 p. (La pierre et l'écrit).
- Fixot 1973-74** : FIXOT (M.). – La construction des châteaux dans la campagne d'Apt et de Pélissane du XIe au XIIIe siècle, *Archéologie Médiévale*, 3-4, 1973-1974, p. 245-296.
- Fixot 1985** : FIXOT (M.). – *Bastida de Banniols*. Cadrix revisited, *Provence historique*, 34, 1985, p. 289-298.
- Foras 1878** : FORAS (A. De). – *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Che-For, II*, Grenoble, E. Allier, 1878.
- Fornier 1890-1892** : FORNIER M. (R.-P.), GUILLAUME (P.) (éd.). - *Histoire générale des Alpes maritimes ou cottiennes et particulière de leur métropolitaine Ambrun publiée pour la première fois d'après le manuscrit original par Paul Guillaume*, 3 tomes, Paris, 1890-1892, 816, 779 et 735 p.
- Francovich, Hodges 2003** : FRANCOVICH (R.), HODGES (R.). – *Villa to village : the transformation of the roman countryside in Italy : 400-1000*, London, Duckworth, 2003.
- Gabayet 2019** : GABYET (F.). – *La bâtie de Vieu-sous-Varey à Saint-Jean-le-Vieu*, rapport de fouilles, Inrap, 2019.
- Giordanengo 1988** : GIORDANENGO (G.). - *Le droit féodal dans les pays de droit écrit. L'exemple de la Provence et du Dauphiné : XIIe-début XIVe siècle*. Rome ; Paris : École française de Rome ; De Boccard, 1988, 331 p. (Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ; 266).
- Guilleré, Biolzi, Macherat 2019** : GUILLERÉ (C.), BIOLZI (C.), MACHERAT (S.), *Les sources du financement de la guerre en Savoie (1308-1354) : les comptes des guerres avant les trésoriers des guerres*, Université Savoie-Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, 2019.
- Guilleré, Macherat 2022** : GUILLERÉ (C.), MACHERAT (S.), *Comptes des receveurs et Trésoriers de Savoie. Tome 1 : les finances d'Amédée V de Savoie (1285-1308)*, Université Savoie-Mont-Blanc, Laboratoire LLSETI, 2022.
- Joguin-Regelin 2011** : JOGUIN-REGELIN (M.), « Le Château de Rouelbeau (Meinier) » [fouille de 2010], *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011, Patrimoine et architecture, Série archéologique*, n° 1, p. 62–65.
- Joguin-Regelin 2015** : JOGUIN-REGELIN (M.), « Meinier, château de Rouelbeau », Notice, *Archéologie genevoise 2014-2015*, p. 77.

**Joguin-Regelin à paraître** : JOGUIN-REGELIN (M.), « Les fouilles de la bâtie Rouelbeau », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.

**Kersuzan 2005** : KERSUZAN (A.). – *Défendre la Bresse et le Bugey : les châteaux savoyard dans la guerre contre le Dauphiné, 1282-1355*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2005. 433p. (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales ; 14).

**Kersuzan 2010** : KERSUZAN (A.). – *La bâtie de Luisandre (Ain), Histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV<sup>e</sup> siècle*, Chambéry, 2010.

**Kersuzan 2015** : KERSUZAN (A.). – *Châteaux et fortifications au Moyen Âge dans l'Ain des montagnes*. Bourg-en-Bresse : Patrimoine des Pays de l'Ain, 2015. 192 p.

**Kersuzan 2019a** : KERSUZAN (A.). – *La tour de Saint-Denis*, Amis de Saint-Germain, 2019.

**Kersuzan 2019b** : KERSUZAN (A.). – *Le château de Rémens (Château-Gaillard)*, Amis de Saint-Germain, 2019.

**Kersuzan à paraître** : KERSUZAN (A.), « Les bâties du comté de Savoie et du nord Dauphiné au XIV<sup>e</sup> siècle. Essai de terminologie d'après les sources comptables », *Bastida : les bâties dans l'espace delphino-savoyard au Moyen Âge, nouvelles données et orientations de recherches*, Actes de la journée d'étude de Grenoble, 4 décembre 2020, à paraître.

**Lorphelin R-2019** : LORPHELIN (A.). – *Le château de Châtillon-sur-Cluses*, RFO de fouilles archéologiques, Imbrex patrimoine, 2019.

**Lucas 2016** : LUCAS (G.). – *Vienne dans les textes grecs et latins : Chroniques littéraires sur l'histoire de la cité, des Allobroges à la fin du Ve siècle de notre ère*. Lyon : MOM Editions, 2016. 345 p. (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée ; 72)

**Malebois 1932** : MALBOIS (E.)., – *La Batie des Reynaud à Bollène*. BSASD, t. 63, n° 253, janvier 1932. p. 240-241.

**Manteyer 1908** : MANTEYER (G. de). – Les fouilles de Faudon opérées par M. Jean Brenier avec le plan de l'enceinte, levé par M. Victor Perrot (1184-1214). *B.S.E.H.A.*, 27<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> sér., n°25, 1908. Gap : L. Jean et Peyrot, 1908. p. 129-200, pl. I-IV.

**Manteyer 1932** : MANTEYER (G. de). – Le Livre journal tenu par Fazy de Rame. *B.S.E.H.A.*, 6e s. n° 1, 2 et 3, trim. 1, 2 et 3, avril 1929- janvier 1930. Gap : Louis Jean, 1932, p. 1-354.

**Marteaux 1935** : MARTEAUX (C.), « Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre de 1730 – Lettre A à CHE », *Mémoires et documents de l'académie Florimontane*, Annecy, 1935.

**Martinez 2017** : MARTINEZ (D.). – *De la cité Arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) : une approche archéologique*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, université Clermont-Auvergne, 2017.

**Mesqui 1993** : MESQUI (J.). – *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*. T.2, Paris, Picard, 1993, 382 p.

**Mourre 1891** : MOURRE (J.-A.) - Notice sur l'Épine, In : *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1891, p. 47-60.

**Nicolas 1994** : NICOLAS (N.). - *Organisation du terroir Gapençais du XI<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise. Université Aix-Marseille I, 1994, 126 p.

**Nicolas 1996** : NICOLAS (N.). – *État des fortifications en Embrunais à partir de 1368, avec des comparaisons en Gapençais et en Champsaur*. Mémoire de DEA, dir. M. Fixot, 3 vol. Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille I, 1996. 178 p., 93 p. et 28 p.

**Nicolas 2005** : NICOLAS (N.). – *La guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné : étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 2005. 377 p.

- Nicolas 2018** : NICOLAS (N.). - Inventaire des agglomérations fortifiées des Hautes-Alpes. *Provence Historique. Les enceintes médiévales et modernes en Provence*, tome 68, fasc. 263, 2018, p. 339-343.
- Oury 2011** : OURY (B.). – *Les châteaux delphinaux de l'Embrunais d'après la comptabilité delphinale et les données archéologiques*. Mémoire de Master 2, 2 vol. Université Lyon 2, sous la direction de J.-M. Poisson. 2011. 258 p et 138 p. (Ed. des sources en latin).
- Oury 2018** : OURY (B.). – *Exploitation minière et implantation castrale en Dauphiné médiéval (Xe-XVe siècles) : Surveiller, organiser et prélever la production minière*. Thèse de doctorat, dir. M. Arnoux, 3 vol. Lyon : EHESS, 2018. 765 p., 666 p. et 244 p.
- Oury et al. 2019** : OURY (B.), D'AGOSTINO (L.), BENOIT (L.), BOIS (M.), CHAUVIN-DEFLEURS (E.), CLAVIER (A.), KERSUZAN (A.), MOYNE (J.-P.), POISSON (J.-M.). – *Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) : du Rhône à la Durance*, Projet Collectif de Recherche, rapport d'activité 2019, nov. 2019, 256 p.
- Ouzoulias et al. 2001** : OUZOULIAS (P.), PELLECUER (C.), RAUNAUD (C.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.) : – *Les campagnes de la Gaule de la fin de l'Antiquité*, IV<sup>e</sup> colloque de l'association AGER, Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1998, Éditions APDCA, Antibes, 2001, 640 p.
- Poisson 1984** : POISSON (J.-M.). – Une controverse inédite du XVIII<sup>e</sup> siècle. A propos de la bastide de Gironville. Camp romain ou « Fort Sarrasin » ? *Cahiers René de Lucinge*, 5, 1984, p. 3-15.
- Poisson 1985** : POISSON (J.-M.), « Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XI<sup>e</sup> siècle : la bastide de Gironville (Fort Sarrasin, Ambronay, Ain) », *Château-Gaillard, Oostduinkerke et Floreffe (Belgique)*, 1984, 12, Caen, 1985, p. 225-236.
- Poisson 1986** : POISSON (J.-M.). – Une fortification de terre et de bois édifée en 1324 : la bastide de Gironville à Ambronay (Ain). In : BUR (M.) éd. – *La maison forte au Moyen Âge : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson*, 31 mai-3 juin 1984. Paris : Éditions du CNRS, 1986. p. 241-248.
- Poisson 1992** : POISSON (J.-M.) dir. – *Le Château médiéval, forteresse habitée (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- Poly 1976** : POLY (J.-P.). - *La Provence et la société féodale (879-1166) : contribution à l'étude des structures dites féodales dans le midi*. Paris : Bordas, 1976, 431 p.
- Porte 2011** : PORTE (P.). – *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge : études archéologiques et historiques en Nord-Isère*, édition Ségurier, Paris, 2 t.
- Raynaud. 2016** : RAYNAUD (F.). – *Le château et la seigneurie du Vuache*, Haute-Savoie, DARA, Alpara, Lyon, 2016, 205 p.
- Regelin, Terrier 2008** : REGELIN (M.), TERRIER (J.). – Le château de Rouelbeau - une bâtie en bois édifée au bas Moyen Âge dans les environs de Genève. – *Mittelalter-Moyen Âge*, 14, Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins, 2009/4. p.113-133.
- Ricou 2010** : RICOU (F.). – ANCELLE, Faudon. *Bulletin Scientifique Régional 2009*, Aix-en-Provence : SRA PACA, 2010. p. 39.
- Roman 1884** : ROMAN (J.). - *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*. Paris : Imprimerie Nationale, 1884, 200 p.
- Roman 1887** : ROMAN (J.). – *Tableau historique du département des Hautes-Alpes : État ecclésiastique, administratif et féodal antérieur à 1789, histoire, biographie, bibliographie de chacune des communes qui le composent*, t. 1. Paris : A. Picard, 1887. 204 p.
- Roman 1888** : ROMAN (J.). – *Répertoire Archéologique du département des Hautes-Alpes*. Paris : impr. Nationale, 1888, 134 p. (Répertoire archéologique de la France).
- Roman 1890** : ROMAN (J.). - *Tableau historique du département des Hautes-Alpes. 2e partie. Inventaire et analyse des documents du Moyen Âge relatifs au Haut-Dauphiné, 561-1500*. Paris : A. Picard, 1890, 390 p.

**Roman 1902** : ROMAN (J.). – Monographie de la commune des Crottes, In : *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1902, p. 193-209.

**Sauze 2005** : SAUZE (E.). - La ville neuve de Briançon, In : *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 2005, p. 25-44 (= - Briançon, ville neuve, *In Situ* [En ligne], 6 | 2005, URL : <http://insitu.revues.org/8555> ; DOI : 10.4000/insitu.8555)

**Schneider 2020** : SCHNEIDER (L.). – Dynamique de peuplement et forme de l'habitat en Occitanie méditerranéenne durant le haut Moyen Âge, in : HERNANDEZ (J.), SCHNEIDER (L.), SOULAT (J.), dir, *L'habitat rural du haut Moyen Age en France (Ve-XIe siècle) : Dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements*, Actes des 36<sup>èmes</sup> Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'A.F.A.M., Montpellier, 1er-3 octobre 2015, Supplément n° 9 à *Archéologie du Midi Médiéval*. Carcassonne, C.A.M.L., 2020, p. 13-40.

**Segura 2014** : SEGURA (J.-A.). – *De la plaine aux sommets, habitats et dynamiques paysagères en basse Provence durant les Ve-Xe siècles : l'exemple du massif des Maures*, Thèse en cours depuis 2014, Université de Caen, en cours.

**Serrières 2007** : SERRIÈRES (L.). – *Les sites fortifiés de hauteur de l'âge du fer dans les Alpes du Nord, rapport de prospection thématique*, 2007.

**Siroton 2007** : SIROT (E.). – *Noble et forte maison : L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du milieu du XIIe au début du XVIe*. Paris : Éditions Picard, 2007. 207 p. (Espaces Médiévaux).

**Steuer, Bierbrauer 2008** : STEUER (H.), BIERBRAUER (V.). – *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*. De Gruyter, Berlin, New York, Ergänzungsbände zum Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, 58.

**Terrier, Joguïn-Regelin 2009** : TERRIER (J.), JOGUIN-REGELIN (M.). – « Rouelbeau : un château en bois édifié en 1318 au sommet d'un tertre artificiel », *Archäologie der Schweiz*, XXXII, Basel, 2009, p. 54-63.

**Terrier, Joguïn Regelin 2016** : TERRIER (J.), JOGUIN-REGELIN (M.). – Le château de Rouelbeau. In : ABALLEA Sylvie (dir.), *Châteaux forts et chevaliers. Genève et la Savoie au XIVe siècle*, Catalogue d'exposition du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Genève, 2016, p. 23-27.

**Tournier 1903** : TOURNIER (J.). – Les Camps des Portes, *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de l'Ain*, n° 30, 1903, p. 8-18.

**Venco 2015** : VENCO (C.). – *Le Haut-Comminges à l'épreuve de la longue durée. Dynamiques de peuplement et construction des paysages dans un espace de piémont de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge*, Thèse en cours depuis 2015, Université de Toulouse Jean-Jaurès, en cours.

## Table des tableaux

- *Tableau 1 : Inventaire simplifié des sites fortifiés médiévaux de Haute-Savoie (74).....*32
- *Tableau 2: Inventaire simplifié des sites fortifiés médiévaux des Hautes-Alpes (05).....*38
- *Tableau 3: Inventaire simplifié des sites fortifiés médiévaux de la Drôme (26).....*42
- *Tableau 4: Bilan d'avancement des travaux de rassemblement, de relecture et de correction des contributions de la journée d'étude d'octobre 2022.....*55
- *Tableau 5 : Liste provisoire des sites antérieurs à 1032 dans les espaces delphino-savoyards* 59
- *Tableau 6 : Inventaire des sites identifiés comme des bâties dans la documentation textuelle concernant notre zone d'étude et ses marges.....*66
- *Tableau 7 : Liste des enquêtes pontificales et delphinales menées dans les mandements du Dauphiné mis en vente au profit du Pape (1339).....*72
- *Tableau 8 : Synthèse du dépouillement des mentions de nobles dans les mandements du Briançonnais d'après l'enquête delphinale de 1339 (ADI, 8B24, fol. 64-87v°).....*76



## **SECTION 3**

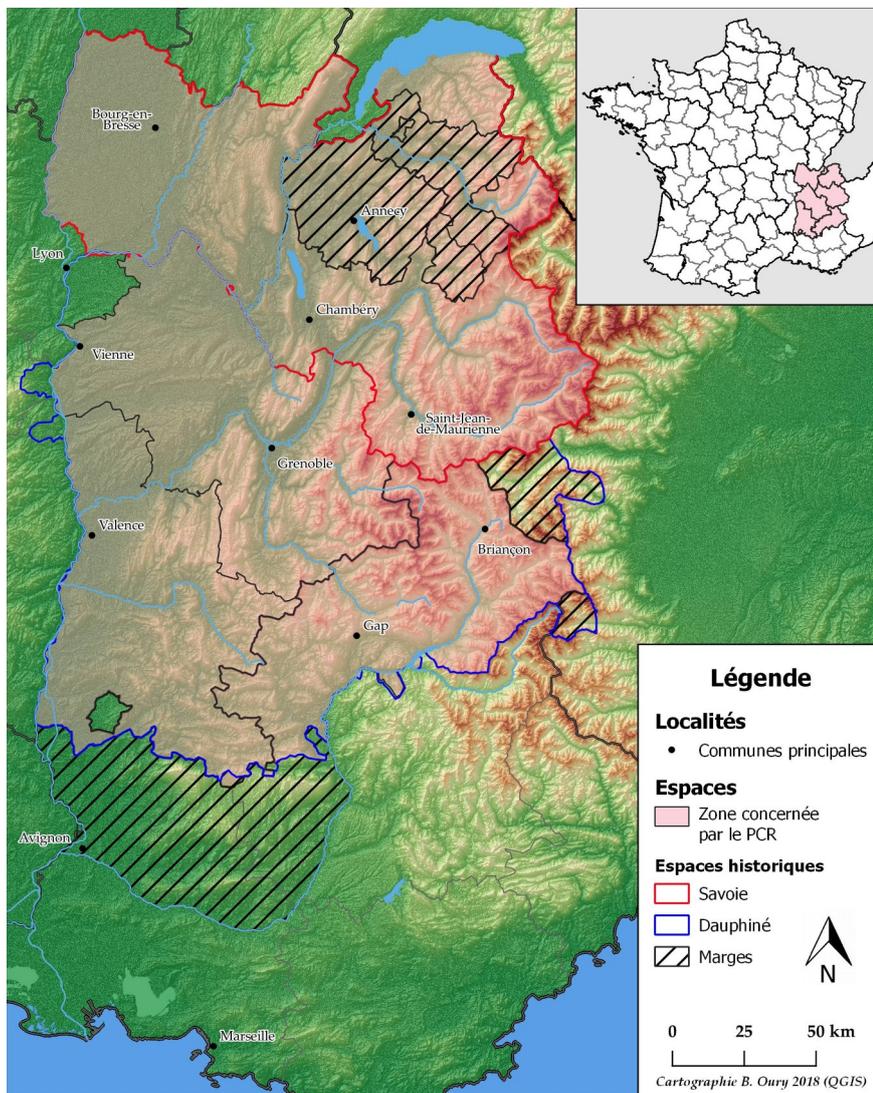
### **Inventaires**



Non concerné.







Créé en 2019, le *Projet Collectif de Recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge »* regroupe des personnes d'horizons divers, entre jeunes chercheurs docteurs et archéologues confirmés, historiens, acteurs de la conservation du patrimoine ou de l'archéologie préventive. Il a pour objectif de dynamiser la recherche en castellologie alpine et de rassembler des données récoltées souvent revisitées afin de les confronter et de permettre de réaliser une synthèse sur les connaissances des édifices de montagne. L'aire géographique concernée pour ce premier programme triennal de recherche correspond aux anciennes principautés de Savoie et de Dauphiné, ainsi que de leurs marges directes (notamment le Faucigny).

Trois axes de recherches spécifiques ont été constitués :

- 1 / Les ouvrages fortifiés de hauteur entre Antiquité tardive et l'an mille précédant l'apparition des mottes et le phénomène castral du second Moyen Âge.
- 2 / Définition et caractérisation des structures fortifiées
- 3 / Élaboration de référentiels chrono-typologiques des formes architecturales employées dans l'architecture élitare et dans les fortifications